BULLETIN

DES

SCIENCES MÉDICALES.

DE L'IMPRIMERIE DE DUMINIL-LESUEUR,
Rue de la Harpe, N°. 78.

BULLETIN
DES
SCIENCES MÉDICALES,

Publié par la Société Médicale d'Emulation de Paris,

ET RÉDIGÉ

PAR M. GRAPERON, D. M.

Spargere collecta.

TOME SECOND.



A PARIS,

Chez CROCHARD, Libraire, rue de l'Ecole de Médecine, N°. 3.

M. DCCC. IX.



BULLETIN DES SCIENCES MÉDICALES.

AVRIL 1808.

ANATOMIE. PHYSIOLOGIE.

Histoire d'une affection nerveuse, suivie de quelques réflexions physiologiques, par M. GRAPERON, *docteur-médecin.*

Le nommé R***, âgé de trente ans, serrurier à Paris, est d'une constitution peu propre à l'exercice de son art ; il est foible, très-susceptible au moindre changement de température : chez lui, l'action du système nerveux prédomine sur celles des autres systèmes, et la masse des solides l'emporte de beaucoup sur celle des fluides.

Malgré cette complexion, M. R*** s'est bien porté jusqu'au moment de l'explosion du château de Grenelle, où il fut blessé ; il devint sujet, depuis cette époque, à des terreurs paniques ; au moindre bruit il s'enfuyoit, croyant voir s'écrouler sur lui les voûtes de l'atelier ; les ris

de ses compagnons de travail, le temps, mirent fin à ses craintes continuelles.

Il y a environ deux ans, se trouvant à une fête publique, son épouse, qui étoit près de lui, reçut sur la tête une baguette de fusée volante et tomba en syncope; un petit chien qu'ils avoient avec eux joignoit ses aboiemens aux cris que faisoit pousser l'allégresse publique et au bruit des bombes et des petards, etc.

M. R*** fut vivement affecté de cet accident; quelques jours après, venant de se coucher, et ayant la tête un peu basse, il éprouva de violentes palpitations; il croyoit entendre les aboiemens du petit chien, et resssentoit des coups violens et répétés dans la tête. Il comparoit cette impression à celle du bruit du marteau ou du fusil; une sueur abondante, formant de larges gouttes sur la peau, se joignit à ces symptômes; il étoit au physique et au moral dans la situation d'un homme frappé de la plus grande terreur; cet état dura environ une demi-heure; mais il redevint pusillanime comme après l'accident de Grenelle.

On lui ordonna de se coucher moins horizontalement, et de faire usage de potions antispasmodiques; les accidens qui revinrent d'abord presque tous les jours avec les mêmes circonstances, diminuèrent ensuite de fréquence; il n'a

plus maintenant que des palpitations, et encore seulement quand il est surpris par quelque bruit. La nuit il éprouve, de temps à autre, des sueurs du même genre que celles dont j'ai parlé plus haut.

Je crois qu'on peut attribuer ces affections à la forte liaison que les idées de crainte, de bruit de petard et d'aboiement du chien ont contracté ensemble, et qui sont accompagnées de palpitation et de sueur ; une seule circonstance rappelle toutes les autres.

Il n'est pas aisé de dire quelle est l'idée première qui sert d'éveil à toute cette suite : il est probable qu'il y a dérangement dans la circulation, puisque la position semble être la cause déterminante des accidens ; le battement des artères carotides, augmenté par la gêne que la position devoit occasionner dans la respiration et la circulation, changé par l'imagination en explosion, en bruit des bombes, ne pourroit-il être regardé comme la cause de l'affection morale, qui réveille bientôt les idées de danger, d'aboiemens de chien, et cause les palpitations, les sueurs, enfin, tout l'appareil de la peur qu'a éprouvé M. R*, lors de l'explosion du château de Grenelle, et à l'occasion de l'accident de son épouse ? Le cochemar produit souvent des idées de danger ; c'est assez pour que l'imagination, déjà disposée à enfanter des sujets de

terreur, saisisse les battemens des artères pour réveiller chez M. R*** toute les circonstances d'un danger où il s'est trouvé exposé : ce sont des réflexions que je soumets au jugement de la Société.

MÉDECINE. CHIRURGIE.

Observation d'une phthisie occasionnée par une balle qui a séjourné sept ans dans le poumon, par M. BROUSSAIS, *correspondant de la Société, médecin des armées.*

Le nommé Monroi, caporal au 92ème. régiment et prevôt d'armes, âgé de 33 ans, d'une petite stature, mais musculeux, bien fait et vigoureux, ayant les cheveux et le teint d'un brun foncé, reçut, le vingt-huit thermidor an sept, à la bataille de Novi, une balle à la partie supérieure et latérale droite du cou, qui ne laissa d'autre trace que la place de son entrée. Durant les quatorze premiers jours qui suivirent ce coup de feu, Monroi ne pouvoit rien avaler qui ne sortît en tout ou en partie par la plaie. Au bout de ce temps elle commença à se rétrécir, et en la bouchant avec le doigt, le malade pouvoit exer-

cer complétement la déglutition. La guérison fut lente et se fit sans que la balle eût été extraite.

Immédiatement après, cet homme devint sujet à la toux; mais elle ne l'incommoda pas au point d'interrompre l'exercice de sa profession, qu'il continua encore pendant deux ans, se livrant habituellement à des excès en tout genre. Cependant la douleur de poitrine et la dyspnée, trop exaspérées par les mouvemens violens et les vociférations attachés au métier de prevôt d'armes, le forcèrent d'y renoncer, et Monroi parut beaucoup moins incommodé.

Deux ans se passèrent encore d'une manière supportable, pendant lesquels il ne cessa de se livrer aux femmes et à la boisson. Ce n'étoit que depuis deux ans que sa santé avoit commencé à se détériorer visiblement. Monroi devint sujet à une dyspnée habituelle, à une toux sèche, redoublant l'une et l'autre le soir et la nuit, et accompagnées d'une très-petite fièvre marquée par des frissons vagues, des chaleurs et des sueurs nocturnes : il maigrissoit et son teint prenoit un aspect jaunâtre.

Nonobstant cet état valétudinaire, il manifestoit encore plus de penchant pour les femmes, avec lesquelles il n'a cessé, jusqu'à la fin, de commettre tous les excès que lui permettoit la somme toujours décroissante de ses forces. Enfin, le dé-

labrement de sa santé étant à son comble, il entra, le 26 floréal an 13, à l'hôpital militaire de Nimègue, dont je dirigeois le service médical.

Il se plaignoit de céphalalgie, d'accablement, d'anorexie; il avoit la bouche amère, le regard triste et l'haleine un peu fétide ; le pouls, à peine plus fréquent que dans l'état de santé, étoit mou et foible ; la peau étoit plus froide que chaude : le malade étoit maigre, sans être dans le marasme, les formes musculaires conservant encore assez de saillie.

Comme j'ignorois l'histoire de sa vie, je ne pus d'abord le juger que sur les syptômes apparens; ainsi, pour combattre l'état gastrique, je prescrivis un émétique, auquel je fis succéder immédiatement les boissons amères, la décoction de kina vineuse, de légers alimens et l'usage du vin. Le malade étoit toujours plus accablé et plus morose : il se plaignoit un peu de douleurs de poitrine et affectoit de se coucher sur le côté gauche; mais il toussoit peu. Depuis le 28, il parut souvent assoupi; quand on le réveilloit, il n'accusoit que la douleur de tête et un sentiment de foiblesse qu'aucun tonique ne pouvoit faire cesser, même un instant.

Je crus voir une fièvre ataxique dans son début; en conséquence, j'augmentai la dose des toniques et lui fis appliquer un vésicatoire à la

nuque. Déjà un délire obscur à voix basse coexistoit avec la somnolence ; il se débarrassa de l'emplâtre : deux autres furent placés aux cuisses. Le soir, délire plus loquace, stupeur, décomposition des traits, dilatation de la pupille, légère fréquence du pouls. La bouche s'encroûta. Le premier prairial, malgré deux autres vésicatoires aux jambes, il étoit roide, insensible, les yeux ouverts et la pupille extrêmement dilatée. Le vin, la décoction de quinquina camphrée, etc., furent donnés à hautes doses; le malade s'éteignit sans agonie.

Autopsie cadavérique.

L'ouverture du cadavre fut faite le deux prairial par M. Treille, chirurgien, sous-aide au même régiment, jeune homme plein de zèle et d'intelligence, qui m'a procuré, depuis, en présence de M. Mornac, chirurgien-major de l'hôpital de Nimègue, les renseignemens qui complètent l'histoire de Monroi.

Tête. Les sinus furent trouvés gorgés de sang; l'arachnoïde et la pie-mère très-développées, épaissies, et fort injectées, offrant des traces d'inflammation presque partout, mais spécialement sur l'hémisphère droit, dont la substance étoit aussi plus injectée et plus dense que dans l'état or-

dinaire et que celle du côté opposé. Il y avoit peu de sérosité dans les ventricules, mais beaucoup à la base du crâne.

Poitrine. Le poumon droit étoit sain, sans adhérences, partout crépitant et très-développé. Cette cavité s'étoit amplifiée aux dépens de l'autre. Le gauche adhéroit partout, au moyen d'un tissu très-solide et organisé, tout le parenchyme endurci, hépatisé, semblable aux poumons des péripneumoniques, sinon qu'il étoit creusé de sept à huit foyers purulens de différente étendue, les uns à contenir un œuf de poule, les autres moins; vers la base du lobe, et non loin des principales divisions de la bronche gauche, fut rencontrée la balle reçue 7 ans avant la mort, dans un petit kyste très-poli et qui l'embrassoit exactement. La substance pulmonaire environnante étoit plus dure que tout le reste; la balle étoit parfaitement ronde et très-polie. L'excessive désorganisation ne nous permit pas de reconnoître les traces de l'entrée du corps étranger; mais j'avoue aussi que ne sachant où le coup avoit été reçu, je ne songeai point à examiner la cicatrice, ni le cou: rien autre chose dans le reste du cadavre.

Réflexions.

Je regrette beaucoup de n'avoir point fait de

recherches pour découvrir le trajet de la balle, peut-être auroient-elles été inutiles; car il est probable, à en juger par la facilité avec laquelle la plaie s'est guérie, et par l'absence de tout accident indiquant le séjour de la balle dans le tissu cellulaire du cou, et dans la trachée, que ce corps étranger s'est rendu, dès l'instant du coup, à l'endroit où il a été trouvé : mais quel chemin a-t-il suivi ? Il me semble qu'il pouvoit parvenir dans le poumon de deux manières.

1°. En perçant le larynx ou la trachée, et parcourant sur-le-champ le tube aérien et la bronche gauche jusqu'au lieu où elle se subdivise pour se plonger dans ce parenchyme; 2°. en suivant le tissu cellulaire qui entoure la trachée et l'œsophage, jusqu'au médiastin. — Il est certain que la balle a perforé le pharynx : auroit-elle suivi l'œsophage jusque dans le médiastin? Il y a peu de probabilités en faveur de ce mode d'introduction : il me paroît donc qu'elle a plutôt pris l'une des deux premières routes.

Quel que soit son mode d'introduction, puisque ce corps étranger n'a occasionné aucun accident dans le cou, puisque les symptômes de l'affection pulmonaire se sont manifestés aussitôt après la guérison de la plaie, il a dû séjourner environ sept ans dans le poumon; mais les accidens ont été pendant long-temps fort légers. Ce n'est qu'au

bout de cinq années que Monroi a commencé à dépérir d'une manière bien évidente ; il a encore vécu deux ans, quoique très-valétudinaire ; il est probable qu'il eût encore résisté quelque temps, sans la fièvre ataxique qui est venue terminer brusquement sa carrière. Le cadavre étoit encore très-musculeux ; ce malade n'a donc point été consumé par une fièvre hectique ; l'inflammation qui a désorganisé son poumon s'est donc étendue lentement, de proche en proche, sans troubler violemment l'économie. Elle n'a point donné lieu à la formation des tubercules, comme la phlogose ordinaire des phthisiques ; elle différoit donc de cette phlogose. Elle a rendu le parenchyme dur et rouge ; elle se rapprochoit plutôt du mode d'irritation ordinaire aux péripneumonies. Mais une péripneumonie, quelque chronique qu'on la suppose, ne sauroit se prolonger des années entières ; la phlogose qui nous occupe différoit donc beaucoup de toutes celles que nous essayons de lui comparer : mais ce qui la rend, à mes yeux, plus digne d'attention, c'est qu'elle a présenté des foyers purulens, indépendans de la présence du corps étranger, et qui n'étoient point le produit des tubercules. — Les faits nombreux que j'ai rassemblés sur les différens modes de destruction du poumon, m'autorisent à regarder la sup-

puration de cet organe, sans tubercule, comme une maladie très-rare; et les guérisons de ces crachemens puriformes que l'on attribue si légèrement à des vomiques, comme des problèmes qui sont encore à résoudre, du moins pour le médecin qui sent tout le prix de l'anatomie pathologique.

Notice sur les maladies catarrhales qui ont régné à Seurre, par M. Roux, *docteur en médecine.*

L'épidémie catarrhale qui s'est développée à Seurre, a été bénigne; la marche a été si prompte, la terminaison a été si heureuse, que je n'entrerai point dans de grands détails pour tracer son histoire; je me contenterai seulement d'en offrir à la Société une notice, afin de fournir quelques matériaux sur les maladies épidémiques qui ont régné en France.

Dire un mot sur la topographie de Seurre, présenter la constitution atmosphérique du trimestre antérieur, donner la description abrégée des affections catarrhales que j'ai observées ou qui ont été signalées par MM. les chirurgiens avec lesquels je travaille, tel est l'objet de ce mémoire.

La ville de Seurre, située presqu'au milieu d'un

bassin formé par les montagnes qui produisent les bons vins de Bourgogne, et par les montagnes de Dôle, voit couler la rivière de Saône aux pieds de ses murs. Elle est placée presqu'à une égale distance de Dijon au nord, de Châlons au sud, de Dôle à l'est, et de Beaune à l'ouest. Elle a 47° d'élévation du pôle, et 48° 48′ 28″ de longitude, à l'est du méridien de Paris.

Sa situation sur le bord d'une grande rivière et sur un terrain peu élevé, expose une partie de la ville et de ses faubourgs à des inondations, lors des grands débordemens; celui du mois de nivôse an 10, couvrit à peu près un quart de la ville.

La population de Seurre peut s'élever à trois mille âmes ou environ.

Les vents du nord-est, du sud et du sud-est ont été fréquens pendant le premier mois du trimestre précédent; il a plu quatre fois. Le ciel a été souvent couvert; la plus haute élévation du mercure dans le baromètre, a été de 27 pouces 4 lignes; la moindre élévation, de 26 pouces six lignes; et le terme moyen, a été de 27 po. ½ lig.: la plus forte chaleur, a été de 7°; la moindre, de 5°; et le terme moyen de la température durant ce mois, a été d'un degré au-dessus de zéro.

Pendant le second mois les vents du nord-est et du sud-ouest ont également dominé; il a plu un jour

et il est tombé de la neige trois fois ; le maximum d'élévation du mercure dans le baromètre, a été de 27 po. 6 lig. ; son minimum, de 26 po. 11 lig. ; et le terme moyen, 27 po. 1 lig. : la plus forte chaleur a été de 3° ; la moindre, de 12° ½ : le terme moyen de la température a été de 3° au-dessous de zéro.

Les mêmes vents ont soufflé pendant le mois suivant. Voici les hauteurs du baromètre et du thermomètre : le maximum d'élévation du mercure, a été de 27 po. 6 lig. ; le minimum, 26 po. 10 lig. ; le terme moyen, 27 po. 2 lig. : la température la plus élevée, a été de 7° ½ au-dessus de zéro ; la plus basse, de 3° ½ au-dessous de zéro ; et le terme moyen, de 3° ¾ au-dessus de zéro (1).

Le temps a été beau pendant les premiers jours de l'épidémie, cependant il a plu huit fois ; les vents du nord et du sud ont été dominans ; la température a été douce pendant une vingtaine de jours, froide et variable ensuite.

---

(1) Les observations météorologiques que je donne ont été prises sur un tableau dressé avec beaucoup d'exactitude et de savoir, par M. Simoi, physicien très-éclairé.

La température a été mesurée sur l'échelle de Réaumur, et les observations barométriques et thermométriques ont été faites le matin à huit heures, et le soir à quatre heures.

(*Note de l'auteur.*)

D'après ce court exposé, il est visible que les vicissitudes atmosphériques ont été fréquentes.

Le jour que l'on peut regarder comme le premier de cette constitution catarrhale (1), quelques particuliers se plaignirent de rhume ; mais cette maladie n'étoit point assez commune pour fixer l'attention d'une manière spéciale.

La membrane muqueuse des voies aériennes, celles de l'estomac et des intestins ont été affectées tantôt isolément, tantôt successivement, et quelquefois en même temps.

Quoique les maladies que j'ai observées soient parfaitement connues, je me permettrai cependant de présenter quelques légers détails sur leur début, leur marche et leur terminaison ; je dirai ensuite un mot de leur traitement.

Du catarrhe nasal ou *coryza*. Au début : éternumens fréquens, enchifrenement avec odontalgie, douleur de tête fixée à la région du front, difficulté de respirer par les narines, pyrexie légère vers le soir : quelquefois les yeux larmoyans.

Le second jour, écoulement d'un fluide mu-

---

(1) La veille, la ville avoit été témoin d'un incendie qui s'est allumé dans un des faubourgs ; la pitié, la commisération et l'intérêt portèrent un grand nombre de personnes à secourir les malheureuses victimes de cet accident.
(*Note de l'auteur.*)

queux très-ténu, qui devient épais et quelquefois opaque vers le quatre, cinq ou sixième jour; peu à peu cet écoulement diminue et le rhume est terminé.

Du catarrhe guttural ou *esquinancie pharyngée.* Mal de gorge, sentiment de froid partout le corps et de constriction à la région de l'arrière-bouche; phlogose du voile du palais, quelquefois de la luette et rarement des amygdales; difficulté plus ou moins grande d'avaler et de respirer, enrouement, fièvre vive et se prolongeant dans la nuit : ces symptômes diminuent vers le troisième jour; dans d'autres cas, ils continuent avec une égale intensité pendant cinq jours; alors les sueurs se manifestent et les urines se troublent. Dans quelques cas, les malades ont rendu un mucus épais, d'autrefois un fluide muqueux analogue à celui que l'on crache dans l'état de santé.

Du catarrhe pulmonaire. Cette maladie s'est développée chez des personnes avancées en âge, affoiblies par des maladies antérieures, ou par des travaux pénibles.

Au début : horripilations et douleurs convulsives des membres, surtout des cuisses, et quelquefois des bras. Chaleur vive dans la poitrine; chez quelques-uns, point de côté, oppression, hémorragie par le nez, toux fré-

quente, sèche et comme déchirante, sans expectoration ; céphalalgie. La fièvre diminue vers le matin et s'allume tous les soirs ; la toux s'anime avec la pyrexie ; dégoût, insomnie. Cet état continue les trois ou quatre premiers jours. Vers le quatre ou le cinquième, l'expectoration commence à se manifester ; les crachats deviennent plus épais le sept ou le huitième jour ; ils acquièrent de la consistance jusqu'au dix, douze et même quatorzième jour, que la maladie se termine par une évacuation copieuse des urines qui sont blanchâtres, troubles et sédimenteuses. Rarement les sueurs ont été critiques.

Du catarrhe gastrique. Les malades éprouvent quelques frissons dans le dos. Céphalalgie sus-orbitaire, ordinairement très-violente ; fièvre vive avec une chaleur âcre, mordicante ; soif légère chez les uns, ardente chez d'autres ; bouche amère ou pâteuse ; anorexie, nausées, vomissemens de matière verdâtre ; paroxisme vers le soir. La langue est couverte d'un enduit muqueux jaunâtre. A ces caractères, on doit ajouter ceux des catarrhes nasal, pulmonaire ou intestinal, car nous avons observé l'embarras gastrique toujours combiné avec l'un de ces rhumes.

Il est à remarquer que dans le catarrhe

pulmonaire

pulmonaire avec embarras gastrique, la toux étoit fréquente, presque perpétuelle ; et n'avoit point l'éclat de la toux produite par l'inflammation simple de la muqueuse des bronches.

Nous avons observé quelques péripneumonies, quelques ophtalmies, des affections rhumatismales, telles que les lumbago et la pleurodinie, enfin, le catarrhe intestinal ; mais comme ces maladies ont été rares, et que je n'ai point recueilli sur elles un nombre de faits assez considérables pour en induire des résultats généraux, je m'abstiendrai d'en parler plus longuement.

Le pronostic de ces maladies étoit constamment favorable : cependant il varioit à raison de l'âge, de la force du malade, de sa constitution et de la nature du catarrhe, soit qu'il fût simple ou compliqué.

C'étoit ordinairement vers le six, sept ou huitième jour, que le rhume de cerveau se terminoit, et on pouvoit assurer qu'il n'auroit pas une durée plus prolongée.

Le catarrhe guttural se terminoit de même le six, sept ou huitième jour. Il s'est presque toujours manifesté seul ou uni au coryza.

Le catarrhe pulmonaire a suivi sa marche ordinaire, c'est-à-dire, qu'il ne s'est dissipé que vers le douze ou le quinzième jour ; rarement

il s'est prolongé davantage ; cela n'est arrivé que lorsqu'il étoit combiné avec l'embarras gastrique.

En général, les malades qui ont été dociles et qui ont cherché à conserver une température douce et égale, ont été promptement rétablis. Ceux qui ont sorti trop tôt et qui ont bien plus consulté pour les alimens leur goût que leur état, ont gardé plus long-temps la toux ou une sorte d'enrouement désagréable et fort gênant.

Les sueurs, les urines, l'expectoration, les déjections alvines, voilà les voies que la nature a choisies pour juger ces maladies : je dois remarquer que l'on a tâché de ne point contrarier, et que cependant les crises n'ont jamais été bien parfaites.

L'étude plus approfondie des maladies, leur classification plus méthodique et plus régulière doivent fournir à tout homme instruit les moyens de ne point méconnoître le génie simple ou compliqué d'une épidémie naissante. Or, s'il est un point sur lequel l'art soit parfaitement éclairé, c'est sans doute sur la doctrine des catarrhes : tel étoit donc le cas dans lequel nous nous sommes trouvés, qu'il étoit impossible d'errer, soit dans le diagnostique, soit dans le pronostic et le traitement des maladies dominantes.

Pour l'ordinaire, nous nous sommes bornés à l'usage des vapeurs d'eau de mauve, reçues par la bouche et les narines dans le catarrhe nasal. Quand la poitrine s'est trouvée prise, nous avons conseillé une tisane mucilagineuse, comme celle des quatre fleurs pectorales.

Des boissons adoucissantes, des gargarismes acidulés ont été employés dans le catarrhe guttural. Nous nous sommes servis, avec avantage, des cataplasmes émolliens appliqués à la région antérieure du cou.

Le catarrhe pulmonaire exigeoit des moyens plus actifs : outre les boissons pectorales, nous avons conseillé l'usage d'une vessie à demi-pleine de lait chaud; nous la faisions appliquer sur la partie de la poitrine qui étoit douloureuse. Les malades se sont parfaitement trouvés d'une potion calmante, dans laquelle entroit le sirop diacode et le kermès minéral. Sur la fin du catarrhe, on substituoit l'oxymel scillitique à très-petite dose, au kermès.

L'emploi de l'émétique devenoit indispensable dans le catarrhe pulmonaire avec embarras gastrique, et il nous a parfaitement réussi. Les malades éprouvoient une amélioration sensible dès que ce remède avoit produit son effet. Le soir, un julep devenoit nécessaire pour calmer l'irritation de la poitrine.

Lorsque le catarrhe gastrique touchoit à sa fin, l'état saburral paroissoit vouloir se reproduire : dans cette circonstance, il falloit recourir aux légers minoratifs et les employer alternativement avec les liqueurs calmantes ou adoucissantes.

Le moyen prophylactique le plus puissant pour résister à l'épidémie, étoit d'éviter toute transition brusque du chaud au froid, et du sec à l'humide; en un mot, une température opposée. Pendant le temps qu'a duré la constitution catarrhale, c'est-à-dire, pendant près d'un mois, j'ai tâché de conserver un degré de chaleur à peu près égal; j'ai changé souvent de linge; et moyennant ces simples précautions, je n'en ai point été atteint, quoique j'aie vu un grand nombre de malades. Nous avons donné ce conseil à quelques personnes, qui en ont éprouvé la salutaire influence.

Telle a été la marche de notre épidémie, qu'elle s'est déployée avec vigueur dans le principe, que le nombre des malades s'est soutenu le même pendant une quinzaine, qu'il est allé en diminuant; depuis lors, les fièvres de printemps paroissoient succéder à la constitution que je viens de décrire.

Nous avons été assez heureux, pour que la méthode de traitement que nous avons adoptée

et suivie, ait été couronnée d'un succès complet, car je puis assurer qu'il n'a péri aucun des malades qui y ont été soumis (1).

— Il seroit à désirer que les médecins instruits donnassent ainsi une description des maladies qui règnent épidémiquement ; c'est dans le tableau des maladies épidémiques que l'on peut reconnoître les caractères les plus difficiles à saisir, et montrer les nuances, souvent imperceptibles, des maladies. Les faits sont alors multipliés et présens ensemble aux yeux de l'observateur, qui en tire des conclusions vraies avec facilité, tant sur la nature de la maladie que sur le meilleur traitement à suivre : aussi observe-t-on généralement que les dernières personnes affectées d'une maladie régnante, quoique souvent aussi gravement malades que les premières, s'en tirent avec plus de facilité ; mais bientôt ces exemples sont perdus, parce que les praticiens négligent de publier leurs observa-

(1) Là comme ailleurs, le charlatanisme exerce son empire destructeur, et je sais que quelques personnes crédules en ont été victimes : on s'est permis, dans les mêmes circonstances où nous nous sommes trouvés, d'employer la saignée et les purgatifs ; les malades en sont morts. Quand les gens éclairés n'auront-ils donc plus à gémir sur les turpitudes d'un empirisme aveugle ou de l'ignorance ! (*Note de l'auteur.*)

tions, et qu'il faut de nouvelles hésitations, de nouvelles fautes à chaque épidémie, avant qu'on ait retrouvé cette meilleure méthode de traitement, qui auroit pu être décrite déjà plusieurs fois.

La manière dont M. Roux s'est acquitté de cette tâche, nous dirons même de ce devoir, est une des meilleures qu'il pouvoit employer : il est, en effet, indispensable de faire connoître la position de l'endroit, le genre d'occupation des habitans, les événemens même qui ont pu, comme l'incendie dont il fait mention, influer sur la généralité des habitans, sous le rapport physique comme sous le rapport moral ; les variations de la température qui ont précédées, même de beaucoup la naissance de l'épidémie, doivent être indiquées : enfin, on devroit toujours donner à l'appui du rapport général, des observations particulières, comme ont fait les plus grands observateurs. Nous sommes fâchés de ne pouvoir en insérer quelques-unes de M. Roux ; mais le peu d'intensité de la maladie l'a, sans doute, empêché de nous faire parvenir celles qu'il a rédigées. Nous invitons MM. les correspondans de la Société, qui, excepté un petit nombre, reçoivent le Bulletin comme abonnés, de nous faire part des maladies régnantes dans leurs contrées, avec tous les détails qu'ils jugeront convenables.

Observation sur l'efficacité de l'éther acétique et du galvanisme dans une crampe de l'estomac.

Madame Deschamp, femme d'un tailleur, rue Saint-Louis, âgée de 35 ans, fut atteinte, en 1806, de premiers symptômes de la maladie nerveuse que je vais décrire. Tout à coup elle sentit des douleurs dans l'estomac ; il survint des mouvemens convulsifs passagers dans les extrémités ; elle perdit ensuite la connoissance, et tomba dans un état apoplectique ; tout cela se passa dans l'espace de 25 minutes, après lesquelles elle se réveilla comme d'un profond sommeil, et ne ressentit plus qu'un mal de tête avec un abattement et une foiblesse générale.

Dans les premiers temps, les intervalles duroient quelquefois des mois entiers ; mais au bout d'un an environ, ses paroxismes devinrent plus fréquens, et différens de ce qu'ils avoient été. Les symptômes apoplectiques cessoient, la malade conservoit la connoissance ; mais l'accès étoit plus douloureux et plus long, attendu qu'il duroit ordinairement des heures entières. On mit en usage divers remèdes, mais sans fruit ; les paroxismes devinrent périodiques, et

reparurent tous les mois avant l'éruption des menstrues ; ils se soutenoient quelques jours dans leur plus grande violence : la malade ne pouvoit se tenir que courbée, au point que la poitrine touchoit les genoux ; le pouls changeoit d'un moment à l'autre ; mais le plus souvent il étoit petit, dur et à peine sensible ; dans le fort des souffrances, il étoit intermittent. La douleur commençoit dans l'estomac, et se répandoit ensuite dans toutes les parties de la poitrine ; on voyoit même à l'extérieur, à travers la peau, les mouvemens convulsifs des muscles du cou et du grand muscle pectoral ; souvent une sueur froide perçoit dans toute l'habitude du corps, et les nerfs étoient tellement irritables, que le moindre ébranlement causé par la marche, par l'élévation de la voix, etc., excitoit des sensations, et qu'on ne pouvoit toucher aucune partie de son corps sans lui faire mal : l'infusion de camomille romaine, de tilleul, de thé chaud calmoit quelquefois la violence des accidens, mais le plus souvent elle en étoit augmentée ; et lorsque les paroxismes étoient forts, tout ce qu'elle prenoit, soit solide, soit liquide, médicament ou aliment, aggravoit le mal. Régulièrement l'accès commençoit par des nausées suivies de vomissement, qui appaisoient la douleur lorsqu'ils évacuoient une liqueur verdâtre, qui

étoit, sans contredit, la liqueur stomacale devenue âcre, et qui, par son irritation, avoit causé le paroxisme ; mais la matière des vomissemens étoit presque toujours une eau décolorée, et alors il ne résultoit aucun soulagement de cette évacuation : quand la crampe d'estomac s'appaisoit, la douleur se répandoit dans la poitrine et le bas-ventre ; la malade sentoit de temps en temps des douleurs pongitives qui traversoient la poitrine comme une étincelle électrique ; enfin, la douleur se fixoit au côté gauche dans les environs de l'attache du diaphragme, et causoit un sentiment de pression qui terminoit la scène. La malade disoit qu'il lui sembloit qu'on la délivroit subitement d'un très-pesant fardeau ; et au moment même, elle se ranimoit, quoiqu'il lui restât une espèce d'épuisement comme à la suite d'un violent exercice ; et cet épuisement seul faisoit la différence de son état et d'une parfaite santé ; quelquefois le paroxisme ne se déterminoit pas si promptement, il alloit seulement en diminuant, et finissoit par le sommeil, qui gagnoit enfin la malade accablée de veilles, de douleurs excessives, et de fatigue par la position extrêmement gênante qu'elle étoit obligée de garder pendant tout le temps qu'elle souffroit : à son réveil, elle se sentoit quelquefois entièrement délivrée de

tout spasme ; d'autres fois il lui restoit encore des nausées, des maux de tête et un certain mal être qui se dissipoient peu à peu ; cette terminaison conduisoit la malade très-lentement à une santé apparente, et différoit en cela de la première : les accidens qu'on vient d'indiquer accompagnoient presque toujours chaque accès ; il y en avoit d'autres moins réguliers, tels étoient certaines affections du cou ; alors la malade ne pouvoit avaler, et disoit sentir comme quelque chose qui lui bouchoit le passage ; d'autres fois il survenoit une espèce particulière de spasme dans le bas-ventre, la vessie, les intestins ; ou bien les maux de tête étoient insupportables ; tantôt ces douleurs occupoient toute la tête, tantôt elles étoient bornées à l'occiput ou au front ; quelquefois la malade sentoit une pression au-dessus des paupières, et dans les yeux des tiraillemens et des picotemens ; elle voyoit voltiger des étincelles brillantes, etc. ; tous les remèdes dont on s'étoit servi avoient échoué. Outre une foule de médicamens prescrits par divers médecins, on avoit également essayé les spécifiques, tels que le castoréum, le musc, l'assa fœtida en grande quantité : les derniers augmentoient sensiblement tous les accidens, au lieu de les calmer, ce qui étoit peut-être dû à une idiosyncrasie particulière. La liqueur anodine minérale de Hoffman,

ainsi que des élixirs amers, combinés avec cette liqueur, calmoient quelquefois des accidens foibles ; mais si l'accès avoit fait des progrès, tout augmentoit sa violence, même le laudanum et l'opium, quoique seulement dissous dans une ou deux cuillerées d'eau de tilleul donné à la dose d'un grain ou d'un grain et demi trois fois par jour, sans obtenir du calme et encore moins du sommeil : ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que, même après la fin de l'accès, la malade ne s'apercevoit nullement des effets de l'opium : je lui fis avaler une fois deux grains de ce narcotique avec autant de musc ; et quoique l'opium seul donné à plus forte dose ne produisît aucun effet, il agissoit d'une manière extraordinaire dans cette composition : on lui donna cette poudre vers les dix heures du soir ; quelques heures après, la douleur s'appaisa, mais en même temps la malade tomba dans un état qui, d'après sa déclaration, étoit pire que les plus cruelles douleurs : la poitrine étoit resserrée ; elle souffroit des angoisses et une oppression, comme si elle eût été écrasée sous le plus gros fardeau : elle ne savoit pas si elle étoit éveillée ou si elle dormoit ; tous ses sens étoient dans le plus grand trouble, et le délire lui présentoit la succession la plus rapide d'images singulières ; en un mot, selon elle, cet état fut

le plus pénible qu'elle eût essuyé de sa vie, et rien ne put la déterminer à prendre une seconde dose de cette poudre.

Voyant qu'aucun remède ne réussissoit, et que, comme j'ai oublié de le dire plus haut, le gaz acide carbonique, recommandé par le docteur Caels (1), ne produisoit pas non plus du soulagement, je conseillai de prendre, d'après l'avis du professeur Leclerc, trois fois par jour, un gros d'éther acétique uni à une once d'eau de menthe poivrée; ce moyen très-simple lui procura du soulagement : elle continua ce remède plus de six mois, et resta, pendant tout ce temps, exempte des accès de sa maladie; mais aux approches de l'été, elle quitta l'éther, parce qu'elle croyoit être parfaitement guérie; tros mois après elle eut un nouvel accès très-violent qui dura deux jours, et la jeta dans un danger évident : elle essaya de nouveau l'éther acétique; et comme ce remède ne parut point la soulager autant que la première fois, je me déterminai à ajouter au traitement l'application du galvanisme d'après la méthode de Schaüb. Dès le moment de son application la maladie prit une autre tournure : il survenoit de temps en temps

---

(1) *Vid. Ratio occurendi morbis à mineralium abuses produci solitis*, etc., pag. 15.

de petites attaques de crampes d'estomac ; mais chaque fois elles étoient amenées par des petits chagrins domestiques ; elles n'avoient non plus aucune ressemblance avec les premiers accès, et ne consistoient que dans un sentiment de pression et de pesanteur ; enfin, au bout d'un mois de galvanisation, tout accident disparut, ce qui nous détermina à abandonner tout médicament : cette femme jouit maintenant d'une bonne santé ; elle n'a pas eu, depuis quatre mois qu'elle a abandonné tout remède, le moindre dérangement.

Cette observation étant isolée, il ne faut pas se livrer à une trop flatteuse espérance : on ne doit la considérer que comme un motif raisonnable d'en réitérer l'expérience dans la suite. Je pourrois dire beaucoup de choses en faveur du galvanisme appliqué à l'économie animale, car depuis long-temps j'en ai fait des essais multipliés ; mais voulant me borner, dans cette observation, au traitement heureux de la crampe de l'estomac, je quitterai ce sujet et me contenterai de recommander généralement le moyen curatif dont il s'agit, comme un secours qui mérite la plus grande attention.

PAJOT LAFORÊT, *Médecin.*

HYGIÈNE NAVALE.

Notice sur quelques applications utiles des observations météorologiques à l'hygiène navale, par F. PÉRON, *de la Société de médecine de Paris, de la Société médicale de la même ville, correspondant de l'Institut national, etc.*

Les instrumens météorologiques sont, à la vérité, des acquisitions modernes de la physique; mais les observations en ont été poursuivies avec tant de constance, sous tant de climats divers, qu'on ne doit pas moins s'étonner de l'imperfection de leur théorie, que du petit nombre d'applications utiles qu'elles ont pu fournir : peut-être on pourroit en trouver la raison principale dans la nature même du théâtre sur lequel ces expériences ont été faites presqu'exclusivement jusqu'à ce jour. Combien de causes réunies concourent, en effet, au milieu des continens, à compliquer des résultats essentiellement si difficiles et si délicats! L'observateur, au contraire, abandonné sur l'Océan à l'influence exclusive de l'atmosphère et des eaux, peut donner plus d'exactitude et plus de déve-

loppement à ses expériences, il peut en déduire des corollaires plus rigoureux et plus généraux dans leurs applications. Mon objet n'est point ici d'exposer ce que j'ai pu faire moi-même en ce genre au milieu de tant de mers, en répétant mes observations chaque jour à six heures du matin et du soir, à minuit, à midi, je dois me borner à quelques expériences qui m'ont paru devoir plus immédiatement intéresser la salubrité navale.

Dans cette classe, je crois pouvoir ranger une série de tableaux des variations barométriques, hygrométriques et thermométriques de l'atmosphère, et de la température des eaux de la mer à sa surface, calculés de 100 lieues en 100 lieues pour 95 degrés en latitude, genre de travail qui me paroît aussi nouveau que susceptible de devenir un jour précieux à l'hygiène navale. En multipliant les tables de cette nature, en les construisant surtout avec autant de soin que j'y en ai mis moi-même, on auroit bientôt une espèce *d'hydrographie météorologique* également indispensable à la physique et à la médecine. La latitude et la longitude d'une partie des mers étant données, l'on pourroit, à la faveur de ces tables, reconnoître l'état général de l'atmosphère et des eaux qui lui sont propres, et déterminer, par ce moyen, d'une manière exacte, son influence sur les

navigateurs qui la parcourent, et sur les animaux qui la peuplent.

Cependant je me proposois, dans mes travaux météorologiques, un but plus essentiel encore, et plus immédiatement utile aux marins. L'expérience et la théorie semblent se réunir, en effet, pour prouver que la cause principale ou même exclusive du scorbut, est l'humidité, soit qu'elle s'allie avec la chaleur, soit qu'elle se combine avec la froideur de l'atmosphère. Cette opinion, que M. Kéraudren a particulièrement développée dans son excellente dissertation sur cette matière, et que nos propres désastres doivent confirmer encore, me faisoit une obligation de diriger mes recherches sur cet objet, et de leur donner d'autant plus de soin, que j'avois l'avantage de traverser, le premier, les mers avec un instrument hygrométrique comparable, celui de Saussure exécuté par Richer; d'ailleurs M. Hallé, aux leçons et aux conseils duquel je dois tant, m'avoit recommandé, lors de mon départ, les observations de ce genre; et le désir de lui témoigner ma reconnoissance, au moins par mon zèle, étoit un puissant motif pour moi de m'y livrer.

Je m'imposai donc l'obligation, indépendamment de mes autres recherches météorologiques, de faire des expériences particulières sur l'état

comparé

comparé des diverses parties de notre vaisseau. Tous les dix jours, à midi et à minuit, je descendois de la dunette sous les gaillards, des gaillards dans la Ste.-Barbe, et de là jusqu'au fond de la cale, où je me faisois renfermer pendant une demi-heure, afin d'obtenir des résultats plus rigoureux et plus exactement comparables. Le commandant, qui m'avoit prié de lui communiquer ces résultats, et qui les a transcrits sur son journal, m'a toujours donné, pour ces expériences, je dois l'avouer franchement, toutes les facilités possibles; et à cet égard, du moins, il se plut à seconder mes efforts.

Mes observations des derniers jours d'octobre 1800, me firent connoître que la matière des vomissemens d'un grand nombre d'individus attaqués du mal de mer, et trop entassés dans la Ste.-Barbe, en avoit, en se décomposant, altéré l'air d'une manière dangereuse; le gros temps que nous avions éprouvé pendant plusieurs jours n'ayant pas permis d'ouvrir les sabords, il en étoit résulté de nouveaux inconvéniens non moins graves que ceux dépendant de la cause que je viens d'indiquer. Le thermomètre, qui dehors se soutenoit à peine à 8°, dans cette Ste.-Barbe étoit à 15, et l'hygromètre de 78 y remonta jusqu'à 96°. Enfin, une

forte proportion de gaz hydrogène sulfuré manifestoit sa présence, non-seulement par l'odeur qui lui est propre, mais encore par la couleur jaune que la plupart des effets d'argent avoient contracté dans ce lieu. Sur le rapport que j'en fis au commandant, des branle-bas rigoureux, des balayages soignés, des fumigations répétées, l'ouverture des sabords, l'application de la manche à vent furent ordonnées, et la Ste.-Barbe recouvra sous peu de jours sa première salubrité.

Dans mon rapport du 21 novembre, je prévins de nouveau le commandant, que la chaleur excessive que j'avois observée durant la nuit à la Ste.-Barbe, annonçoit qu'il y couchoit un trop grand nombre d'individus, et que cette température humide et chaude ne pouvant qu'être nuisible à tous, il étoit indispensable d'en exclure plusieurs : le commandant réduisit le nombre de vingt-quatre à quinze ou seize, et les nouveaux résultats que j'obtins dans la nuit suivante confirmèrent la justesse de mes observations.

Le 11 décembre, je m'aperçus, en descendant à fond de cale, d'une odeur aigre, nauséeuse, extrêmement désagréable; ma lumière y brûloit difficilement; j'appris bientôt qu'une pièce de vin avoit coulé depuis plusieurs jours : il ne me fut pas difficile de déterminer la cause de

cette odeur et de cette forte proportion de gaz acide carbonique : je m'empressai d'en prévenir notre chef, en lui conseillant de faire pomper de suite tous les fluides qui se trouvoient au fond du navire, et d'y faire passer à diverses reprises de l'eau fraîche ; les ordres furent donnés aussitôt, et le navire fut encore une fois purifié par mes conseils.

Mes expériences de la fin de décembre me procurèrent un triomphe d'autant plus flatteur, qu'il servit à prouver, d'une manière évidente, toute l'importance des observations météorologiques à bord des vaisseaux. La soute aux provisions du commandant et de l'état-major étoit encombrée de toute sorte de vivres embarqués en Europe, des fruits secs ou confits, des adaubages en grande quantité, des graisses, des huiles, etc. ; en y descendant avec mes instrumens, je ne fus pas moins affligé que surpris des résultats qu'ils me fournirent : j'en rendis compte au commandant en ces termes.

« Une odeur infecte, une chaleur et une humidité excessives conspirent à faire de la soute » aux provisions un endroit insalubre ; en voulant y faire mes expériences ordinaires, je » m'y suis trouvé si mal à l'aise et si foible, » qu'il ne m'a pas été possible de les terminer ; » mais déjà mon thermomètre s'étoit élevé jus-

» qu'à 27°, l'hygromètre étoit au delà du terme
» extrême de la saturation ; la flamme de la chan-
» delle y étoit foible et pâle, ce qui annonce
» la présence d'une grande quantité de gaz ir-
» respirables : personne, à la vérité, n'habite
» dans ce lieu ; mais n'est-il pas à craindre que
» ceux des caliers qui sont forcés d'y travailler
» n'en ressentent bientôt les funestes effets? Il
» me paroît donc indispensable d'évacuer cet
» endroit pour quelques jours, d'en retirer toutes
» les provisions, et de tâcher, par des fumi-
» gations, par des aspersions d'eau fraîche, par
» des ventilateurs et des balayages souvent ré-
» pétés, d'en renouveler l'air et d'en détruire
» l'humidité. Cette précaution n'est pas moins
» essentielle pour la conservation des vivres
» que pour la santé des hommes ; car il est
» hors de doute que déjà beaucoup de provi-
» sions doivent être altérées, et que d'autres
» ne sauroient manquer de l'être incessamment
» par cette haute température et cette extrême
» humidité combinées ensemble : dans tous les
» cas, si les dispositions du service ne per-
» mettent l'emploi d'aucun de ces moyens, il
» seroit à désirer, 1°. qu'il fût fait défense aux
» caliers de descendre un homme seul dans
» cette soute, non-seulement pour prévenir les
» suffocations dont malheureusement on n'a vu

» que trop d'exemples dans des cas semblables ; » mais encore pour obvier aux accidens plus » funestes qui peuvent résulter dans un évé- » nement de cette nature, de l'abandon ou de » la chute de la chandelle qu'on est obligé d'y » descendre; 2°. il seroit également nécessaire » d'augmenter d'un quart la ration de vin des » caliers, car il est à craindre que, sortant » tout en sueur de cette soute, il ne résulte » quelque accident pour ces malheureux, de » la nécessité dans laquelle ils sont alors de » boire une grande quantité d'eau pour étan- » cher la soif qu'on y contracte : c'est un effet » auquel je n'ai pu me soustraire moi-même, » malgré le peu de temps que j'ai demeuré, » et l'immobilité presqu'absolue que j'ai gardée » dans ce lieu. »

Le commandant, alarmé de ce rapport, fait appeler aussitôt l'officier chargé du détail, et le lui communique ; ce dernier proteste que tout cela n'est point exact ; que ces observations ne signifient rien ; que les provisions sont en bon état, etc. Les choses en restent là : mais quelques jours après, l'un des caliers les plus robustes, le nommé Racine, en travaillant dans cette même soute, s'y trouve mal, et l'on eut beaucoup de peine à le faire revenir. Cet accident, que j'avois si bien prévu, décide le comman-

dant ; il ordonne l'évacuation de la soute, et la visite des provisions. Plus de la moitié des adaubages étoit pourrie ; tous les fruits secs avoient fermenté ; les huiles, les graisses avoient coulé de tous les vaisseaux, et l'on fut réduit à jeter à la mer une partie de ces objets. On fit, pour nettoyer la soute, tout ce que j'avois proposé d'avance, et mes travaux me devinrent plus précieux et plus chers.

Le premier janvier 1801, je découvris dans la Ste.-Barbe une grande caisse de pommes de terre appartenant au maître canonnier, et qui, placées sous la barre du gouvernail, s'y étoient pourries, et répandoient une odeur infecte dans ce lieu resserré ; j'en prévins le capitaine de frégate, qui les fit jeter à la mer, et donna des ordres pour nettoyer et parfumer la Ste.-Barbe.

Le 10 du même mois, pareille découverte d'un tonneau de carottes appartenant à la gamelle des aspirans, et qui, logées aussi dans la Ste.-Barbe, y avoient été oubliées, et s'y étoient également corrompues.

Le 20, j'obtins aussi le transport dans un lieu plus vaste et plus aéré d'une grosse caisse de vieux fromages qu'on venoit d'ouvrir dans la Ste.-Barbe.

Le même jour, la chaleur et l'humidité ex-

cessives de la cale, l'odeur suffocante de gaz hydrogène sulfuré qui s'en dégageoit, me firent un devoir d'en prévenir le commandant, et de le prier de faire pomper l'eau qui se trouvoit dans le fond du navire, et d'y en faire passer de la fraîche. Dans le jour même ces mesures furent ordonnées et reçurent leur exécution.

Nous venons de voir à diverses reprises le gaz hydrogène sulfuré se reproduire en grande abondance dans la Ste.-Barbe, et surtout dans la cale de notre navire; peut-être est-il nécessaire d'en indiquer plus particulièrement l'origine.

Quelque exactement calfatées que puissent être les *coutures* d'un bâtiment, il est impossible néanmoins que, dans plusieurs endroits, elles ne laissent transsuder une portion d'eau plus ou moins grande, surtout pendant les violentes tempêtes où ces coutures, par le choc des vagues, *jouent* entre elles, comme disent les marins. Voici donc, indépendamment de tous les petits accidens particuliers, une cause permanente qui tend à réunir dans le fond du navire ou de la cale une quantité d'eau quelconque. Dans ce même lieu sont accumulées de ces masses de fer, connues sous le nom de *gueuses*, et qui composent le *lest*. Par l'action seule de l'eau sur ce métal, il doit s'ensuivre une com-

binaison, dont l'effet nécessaire est de produire un dégagement de gaz hydrogène dans tout l'intérieur de la cale ; ce dégagement y devient d'autant plus rapide et plus considérable, que l'eau dont il s'agit, surchargée de plusieurs sels, exerce une action dissolvante plus énergique, et que développe encore la température généralement très-élevée du fond de la cale : en même temps que ce gaz hydrogène se dégage, il reçoit de plusieurs substances végétales ou animales en décomposition dans son propre foyer, les qualités nuisibles, l'odeur sulfureuse dont j'ai parlé plusieurs fois.

Il est facile, à la vérité, sur un vaisseau bien tenu, de s'opposer, sinon à sa formation, du moins à la plupart des accidens que le gaz peut produire ; on y parvient surtout en pompant très-souvent les fluides épanchés dans la cale, en y introduisant fréquemment de grandes masses d'eau fraîche, soit pour la laver, soit pour entraîner au dehors toutes les substances en décomposition, soit enfin pour en rafraîchir la température ; mais dans les vaisseaux où ces petits soins sont négligés, l'oxyde de fer noir qui se forme abondamment par la décomposition du lest, venant à se mêler aux débris des substances végétales ou même animales en fermentation, il en résulte une espèce de boue fé-

tide et noire, dont les exhalaisons ont été souvent, à bord des vaisseaux, la source funeste d'épidémies désastreuses.

On peut concevoir dès lors, combien cette partie du navire doit être l'objet de la sollicitude des officiers et des médecins de la marine; c'est de là que s'élèvent la plupart des gaz nuisibles, des odeurs infectes qui rendent si désagréable l'habitation dans les vaisseaux. Le thermomètre et l'hygromètre m'ont fourni constamment des données précieuses sur l'état d'insalubrité plus ou moins grande de ce lieu, le dégagement des gaz, et conséquemment la décomposition de l'eau et celle des substances animales ou végétales, se trouvant assez généralement en raison du degré de la température et de l'humidité combinées ensemble; leur usage ne sauroit donc être trop soigneusement recommandé. Il en est de même de l'emploi fréquent des moyens sanitaires dont je viens de parler, et auxquels il faut ajouter spécialement l'appareil pour le gaz muriatique oxygéné; c'est là surtout qu'il pourroit être mis en usage avec le plus de succès et sans aucun inconvénient.

Les dernières observations dont je viens de parler, furent à peu près le terme de mes travaux en ce genre; malgré les sollicitations du

commandant lui-même, je fus forcé d'en faire le sacrifice à des considérations particulières qu'il seroit inutile de rappeler ici. Tant il est vrai que pour faire bien, il ne suffit pas toujours d'en avoir les moyens et le désir ! Je me consolai d'ailleurs de ce contre-temps par la certitude que j'avois acquise de l'avantage des observations météorologiques à bord des vaisseaux, et je conserve encore aujourd'hui la conviction intime que la continuation de pareils soins, et la surveillance particulière qu'ils nécessitoient, auroient été d'une grande utilité pour le reste du voyage ; ils n'auroient pas prévenu, sans doute, mais peut-être ils auroient ralenti la marche du scorbut terrible qui ravagea notre équipage. Quoi qu'il en soit, le peu de bien que j'ai pu faire en ce genre, en prouvant l'utilité de ces expériences, fera, sans doute, apprécier les avis et les soins des officiers de santé de la marine, et pourra contribuer dès lors au perfectionnement de notre médecine navale, trop étrangère encore aux secours qu'elle peut emprunter de cette physique médicale, dont, avec tant de gloire et de succès, M. Hallé sut utiliser et faire ressortir les nombreuses applications.

Quoi de plus facile, par exemple, et quoi de plus nécessaire aussi que de mettre à la

disposition des officiers de santé en chef de chacun des vaisseaux français, un bon baromètre marin, quelques thermomètres et deux hygromètres? Quelles suites précieuses d'observations on acheteroit à ce foible prix sur la constitution de tous les climats du globe! que de matériaux importans on acquerroit à la médecine navale, à la physique! De quels avantages ces instrumens ne feroient-ils pas jouir les marins eux-mêmes! Je ne parlerai pas simplement d'une estime plus exacte, d'une appréciation plus rigoureuse des révolutions atmosphériques que le baromètre et l'hygromètre peuvent leur fournir souvent, et qui, parmi les officiers de notre expédition, ont décidé la fortune de ces instrumens; je veux parler aussi de la santé des équipages et de leur conservation. Indépendamment de tout ce que je viens de dire à cet égard, combien de fois, par exemple, dans un mouillage, ou même dans un établissement à terre, les variations atmosphériques ayant été reconnues trop dangereuses par l'action des instrumens météorologiques, ne seroit-il pas facile d'en préserver les équipages à peu de frais et sans inconvénient! Ainsi, dans le fond de cette même baie des Chiens-Marins, où j'observai des variations de 20° de température, et de 33°. d'humidité dans les

vingt-quatre heures, ceux des matelots de la corvette *le Naturaliste* qui couchoient à terre, ayant été presque tous attaqués de fortes diarrhées, pouvoit-on aller en chercher la cause ailleurs que dans ces vicissitudes effrayantes et journalières de l'atmosphère ? Et lorsque, par les résultats des observations météorologiques, on étoit arrivé à l'étiologie véritable de cette espèce d'épidémie, ces mêmes résultats pouvoient-ils ne pas conduire un esprit observateur à ces mesures aussi simples qu'efficaces, que les naturels de ce rivage, tourmentés, sans doute, par des changemens aussi funestes, ont su disposer autour d'eux pour en écarter la dangereuse influence, mais qui vraisemblablement ne furent pour ces peuplades grossières, que le fruit d'une trop longue expérience et de trop longs malheurs (1) ?

Par le secours de ces mêmes instrumens, combien de fois ne se trouveroit-on pas forcé de mieux raisonner l'exposition à l'air libre des effets des matelots, et ces déménagemens routiniers connus sous le nom de *branle-bas* ? Combien de fois ne pourroit-on pas introduire, avec

---

(1) Ce paragraphe recevra son explication dans le chapitre XXX de la relation de notre voyage, où je décris les habitations singulières de la terre d'Endracht.

autant d'avantage que de facilité, quelques modifications salutaires, soit dans la distribution des vivres, soit dans la succession des diverses espèces d'alimens embarqués? En voyant chaque jour le thermomètre s'abaisser instantanément de plusieurs degrés, et l'hygromètre indiquer 8 ou même 10° d'humidité de plus, à l'heure précisément où, par l'ordre de notre chef, on venoit inonder d'eau de mer, et le pont du vaisseau, et les gaillards, et la grande chambre pour les nettoyer, quel capitaine moins opiniâtre que le nôtre, ne s'empresseroit pas de proscrire un usage aussi funeste! quel officier ne préféreroit pas le simple *grattage à sec*, à ces monstrueuses ablutions d'eau salée, qui remplissent chaque jour l'intérieur du navire d'une atmosphère humide et froide, et qui n'ont pas peu contribué, je le pense, à développer cette terrible épidémie scorbutique qui détruisit notre équipage sur les côtes de la *Terre Napoléon* et de la *Terre de Diémen!*

Pour des hommes étrangers aux détails des longues navigations, la plupart de ces précautions pourront, peut-être, paroître minutieuses; mais en réfléchissant sur l'importance que leur donnèrent toujours les navigateurs les plus célèbres et les plus heureux surtout, on demeurera convaincu que l'emploi de cette foule de

petits moyens, indifférens en apparence, et surtout isolément, constituent néanmoins la base essentielle de cette hygiène navale, consacrée par des succès si précieux sous les Bougainville, les Cook, les Vancouver et les Marchand: c'est surtout à bord du bâtiment de ce dernier navigateur, que la médecine préservative signala, d'une manière éclatante, tout ce qu'on peut attendre de ces petits soins. M. de Fleurieu, dans sa relation du voyage que je viens de citer, a consacré le juste éloge du médecin *du Solide*, M. Roblet; et pendant mon séjour à l'île de France, ayant eu l'occasion de connoître particulièrement cet homme respectable, j'ai pu fortifier de son propre suffrage, tout ce que je viens d'exposer ici d'aperçus utiles au perfectionnement de la médecine nautique qui lui doit tant. L'application heureuse qu'il a su faire des bains de sable chaud au traitement curatif du scorbut en pleine mer, les succès brillans qu'il en a obtenus, et que doivent confirmer ceux du médecin de la corvette *le Naturaliste*, M. Bellefin, doivent rendre son nom cher à tous les amis de l'art et de l'humanité.

En payant donc à ce médecin aussi savant que modeste, ma foible part du tribut d'éloges qu'on lui doit pour les progrès utiles qu'il a fait faire à l'hygiène navale, qu'il me soit permis

de rappeler une phrase bien remarquable de Vancouver, et bien propre elle seule à faire connoître toute l'importance de pareils services trop peu connus et trop tôt oubliés. Après avoir parlé du perfectionnement de cette partie de la médecine, perfectionnement qu'il attribue surtout au génie bienfaisant de Cook, Vancouver ajoute : « C'est à cet *inestimable* progrès que la » Grande-Bretagne doit, *en grande partie*, le » haut rang qu'elle tient aujourd'hui parmi les » nations. »

Si c'est à l'école d'un peuple à qui les hommes sont si *précieux*, parce que sa population est dans une si grande disproportion avec ses établissemens, qu'il faut aller puiser les principes de la conservation des marins, c'est à la Société célèbre devant laquelle j'ai l'honneur de parler (1), qu'il appartient de les proclamer et de les utiliser dans notre partie......

---

(1) Ce travail a été soumis à la Société de l'Ecole de Médecine de Paris, qui l'a jugé digne d'être inséré dans le Recueil de ses Mémoires.

Tableau des expériences faites pour déterminer les proportions relatives de la température et de l'humidité des diverses parties de la corvette le Géographe.

---

22 *octobre* 1800, *à midi, par* 49° 36′ *de lat. nord, et* 6° 44′ *de longit. ouest, à la suite de plusieurs jours de gros temps qui n'avoient pas permis d'ouvrir les sabords d'aucune partie du vaisseau.*

Thermomètre.		Hygromètre.	
Sur la dunette . .	8°,5.	Sur la dunette. . .	78°,0.
Dans la Ste.-Barbe, les sabords fermés	14°,5.	Dans la Ste.-Barbe, les sabords fermés	96°,0.

23 *octobre* 1800, *à midi, par* 48° *de lat. nord, et par* 8° 43′ *de longit. occident.; la cessation du mauvais temps avoit permis d'ouvrir les sabords et de nettoyer les diverses parties du vaisseau.*

Thermomètre.		Hygromètre.	
Sur la dunette . .	11°,5.	Sur la dunette . .	85,0.
Dans la Ste.-Barbe.	13°,0.	Dans la Ste.-Barbe.	89,0.

Premier novembre 1800, *en vue de l'île de Ténérif,*
8 *heures du matin.*

Thermomètre.		Hygromètre.	
Sur la dunette, .	16°,5.	Sur la dunette . .	78°,0.
Dans la Ste.-Barb., les sabords ouverts	17°,5.	Dans la Ste.-Barb., les sabords ouverts.	81°,0.
Sous l'entrepont.	18°,5.	Sous l'entrepont.	85°,0.
Dans le fond de la cale	18°,9.	Dans le fond de la la cale	90°,0.

19 *novembre* 1800, *à* 8 *heures du matin, par* 13° *de lat. boréale, et par* 22° *de longit. occidentale.*

Thermomètre.		Hygromètre.	
Sur la dunette . .	21°,0.	Sur la dunette. .	93°,0.
Dans la Ste.-Bar., sabords ouverts.	22°,0.	Dans la Ste.-Bar.,	94°,0.
Sous l'entrepont.	22°,0.	Sous l'entrepont.	96°,0.
Au fond de la cale.	24°,5.	Au fond de la cale	98°,0.

22 *novembre* 1800, *à midi, par* 8 *degrés de lat. boréale, et par* 20 *degrés de longit. occidentale.*

Thermomètre.		Hygromètre.	
Dunette.	24°,5.	Dunette.	90°,0.
Entrepont	24,°4.	Entrepont	94°,0.
Ste.-Barbe	24°,9.	Ste.-Barbe	92°,0.
Cale	22,°6.	Cale	97°,0.

30 *novembre* 1800, *à minuit, par* 6° 38′ *de lat. nord, et par* 19° *longit. occid.*

Thermomètre.		Hygromètre.	
Dunette.	22°,6.	Dunette	92°,0.
Entrepont	23°,0.	Entrepont	93°,0.
Ste.-Barbe	24°,0.	Ste.-Barbe	96°,0.
Cale	21°,5.	Cale	96°,0.

10 *décembre* 1800, *à midi, par* 2 *degrés de lat. nord, et par* 20 *degrés de longit. ouest.*

Thermomètre.		Hygromètre.	
Dunette.	21°,8.	Dunette	93°,0.
Entrepont	22°,5.	Entrepont	98°,0.
Ste.-Barbe	22°,3.	Ste.-Barbe	96°,0.
Cale	23°,7.	Cale	101°,0.

10 décembre 1800, *à minuit, par* 2 *degrés de lat. nord, et par* 20° *de longit. occidentale.*

Thermomètre	Dunette	19°,8.	Hygromètre	Dunette	97°,0.
	Entrepont	23°,6.		Entrepont. . . .	100°,0
	Ste.-Barbe	22°,6.		Ste.-Barbe	97°,0.
	Cale	24°,5.		Cale.	103°,0.

21 *décembre* 1800, *à midi, par* 11 *degrés de lat. sud, et par* 31° *de longit. occidentale.*

Thermomètre.	Dunette	21°,0.	Hygromètre.	Dunette	91°,0.
	Entrepont	21°,4.		Entrepont	95°,0.
	Ste.-Barbe	21°,8.		Ste.-Barbe	92°,0.
	Cale.	23°,0.		Cale.	100°,0.

21 *décembre* 1800, *à minuit, par* 11 *degrés de lat. sud, et par* 31° *degrés de longit. occidentale.*

Thermomètre.	Dunette	20°,2.	Hygromètre.	Dunette	91°,0.
	Entrepont	22°,0.		Entrepont	96°,0.
	Ste.-Barbe	21°,0.		Ste.-Barbe	90°,0.
	Cale.	23°,2.		Cale.	103°,0.

30 *décembre* 1800, *à midi, par* 23° *degrés de lat. sud, et par* 26° *de longit. occidentale.*

Thermomètre.	Dunette.	19°,1	Hygromètre.	Dunette	90°,0.
	Entrepont	20°,0.		Entrepont	92°,0.
	Ste.-Barbe	19°,6.		Ste.-Barbe	91°,0.
	Cale. Point d'observations. . .	00°,0.		Cale. Point d'observations. . .	00°,0.

30 décembre 1800, à minuit, par 23° de lat. sud, et par 26 degrés de longit. occidentale.

Thermomètre. Dunette	18°,0.	Hygromètre. Dunette	92°,0.
Entrepont	19°,3.	Entrepont	95°,0.
Ste.-Barbe	19°,7.	Ste.-Barbe	94°,0.
Cale. Point d'observations	00°,0. 00°,0.	Cale. Point d'observations	00°,0.

10 janvier 1801, à midi, par 30° degrés de lat. sud, et par 21 degrés de longitude occidentale.

Thermomètre. Dunette	18°,5.	Hygromètre. Dunette	81°,0.
Entrepont	19°,8.	Entrepont	86°,0.
Ste.-Barbe	18°,9.	Ste.-Barbe	84°,0.
Cale. Point d'observations	00°,0.	Cale. Point d'observations	00°,0.

10 janvier 1801, à minuit, par 30° de lat. sud, et par 21° de longitude occidentale.

Thermomètre. Dunette	16°,4.	Hygromètre. Dunette	88°,0.
Entrepont	20°,2.	Entrepont	89°,0.
Ste.-Barbe	17°,1.	Ste.-Barbe	90°,0.
Cale. Point d'observations	00°,0.	Cale. Point d'observations	00°,0.

20 janvier 1801, à midi, par 33° de lat. sud, et par 3° de longit. occidentale.

Thermomètre. Dunette	15°,5.	Hygromètre. Dunette	80°,0.
Entrepont	15°,8.	Entrepont	85°,0.
Ste.-Barbe	16°,0.	Ste.-Barbe	83°,0.
Cale	21°,2.	Cale	92°,0.

20 *janvier* 1801, *à minuit, par* 33° *de lat. sud, et par* 3° *de longit. orientale.*

Thermomètre.	Dunette	13°,8.	Hygromètre.	Dunette	79°.0.
	Entrepont	16°,5.		Entrepont	87°,0.
	Ste.-Barbe	15°,4.		Ste.-Barbe	78°,0.
	Cale. Point d'observations . . .	00°,0.		Cale. Point d'observations . . .	00°,0.

30 *janvier* 1801, *à midi, par* 35° *de lat. sud, et par* 7°. *de longit. orient.*

Thermomètre.	Dunette	16°,6.	Hygromètre.	Dunette	92°.0.
	Entrepont	16°,7.		Entrepont	91°,0.
	Ste.-Barbe	15°,9.		Ste.-Barbe	89°,0.
	Cale. Point d'observations . . .	00°,0.		Cale. Point d'observations . . .	00°,0.

30 *janvier* 1801, *à minuit, par* 35° *de lat. sud, et par* 7° *degrés de longit. orientale.*

Thermomètre.	Dunette	14°,7.	Hygromètre.	Dunette	102°,0.
	Entrepont	17°,3.		Entrepont	98°,0.
	Ste.-Barbe	17°,6.		Ste.-Barbe	96°,0.
	Cale. Point d'observations . . .	00°,0.		Cale. Point d'observations . . .	00°,0.

RÉSULTATS GÉNÉRAUX.

En comparant ces diverses observations entre elles, on reconnoît, par rapport *à la température :*

1°. Qu'en général la température de l'intérieur du vaisseau est de 3 à 4° plus forte que celle de l'air extérieur ;

2°. Que la différence de température entre la Ste.-Barbe et l'entrepont est à peine d'un degré, lorsque, par l'ouverture des sabords et l'application des *manches à vent*, on a soin d'entretenir un courant salutaire dans la Ste.-Barbe ;

3°. Que, toutes choses égales d'ailleurs, la cale d'un navire en est la partie la plus chaude ; les exceptions à cette règle m'ont paru correspondre aux lavages de la cale, qui se pratiquent en y introduisant, à diverses reprises, de grandes masses d'eau, dont l'effet heureux est en même temps de nettoyer et de rafraîchir ce lieu profond.

Pour ce qui concerne *l'humidité*, on voit, par les expériences précédentes :

4°. Que cette humidité est habituellement plus forte dans le vaisseau qu'à l'air libre ; le petit nombre d'exceptions à cette règle tient à de légères modifications atmosphériques dont l'air extérieur devoit nécessairement recevoir l'impression avant celui du navire ;

5°. Que la différence entre l'humidité de l'atmosphère et celle de l'intérieur du navire est, en général, plus forte que la différence de température ; cette dernière n'a pas été de plus

de 3 à 4°, et la différence hygrométrique s'est élevée souvent jusqu'à 10 et 12°;

6°. Que toutes choses égales d'ailleurs, l'entrepont est plus humide que la Ste.-Barbe, et ce résultat singulier m'a paru dépendre exclusivement de ces inondations funestes, auxquelles l'entrepont étoit soumis chaque jour; tandis que la Ste.-Barbe ne se nettoyoit *qu'à sec*, le voisinage des poudres s'opposant à l'introduction de l'eau dans cet endroit;

7°. De ces expériences il résulte enfin, que si la cale est l'endroit le plus chaud du bâtiment, elle en est aussi le plus humide, et que sous l'un et l'autre rapport, elle doit en être considérée comme le plus insalubre.

VARIÉTÉS.

Sociétés de Médecine.

Société médicale d'Emulation. Les Commissaires près les sociétés savantes, ont rapporté entre autres faits intéressans, une observation d'apoplexie de la moelle de l'épine: l'ouverture du cadavre n'a rien offert de particulier, seulement le canal vertébral étoit rempli de sang.

On a encore cité un frissonnement perpétuel de toutes les parties du corps, dont le siége paroît être dans les muscles superficiels ou dans le tissu dermoïde même; on a proposé divers moyens thérapeutiques, comme l'application de fers aimantés aux pieds, celle des vésicatoires, du moxa, les bains, les douches, etc.; il est probable que les topiques seuls ne seront pas suffisans, et qu'il faudra y joindre les émétiques ou les purgatifs, suivant l'indication que présente le sujet qui, d'ailleurs, sera étudié avec soin.

Ouvrages parvenus à la Société.

Del sonno e della sua cagione, par M. Michel Araldi, secrétaire de l'Institut national d'Italie.

De l'usage des anastomoses dans les vaisseaux des mâchoires animales, et particulièrement dans le système de la circulation du sang, par le même.

Observation sur une luxation spontanée de l'avant-bras dans l'articulation du coude, par M. Louyer-Villermay, docteur-médecin.

Observation sur un tabès et une luxation consécutive du fémur, par M. E. Petit, médecin, à Corbeil.

Note sur un nouveau fébrifuge, par M. Cadet, pharmacien ordinaire de S. M. l'Empereur.

Tableau statistique sur les maladies des ouvriers, leur caractère, leur conduite, recueilli à Paris, et accompagné de quelques observations comparatives avec l'ouvrage de Ramazzini, par le même.

Affections fébriles qui règnent sur les côtes de France, comprises entre Ostende et Flessingue, par M. Rivaud-Saint-Germain, chirurgien de première classe de la marine.

Notice sur l'histoire naturelle du petit nord de Terre-Neuve, précédée de celle des mers situées entre les côtes de France, etc., par le même.

Notice sur l'usage de la teinture de digitale pourprée dans les fièvres intermittentes, tierces et doubles tierces, par J.-P. Graffennauer, médecin des armées, correspondant.

Observations sur quelques maladies et sur l'utilité de certains remèdes pour les combattre, par M. Laffont-Gouzi, médecin à Toulouse, correspondant.

Observations sur les fièvres intermittentes masquées, par M. Vallot, docteur-médecin.

Extrait du procès-verbal de la séance publique de la Société de médecine de Marseille, tenue le 29 novembre 1807.

Notice biographique sur Mathias Soxtorph, par J.-B. Demangeon.

Cours analitique de chimie, par J. Major; traduit de l'italien par J.-B. Bompois.

Notice biographique sur Ph.-Gab. Hensler, par M. Demangeon.

Etude raisonnée des phlegmasies, fondée sur l'anatomie pathologique et sur l'observation clinique, par M. Broussais, médecin des armées, correspondant.

Annales de la Société de médecine-pratique de Montpellier, janvier, février, mars 1808.

Nouvelles scientifiques.

M. Cuvier a fait à la classe des sciences, le rapport sur le mémoire du docteur Gall ; cet écrit très-méthodique, auquel ont concouru MM. Pinel et Sabatier, expose dans dix propositions la doctrine anatômique de l'auteur ; il examine ces diverses propositions dans autant de chapitres ; et dans presque toutes, il est d'accord avec le professeur ; il distingue, avec lui, ce qui appartient à la nouvelle doctrine, et ce qui étoit connu avant elle ; et en effet, le docteur Gall ne réclame avec satisfaction que la liaison des découvertes faites avant lui. Le rapport n'a pas été terminé, parce que les rapporteurs ont conservé quelque doute sur un point important, que M. Gall s'est offert d'éclaircir, et sur lequel il prétend pouvoir les convaincre : c'est le déplissement des circonvolutions du cerveau.

Nouvelles Etrangères.

Hambourg. La Société des arts et d'industrie a fait construire sur le rempart de cette ville, une salle exclusivement consacrée aux secours à prodiguer aux submergés ; elle a en outre fait construire une chaloupe propre à servir dans les glaces, ainsi qu'un nombre suffisant d'autres barques à secours. La Société promet une récompense de 150 marcs à celui des chirurgiens Hambourgeois qui, dans le courant de l'année, aura réussi à rappeler à la vie celui de submergés dont l'état, d'après le rapprochement de toutes les circonstances, aura présenté le moindre espoir de succès. Depuis le premier septembre 1806, jusqu'au premier mai 1807, les secours prodigués dans la ville de Hambourg aux submergés, ont conservé 46 individus, dont 13 doivent leur existence à la médecine, et 48 ont été tirés de l'eau et préservés des dangers de l'asphyxie par une assistance prompte.

— Il y a environ un an et demi que le docteur Borrini, à Francfort, inventa un instrument propre à transporter dans toute cavité du corps vivant, correspondant à une ouverture externe, soit physiologique, soit pathologique, une masse suffisante de lumière qui, réfléchie vers l'œil de l'observateur, lui indique l'état de la partie éclairée. Le gouvernement autrichien a chargé la faculté de médecine de Vienne, conjointement avec l'académie Joséphine, d'examiner cet instrument, nommé, par son inventeur, *conducteur de lumière*. Le rapport de ces Corps savans n'est point à l'avantage de la nouvelle invention. L'introduction dans l'ouverture extérieure du tube qui transmet la lumière, n'est point exempte de douleurs, surtout lorsqu'il y a état pathologique; la surface éclairée est trop circonscrite, elle n'a tout au plus qu'un pouce de diamètre, encore ne se présente-t-elle pas assez distinctement à celui qui observe; enfin, malgré que le conducteur de lumière soit encore susceptible de plusieurs perfectionnemens, les rapporteurs ne pensent point qu'il puisse jamais être considéré autrement que comme une espèce de joujou.

Annonces d'Ouvrages.

L'ami de la Santé pour tous les sexes et tous les âges, etc.

Cet ouvrage du docteur Perier (médecin à Moulins, membre correspondant de la Société médicale), sur lequel vous m'avez chargé de vous présenter un rapport, se divise en trois parties : la première, qui est celle hygiénique, traite *des moyens de conserver la santé et des soins nécessaires pour prévenir les maladies*; la seconde et la troisième partie, celles thérapeutiques, s'occupent, l'une,

du traitement des maux qui peuvent se passer des secours du médecin; l'autre, *des secours prompts que certaines maladies exigent, qu'on ne peut différer sans danger, et que l'on peut administrer sans crainte, en attendant l'arrivée du médecin.*

La première partie expose : 1°. les moyens de conserver la santé, propres, en général, à tous les âges ; 2°. les moyens de conserver la santé des femmes ; 3°. les moyens de conserver la santé des enfans. Dans cette triple considération, l'auteur, outre qu'il apprécie l'influence sur la santé des six choses appelées improprement *non naturelles*, s'arrête en outre aux diverses circonstances que déterminent exclusivement l'âge et le sexe. Ainsi chez les enfans, par exemple, il veut une attention particulière à l'influence de l'air, de la chaleur, de la lumière, des lotions et frictions, de l'allaitement, de la dentition, des moyens de leur apprendre à marcher, etc. Chez les femmes, il examine surtout la menstruation, la grossesse, l'accouchement, le choix des nourrices, et leur régime.

La seconde partie considère les plaies en général, les coupures, les piqûres, les plaies contuses, les contusions, les entorses, l'érysipèle, la brûlure, les engelures, les clous ou furoncles, les panaris, les hémorragies, les hémorroïdes, les rhumes, les rhumatismes, l'ivresse, les piqûres des insectes.

La troisième partie traite des fièvres en général, des diverses espèces de syncopes, d'asphyxie et d'empoisonnement, des morsures des animaux enragés, et enfin de la morsure de la vipère.

La partie hygiénique est claire, précise, j'ose même dire, par fois un peu trop aphoristique pour un certain nombre des lecteurs. Cependant, aucun des momens importans à

la conservation de la santé n'a échappé à l'auteur, et ce qu'il dit de l'éducation physique du premier âge, se distingue surtout par la vérité des faits avancés, et par la justesse des raisonnemens.

J'avoue que ce n'est point sans une forte prévention contre le sujet que le docteur Perier embrasse dans les deux autres parties de son ouvrage, que j'en ai entrepris la lecture; cette prévention de ma part vient d'une conviction acquise, que les ouvrages les plus estimés de médecine populaire ont répandu dans la société un très-grand nombre d'erreurs : en effet, ils rendent les malades présomptueux, rebelles aux secours de l'art, dont les ministres ne sont invoqués qu'à la dernière extrémité, et seulement lorsqu'une médication perverse a cruellement aggravé le mal qui existoit déjà, ou lorsqu'elle a donné lieu à des affections qui sans cela n'auroient jamais existé. Ce seroit, sans doute, ici l'endroit de prouver ce que je viens d'avancer, si presque toutes les personnes de bon sens n'étoient point d'avance convaincues de la vérité d'une assertion que sous peu, et en une autre occasion, je me réserve de développer sous quelques points de vue nouveaux.

En attendant, et pour en revenir au travail du docteur Perier, je suis obligé de convenir qu'il appartient au très-petit nombre d'ouvrages de médecine populaire qui savent éviter un écueil contre lequel la plupart des auteurs ont échoué; celui de déterminer les bornes auxquelles doivent s'arrêter les connoissances médicales d'individus qui ne professent point l'art de guérir. M.

Essai *sur la détermination des prédominances organiques dans les différens âges, et particulièrement dans l'enfance, par* Hugues-Félix Ranque, docteur-médecin de l'Ecole de Paris, correspondant de la Société médicale d'Emulation, à Orléans.

Le docteur Ranque, formé à l'Ecole de Paris, et l'un de ses élèves distingués, ne pouvoit rester étranger aux progrès que les connoissances physiologiques ont fait dans ces derniers temps. Ami et contemporain de Bichat, il a bien senti qu'il falloit assurer de plus en plus la justesse et la solidité des principes qui servent de base à la science de l'homme en général, et à la médecine en particulier. Frappé, comme plusieurs médecins, de l'inégalité et de la non simultanéité de développement que présentent les organes de l'économie animale, il a voulu, par des recherches positives, et plus exactes que celles faites jusqu'alors, déterminer la prédominance de tel ou tel organe dans les différens âges. Il ne croit pas devoir admettre les idées consignées par Bichat sur ce point important de physiologie, dans son Anatomie générale.

La vie de l'homme, considérée physiologiquement sous le point de vue qui l'occupe, se divise en quatre époques.

1°. Celle de l'accroissement;

2°. Celle du système générateur;

3°. Celle de l'état stationnaire;

4°. Celle de décomposition.

De grands phénomènes caractérisent chacune de ces époques; certains organes ou appareils d'organes ont alors une action plus prononcée, une énergie plus marquée; ils acquièrent une sorte de supériorité momentanée sur le

reste de l'économie ; c'est là ce que l'auteur appelle prédominance : mais, selon lui, on a mal distingué ces prédominances diverses des susceptibilités variées qu'offrent nos organes dans la succession des âges. Il ne croit pas que le cerveau prédomine dans l'enfance, la poitrine dans l'adolescence, le système gastrique dans l'âge adulte, le système urinaire dans la vieillesse : ces différens appareils sont plus spécialement le siége de maladies qui arrivent à l'époque de leur développement.

Sans doute les sensations sont actives et rapides dans l'enfance, la mobilité est excessive, le système nerveux est très-prononcé ; sans doute les organes de la voix sont fortement modifiés à l'époque de la puberté ; la capacité thorachique devient plus ample et présente des organes nouveaux développés sur les parois ; le système artériel bronchique est le siége fréquent d'exhalations sanguines, et les maladies du poumon sont alors plus multipliées.

Les maladies du foie, du pilore, et en général des organes digestifs, appartiennent, à la vérité, aux adultes ; la vieillesse présente beaucoup de phénomènes pathologiques du côté du système urinaire : le docteur Ranque ne récuse aucun de ces faits ; mais il ne croit pas devoir admettre les corollaires qu'on en a déduits. Il ne trouve pas rigoureuse cette manière d'envisager les phénomènes des âges ; il aime mieux les observer tels qu'ils se présentent naturellement ; il les regarde comme le résultat de l'action immédiate d'organes particuliers doués momentanément d'une énergie dominante.

Le phénomène le plus remarquable de l'enfance est, selon lui, *l'accroissement* ; tous les organes conspirent alors pour ce grand acte de la vie, les uns par une activité très-prononcée ; ce sont les organes digestifs assimilateurs et circulatoires ; les autres par une passivité et un repos

remarquables, ce sont les organes cérébraux et générateurs.

Le développement considérable du cerveau et des nerfs n'est, en quelque sorte, que nutritif, et préparatoire à l'action très-énergique que ces organes doivent offrir dans les âges ultérieurs. On ne doute plus aujourd'hui que le siége des facultés intellectuelles ne soit dans le cerveau, et qu'elles ne soient continuellement en rapport avec l'action de cet organe.

Cependant la prédominance du cerveau supposée jusqu'à présent dans l'enfance, n'entraîne pas, comme elle le devroit, le plus grand développement des idées, de la mémoire, de l'imagination, du jugement, du raisonnement, etc.; aussi doit-on la regarder comme simplement nutritive : ce n'est point à cet âge que paroissent les sublimes productions de l'esprit humain.

La vivacité des sensations dans l'enfant ne correspond pas à une activité proportionnée du cerveau; en effet, cet organe a deux manières d'être fort distinctes; l'une passive, qui a lieu dans la perception des sensations; l'autre active dans la réaction du cerveau.

Le premier état appartient à l'enfance, le second à l'âge adulte : cette opinion est aussi celle de Locke et de Buffon. Il suit du raisonnement profond et de la discussion savante établis par l'auteur : 1°. que l'enfance est l'âge de l'accroissement;

2°. Que les organes nutritifs ont, chez les enfans, une énergie d'action supérieure à celle de tous les autres appareils;

3°. Que cette nutrition peut être plus ou moins forte dans diverses parties qui se développent alors inégalement;

4°. Que c'est l'activité de la nutrition en général qui doit être appelée prédominance du premier âge de la vie;

5°. Que le cerveau ne prédomine dans l'enfance comme organe de réaction sensitive et siége spécial des facultés intermittentes, qu'au préjudice de l'accroissement;

6°. Qu'en général, les névroses de l'enfance ont un type particulier qui les distingue de celles des âges ultérieurs, et qu'elles sont plutôt des altérations de la nutrition du cerveau que de son action ou des diverses facultés intellectuelles;

7°. Qu'elles sont presque toujours causées par une altération du système digestif;

8°. Que les maladies et les autres affections du premier âge de la vie sont le plus souvent et le plus aisément guéries par les moyens qui changent l'état d'altération de l'appareil digestif.

Nous devons regretter que le docteur Ranque n'ait point rempli la tâche qu'il s'étoit imposée, et qu'il avoit annoncée par le titre de son opuscule.

La prédominance organique de l'enfance est la seule qu'il ait traitée : on doit d'autant mieux l'engager à poursuivre son travail, qu'il paroît très-capable d'éclairer ce point de physiologie qu'il a particulièrement médité. Peut-être cependant seroit-il nécessaire qu'il distinguât bien les prédominances nutritives des autres modes des prédominances vitales, avec lesquelles il ne faut pas les confondre. En effet, le développement nutritif et moléculaire du cerveau dans l'enfance ne se trouve nullement lié, comme on a pu le voir, avec l'action de l'organe en masse et le développement des facultés intellectuelles.

A. E. TARTRA.

BULLETIN
DES
SCIENCES MÉDICALES.

MAI 1808.

ANATOMIE. PHYSIOLOGIE.

Observation sur un vice d'organisation du cœur, recueillie par M. OBET, *docteur en médecine, chirurgien de première classe de la marine.*

Le sujet de cette observation, nommé André Guignard, est né à Brest, le 31 décembre 1800, et est mort le 10 décembre 1803.

Sa mère assure que la grossesse qui a développé cet enfant, et qui étoit la treizième, a été fort heureuse, l'accouchement facile et exempt de toute espèce d'accident.

Il parut, lors de sa naissance, sain et bien constitué; il exerçoit toutes ses fonctions avec la plus grande aisance, la respiration étoit facile, la couleur de sa peau naturelle; rien n'annonçoit un vice d'organisation. Il fut envoyé

en nourrice ; où pendant deux mois il jouit d'une santé parfaite : ce fut à cette époque qu'il éprouva tous les symptômes de la grippe ou fièvre catarrhale qui régnoit alors épidémiquement à Brest ; et depuis cet instant jusqu'à celui de la mort, cet enfant a offert les symptômes suivans.

La couleur de sa peau qui étoit naturelle devint peu à peu livide et bronzée, la respiration qui s'exécutoit avec aisance devint gênée, laborieuse ; cependant l'appétit se soutenoit et sembla même augmenter à l'âge de sept mois, époque à laquelle sa mère le fit sevrer, espérant voir améliorer son état ; alors parurent les deux premières dents : à un an la dentition étoit complète.

A 16 mois, il fut retiré de nourrice ; la peau avoit acquis plus de lividité ; il respiroit avec plus de gêne, et la maigreur étoit très-grande ; ses joues, ses lèvres, ses gencives offroient cette teinte que l'on remarque dans les derniers degrés du scorbut ; les extrémités devinrent froides et livides ; les bouts des doigts acquirent un volume plus considérable, ce qui leur donna un aspect particulier.

Vers l'âge de deux ans, il lui survint par accès, et en se réveillant, ou après avoir mangé, des oppressions telles que l'on craignit plusieurs

fois de le voir suffoquer. Pendant ces accès, qui duroient souvent plusieurs heures, tout son corps se couvroit d'une sueur froide, et la face acquéroit une teinte beaucoup plus foncée; lorsqu'ils étoient terminés, il tomboit dans une très-grande foiblesse.

D'abord ces accès ne paroissoient que de loin en loin, ils devinrent bientôt plus fréquens et jusqu'à se renouveler tous les jours; ils cessèrent cependant après six mois, et ce fut à cette époque que ses pieds, ses mains et sa figure devinrent le siége d'un gonflement œdémateux, plus considérable à la joue droite qu'à la gauche; ce gonflement étoit, au contraire, plus marqué à gauche qu'à droite, aux extrémités inférieures.

Cette œdématie augmentoit par le repos, lorsque l'enfant étoit couché; elle diminuoit à l'air et par l'exercice. Bientôt les accès qui avoient cessé à l'apparition de l'œdématie, reparurent avec une nouvelle force, sans que pour cela le gonflement œdémateux se dissipât.

Il éprouva bientôt une telle difficulté dans l'action d'avaler les fluides (parce qu'alors il lui survenoit des accès de toux), qu'il passa souvent 48 heures sans boire ni eau ni bouillon; cependant la déglutition des alimens solides se faisoit assez bien. Il eut par la bouche des hé-

morragies de sang noir, elles se renouvelèrent tous les 10 ou 15 jours, et même plus souvent à l'approche de sa mort. Sa mère fut avertie du retour de ses accès, par la tache rougeâtre qui reparut sur ses pommettes.

Comme dans le commencement les accès devinrent beaucoup plus fréquens et plus violens, sa respiration étoit plus laborieuse; enfin il mourut le 10 décembre 1803.

Son appétit s'est soutenu jusqu'à 24 heures avant sa mort, et il conserva toute sa connoissance jusqu'au dernier moment.

La lividité de sa peau avoit paru diminuer environ 48 heures avant.

Son âge ne permettoit guère encore de juger son caractère; il aimoit beaucoup se promener, ne paroissoit aimer de préférence qu'une seule personne, sa mère; il se plaisoit rarement à jouer avec les autres enfans, et se fâchoit facilement lorsqu'on le contrarioit. Il ne parloit que par signes, à l'aide desquels il se faisoit facilement entendre, car il ne pouvoit dire que trois ou quatre paroles. Cet enfant n'a jamais eu ni petite vérole, ni gale, ni rougeole, une fois seulement il a rendu plusieurs petits vers ascarides.

Autopsie cadavérique.

L'ouverture cadavérique a été faite par M. Duret, en présence de quelques membres du conseil de santé et de plusieurs chirurgiens de la marine.

La peau étoit légèrement livide, elle offroit une teinte plus foncée aux lèvres et au bout des doigts, qui, étant arrondis, comme je l'ai dit plus haut, offroient une conformation toute particulière. Les gencives noirâtres, saignantes, présentoient l'aspect de celles des individus affectés du scorbut. Le système musculaire étoit peu prononcé, mais n'annonçoit cependant pas le dernier degré du marasme.

La poitrine étoit très-évasée vers la partie inférieure, ce qui fut attribué au grand développement du foie, développement naturel à cet âge.

La longueur totale du petit corps étoit de deux pieds neuf lignes, dont le milieu se rencontroit parfaitement à l'ombilic; le bas-ventre fut le premier objet des recherches; le foie étoit volumineux et sain; une partie des intestins parut rétrécie, et on remarqua dans un point de leur étendue une bride membraneuse, qui après avoir passé obliquement sur le tube intestinal, se fixoit à deux points assez distans du

mésentère ; la vessie étoit volumineuse et située dans la région hypogastrique ; la rate, les reins, n'offroient rien de particulier.

On passa ensuite à l'examen de la poitrine : les poumons droit et gauche et les deux cavités correspondantes du thorax parurent sains et n'offrirent rien de remarquable ; l'ouverture du péricarde laissa apercevoir le cœur dans une direction transversale, la base étant à droite et la pointe à gauche ; l'oreillette droite parut extraordinairement dilatée et égaler en volume le reste du cœur ; l'artère aorte avoit un calibre assez considérable, tandis que l'artère pulmonaire, dont les parois paroissoient amincies et presque veineuses, étoit très-petite.

Après avoir ouvert l'oreillette droite, dans laquelle on trouva une masse polypeuse, on pénétra dans le ventricule du même côté, et de ce ventricule dans l'artère aorte, à l'aide d'une sonde à poitrine ; un examen très-attentif fit reconnoître la disposition suivante :

Le septum medium qui sépare les deux ventricules étoit comme échancré vers sa partie supérieure, ou, pour parler plus exactement, vers l'endroit qui correspond à la base du cœur ; cette échancrure lisse, polie, formant un rebord assez épais et légèrement courbé, la convexité tournée vers la cloison, et la concavité vers

la base du cœur, où se trouvoit l'entrée de l'aorte, faisoit communiquer les cavités des ventricules gauche et droit.

Des trois valvules sigmoïdes qui se trouvoient à l'origine de l'aorte, deux correspondoient au ventricule gauche et une au ventricule droit.

L'artère pulmonaire dont le calibre étoit trop petit pour permettre l'introduction d'une sonde à poitrine, et dont les parois étoient très-minces, naissoit de la partie supérieure du ventricule droit, un peu en avant de la cloison qui ordinairement sépare les deux ventricules; elle se bifurquoit comme dans l'état naturel et fournissoit, avant sa division, le canal artériel, dont le calibre étoit assez petit, mais qui n'étoit cependant pas oblitéré; ce canal alloit s'ouvrir à l'origine de l'artère sous-clavière gauche.

L'oreillette gauche étoit extraordinairement petite, comparée à celle du côté droit, qui offroit une capacité très-vaste; dans cette dernière se remarquoit le trou botal qui n'étoit point oblitéré et qui permettoit la communication de ces deux cavités.

La crosse de l'aorte étoit d'un volume un peu plus qu'ordinaire; mais le départ des troncs principaux qui constituent l'aorte ascendante, offroit des particularités très-remarquables; la carotide et la sous-clavière gauche en partoient

les premières, et naissoient d'un tronc commun, et c'est à la naissance de cette dernière, placée la plus gauche, que venoit aboutir le canal artériel ; la sous-clavière droite, puis la carotide du même côté naissoient ensuite isolément ; de cette dernière, partoit une artère assez considérable, que l'on supposa être la vertébrale.

La trachée-artère présentoit aussi une transposition assez extraordinaire ; au lieu de passer derrière la crosse de l'aorte, elle passoit à la partie antérieure et gauche, et se glissoit entre ce vaisseau et l'artère pulmonaire, au-dessus du canal artériel ; de sorte que c'étoit la bronche droite qui passoit sous la crosse de l'aorte et non la gauche, comme cela a lieu dans l'état ordinaire.

Les poumons d'ailleurs étoient parfaitement sains, se laissoient distendre avec la plus grande facilité par l'air qu'on y insuffloit, et présentoient une couleur rose pâle un peu cendrée.

Cette observation offre les rapports les plus frappans avec celle d'un enfant, nommé Lafrenaye, mort à l'âge de 13 ans, et dont l'histoire a été faite par M. Huet, chirurgien de première classe de la marine ; les seules différences qu'on y remarque, n'ont rapport qu'à la situation de la trachée-artère, relativement à la crosse de l'aorte, qui n'offroit rien de particulier,

et à l'oblitération du canal artériel, ce qui n'avoit point lieu chez le petit Guignard; du reste tout étoit disposé de la même manière. On trouve dans les *medicals observations and inquiries*, deux observations analogues; Godwin en fournit aussi un exemple.

MÉDECINE. CHIRURGIE.

Fièvre continue avec épistaxis, terminée par des symptômes apoplectiques et par une cistite gangreneuse; par M. BROUSSAIS, *médecin des armées, correspondant de la Société.*

Galoso, fusilier au 92ème. régiment d'infanterie de ligne, âgé de 26 ans, cheveux châtains, peau blanche, taille haute, poitrine bien développée, muscles médiocres, avoit toute sa vie été sujet à la migraine : il y avoit quatre ans qu'il avoit essuyé une fièvre d'hôpital assez grave, lorsqu'il vint à l'hôpital d'Udine, en mars 1806, pour un catarrhe pulmonaire, dont il guérit en apparence avec facilité. Le jour de sa sortie, 16 mars, il fut saisi d'un frisson et d'une fièvre vive avec hémorragie nasale qui l'obligea de rentrer aussitôt. Cette fièvre n'avoit aucun caractère décidé; point de céphalalgie, exercice

plein est libre des facultés intellectuelles, la force musculaire à peine lésée; aucune sensation douloureuse n'étoit rapportée à la poitrine ou au bas-ventre; la langue étoit nette et la bouche sans mauvais goût; fréquence et roideur du pouls avec chaleur de la peau, voilà tout ce qu'il m'étoit possible de distinguer. Le malade fut traité par les boissons adoucissantes, légèrement acidulées : il prenoit avec plaisir quelques alimens légers.

Depuis l'invasion jusqu'au 21 avril, 19e. jour, l'hémorragie reparut quatre fois; comme elle ne s'accompagnoit point d'une amélioration capable de la faire considérer comme critique, je la combattis par *les pédiluves* et *les manuluves* chauds, et, en dernier lieu, par un vésicatoire à la nuque et des potions antispasmodiques, éthérées, parce qu'elle commençoit à porter quelque atteinte aux forces générales; un peu de vin fut ensuite ordonné avec des bouillons restaurans.

Dans la nuit du 20 *au* 21. Retour de l'hémorragie; elle est si abondante qu'on est forcé de recourir au tampon; le matin, teint pâle, mais peau brûlante; pouls petit, vif, fréquent; aucun symptôme local. Le malade avoit la voix fort bonne, quoiqu'il se dit menacé de tomber en lipothymie au plus léger mouvement. — Deux

vésicatoires aux jambes, trois potions mucilagineuses avec dix grains de sulfate d'alumine dans chaque, trois consommés, vin généreux; l'immobilité et le silence sont recommandés : l'hémorragie ne reparut pas.

Le vingt-deuxième. Le pouls vif et fréquent, a repris de la largeur, mais il est peu résistant; quelques secousses de toux, une légère diarrhée. — Eau de riz acidulée, décoction blanche; les crêmes de riz, les consommés, le vin pour nourriture. Les jours suivans, la face se rougit aux éminences malaires, le reste est couleur de cire; légère diffusion leucophlegmatique qui arrondit toutes les formes. La diarrhée ne persiste pas : la toux devint peu de chose.

Le trente-unième jour. Depuis cinq à six jours, le malade se plaignoit de douleurs en urinant et disoit avoir rendu du sang; les boissons adoucissantes n'avoient pu dissiper la cuisson qu'il éprouvoit dans l'urètre : ce soir il accuse une douleur vive et contenue dans l'hypocondre gauche; cette douleur se propage le long de la crête iliaque jusqu'au testicule, se perd dans la cuisse, gêne beaucoup les mouvemens du tronc et oblige le malade de se tenir couché sur le côté opposé, les cuisses et les genoux fléchis. En explorant le lieu souffrant, je reconnois que la dépression est très-douloureuse au-dessous de

la dernière côte sternale ; les urines sont troubles et déposent un sédiment glaireux, mêlé de sang. Le pouls jouit d'une vigueur aussi considérable que les premiers jours de la maladie. — Cette irritation consécutive de l'appareil sécréteur et excréteur de l'urine me paroît d'un mauvais augure ; je ne puis qu'ordonner les boissons adoucissantes très-légèrement acidulées et les alimens doux et gélatineux ; tous les révulsifs, qui n'ont pu fixer la diathèse inflammatoire à l'extérieur, me paroissent désormais inutiles. La face est toujours colorée aux pommettes et l'œil brillant.

Le lendemain 32ème. *jour, à la visite du matin.* Le pouls foiblit, il est moins fréquent, la physionomie a quelque chose de sinistre ; l'œil est fixe ; le malade est étonné *qu'il soit déjà si grand jour*. Il s'assoupit un peu ; à 10 heures il s'aperçoit qu'il a perdu la vue ; la cécité n'est encore accompagnée d'aucune lésion des facultés intellectuelles. Le soir, rétention d'urine ; la sonde en fait sortir une grande quantité ; douleur à la région suspubienne : on la couvre d'un cataplasme émollient ; la douleur rénale est très-diminuée ; il se sent foible et se plaint d'un malaise extraordinaire. — Toniques, boissons vineuses : je n'ai plus d'autre but que celui de combattre ce sentiment de foiblesse et de découragement qui

s'empare malgré lui de l'infortuné Galoso. — Le lendemain la rétention continue ; la sonde ne peut plus pénétrer ; il urine par regorgement ; le pouls est presque réduit à la fréquence de la santé ; ainsi l'excitation est épuisée.

Le 34ème. *jour.* Etat comateux, insensibilité complète, soupirs plaintifs à chaque mouvement de respiration qui n'est ni précipitée, ni laborieuse. — Cette agonie se prolongea jusqu'au lendemain à midi, qui fut la dernière heure de cet intéressant malade.

Autopsie cadavérique.

Habitude. Cadavre peu décharné, le tissu cellulaire légèrement infiltré. *Tête.* La substance cérébrale un peu molle ; distension considérable des ventricules latéraux par une sérosité sanguinolente mais limpide ; l'arachnoïde ne paroît point altérée ; il y a très-peu de liquide dans les fosses cérébrales. *Poitrine.* Tout en fort bon état. *Abdomen.* Les organes digestifs ainsi que leurs annexes ne laissent apercevoir aucune altération ; le rein droit est plus petit que le gauche ; la surface interne de son bassinet et de son uretère est plus rouge que du côté opposé ; son parenchyme est aussi plus sanguin dans la coupe : le rein gauche plus volumineux et moins injecté

que le droit, semble avoir souffert quelque dilatation dans son bassinet ; son uretère est élargi au point de surpasser le diamètre du doigt ; on n'y rencontre point de calcul. — La vessie distendue, remplie d'une urine blanchâtre, comme purulente ; sa membrane muqueuse est épaissie, rouge et même noire dans toute son étendue.

Réflexions.

On vient de voir une de ces affections qui ne peuvent entrer dans les cadres nosologiques, parce qu'on n'y a point laissé de place pour les fièvres qui n'ont aucun symptôme prédominant ; les inflammatoires générales seroient bien celles qui auroient le plus de rapport avec la maladie de Galoso ; mais on veut qu'elles soient précédées d'un état de pléthore et qu'elles se terminent au plus tard vers la fin du second septenaire ; tandis qu'ici *l'angioténisme* a continué jusqu'à l'entier épuisement des forces.

Si nous ne rangeons pas cette pyrexie parmi les synoques simples, il ne nous reste plus qu'à la considérer comme l'effet d'un stimulus fixé sur les principaux appareils de l'économie : mais quel étoit ce stimulus ; comment le définir, lorsque nous ne pouvons distinguer aucun symptôme qui nous fasse connoître le lieu affecté ?

Nous ne saurions donc remonter plus haut vers la cause de cette maladie, sans entrer dans le vague des hypothèses.

En nous bornant à noter ce qui frappoit nos sens, nous trouvons, pour tout symptôme, jusqu'à l'époque des douleurs vésicales, une action augmentée de l'appareil circulatoire; il sembloit que le cœur et tous les vaisseaux capillaires devenus trop excitables, fussent importunés par la présence du sang, leur irritant spécifique, et cherchassent à s'en délivrer en l'exprimant sur une surface muqueuse; en suivant les progrès de la maladie, on voit que cette excitation artérielle se continue aux dépens des forces nécessaires aux fonctions des différens appareils. Galoso, déjà épuisé et leucophlegmatique, offre encore un pouls aussi vigoureux et une température aussi haute que dans le début dans sa maladie.

Quelle devoit être la terminaison de cette action trop long-temps précipitée des mouvemens organiques? L'épuisement et la mort des vaisseaux qui avoient été le plus vivement stimulés. La tête avoit toujours paru menacée d'une concentration dangereuse, si l'on peut en juger par la tendance aux épistaxis; mais alors les mouvemens se dirigeoient vers son extérieur : et c'est dans les exhalans de la séreuse du cerveau que

l'exubérance d'action se termine en faisant pleuvoir une sérosité qui achève de paralyser les fonctions ; ce changement correspond à la diminution expansive. Ainsi l'individu qui fut long-temps importuné par les hémorragies nasales, et qui les conserve encore aux approches de la vieillesse, périt souvent victime de l'apoplexie.

Mais pourquoi cette phlogose si promptement gangreneuse de la muqueuse des voies urinaires? Ne cherchons pas plus à l'expliquer que le surcroît d'exhalation séreuse des ventricules cérébraux ; contentons-nous d'observer que telle est la terminaison de presque toutes les maladies qui ont tenu pendant long-temps l'appareil circulatoire dans un degré d'action extraordinaire.

A cet énoncé, tout praticien se rappelle les toux consécutives et les diarrhées colliquatives qui surviennent si fréquemment aux malades épuisés par de grandes opérations, ainsi qu'à ceux qui ont long-temps supporté des pansemens douloureux, ou qui sont dévorés par une hectique opiniâtre : ces toux ne sont-elles pas le plus souvent accompagnées d'ulcère du poumon? Quel est l'anatomiste qui n'a pas vu dans le sphacèle et l'ulcération de la muqueuse du côlon, la cause locale de ces dévoiemens funestes?

Ainsi dans les cas d'épuisement et d'exténuation, aussi-bien que dans ceux d'exubérance vitale

vitale et de pléthore, il existe un très-grand rapport entre la fièvre proprement dite (ou l'action augmentée du système sanguin, avec lésion des fonctions), et les hémorragies et les inflammations locales.

Mais l'observation de Galoso pourroit-elle fournir quelque induction utile au perfectionnement de la thérapeutique des irritations qui paroissent bornées à l'appareil circulatoire? de ce que les révulsifs ont été inutiles dans le commencement, et les toniques expansifs et antispasmodiques sur la fin, peut-on conclure avec assurance que la maladie étoit au-dessus de tous les remèdes? cette espèce de médecine du symptôme étoit - elle la meilleure ? Il me semble bien qu'elle eût été adoptée par la majeure partie des médecins. En effet, dans le principe d'une fièvre où la force ne paroît point en défaut, on ne prescrit ordinairement que des tisanes adoucissantes ou acidulées ; les hémorragies, s'il en est qui l'accompagnent, ne sont point traitées d'une manière particulière jusqu'à ce qu'elles deviennent excessives ; aussitôt qu'elles ont affoibli le malade, on cherche à réparer ses pertes par les bouillons très-rapprochés, à déterminer une révulsion salutaire en excitant la peau, à ranimer l'action des capillaires généraux par les stimulans qu'on nomme antispasmodiques.

Cette méthode est probablement la meilleure dans les cas les plus ordinaires ; mais dans celui que nous venons de rapporter, ainsi que dans ceux où l'excitation artérielle se conserve toujours à un degré considérable, malgré l'épuisement des autres systèmes, faut-il autant s'empresser de réparer les pertes et redouter également la prostration ? Les toniques, les nutritifs, les excitans diffusibles ne hâteroient-ils point l'épuisement, en usant rapidement les forces du système sanguin, trop affecté pour employer à la nutrition les matériaux qu'il reçoit ? Ne seroit-il pas plus avantageux de ne laisser parvenir dans les vaisseaux sanguins que des fluides de propriétés sédatives, tels que les mucilages et les acidules végétaux très-étendus d'eau, qui réduiroient l'action du système circulatoire dans ses justes bornes, avant l'énervation générale ? Le sentiment de foiblesse et l'appétit que pourroit annoncer le malade devroient-ils déterminer le praticien à renoncer au traitement sédatif, avant que la force et la fréquence du pouls n'eussent été réduites au degré de la santé ?

Ces questions me semblent de nature à devoir fixer l'attention des médecins physiologistes : je possède un certain nombre de faits qui serviroient peut-être un peu à les éclaircir ; mais les bornes de ce journal ne me permettent point de les placer ici.

Mémoire sur la plique polonaise, par M. VASSAL, *chirurgien des armées, membre de la Société médicale d'Emulation, et secrétaire général de celle médico-pratique.*

L'entrelacement inextricable qu'on remarque aux cheveux des personnes attaquées de la plique, avoit été considéré, jusque dans ces derniers temps, comme une affection morbifique, et personne n'avoit osé révoquer en doute un point de doctrine aussi authentique; mais les victoires éclatantes de nos invincibles armées ayant fourni à plusieurs médecins Français, l'occasion favorable d'étudier le trichoma sur les lieux mêmes où il a pris naissance, les uns ont cru ne devoir attribuer son existence qu'à la malpropreté; ils se sont empressés de conclure d'après quelques expériences, qu'en prenant des précautions, on pouvoit couper la plique en tout temps; les autres, en partageant la même opinion, ont, en outre, avancé que les symptômes plus ou moins graves qui accompagnent souvent la plique, ne sont qu'une complication du scrofule ou d'une syphilis dégénérée. Dans un pareil conflit d'opinions, quel parti

doit embrasser le médecin praticien? Aucun : sans doute, il doit discuter avec une sévère impartialité tout ce qui a été écrit sur cette affection particulière, et étayer son raisonnement de plusieurs faits non équivoques, recueillis par des témoins oculaires, et surtout par des observateurs aussi judicieux que véridiques; c'est aussi la marche que je me suis tracée, et, fidèle au principe que j'ai établi, je ne m'en écarterai point. Doit-on considérer la plique comme une maladie, ou bien n'est-elle que le résultat de la seule incurie du peuple Polonais?

Chaque fois que l'équilibre qui doit présider à nos fonctions est rompu, il en résulte un trouble plus ou moins grand dans tel ou tel système; de là, perversion du principe vital, qui ne tarde pas à produire sur le système affecté une altération sensible que le praticien reconnoît à des caractères plus ou moins saillans; voilà ce qui constitue l'état maladif. Or, si je parviens à prouver que dans la plique un ou plusieurs systèmes sont altérés, j'aurai atteint le but que je me suis proposé.

Je ne m'occuperai point de l'époque où cette affection se manifesta en Pologne, ce point de chronologie appartient plutôt à l'histoire de la médecine qu'au sujet que je traite. Quant au virus trichomatique, il est comme les autres virus

inconnus dans son essence, mais appréciable par ses effets morbifiques; je passe aussi sous silence la description qu'en ont donnée les nosologistes, parce qu'elle semble tenir du fabuleux.

Le docteur Robin, ancien chirurgien de la Salpêtrière de Paris, après avoir exercé avec distinction dans cette capitale, passa en Prusse en 1783; il fut favorablement accueilli par le grand Frédéric, qui le chargea de parcourir la Pologne, la Russie et une partie de la Sibérie. Polosk, Mohilow, Horry, etc., villages et bourgs polonais appartenant à M. le comte de Sollohub, avec lequel il voyageoit, furent témoins de ses observations et de ses expériences. Ce chirurgien n'a considéré que la plique en général, car il ne s'est occupé ni de ses variétés ni de ses complications.

Développement et description de la Plique.

Cette singulière maladie se manifeste rarement avant l'époque de la puberté; elle est plus tardive chez les filles que chez les garçons: ce n'est qu'à deux ou trois pouces du cuir chevelu, que les cheveux sont entrelacés, et, pour ainsi dire, joints ensemble, sans cependant faire corps entre eux; ils forment des pelotes très-solides à peu de distance les unes des autres,

semblables à celles qu'on remarque chez les personnes qui les garnissent de poudre et de pommade, et qui les conservent long-temps liés sans les démêler ; ils ne sont jamais pliqués ni à leur racine, ni à leur terminaison; on n'observe aucune différence dans la grosseur, la souplesse et le calibre des tuyaux capillaires; les poils du sternum, des aisselles et des parties génitales sont moins feutrés que les cheveux.

Etat pathologique du système pileux.

Les cheveux sont rarement noirs; ils blanchissent plus tard que dans l'état ordinaire : il est peu de cas où ils tombent, soit complétement, soit en grande partie; cet accident n'arrive qu'à la suite des longues maladies aiguës ou des profonds chagrins : ils exhalent une odeur désagréable, difficile à définir, mais qui n'a aucune analogie avec celle que produit la malpropreté; si l'on tire un cheveu pliqué pendant quelques secondes, la douleur est très-vive ; si on l'arrache, la douleur est plus aiguë et dure plus long-temps ; si on en arrache plusieurs à la fois, la douleur est inexprimable, le malade larmoie tout à coup et se frotte involontairement le front, comme s'il éprouvoit une vive démangeaison. Plus on coupe les cheveux près de leurs

bulbes, plus le malade éprouve un sentiment pénible qui se borne au cuir chevelu; si on les coupe près de leurs racines chez des personnes vigoureuses, ils répandent quelques gouttes d'un liquide sanguinolent; si on les coupe plus loin, il en découle quelques gouttes d'un liquide séreux et limpide; si on opère cette section chez les vieillards, la liqueur qui suinte est rousseâtre et plus épaisse : chez ces derniers, lorsque les cheveux sont devenus gris ou blancs, leur section est toujours suivie de douleurs. Mais un phénomène très-surprenant, c'est qu'en tiraillant les poils du pénil d'une femme pliquée, on produit chez elle les sensations de l'aphrodisiasme; et les Polonais connoissent si bien cet effet particulier, qu'ils n'emploient pas d'autres moyens pour abuser des jeunes personnes.

Cette maladie n'épargne aucune classe; les riches en sont atteints comme les pauvres. Le docteur Robin étoit particulièrement lié avec un prêtre catholique, natif de Mohilow (c'étoit un savant naturaliste); malgré les plus grands soins de propreté, il ne put éviter la plique. Il affirme que cette affection est endémique dans plusieurs bourgs et villages polonais; on lui a assuré qu'à Dantzick et à Varsovie elle n'y régnoit point; il a de plus observé que les juifs qui étoient émigrés en Pologne, n'étoient atteints de la plique

qu'à la deuxième et troisième génération, et que la plique étoit fausse, de manière qu'on pouvoit la couper sans aucun danger ; enfin, il a vu plusieurs chevaux pliqués tant à la crinière qu'à la queue.

Expériences.

Le docteur Robin a rasé la tête de plusieurs enfans des deux sexes, à l'âge de 7 à 8 ans, époque où la plique ne présente que de foibles caractères, et à laquelle on peut très-facilement démêler les cheveux à l'aide de quelques corps gras (ces moyens continués plusieurs années, n'ont pu s'opposer au développement de la plique) : il a appliqué sur la tête des uns des huiles fines, des pommades et des topiques émolliens; sur celle des autres, des décoctions aromatiques et toniques, des linimens, des fumigations, des douches ; il a administré intérieurement les préparations mercurielles, les martiaux, les amers; rien n'a pu empêcher la formation de la plique. Il coupa les cheveux à deux garçons de 9 à 10 ans, fortement constitués pour leur âge ; il appliqua sur la tête de chacun une calotte de poix-résine formée de trois bandes de toile ; il l'arracha le troisième jour : il a observé que cette opération fut beaucoup plus douloureuse que celle qu'il avoit vu pratiquer à la Salpêtrière pour la

guérison de la teigne; elle fut suivie chez tous les deux d'une effusion de sang qui dura plus d'une heure. Le plus vigoureux des deux enfans tomba dans un délire effrayant, accompagné de violens mouvemens convulsifs; le cuir chevelu éprouva tous les degrés de l'inflammation, après quoi les points capillaires s'ulcérèrent et fournirent une abondante suppuration pendant douze jours: les deux enfans furent néanmoins sauvés par les soins particuliers qu'il leur administra. Cette cruelle opération ne préserva pas ces deux infortunés de la plique; leurs cheveux poussèrent plus promptement et furent plus feutrés que chez d'autres.

Les bulbes des cheveux examinées au microscope, lui parurent beaucoup plus développées et plus longues que dans l'état naturel.

Telles sont les remarques que le docteur Robin a été à portée de faire pendant son séjour en Pologne, qui fut de dix-huit mois; ses audacieuses tentatives lui eussent coûté la vie sans la puissante protection du comte Sollohub.

Cette notice suffiroit déjà pour prouver que la plique est une maladie *sui generis*, puisque la dépilation qui guérit la teigne, n'a point empêché le développement de la plique; ces détails sont d'autant plus dignes de foi, qu'ils ont été recüeillis il y a vingt-cinq ans, époque où l'au-

teur ignoroit et le nom et l'existence de cette affection; son aspect singulier le frappa et le détermina à faire les essais que je viens de vous communiquer, et ses notes eussent été perdues pour toujours, si un hasard heureux ne m'eut procuré sa connoissance : mais cherchons des preuves plus convaincantes. Hirschel, Hoffmann, Stabel, Gilibert, etc., se sont particulièrement occupés de cette maladie, et leurs ouvrages méritent quelques considérations.

Vicat a publié plusieurs mémoires sur le même sujet; mais personne, dit un jeune médecin (qui conçut le hardi projet de classer méthodiquement toutes les maladies cutanées, de les décrire avec clarté et de nous transmettre le tableau vivant de ces hideuses affections), personne, dit-il, n'a mieux approfondi la nature de la plique que M. de Lafontaine, premier chirurgien du dernier roi de Pologne; aussi le docteur Alibert a-t-il entretenu une correspondance suivie avec ce praticien; il a eu occasion lui-même d'observer trois fois la plique dans Paris. Outre les faits nombreux que des médecins étrangers lui ont communiqués, il a fait venir plusieurs têtes de personnes qui avoient succombé à la plique, ce qui l'a mis à même d'étudier à loisir cette maladie si peu connue parmi nous. J'ai extrait de son magnifique ouvrage plusieurs détails curieux et inté-

ressans, que je vais communiquer, et qui convaincront de l'existence de cette horrible maladie.

Invasion de la Plique.

Elle commence ordinairement par un abattement universel, un engourdissement dans tous les membres; des douleurs vagues se font d'abord sentir dans les articulations des pieds et des mains, gagnent ensuite les omoplates, l'épine du dos, et s'étendent bientôt à la région postérieure du cou et de la tête. Le soir, il se manifeste un accès fébrile, qui se prolonge fort avant dans la nuit, et se termine par une sueur visqueuse, gluante et excessivement fétide; aux douleurs arthritiques qui constituent presque toujours le début de cette déplorable affection, viennent se joindre des mouvemens convulsifs, des soubresauts dans les tendons, un tintement d'oreille très-pénible, une céphalgie atroce qu'aucun narcotique ne peut modérer, des vertiges et une sensation très-incommode de resserrement dans la partie postérieure du cuir chevelu. Bientôt après ces accidens, les cheveux se mêlent, s'entortillent, s'agglutinent, se séparent en faisceaux; enfin, il arrive quelquefois qu'ils s'entassent en globes ou en masses informes

qui deviennent de lourds fardeaux pour ceux qui les portent. Les poux fourmillent au milieu de cette touffe villeuse avec une promptitude qu'on ne peut exprimer (1). Les cheveux ne sont pas le seul domaine de la plique, elle survient quelquefois au menton, aux aisselles, à la région sternale et surtout aux organes de la génération des deux sexes.

Mais un phénomène assez surprenant, c'est que les individus qui sont chauves ne sont point à l'abri de la plique, elle affecte leurs ongles des pieds et des mains; et en effet, l'analogie de structure de ces organes avec les cheveux, explique facilement cette dégénération hideuse: dans ce cas, tantôt les ongles prennent un accroissement prodigieux, tantôt ils s'épaississent et offrent beaucoup d'aspérités au toucher; ils deviennent jaunâtres, livides, noirs comme la corne d'un bouc, ou quelquefois ils sont crochus comme les griffes des quadrupèdes carnas-

(1) Le savant Mémoire de MM. Fourcroy et Vauquelin, sur le mucus animal, jettera un grand jour sur la nature du trichoma; il seroit très-possible que dans cette singulière affection, il s'opérât dans le système pileux une abondante excrétion de ce mucus, qui par sa consistance visqueuse agglutineroit les cheveux et qui, dans certains cas, détermineroit l'accroissement des ongles.

siers : cette dernière affection ne survient que long-temps après l'altération des cheveux et des poils. Tels sont les accidens les plus ordinaires de la plique ; mais cette affreuse maladie occasionne souvent les accidens les plus graves ; le docteur Ernest-Jérémie Neifeld s'exprime ainsi :

Quam dira vero sint illa symptomata, quæ plicæ antecedere vel comitari solent eruptionem, multiplici quotidie docemur experientia.

Les altérations qu'elle produit varient selon l'organe ou le système affecté : si le virus trichomatique se dirige vers le cerveau, des accès épileptiques se déclarent ; les malades sont quelquefois en proie à des transports de manie. Stabel cite l'exemple d'une femme, qui avoit éprouvé une violente frénésie avec fièvre aiguë, une altération marquée de l'esprit et un délire furieux ; ces désordres ne cessèrent que lorsque les cheveux commencèrent à se pliquer ; si la métastase s'opère vers le système de la transpiration, elle détermine l'asthme, l'hydrothorax, le crachement de sang et quelquefois la phtisie pulmonaire ; enfin, si ce virus se porte sur le canal alimentaire ou sur les autres viscères abdominaux, la dyssenterie, la diarrhée, les coliques, l'hypocondrie ou la mélancolie en sont les suites ; la faculté digestive peut-être aussi per-

vertie, car on observe quelquefois le vrai pica. Tel est, selon les auteurs qui ont écrit sur la plique, le tableau effrayant des affections morbides qu'elle produit. A cette longue énumération de maladies, il s'est présenté à mon idée un dilemme bien simple : ou cette description de symptômes et d'affections est exacte, ou elle est controuvée ; si elle est vraie, on ne sauroit douter que la plique ne soit une maladie d'autant plus terrible, que les ravages qu'elle peut produire doivent être incalculables ; si elle est fausse, il faut que les ouvrages d'Hirschel, d'Hoffmann, de Stabel, de Kordaly, de Gilibert, de Vicat, de Gottlob-Ephraïm Hermann et de M. de Lafontaine soient ensevelis dans un éternel oubli, ou relégués parmi les romans fabuleux : mais non ! il importe à la science de les conserver, parce qu'ils attesteront ou l'exactitude des observations de leurs auteurs, ou leur fanatique crédulité. Je ne puis passer sous silence que ces écrivains avouent que la plique se déclare quelquefois sans aucun accident précurseur, et sans produire le moindre trouble : tantôt elle se forme lentement et successivement, tantôt elle se manifeste avec une rapidité étonnante ; c'est un virus latent, dont la moindre cause suffit pour en provoquer le développement ; il a cela de commun avec les virus dartreux, scro-

fuleux ; etc. Mais hâtons-nous de rapporter quelques faits qui prouvent d'une manière irréfragable, que la plique est une maladie constamment dangereuse quand elle ne se développe point dans le système pileux.

La suite au numéro prochain.

Examen critique d'un rapport médico-légale, par Edouard PETIT, *docteur-médecin, premier médecin de l'hospice à Corbeil, correspondant de la Société médicale d'Emulation de Paris, etc.*

Si en médecine légale, il est avantageux que les points de doctrine les plus douteux soient savamment éclairés, il ne l'est pas moins de donner la plus grande publicité aux faits qui peuvent faire naître les discussions; elles ont, en général, beaucoup plus de valeur rapprochées de ces faits, qu'elles n'en auroient isolément.

L'intérêt du lecteur est beaucoup plus vif, lorsque le danger qui menace un accusé est attaché à ces mêmes discussions; c'est ce qui m'engage à faire connoître le fait suivant, tant à cause du fâcheux résultat qui a failli en être la suite, que parce qu'il a pu rester dans l'esprit de quelques individus prévenus, des idées d'injustice commise.

Fait.

M. G***, cultivateur, estimé et méritant de l'être, est atteint d'une fièvre bilieuse dont le type n'est pas déterminé. Au huitième jour, son médecin lui prescrit une médecine ; son chirurgien achète les médicamens chez un épicier, et prépare cette médecine ; il l'apporte au malade, mais répugne à la lui donner, lui trouvant de la fièvre ; cependant le malade insistant fortement, la médecine est prise ; elle est presqu'aussitôt rejetée : un vomissement de sang ne tarde pas à paroître, et vingt-sept heures après le malade succombe.

Avant la médecine, le malade avoit pris deux verres de tisane ; dans la médecine on a mis une cuillerée d'eau de fleurs d'orange.

On soupçonne que le malade est mort empoisonné ; le chirurgien est accusé de ce crime : traduit devant un tribunal criminel, il est condamné à mort ; la cour de cassation annulle cet arrêt : traduit devant un nouveau juri d'accusation, il est acquité et mis en liberté.

Les premiers jurés et par suite les juges l'avoient condamné d'après le rapport des médecins et chirurgiens chargés de leur exposer les faits à charge et à décharge ; le rapport de ces

médecins

médecins péchant en tous points; les observations que j'y annexe sont faites pour le prouver.

Copie littérale du rapport, et observations.

§ PREMIER.

« L'an 1806, le 18 août, nous médecin et chirurgien soussignés, certifions que sur le réquisitoire à nous adressé par M. le magistrat de sûreté de l'arrondissement de ...., en date de cejourd'hui, nous nous sommes transportés à......, distant d'environ 9 milles, à l'effet de faire la visite et ouverture du cadavre de M. G***, décédé la veille à dix heures du matin, et de constater la cause de sa mort, et notamment si elle étoit l'effet d'un empoisonnement quelconque.

» Arrivés dans ladite commune, nous avons appris que sur le réquisitoire de la famille du sieur G***, l'ouverture de son cadavre avoit été faite par MM. R...., médecin à....., et R....., chirurgien à....., que nous avons trouvés l'instant d'après occupés à en dresser le rapport, et que l'inhumation venoit d'en être faite.

» Conformément à nos instructions, nous avons ordonné l'exhumation dudit cadavre; et en présence des deux officiers de santé sus-nommés,

nous avons procédé de concert à un nouvel examen, et il a été reconnu..... »

Observation. M. G*** est mort le 17 août; ce ne fut que le 18 que l'examen de MM. les rapporteurs a pu avoir lieu, ayant eu lieu après l'exhumation et une première ouverture; il n'a pu être fait que 36 à 40 heures après la mort, au plutôt; car l'ouverture demandée par la famille et opérée par MM. R. R., n'a pu, selon la loi, être commencée avant que les vingt-quatre heures après la mort soient écoulées; puis le temps nécessaire à l'inhumation, à l'exposition du corps, à son transport à l'église, à son exhumation, a bien été de douze heures au moins; ainsi l'exposition à l'air et à l'humidité les 17 et 18 août, jours pendant lesquels le thermomètre est monté à 18,6 19,8 degrés. Le temps ayant été beau et chaud, la putréfaction a dû être fort prompte, et d'autant plus prompte que le cadavre avoit été exhumé. « L'ouverture » des cadavres exhumés offre beaucoup d'in- » certitudes, quant à l'inspection si nécessaire » du canal alimentaire, indépendamment de la » putréfaction à laquelle sont particulièrement » disposés les corps éteints par le poison, in- » dépendamment de certaines saisons et de cer- » taines expositions qui la favorisent principa- » lement.... Pour moi je me défierai toujours

» de l'examen d'un cadavre fait dans les sai-
» sons du printemps, de l'été et de l'automne,
» 48 heures après l'inhumation. (MAHON, *méd. lég.*) » Ce qui fait que dans cette circonstance on peut attribuer à la putréfaction la plupart de ce qui a été remarqué par les auteurs du rapport ; cependant, j'aurai recours à des réfutations plus solides, et je terminerai cette observation par faire remarquer que ce passage du rapport est illégal, en ce qu'un article du code du délit et des peines ordonne qu'un juge doit être témoin de ces opérations.

§ II.

« 1°. Que la face et l'habitude du corps étoient
» jaunes; 2°. que le côté droit de la face étoit
» injecté. »

Observation. La jauneur de la face et du corps n'a pas lieu dans les cadavres des empoisonnés ; mais elle se rencontre souvent chez ceux morts d'ictère, *de colera-morbus*, de fièvres pernicieuses. Quant à l'injection de la face, elle a lieu chez une infinité de cadavres, l'injection de l'un de ces côtés ne peut résulter que de la position de cette partie après la mort, toutes les parties sur lesquelles les cadavres reposent étant injectées et violettes.

ainsi, dans cette circonstance, il est certain que la tête a été penchée à droite ; et par cela même que ce fait est naturel, il est dissemblable à ceux qui se rencontrent chez les empoisonnés, chez qui « il y a une enflure générale de toutes les parties, » au point d'en faire disparoître les traits et la » forme naturelle. (MAHON, ouv. préc.) »

§ III.

« 3°. Que la partie supérieure du thorax, les » cuisses et les jambes étoient ecchymosées. »

Observation. « Dans la plupart des morts, au » lieu de se porter au dedans, c'est au dehors » que le sang se dirige, toute la face, le cou, » quelquefois les épaules se gonflent alors et » s'infiltrent de sang ; il est assez commun de » voir des cadavres où se rencontre cette dis- » position, que je n'ai jamais vu coïncider avec » un épanchement interne : or, examinez alors » la couleur de la peau, elle est violette ou » d'un brun très-foncé. (BICHAT, *rech. physiol.* » *sur la vie et la mort*). Mais encore ces ecchy- » moses ou les taches qui se remarquent dans » les cadavres des empoisonnés sont, en général, » de différentes couleurs sur toute la surface du » corps, surtout au dos, aux pieds et à l'épi- » gastre. (MAHON, ouv. préc.) »

§ IV.

« 4°. Que les parties latérales du tronc et » celles postérieures dénuées d'épiderme. »

Observation. A coup sûr le cadavre a plus long-temps reposé sur le dos que sur toute autre partie ; cela se passoit dans un moment où la putréfaction étoit très-active, tout le sang qui avoit pu s'écouler lors de l'ouverture faite par MM. R. R. avoit enduit, avoit mouillé de préférence les parties postérieures de ce cadavre, qui fut enseveli dans cet état ; les linges s'attachèrent donc à la peau, et durent dès qu'on voulut, quelque temps après, les enlever, déchirer l'épiderme avec la plus grande facilité ; et ce qui dénote qu'on ne devoit pas attribuer ce fait à l'action d'une substance vénéneuse, c'est que dans cette circonstance, non-seulement l'épiderme se fût facilement enlevé partout, mais encore le derme eût présenté des signes de putréfaction qui n'auroient pas attaqué le dos de préférence aux autres parties.

§ V.

« 5°. L'abdomen météorisé. »

Observation. Il est de toute impossibilité que MM. les auteurs du rapport aient trouvé l'ab-

domen météorisé, puisque le cadavre avoit déjà été ouvert, et que les gaz qui auroient pu former le météorisme s'étoient échappés. MM. . . . . . , en cette circonstance, ont manqué à cette sage règle prescrite par le professeur Mahon : « l'expert ne doit parler que de ce qu'il a vu par lui-même, et non du récit que lui ont fait des assistans ou des étrangers. »

§ VI.

« 6°. Que les jugulaires externes avoient fourni une grande quantité de sang lors de leur première section. »

Observation. Ce mot *premier* rayé est une seconde preuve que MM. les rapporteurs ont parlé d'après autrui ; car la section de ces veines ayant primitivement été faite par MM. R. R., ils ne pouvoient la faire de nouveau ; et la grande effusion de sang non altéré qui a succédé à cette section fait bien voir que M. G*** n'est pas mort empoisonné, puisque toujours, dans ces circonstances, le sang est ou coagulé dans des vaisseaux, ou dissous et très-fétide (MAHON, 2772); et dans l'état ordinaire, les veines seules contenant du sang après la mort, le sang doit s'écouler lors de leur section.

§ VII.

« 7°. Que la membrane externe du larynx étoit de couleur livide, et cependant ayant celle naturelle partout où elle étoit adossée au cartilage thiroïde. »

Observation. Il n'existe pas au larynx de membrane qu'on appelle externe; pour en convaincre MM. les auteurs du rapport, il faut leur conseiller de consulter les anatomies de Winslow, Sabattier, Gavard et Boyer. Le cartilage thiroïde est recouvert à sa partie externe par les muscles hyo et sterno thiroïdiens; sa face interne donne attache aux ligamens du larynx; elle est recouverte d'une membrane muqueuse qui existe seule en cette partie.

§ VIII.

« 8°. Que la membrane interne de l'œsophage étoit d'un rouge cerise, et perforé de son origine à l'orifice cardiaque de vingt-deux points; que chaque tronc ou érosion pouvoit recevoir l'extrémité boutonnée d'un stylet ordinaire, ou la tête d'une moyenne épingle, et aboutissoit à la membrane externe. »

« 9°. Que les vingt-deux perforations étoient presque toutes à la partie postérieure de ce

conduit, presque toutes parallèles, et formant trois colonnes ou rangées, dont la moyenne étoit la moins longue. »

Observation. Remarquons ici que l'état de la bouche, de la gorge, du pharynx, parties situées avant l'œsophage, n'est pas constaté, et que si un poison eût été pris, elles auroient été altérées; quant au rouge cerise de la membrane interne, il se remarque chez tous les cadavres; j'en donnerai la raison plus bas (XI); et pour les vingt-deux points, trous ou érosions, je pense que l'on ne peut être perforés de points, mais en différens points; que ce mot n'est pas synonyme avec trou, ni celui-ci avec érosion; mais en outre, le nombre de ces trous, le lieu de leur terminaison démontrent qu'ils étoient les orifices des criptes muqueux qui versent dans l'œsophage (*humor*). *Qui acriter sentientem tubum et à frictione, acrimonia, aut calore cibi deglutiti dolentem consoletur* (HALLER, Elem. phys.). Car, *Interior facies œsophagi in plicas amat collabi quæ longitudinem sequuntur porosque habet de quibus continuo dicetur* et *aliæ glaudulæ pharyngis, depressæ*, in cellulosa tela sedent, *inque convexitate membranæ nervæ per ductus exiguos et poros humorem viscidum in œsophagum deponunt*, « a dit le même » auteur, et l'œsophage présente encore, outre

» les pores qui exhalent une vapeur semblable » à celle de l'insensible transpiration, un grand » nombre de trous qui sont les orifices des fol- » licules muqueux. (Gavard, *splanchnologie.*) » Il devient donc ici assuré que ce qui a été remarqué est une chose naturelle, quoique les auteurs que nous venons de citer ne fassent pas mention du nombre, ni du diamètre des trous qui se rencontrent dans l'œsophage; car leur égalité, leur parallélisme ne seroient pas si complets, si réguliers, s'ils étoient produits par un poison, qui toujours donne lieu à des escarres dont la situation, la grandeur, la figure, la profondeur varient à l'infini.

§ IX.

« 10°. Que l'estomac étoit tellement distendu par des *gaz*, qu'il refouloit toute la partie gauche diaphragmatique. »

Observation. Par la même raison que MM. les auteurs du rapport n'avoient pu trouver l'abdomen météorisé, de même ils n'ont pu trouver l'estomac distendu par des gaz, puisqu'il avoit été ouvert antérieurement à leur examen.

§ X.

« 11°. Que sa face péritonéale étoit d'une cou-

leur brune foncée, et contenoit environ une once et demie d'un fluide fort épais d'une couleur brunâtre. »

Observation. La face péritonéale de l'estomac est toute sa face externe, elle correspond à beaucoup de viscères du ventre; elle peut être d'une couleur brune foncée, sans que les autres tissus soient altérés : cette couleur peut être regardée comme l'effet d'un état pathologique autre que celui produit par un poison, ou bien encore l'effet de la putréfaction; mais cette face externe ne peut contenir une once et demie de liquide, puisqu'elle est convexe en tout sens dans l'état de plénitude de l'estomac, qu'on nous dit avoir été distendu par des gaz; cependant elle peut être recouverte, enduite d'un fluide épais, fluide qui, contenu dans la cavité du ventre, dans le péritoine, résulte d'un petit épanchement de sérosité mêlé avec le sang qui s'est écoulé des veines lors des sections nécessaires à l'examen des parties. Cette observation est une des plus intéressantes, car nous voyons, par la suite, que MM. les auteurs du rapport pensent que le liquide qui a été recueilli par MM. R. R., avoit été pris dans l'intérieur de l'estomac, tandis qu'il a été pris hors ce viscère; et ici l'on ne peut arguer erreur de mot, l'état de la face interne étant décrit plus bas (XI),

et cette face ne pouvant, en aucunes circonstances, être appelée péritonéale.

§ XI.

« 12°. La membrane interne étoit d'une couleur livide foncée, la membrane muqueuse ou veloutée se déchirant et se séparant facilement dans les doigts. »

Observation. La construction de cette phrase donneroit à penser que les médecins qui ont fait le rapport, croyoient que la membrane interne de l'estomac et la membrane muqueuse, sont deux membranes différentes : ce qui n'est pas. Et, « comme dans les derniers instans de » l'existence, quel que soit le genre de mort, » nous voyons que le poumon s'embarrasse tou» jours, et finit ses fonctions avant que le cœur » n'ait interrompu les siennes. . . . . Les mem» branes muqueuses perdent, à la mort, la » rougeur qui les caractérisoit pendant la vie, » elles prennent presque toujours une teinte » sombre, foncée, etc. (Bichat, ouv. précité.) » Cette lividité ne présente donc aucuns caractères d'empoisonnement, et la déchirure faite de cette membrane en ce moment, étoit inévitable; car le même physiologiste, *anatomie générale*, dit : « Exposé à un air humide ou

» laissé parmi d'autres chairs qui l'empêchent
» de se dessécher, le chorion muqueux se pu-
» tréfie avec une extrême facilité; l'odeur qu'il
» rend alors est très-fétide ; je crois que c'est,
» sans doute, parce qu'il contient des subs-
» tances en putréfaction, mais que c'est aussi
» parce que les surfaces en contact avec ces
» mêmes substances (membranes muqueuses),
» et qui, par l'action vitale, résistoient aupa-
» ravant à leur action, y cèdent alors avec fa-
» cilité, et . . . . . ce n'est qu'au tissu sous-mou-
» queux, à son adhérence au tissu musculaire,
» que la surface muqueuse emprunte sa force. »
Elle n'en a donc pas par elle-même, sa déchirure est donc naturellement facile; mais en outre, un poison corrosif donnant toujours lieu à des escarres, l'altération uniforme de cette membrane prouve que la putréfaction seule avoit amené cet état.

§ XII.

« 13°. Le foie étoit jaune, surtout à sa face diaphragmatique. »

« 14°. La vésicule du fiel contenoit une certaine quantité de bile très-noire. »

Observation. La couleur jaune du foie est souvent la suite d'une infinité d'états patholo-

giques; et chez les empoisonnés, au contraire, il est noir, livide ou engorgé. Quant à la nature de la bile contenue dans la vésicule, elle est conforme à l'état le plus naturel ; toutes les inspections de cadavres, et tous les écrits des anatomistes prouvent mon assertion.

§ XIII.

« 15°. Du reste, tout le canal intestinal, ainsi que les autres organes des diverses capacités, étoient sains et dans un état naturel. »

Observation. L'exposé de l'inspection de ce cadavre ne nous a présenté, jusqu'ici, que des signes de mort, non conformes à ceux qui se remarquent chez un empoisonné ; et pour en faire voir toute la différence en un seul aperçu, je réunis en un cadre plus concis les faits que MM. les médecins, auteurs du rapport, viennent de nous exposer, et je les rapproche de ceux observés par des hommes célèbres sur les cadavres des empoisonnés.

Autopsie cadavérique de M. G....

Extérieur.

Face et habitude du corps jaunes, côté droit de la face injecté; parties supérieures du thorax, cuisses et jambes ecchymosées ; parties

postérieures et latérales du tronc dénudées d'épiderme ; abdomen météorisé.

Intérieur.

Rouge cerise et perforation en vingt-deux points disposés parallèlement entre eux sur trois rangées à la partie postérieure de l'œsophage ; ces points pouvant admettre l'extrémité boutonnée d'un stylet ordinaire, est encore distendu par des gaz. Sa face externe brunâtre et recouverte d'un fluide brun, sa membrane interne livide, se déchirant facilement ; écoulement d'une grande quantité de sang par les jugulaires, le foie jaune, la vésicule du fiel contenant une bile noire ; état sain des autres parties.

Autopsie cadavérique, ou pour mieux, altération ordinairement remarquable chez les individus tués par un poison âcre et corrosif, selon MAHON, méd. légale.

Extérieur.

Enflure générale de toutes les parties, au point d'en faire disparoître les traits et la forme naturelle ; taches de différentes couleurs sur toute

la surface du corps, surtout au dos, aux pieds et à l'épigastre; décoloration rapide des parties, leur prompte dissolution putride, la puanteur insupportable après la mort; la mollesse ou même la collication des chairs, le racornissement à l'intérieur de la bouche, de la langue et de l'œsophage, la chute des cheveux, etc.; excessive distension de l'abdomen, au point d'en menacer rupture.

Intérieur.

Erosion, inflammation, gangrène, taches éparses dans le trajet de l'arrière-bouche, de l'œsophage, de l'estomac, du pilore, des intestins, le sphacèle de ces parties. On trouve quelquefois l'estomac percé lui-même à travers ses membranes.

Le sang coagulé dans ses différens vaisseaux qui, pour l'ordinaire, sont vides dans les autres cadavres; le même liquide dissous ou fétide, le péricarde rempli ou abreuvé d'une sanie ou d'un fluide jaunâtre ou corrompu, les autres viscères ramollis et comme dissous, parsemés d'hydatides, de pustules, de taches de différentes formes ou couleurs; le cœur flasque et comme racorni, le sang qu'il contient très-noir et presque solide; le foie noir, ou livide, ou engorgé; les parties de la génération tuméfiées et

noirâtres. Engorgement des glandes salivaires quand c'est l'effet du sublimé.

On pourroit, ici, rapporter une foule d'ouvertures de cadavres, qui, bien plus que celle de M. G...., présentoient des altérations peu différentes de celles existantes chez les empoisonnés, quoiqu'effectivement ces malades fussent morts de maladies bien connues; telle est entre autres l'histoire du jeune Seiguer, rapportée par Devaux (*Rapp. en chirurg.*, 395); mais ces exemples seroient superflus.

§ XIV.

« Nous étant fait rendre compte par MM......, médecin et chirurgien de M. G...., de la nature de la maladie et du traitement employé, ils nous ont appris que M. G..... avoit été attaqué, vers *le 7 août*, d'une fièvre, connue vulgairement sous le nom de fièvre bilieuse, qui avoit été accompagnée, pendant *les huit premiers jours*, de céphalalgie, d'exacerbation ou redoublemens irréguliers vers le soir, et de quelques autres symptômes familiers à cette sorte de fièvre; que le traitement avoit consisté dans douze grains d'ipécacuana comme vomitif, dans les délayans oxymellés, les chicoracés; que la convalescence s'étoit manifes-

tée

tée le *douze*, qu'elle avoit été bonne et franche jusqu'au 16, époque à laquelle il lui fut administré un purgatif composé de deux gros de séné, deux gros de rhubarbe concassée, et de trois gros de sel d'Epsom, laquelle médecine avoit été prescrite et formulée la veille par M. R...., et ensuite préparée et administrée par M. F.... Au surplus, l'ordonnance nous ayant été remise, nous l'avons annexée à ce rapport.

Observation. M. G..... est tombé malade le 7 août; le 12, sa convalescence étoit parfaite; le 16, il fut purgé : ici, MM. les médecins, auteurs du rapport, sont en contradiction avec eux-mêmes : M. G..... tomba malade le 7 août; il y eut (dit le rapport), pendant les huit premiers jours, des maux de tête, des redoublemens tous les soirs, etc. Si donc après le 7 août, M. G.... a encore été malade huit jours, sa convalescence ne pouvoit être franche le 12, sept et huit faisant *ordinairement* quinze. Cependant il y a tout lieu de présumer que véritablement le malade avoit encore la fièvre lorsqu'il prit la médecine; car, indépendamment de cette preuve mathématique, l'observation et l'expérience démontrent que toute fièvre bilieuse doit durer plus de cinq jours, puisque, de type continu, il est presque impossible qu'elle se termine avant le premier

septenaire ; et qu'intermittente tierce, type plus familier aux fièvres de cette nature, il est également très-rare qu'elle se termine avant le troisième ou quatrième accès, ce qui en porteroit la durée totale à huit ou dix jours. Mais à cette contradiction très-manifeste, les auteurs du rapport ont joint une très-mauvaise dénomination de la maladie, ou, pour mieux dire, n'en ont pas assez justement rapporté les symptômes, ni précisé avec assez d'exactitude la marche de ceux dont ils ont parlé ; car si les redoublemens arrivoient vers le soir, ils n'étoient pas irréguliers ; s'ils étoient irréguliers, ils annonçoient, peut-être, la funeste catastrophe qui a terminé cette maladie, l'irrégularité étant le caractère principal de cette affection : si le mal de tête étoit très-dominant, n'étoit-il pas le signe de quelque congestion sanguine vers l'encéphale ? De ces considérations, il suit que le purgatif administré le 16, a pu être administré mal à propos, comme le donne à penser la déclaration du chirurgien, consignée dans le rapport, ou bien qu'après son ingestion, le génie malin de la maladie, qui étoit resté caché jusqu'alors, se soit déclaré, ou encore, chose peu rare, que les accès, que les redoublemens qui auroient pu le dénoter au médecin, se soient passés pendant son ab-

sence. Ce qui rend ces probabilités des certitudes, c'est qu'à cette époque il existoit plusieurs fièvres pernicieuses qui ont eu des suites analogues à celles de M. G....; à ce sujet je transcrirai un passage de mon journal du mois d'août, No. V.

« Une nourrice eut un flux dyssentérique con-
» sidérable (Fouillé, à Tigny), qui la plongea
» dans l'adynamie la plus complète, et donna
» lieu à de fréquentes syncopes. Un homme
» fatigué de travaux et demeurant près de là
» (Joseph), fut dans le même état; un autre,
» demeurant à une lieue de là (Roussel, à Lisus),
» éprouva les mêmes accidens : dans ce der-
» nier, ils étoient immédiatement survenus à la
» suite *d'une médecine de précaution*. Un vo-
» mitif d'ipécacuana chez la femme, de forts
» toniques chez tous les trois (du kina), promp-
» tement administrés, suffirent pour guérir ces
» malades, qui m'avoient donné la plus grande
» inquiétude. En général, les purgatifs m'ont
» paru très-nuisibles dans ce mois, ayant chez
» les uns produit des maladies, chez les autres
» des rechutes, pour avoir été donnés trop
» tôt. »

En septembre, même année. « Un cultiva-
» teur (M. Josse, à Boudoufle), dans toute la
» force de l'âge, est atteint d'une fièvre gas-

» trique ; il est convalescent : son chirurgien lui » envoie une médecine ; les premiers effets » sont, sur les dix heures du matin, une abon- » dante évacuation de sang noir coagulé, puis » de sang plus liquide : j'arrive auprès du ma- » lade à dix heures du soir ; je trouve la face » décolorée, les paupières bouffies, la langue pâle » et humide, les idées présentes, les extrémités » des membres froides, des soubresauts des » tendons, le pouls petit, foible et intermit- » tent. Eloigné de voir dans ces alarmans » symptômes, l'effet d'un poison, je prescris » et fais prendre moi-même du quinquina en » substance, j'applique des vésicatoires aux » jambes ; j'obtins une rémission complète pour » le lendemain matin, j'en profite pour donner » le quinquina à forte dose, craignant un accès » pour le surlèndemain ; il arrive effectivement » encore accompagné du flux de sang, qui est » moins considérable : le malade est tenu au » même traitement, et il guérit bien. » Il peut, ainsi que M. Jaquet, maître en chirurgie à Monthlery, rendre le même compte de ce fait. Je pourrois joindre à ces observations, celles d'au- tres fièvres pernicieuses produites par un purgatif donné mal à propos ou terminées malheureu- sement, parce que leurs accès furent méconnus; mais j'aime mieux, en rapportant le passage

suivant, m'appuyer de l'autorité d'un médecin justement célèbre. « Le mœlena ou vomissement » de sang peut être la suite de substances dé- » létères prises à l'intérieur, ou celui d'un » émétique ou d'un purgatif donné à contre- » temps. (PINEL, *Nos. méth.*) »

§ XV.

« D'après tous les renseignemens que nous avons recueillis, qui se sont trouvés uniformes, il est constant qu'aussitôt la purgation prise, le malade s'est écrié qu'il étoit empoisonné. »

Observation. Le malade n'a pas dit, je suis empoisonné, mais bien, *je ne sais ce qu'ils m'ont donné, ils m'ont empoisonné;* et ce ne fut pas aussitôt la purgation prise qu'il prononça ces mots, mais bien quelque temps après; alors ils présentent un bien autre sens que celui consigné dans le rapport: combien de malades se plaignent non-seulement du mauvais goût, mais encore du malaise que procure une médecine ! Et dans cette circonstance, ce médicament étant donné dans un moment dangereux, devoit procurer au malade le sentiment qui a excité cette plainte.

§ XVI.

« Qu'il se plaignit immédiatement après d'un

sentiment très-douloureux, qu'il rapportoit au larynx. »

Observation. Sans faire attention au vice d'élocution de cette phrase, qui attribue à une partie une sensation qu'elle ne peut percevoir, je dirai avec Fodéré, (*méd. lég.*), qu'un poison qui tue ne présente pas ces symptômes, mais bien « une » ardeur et constriction à la bouche, à l'estomac, » puis aux intestins; » ce qui devoit d'autant plus avoir lieu, que le malade a vécu vingt-sept heures après avoir pris le médicament.

§ XVII.

« Qui fut le prélude de la difficulté d'avaler, » de la toux. »

Observation. Loin qu'il y ait difficulté d'avaler chez les empoisonnés, il est de fait que la soif est inextinguible; et cette difficulté d'avaler est, au contraire, un symptôme assez fréquent dans les fièvres pernicieuses.

§ XVIII.

« Et ensuite de vomissemens de sang. »

Observation. « La tête, la poitrine, l'estomac et les intestins sont disposés, dans les sujets pléthoriques, à s'engorger de façon que les fonctions

de ces viscères ne se faisant plus, la vie cesse subitement dans les deux premiers cas; et l'on voit s'élever les symptômes les plus cruels, quand c'est l'estomac ou les intestins dans lesquels la congestion sanguine a lieu. Il ne faut souvent qu'une petite cause pour déterminer promptement ces accidens, telle qu'une course ou tel autre mouvement rapide, la boisson froide quand on a chaud, un accès de colère ou un mouvement de frayeur subit; mais le commun des hommes, qui par un penchant qui déshonore l'humanité, se plaît à trouver des crimes, en voit même dans ce qui n'est l'effet que des mouvemens naturels. (Fodéré, *méd. lég.*) » Nous voyons donc que ce dernier symptôme n'est pas seulement l'effet des empoisonnemens; car, d'une part, on peut mourir empoisonné sans vomir du sang, et d'une autre, le mœlena, l'hématémèse peuvent accompagner une fièvre pernicieuse, et arriver à la suite de fièvres aiguës ou intermittentes (Pinel, *Nosog. méth.*), d'un émétique ou d'un purgatif donné mal à propos (*id.*), et *qui sanguinem vomunt, si quidem sine febre, salutare : si verò cum febre malum.* (Hipp., sect. VII, aphor. 37.) Or, ici nous acquérons de plus en plus la certitude que cet accident est arrivé dans cette dernière circonstance, *cum febre.*

§ XIX.

« De déjections sanguines, puis sanguinolentes. »

Observation. Si aux yeux des auteurs du rapport, l'estomac a présenté quelques lésions après avoir rejeté du sang, les intestins devoient aussi participer à cet état, ayant rejeté un fluide de même nature; puisque, supposant que ce soit un poison qui ait déterminé ce symptôme, il eût resté vingt-sept heures dans le corps du malade, et eût eu le temps de produire ces altérations : ce qui n'a pas eu lieu.

§ XX.

« Et qu'à partir de dix heures du matin de ce jour, la face étoit hippocratique, la langue extrêmement blanche, muqueuse au toucher, et très-rouge à son pourtour; la soif n'a point paru extraordinaire, le pouls étoit misérable; il existoit des sueurs froides et partielles aux extrémités, des foiblesses fréquentes, accompagnées d'envies de vomir : tel est au moins le tableau des accidens alternatifs qui nous a été présenté par MM. R. et F..., qui en ont été les témoins jusques au moment de la mort, qui a eu lieu vingt-sept heures après le purgatif pris. »

Observation. En général, dans les empoison-

nemens produits par les corrosifs, la langue est totalement rouge, la soif toujours inextinguible ; et les autres symptômes remarqués étant non-seulement communs à beaucoup de maladies, mais plus propres à ces mêmes maladies que conformes à ceux qui se remarquent chez un empoisonné, il devient notoire que ce malade n'est pas mort empoisonné.

§ XXI.

« Tous les moyens employés dans ces dernières et déplorables circonstances ont consisté dans quelques cuillerées d'huile, dans une boisson abondante de lait et de mucilagineux, et dans l'application de quatre sangsues, dans l'intention de diminuer l'inflammation apparente ou réelle du larynx. »

Observation. Loin de moi l'intention de blâmer les médecins qui ont prescrit et administré ces secours; mais tout ce qu'ils rapportent, démontrant que M. G*** a été atteint d'un accès de fièvre pernicieuse, marqué par un hématémèse, on peut dire, avec une sorte de raison, que les moyens qu'ils ont employé étoient, sinon contraires, au moins inutiles en cette circonstance.

Cependant, pour démontrer plus évidemment que les symptômes remarqués chez M. G***

sont plutôt ceux qui accompagnent une fièvre pernicieuse, que ceux qui suivent l'administration ou l'ingestion d'un poison âcre et corrosif, rapprochons, comme nous l'avons fait au sujet de l'autopsie cadavérique, les symptômes qui ont existé chez M. G***, de ceux remarqués chez des malades atteints de fièvres pernicieuses et de ceux observés chez des empoisonnés.

*Symptômes observés chez M. G***.* Sentiment douloureux à la gorge, difficulté d'avaler, toux, vomissement de sang, flux dyssentérique. A dix heures du matin, face hippocratique, langue blanche, muqueuse au toucher, rouge sur les bords, soif nullement augmentée, pouls misérable, sueurs froides et partielles, foiblesses, envies de vomir.

Symptômes des fièvres pernicieuses. « Accès marqué par la prédominance de quelque symptôme violent et dangereux comme un *colera-morbus*, un flux dyssentérique, une cardialgie violente, des sueurs colliquatives, le délire; les accès qui ont lieu tous les jours ou des jours alternatifs, peuvent aussi se masquer et prendre les formes insidieuses d'attaques d'épilepsie, de convulsions, d'asthme spasmodique ou même d'hydrophobie. (PINEL, vol. I, 322.) Et on peut lire l'observation d'une fièvre pernicieuse dont parle Comparuti (ALIB., *traité des fièv. pernic.*),

dans laquelle une excrétion sanguine avoit lieu par la voie du vomissement.

Symptômes des poisons âcres. « Ardeur et constriction à la bouche, à la langue, à l'œsophage, à l'estomac, puis aux intestins; soif insatiable, anorexie, cardialgie, hoquet, pâleur du visage, foiblesses, tremblement des lèvres, nausées, vomissemens douloureux opiniâtres quelquefois sanguins, puis coliques violentes, déjections sanguines, ténesmes, pissement de sang, dysurie, strangurie, ischurie, hémoptysie, fièvre symptomatique violente, insomnie, inquiétudes extrêmes, taches noires sur le corps, lividité des ongles, convulsions, tremblement général, rire sardonique, palpitations de cœur, enfin la mort. (FODÉRÉ, *méd. lég.*, II.) »

La suite fera partie du numéro prochain.

VARIÉTÉS.

Sociétés de Médecine.

Société médicale d'Emulation. M. Larmet, secrétaire, a lu un mémoire intitulé : *Observation sur quelques maladies et sur l'utilité de certains remèdes pour les combattre*, par M. Lafond Gouzi, médecin à Toulouse ; cette lecture a fait naître une discussion sur le traitement des dartres. L'auteur pense que le traitement externe n'est pas aussi essentiel qu'on l'a cru jusqu'à présent : il s'appuie sur ce que les dartres dépendent d'un très-grand nombre de causes différentes, et que l'observation prouve que les médicamens appelés dépuratifs, sont le plus ordinairement insuffisans et sans effets sensibles ; que le traitement externe est le seul reconnu efficace, quand d'ailleurs les fonctions sont rétablies : il ajoute avoir retiré un grand succès de l'emploi des moyens toniques chez les sujets affoiblis.

Quelques membres ont objecté qu'un traitement par les topiques seuls, exposoit les malades à des répercussions dangereuses. M. Larmet fait observer que M. Lafond Gouzi ne généralise pas son traitement, et qu'il n'entend parler que des dartres farineuses et likennoïdes, et chez des sujets bien constitués.

M. Graperon pense que dans le cas de dartres plus graves qui pourroient compromettre les organes internes, on pourroit encore employer les pommades et autres moyens extérieurs, en les faisant précéder de l'application des exutoires, placés moins relativement à la par-

tie qu'affecte la dartre qu'à l'organe malade ; il croit de même que les moyens internes ont peu d'efficacité, si ce n'est peut être en agissant comme légers fortifians ; ils sont pris, en effet, dans la classe des amers, des sulfureux, etc.

Quant aux remèdes externes, ils sont choisis par M. Lafond Gouzi, tantôt dans la classe des substances mucilagineuses, des corps gras, simples ou unis à des sels ou à des oxydes métalliques, au soufre, etc.; on a observé, que certaines dartres cédoient facilement à des applications capables de faire cesser l'irritation qui en étoit la cause, et que pour d'autres, il falloit changer le mode d'action par des substances plus actives.

Les observations de M. Lafond Gouzi viennent à l'appui de ses assertions ; nous nous promettons de les faire connoître par la suite.

Une autre discussion s'est élevée sur l'emploi des excitans dans la plupart des cas d'hémorragie, et surtout dans celles de l'utérus. M. Lafond Gouzi annonce avoir employé avec succès la teinture de canelle contre les hémorragies utérines, dans des cas d'hémorragie abondante chez des sujets foibles ; il ajoute même qu'on peut avoir recours aux frictions spiritueuses et opiacées sur l'hypogastre et la région lombaire, aux rubéfians, etc. On a observé que ce traitement, très-rationnel dans quelques cas, ne pouvoit être généralisé, et qu'il avoit déjà été recommandé et employé par les auteurs Français, dans les hémorragies de la classe des passives. M. Larmet a rapporté avoir vu à la Salpêtrière, des vésicatoires appliqués aux parties internes des cuisses, supprimer une hémoptysie chez une femme très-âgée et très-affoiblie.

La mort vient d'enlever à la Société médicale d'Emulation, un de ses membres honoraires, l'illustre sénateur Cabanis; l'humanité, les sciences et les arts ont à regretter en lui un grand homme d'état, un profond philosophe, un médecin éclairé. Aussi bon écrivain que penseur judicieux, il sut réunir dans ses ouvrages l'élégance, la pureté et le savoir le plus étendu; il ne s'est point abandonné à la fécondité de son imagination; la justesse du raisonnement et l'exactitude des faits, servent toujours de base aux opinions qu'il adopte; ses ouvrages doivent le faire regarder comme ami passionné de l'art qu'il professoit, comme un de ses plus beaux ornemens, et comme un des plus grands physiologistes du siècle. Il anéantit les faux raisonnemens, reproduits à diverses époques, contre l'utilité de la médecine, par les hommes les moins faits pour l'apprécier. Parmi les titres nombreux que ses places l'obligeoient d'attacher à son nom, il mettoit toujours au premier rang celui de docteur en médecine.

Libre dans ses opinions, M. Cabanis ne chercha point à les modifier suivant les circonstances; comme elles étoient bien l'expression de ses pensées et de ses sentimens, il les manifesta dans tous les temps, son génie étoit trop supérieur aux événemens pour qu'il fût entraîné par eux. Il a rempli dignement les fonctions qui lui furent confiées pendant les temps difficiles de la révolution, et sous le règne d'un Souverain qui a voulu récompenser en lui, et le dévouement aux intérêts de la patrie, et le mérite des travaux scientifiques: toutes les sciences sont utiles au gouvernement. L'art militaire, la finance et le barreau étoient jadis les seules professions qui pouvoient conduire aux places supérieures de l'Etat, et cependant elles ne renferment pas tous les élémens de l'art de gouverner les hommes.

Le Monarque qui règle les destinées de la France et de l'Europe, connoît le prix du savoir : n'a-t-il pas consacré ce principe, que les hommes distingués dans les sciences doivent concourir au gouvernement, lorsqu'il a établi le conseil des *dotti* dans la constitution italienne? fidèle à ce système, il remplacera sans doute les savans que l'Etat aura perdu dans les emplois supérieurs, par ceux que la France possède, et qu'il comble déjà de ses bienfaits : le génie ne craint pas la lumière.

M. Cabanis est mort à 52 ans, à cet âge, où la maturité de l'esprit et le silence des passions lui laissoit encore la faculté d'ajouter à sa gloire par de nouveaux travaux et de nouveaux succès.

Il s'occupa beaucoup de la littérature grecque, il traduisit même et commenta une grande partie des OEuvres d'Homère; on connoît *son Traité des rapports du physique du moral de l'homme*, son Mémoire sur le degré de certitude de la médecine, auquel il en a ajouté plusieurs autres, et celui intitulé : *Coup d'œil sur la révolution et sur la réforme de la médecine.*

Sans doute quelqu'écrivain digne d'un tel sujet, nous fera connoître les circonstances principales de la vie de l'homme supérieur que nous regrettons aujourd'hui, et dont il n'est pas moins intéressant d'étudier les qualités personnelles que la carrière publique.

Analise des Journaux.

Le docteur Garnett, professeur de médecine à Glascow, pensant que le défaut d'oxygène est la cause du scorbut, a essayé, avec succès, l'emploi du muriate sur-oxygéné de potasse; il rapporte l'observation suivante :

Une femme âgée de 33 ans, étoit, depuis plusieurs années, atteinte de symptômes de scorbut : les acides végétaux, l'élixir de vitriol et le bain froid, lui avoient procuré un bien-être passager. On lui conseilla de respirer le gaz oxygène ; mais ne voulant pas s'y soumettre, on se détermina à essayer les effets de muriate sur-oxygéné de potasse : on lui en fit prendre trois grains dans un peu d'eau quatre fois par jour. Comme cette dose ne produisoit aucun malaise, on la doubla ; bientôt les petites taches livides disparurent, et les grandes diminuèrent ; les forces reparurent, l'aspect devint meilleur, et la malade put prendre de l'exercice : les règles que la maladie avoit augmentées, reprirent leur état naturel.

On sait qu'on peut obtenir environ 75 pouces cubes de gaz oxygène très-pur, de 100 grains de muriate sur-oxygéné de potasse, au moyen de la chaleur ; l'oxygène y tient si foiblement, que la lumière du jour l'en sépare. Ce sel ne seroit-il pas un remède utile contre le typhus ?

(*American medical repository.*)

Le docteur Mosman, de Bradfort en Yorkshire, donne une observation remarquable, dans laquelle il parvint à arrêter des accès d'épilepsie, en tenant les mâchoires séparées. Il essaya d'abord avec un petit morceau de bois, afin d'empêcher le malade, qui étoit un enfant, de se mordre la langue ; on retira bientôt le morceau de bois, et on écarta les mâchoires avec les doigts ; les accès cessèrent sur-le-champ, et chaque fois on les fit cesser par le même moyen. On crut que l'éruption de quelques dents avoit occasionné le retour des accès ; on fit des scarifications à la gencive et ils ne reparurent plus. (*Idem.*)

BULLETIN
DES
SCIENCES MÉDICALES.

JUIN 1808.

ANATOMIE. PHYSIOLOGIE.

Histoire d'une affection nerveuse, par M. BROUSSAIS, *médecin des armées.*

Le nommé Joly, âgé d'environ 21 ans, conscrit, brun, musculeux, bien conformé, fort irritable, et jouissant d'une bonne santé, étant allé voir la pyramide érigée par le général en chef Marmont, au milieu de la plaine de Zeist, où campoit, en l'an XIII, l'armée gallo-batave, osa monter jusqu'au haut de la colonne en bois qui termine ce monument. Il faisoit un vent violent qui ébranloit cette colonne. Le jeune homme eut peur; il se sentit d'abord vivement saisi à la région du cœur, et fut pris d'un tremblement convulsif. Rendu à Utrecht,

au dépôt de son corps, où il étoit pour son instruction dans l'exercice des armes, il continua d'éprouver les mêmes accidens, accompagnés de palpitations violentes et de très-fortes attaques de convulsions imitant l'épilepsie.

Cinq jours après l'accident, le 15 messidor an XIII, il fut déposé dans l'hôpital militaire de Vœrden. La dureté du pouls et une coloration très-vive de la face, déterminèrent M. Mornac, chirurgien major de l'hôpital, que j'avois prié de surveiller momentanément mon service, à lui faire pratiquer une forte saignée du bras. Le lendemain matin, troisième jour, je trouvai ce malade dans l'état suivant :

Face rouge, tendue, vultueuse, yeux brillans, pouls fréquent, roide, plein, vibrant, ne paroissant jamais diminuer de largeur sous le doigt qui le pressoit; le cœur frappoit les côtes avec force et dans une large surface; respiration agitée, convulsive, point de toux; il accusoit un sentiment de plénitude et de pression à la région précordiale; tous les muscles étoient tendus, on les sentoit frémir sous la main, et ils éprouvoient à chaque instant des secousses convulsives assez violentes; la parole étoit entrecoupée et précipitée; la physionomie exprimoit la plus vive inquiétude. Je fis pratiquer une seconde saignée, et prescrivis deux potions

antispasmodiques avec de fortes doses d'éther sulfurique et de laudanum liquide de Sydenham. Vers le milieu du jour, observant que ces moyens n'agissoient pas aussi promptement que je l'aurois désiré, je fis laver et fomenter le malade depuis la tête jusqu'aux pieds avec de l'eau tiède mêlée d'un dixième de fort vinaigre ; cette lotion eut un effet aussi heureux que prompt. Le soir, je trouvai mon malade calme, ayant la respiration presque dans l'état naturel et sans palpitation ; mais l'ayant prié de me rendre compte de la cause de sa maladie et des circonstances de l'invasion, que j'ignorois encore, je m'aperçus que pendant qu'il parloit son visage prenoit l'expression de la frayeur, bientôt la respiration devint agitée ; le cœur sur lequel j'avois la main vint la repousser avec force, à coups précipités. Joly se mit d'abord à tressaillir, ensuite à trembler comme dans le plus violent accès d'une fièvre algide. On sent bien que je recommandai sur-le-champ le silence le plus absolu et l'immobilité la plus parfaite. J'y ajoutai des doses rapprochées de la potion qui avoit été prescrite le matin, et les frictions sur l'épigastre et la poitrine avec l'éther ; l'heure ne me permettoit plus de revenir à la lotion générale.

Joly passa une fort mauvaise nuit, toujours tremblant et agité moralement, avec des se-

cousses convulsives très-rapprochées. Dès le matin, septième jour, je fis appliquer un vésicatoire rubéfiant sur la poitrine, et deux lotions générales furent pratiquées dans le courant de la journée; je leur attribue en majorité l'amélioration qui fut obtenue, et qui, bien que moins prompte que celle de la veille, fut telle, que le soir il n'y avoit plus qu'une légère disposition au tremblement.

Le huitième jour, Joly dit qu'il avoit un peu dormi et presque pas eu de tressaillemens durant la nuit: le vésicatoire le faisoit beaucoup souffrir. Un peu d'appétit : prescription de la potion accoutumée et de deux lotions. On panse la plaie du vésicatoire, *sans lever la pellicule*, avec du cérat. Il ne reste plus qu'un peu de roideur dans le pouls; cette nuit et la suivante sont parfaitement tranquilles. Joly se promène et se trouve comme en santé, à une certaine fatigue près, qui n'a rien d'étonnant.

Le dixième jour, il essaye de raconter son accident à un sous-officier nouvellement entré dans la salle et placé dans un lit voisin du sien; au milieu du récit, pendant qu'il cherchoit à lui dépeindre la frayeur qu'il avoit éprouvée, et qu'il tournoit alors en ridicule, il se remit si bien dans la situation où il avoit été, qu'il essuya une seconde rechute aussi violente que

celle que je lui avois involontairement occasionnée. L'ayant vu quelques heures après, je devinai la cause de ces nouveaux symptômes, et Joly convint qu'il avoit trop parlé.

Je n'opposai plus aux troubles généraux d'autre remède que les lotions d'oxycrat, qui rendirent encore mon malade au calme physique et moral le plus satisfaisant. Devenu prudent par ce dernier avis, il fut discret sur son aventure, et n'éprouva plus aucun dérangement dans ses fonctions pendant les dix jours qu'il passa encore à l'hôpital. Je l'ai revu plus de deux ans après, jouissant d'une aussi bonne santé qu'avant sa terreur panique.

— Cette observation prouve, comme celle qui a été insérée dans le numéro d'avril 1808, combien la liaison des idées perçues en même temps est forte et puissante, lorsque cette perception est accompagnée de danger, d'émotion, de circonstances extraordinaires. Ces deux hommes, dans leur lit, n'avoient sans doute rien à craindre; mais un bruit quelconque pour l'un, le souvenir de sa position pour l'autre, étoient suffisans pour rappeler chez les deux la terreur qu'ils avoient éprouvée et renouveler les accidens moraux et physiques que cet état violent leur avoit occasionné.

Suite du Mémoire sur la plique polonaise, par M. VASSAL, *chirurgien des armées.*

Première observation.

Tout le monde connoît l'histoire d'une infortunée Polonaise, dont on a gravé le dessin dans plusieurs journaux scientifiques : c'étoit une paysanne des terres du prince de Radziwil. Mariée à l'âge de quinze ans, elle n'en avoit que dix-huit lorsqu'elle fut atteinte de la plique; elle la porta toute sa vie. Durant ce temps, elle éprouva des douleurs et un desséchement universel dans les articulations, qui l'empêchoient de se mouvoir et de sortir ; elle restoit toujours couchée et ne changeoit de situation que deux fois chaque année, en hiver et au printemps; elle traîna ainsi sa pénible existence jusqu'à l'âge de 77 ans. Le docteur Flouricke, médecin du prince de Radziwil, fit dessiner cette femme de son vivant; cette plique avoit quatre aunes de long et une palme de large.

Deuxième observation.

Stabel parle d'un empirique qui exerçoit la médecine en parcourant les campagnes de la

Pologne ; il coucha dans un lit qui avoit servi à une personne atteinte de la plique, et ne tarda pas lui-même à en être infecté ; il eut recours aux plus violens drastiques ; mais bientôt il ressentit des douleurs vives à la tête et dans les jointures des membres, toute la surface du corps se couvrit d'ulcères sordides, la nutrition cessa de s'opérer, les forces s'anéantirent, les os devinrent friables ; lorsqu'on voulut essayer de le lever de son lit, les deux tibias se fracturèrent ; il en fut de même pour les membres supérieurs, toutes les ressources de l'art ont été inutiles, il mourut dans l'état le plus déplorable.

Ernest-Jérémie Neifeld confirme cette observation, en assurant que souvent rien ne peut arrêter les progrès d'une carie déterminée par le virus trichomatique. *Lethalim enim sæpius plicæ deprehenditur existus, cum ab venerata istius indole, ossa consumantur carie, ita ut frustullatim eximi queant sæpè.* Heureusement pour les habitans de la Pologne que ces cas-là sont rares, car cette maladie affecte le plus souvent le système pileux ; c'est un émonctoire que la nature établit aux cheveux pour se débarrasser du virus trichomatique. On conçoit facilement que les orifices des exhalans cutanés, constamment crispés par l'action stimulante d'un air froid et souvent obstrués par la malpropreté,

ne peuvent point expulser au dehors cette matière morbifique, tandis que les cheveux n'étant point soumis à l'influence atmosphérique, la transpiration doit y être abondante, et par conséquent moins troublée ; tous les praticiens savent, d'ailleurs, que la nature opère souvent des crises par le système pileux. J'ai jugé plusieurs fièvres ataxiques ou malignes devoir se terminer heureusement le quatorzième ou quinzième jour, quoiqu'elles se prolongeassent jusqu'à la fin du troisième septenaire ; ce qui dirigeoit mon pronostic, étoit une sueur presque imperceptible aux cheveux du front, et quelquefois aux poils de la barbe qui avoisinent les fosses nasales. Les croûtes laiteuses des enfans, ainsi que leurs gourmes, ne peuvent être considérées que comme des crises utiles à la conservation de ces frêles individus ; le cuir chevelu semble être le lieu de prédilection vers lequel la matière morbifique se dirige. Ces considérations sont d'autant moins équivoques, qu'une foule de maladies chroniques, dont la cause étoit inconnue, et qu'on a attribué à d'autres virus, ont été guéries par le développement de la plique aux cheveux : mais appuyons ce raisonnement de quelques faits.

Troisième observation.

Stabel rapporte que la femme d'un paysan,

nommée Kobiéla, âgée de 20 ans, d'une constitution robuste, ayant toujours joui d'une santé régulière, fut un jour attaquée, sans cause manifeste, de douleurs lancinantes et continuelles à la tête ainsi qu'aux articulations; peu de temps après, il se forma de petits ulcères sordides dans le fond de la gorge et dans l'intérieur des narines, les mains et les pieds étoient couverts de tubercules dispersés çà et là; on employa les mercuriaux, mais ils ne produisirent aucune amélioration, car la plupart des cartilages du nez et la luette tombèrent en putréfaction: les autres symptômes allèrent toujours croissans. Stabel examina attentivement toutes les circonstances, et reconnut que le virus qu'on avoit vainement combattu, n'étoit point vénérien, mais le résultat d'une plique héréditaire qui tendoit à se développer. La malade éprouvoit toutes les nuits une sueur visqueuse à la tête; les ongles étoient rudes au toucher et recourbés: on administra les diaphorétiques, et par l'usage continué de ces moyens, la plique commença à s'annonçer, et parvint, peu à peu, à une longueur considérable; les ulcères se cicatrisèrent, les tubercules et les nodosités disparurent, et la malade finit par guérir.

Quatrième observation.

Une dame Polonaise, âgée de 46 ans, et mère de six enfans, avoit toujours joui d'une santé parfaite; vers l'an 1800, elle fut prise d'une vive douleur au-devant de la tête; cette douleur ne se faisoit ressentir que dans un espace d'environ deux lignes à l'endroit même où les cheveux commencent à se développer; le moindre touchement sur cette partie du cuir chevelu occasionnoit des convulsions, tandis qu'on pouvoit presser impunément les autres, ainsi que le front; la sensation que la malade éprouvoit étoit brûlante comme si elle eût été produite par un fil d'archal enflammé. On eut vainement recours aux applications d'eau froide, de glace et de neige; non-seulement la douleur persista, mais elle fut bientôt suivie de l'exhalation d'une odeur si fétide, que son mari, ses enfans, ses domestiques même ne pouvoient rester un quart d'heure dans sa chambre; on arrosoit souvent ses habits et son lit avec des eaux odoriférantes ou du vinaigre, on brûloit dans ses appartemens les parfums les plus exquis; rien ne put pallier ou affoiblir cet excès de puanteur: l'urine, et surtout la sueur et les règles surpassoient tout ce que le mot de mauvaise odeur peut exprimer. Après une sueur abondante, la surface du corps

de la malade prit une couleur brune assez analogue à celle que donne la lèpre dans certaines circonstances ; elle ne recouvra sa blancheur naturelle qu'avec beaucoup de peine et de soins ; le linge conservoit toujours après la menstruation des taches brunes, que les lessives ne pouvoient faire disparoître. Quelque temps après l'apparition de ces symptômes, la malade, qui habitoit la campagne, résolut de se rendre dans une ville voisine, pour consulter les gens de l'art ; mais elle contracta dans la route une fièvre catarrhale accompagnée d'une violente ophtalmie inflammatoire ; les soins qu'on lui administra furent infructueux ; et après un séjour de trois mois, elle se rendit à Varsovie, où elle réclama les conseils et les soins de M. Delafontaine, qui s'occupa d'abord de rétablir ses forces par un régime restaurant et le repos. Tous les accidens qu'éprouvoit la malade annonçoient une plique larvée ; d'ailleurs, sa grand'mère et sa mère avoient jadis été atteintes de cette maladie. M. Delafontaine ordonna divers médicamens pour en faciliter l'éruption à la tête ; il employa extérieurement une décoction de plantes aromatiques, qu'il unit à la moutarde. Dans la troisième semaine qui suivit l'usage de ces remèdes, le dépôt critique s'effectua dans les cheveux, lesquels étoient fort longs et fort touffus ; il se développa une plique

d'un volume prodigieux, mais la malade éprouva plusieurs convulsions qu'on appaisoit par les narcotiques. L'extrême fétidité dont j'ai fait mention plus haut disparut quelques heures après l'apparition de la plique, mais la céphalalgie augmenta de nouveau d'une manière insupportable. Le deuxième jour de la formation de la plique, la malade eut encore quelques mouvemens convulsifs et sua considérablement de la tête; enfin, il se fit une énorme fissure au travers de cette masse extraordinaire de cheveux agglutinés, et pendant douze jours, il en découla une matière brune et horriblement repoussante par sa puanteur; à cet inconvénient il s'en joignit un autre, ce fut l'innombrable quantité de poux qui tourmentoient cette infortunée. M. Delafontaine la délivra bientôt de ceux qui occupoient la couche extérieure de la plique, par l'huile de lavande et l'onguent mercuriel, mais il falloit atteindre ceux qui se trouvoient sous la couche la plus inférieure. Cet habile chirurgien fit trois incisions longitudinales au milieu de cette énorme touffe villeuse; les poux eurent dès lors une issue, et on en débarrassa la malade par les moyens mentionnés ci-dessus. Six semaines suffirent pour rétablir la malade, et à la fin de la douzième, M. Delafontaine fit une ligature à la plique qui commençoit à s'isoler de la tête, et

bientôt il la coupa totalement. Cette observation prouve évidemment l'existence du virus délétère, qu'on nomme trichoma ; car à peine est-on parvenu à la fixer dans le système que la nature semble lui avoir assigné, que tous les accidens primitifs disparoissent. Ce même praticien a guéri une foule de maladies chroniques, en fixant le trichoma aux cheveux. Un homme frappé d'une paralysie générale à la suite de quelques légers accidens apoplectiques, recouvra l'usage de ses mouvemens aussitôt que la transition se fût opérée à la tête, aux poils des aisselles et à ceux du pubis. On amena au même chirurgien quatre enfans qui étoient frères, atteints tous les quatre de nyctalopie ; leurs parens avoient eu la plique, et ils avoient été nourris par leur mère ; il parvint, avec beaucoup de succès, à leur inoculer la plique, et ils recouvrèrent la faculté de voir pendant le jour.

J'eusse pu accumuler un plus grand nombre de faits insérés dans les ouvrages des docteurs Gottlob Héphraïm Hermann, Ernest-Jérémie Neiseld et Niskouski ; mais je pense que ces observations sont plus que suffisantes pour prouver que la plique est une maladie *sui generis*, et que cette affection devient dangereuse lorsqu'elle n'affecte pas le système pileux ; et dans ce cas fâcheux, il est indispensable de la rappeler aux

cheveux pour faire cesser les affections internes. On a sans doute remarqué que la malpropreté n'a nullement influé sur le développement des diverses pliques dont j'ai fait l'histoire ; cependant les auteurs conviennent qu'elle est, sans contredit, une des causes occasionnelles les plus fréquentes, vu que la plupart des Polonais ne démêlent que fort rarement leurs cheveux et se nettoient peu souvent la tête ; ils se couvrent, d'ailleurs, de bonnets fourrés, ce qui doit produire vers le cuir chevelu cet afflux considérable d'humeurs. Dans cette affection le cuir chevelu devient, pour ainsi dire, l'égoût de tous les organes ; les pores de la peau sont tellement encombrés dans leurs fonctions, que la transpiration, qui est presque nulle dans le système cutané, doit se faire jour à travers la substance creuse et vasculeuse des cheveux ; c'est elle qui les colle ensemble et forme ces énormes touffes villeuses qui sont quelquefois hideuses. Mais la plique n'est point seulement le résultat de la malpropreté, car si cela étoit ainsi, tous les peuples peu soigneux en seroient atteints ; et cependant les juifs qui n'habitent pas la Pologne, quoique très-sales, en sont exempts ; les Russes, qui portent des fourrures plus chaudes, n'y sont point sujets ; les Espagnols, qui par la puanteur de leur transpiration, la couleur dégoûtante de leur peau,

et les poux dont fourmillent leurs cheveux, peuvent être assimilés aux Polónais, ne sont pourtant jamais pliqués; enfin, tous les habitans de la Pologne devroient avoir les cheveux feutrés, puisque tous portent la même coiffure et ont le même genre de vie; et cependant l'expérience prouve le contraire : aussi M. Roussille-Chamseru a-t-il eu grand soin de ne parler que de la plique des cheveux : mais comment expliquer l'entrelacement des poils de la barbe, du sternum, des aisselles et des parties génitales, ainsi que leur allongement considérable! Peut-on attribuer le développement de la plique à la sale incurie de ces parties? Avouons-le, ici le raisonnement est en défaut; et quand on veut renverser une théorie étayée d'une série d'observations exactes, il faut la saper jusque dans ses fondemens; car si vous n'en détruisez qu'une partie, celle qui reste suffit pour faire briller la vérité dans tout son jour. J'ajouterai à toutes ces preuves, que la plique est tellement une maladie indépendante de la malpropreté, que des seigneurs, des ministres, et des princes même, quoique très-propres, ont été atteints de cette affection, qu'ils abhorrent. Les expériences du docteur Robin, l'ecclésiastique de Mohilow, la quatrième observation, et l'histoire d'une dame illustre dont parle Gottlob, sa deuxième

observation d'Ephraïm Hermann, ne laissent aucun doute sur ce point de pratique. M. Delafontaine a en outre prouvé, que les animaux domestiques et sauvages n'en sont point exempts; et M. Monton vient de confirmer cette opinion, en publiant l'histoire de la plique du cheval d'un teinturier de Bischoff-Werder : l'animal étoit pliqué à la crinière, mais plus particulièrement à la queue. M. Monton a soin de faire remarquer que la maison de ce teinturier étoit une des plus propres, que l'écurie étoit élevée et lui parut assez saine. Enfin, le docteur Franck, conseiller de salubrité à Posen, dans sa Topographie médicale qu'il a donnée de ce département en 1804 (1), en parlant des maladies endémiques, dit, que l'ignorance qu'ont de la plique la plupart des médecins Polonais, va jusqu'à lui disputer le nom de la maladie, qu'elle ne mérite que trop, puisqu'elle cause les maux les plus douloureux, les plus opiniâtres et les plus dégoûtans, et que tous les ans elle immole des victimes : il ne se dissimule point que la malpropreté des Polonais ne contribue souvent au développement de cette affection; cette cause

(1) Bib. méd., cinquième année, N°. 26, tome XVIII, octobre 1807.

n'avoit point échappé au docteur Gottlob-Ephraïm Hermann (1); car dans son 17e. paragraphe il dit expressément : *pectendi etiam sunt diligenter capilli nam licet eorum culturæ negligentiori sine omni fundamento, multi causam plicæ tribuant.* Le médecin juif ne donne point ce précepte hygiénique pour préserver de la plique, mais afin que la transpiration capillaire soit plus libre et plus abondante. Les symptômes concomitans de la plique sont-ils vraiment une complication du scrofule ou d'une syphilis dégénérée ?

Il nous sera toujours très-difficile de résoudre cette question médicale, parce que l'éloignement des lieux où règne cette maladie, ne nous permet point de l'étudier dans toutes ses variétés; aussi sommes-nous forcés d'établir notre jugement sur les observations que des hommes célèbres et particulièrement livrés à l'étude de cette affection, ont bien voulu consigner dans leurs savans ouvrages; et personne n'a mieux approfondi ce point de doctrine que Stabel : il a constamment observé que les effets du virus trichomatique diffèrent à raison des systèmes organiques dans lesquels il pénètre en premier

---

(1) Primitiæ physico-medicæ, etc. Lernæ in Poloniâ, 1750.

lieu. C'est ainsi que lorsqu'il s'introduit dans le système lymphatique, il donne naissance à des engorgemens glanduleux très-rebelles aux moyens curatifs (tant il est difficile de déplacer un virus quelconque qui a son siége dans ce système); il forme des nodosités et des tubercules dans les articulations ; la peau se décolore et acquiert une couleur terreuse : il n'est pas rare de voir ce virus produire la carie des os. Un juif qui portoit une plique à la tête, en fut promptement guéri par un charlatan; peu de temps après il lui survint un abcès au front suivi d'une carie qui, dans l'espace de trois ans, avoit acquis beaucoup d'étendue : M. Delafontaine parvint à le guérir, en lui appliquant plusieurs couronnes de trépan. De cette similitude de symptômes, soit avec le scrofule, soit avec la syphilis, on en a conclu que c'étoit une complication de ces deux affections; et cependant les deuxième et troisième observations prouvent que, quoique le virus trichomatique eût produit des accidens qui avoient quelqu'analogie avec la syphilis, ce n'étoit pourtant pas cette affection, puisque les mercuriaux n'avoient fait qu'exaspérer la maladie de la troisième observation, dont la cure fut due à l'apparition de la plique aux cheveux. M. Cullorier et moi, avons vu une femme qui portoit aux parties génitales plusieurs excroissances char-

nues, que beaucoup de praticiens eussent considérées comme vénériennes, puisqu'elles en avoient tous les caractères, et cependant elles cédèrent à des soins de propreté. Or, si dans une ville comme Paris, où la syphilis est si répandue, les gens de l'art peuvent se méprendre sur la nature de cette affection, combien doit être suspect le diagnostic que porte un médecin sur une maladie qui doit lui être d'autant plus inconnue, qu'il l'étudie pour la première fois, et qu'il ne peut juger que d'après les symptômes plus ou moins incohérens qu'elle présente! Pour mieux prouver que les accidens qui accompagnent la plique ne sont que le résultat du scrofule ou de la syphilis, on a eu égard aux moyens curatifs; et parce que dans le traitement de la plique on emploie les amers, les sudorifiques, les mercuriaux et l'antimoine diaphorétique, on en a conclu que c'étoit l'une des deux affections précitées et non les effets du virus trichomatique; mais personne n'ignore que ces mêmes moyens sont administrés, avec succès, dans plusieurs affections cutanées, et notamment dans les dartreuses. On a principalement cru que l'état pathologique des ongles étoit l'effet du virus vénérien; mais le virus herpétique produit assez souvent les mêmes accidens, ainsi que la teigne : c'est d'après cette analogie d'altération des mêmes sys-

tèmes, que le docteur Alibert a classé la plique entre les dartres et la teigne. Un de mes compagnons d'armes avoit tous les ongles jaunes et rugueux depuis la disparition d'une dartre. Cependant nous avouons avec les auteurs qui ont écrit sur l'affection qui nous occupe, que la plique revêt tant de formes, que le praticien peu habitué à ces transformations, doit facilement s'y méprendre. On ne sauroit pourtant disconvenir que la syphilis, le scrofule et autres maladies ne puissent compliquer la plique; mais il faut être bien exercé pour démêler ces complications; ce n'est qu'après avoir observé plusieurs années, qu'on peut acquérir cette perspicacité médicale; et, sous ce rapport, nous n'avons encore qu'une idée imparfaite de cette affection, parce que nous ne sommes pas à même de l'observer dans toutes ses phases, ni dans ses diverses associations.

La plique est-elle contagieuse?

C'est là l'opinion générale, et plusieurs faits semblent la prouver. Le docteur Brera atteste avoir vû, en 1795, deux soldats prussiens à l'hôpital de la Charité de Berlin, lesquels avoient contracté la plique en cohabitant avec des Polonaises captives et pliquées; MM. Delafontaine et Franck partagent la même opinion. Mais le docteur Robin, pendant son séjour en Pologne, se lia d'amitié avec un Français qui avoit coha-

bité pendant six mois avec une jeune Polonaise pliquée aux cheveux et au pénil, il n'en avoit pas ressenti la moindre atteinte. Le comte de Sallahub, neveu du prince de Radziwil, qui tenoit un sérail, avoit parmi ses femmes quatre jeunes beautés, qui ne purent éviter la plique, quoiqu'elles fussent très-soigneuses dans leurs toilettes; malgré qu'il cohabitât fréquemment avec elles, il ne contracta pas la plique : enfin, le barbier de Polotsk vivoit, depuis huit ans, avec une Polonaise qui étoit pliquée, et il ne fut point infecté. Ces faits, recueillis par un témoin oculaire, doivent nous faire douter si la plique est vraiment contagieuse; de manière que ce point de pratique a besoin de plusieurs observations aussi exactes que véridiques, pour acquérir un degré de certitude incontestable.

Peut-on, sans inconvénient, couper la plique à telle époque que ce soit?

Cette question a occupé tous les auteurs, et ils ne sont pas entièrement d'accord sur ce sujet. Gottlob-Ephraïm Hermann pense qu'il est très-dangereux d'en faire la section, sans avoir fait subir un traitement convenable : *abcissa plica*, dit-il, *morbum quidem interdum ad aliquot annos silere, redire tamen, præsertim post commissos in diæta errores, inopinato et omnia recrudescere pathemata.* M. Delafontaine

assure qu'il seroit imprudent de couper une plique à moins qu'elle ne soit déjà en partie détachée, et qu'elle ne communique avec les tégumens de la tête que par des cheveux parfaitement sains et nouvellement repoussés; il veut, en outre, qu'elle ait perdu son odeur fétide et son aspect onctueux. M. Robin partage son opinion, d'après l'état pathologique qu'il a observé aux cheveux des pliqués; cette manière de voir est d'ailleurs appuyée de plusieurs faits qui démontrent le danger auquel on expose le malade quand on coupe la plique sans avoir fait subir un traitement approprié; et sous ce rapport, le préjugé populaire qu'on a regardé comme superstitieux, n'est pas tout-à-fait dénué de bon sens. Le médecin juif que j'ai cité plus haut, a donné, dans sa troisième observation, l'histoire d'une veuve âgée de 46 ans, qui jouissoit de la santé la plus florissante, quoiqu'atteinte de la plique aux cheveux; mais voulant s'en débarrasser, elle la fit couper; environ dix mois après la section de sa plique, elle éprouva tous les symptômes de la goutte; elle ne voulut d'abord se soumettre à aucun traitement, crainte d'être attaquée une seconde fois du trichoma; mais elle fut bientôt en proie à une foule d'anomalies, dont la cause échappa à plusieurs personnes de l'art: aussi les moyens curatifs qu'on employa, ne firent qu'ag-

graver sa situation et atténuer ses forces. Gottlob-Ephraïm Hermann examina plus attentivement la maladie que les autres médecins, et attribua tous les symptômes morbifiques à la répercussion du virus trichomatique; il le rappela aux cheveux par des moyens appropriés, et la malade récupéra ses forces et sa belle santé, après la formation d'une nouvelle plique aux cheveux.

Enfin, que faut-il faire quand la plique étend ses ravages, et quand les ressources de la nature sont impuissantes?

Le premier devoir du médecin, dit le docteur Alibert, est d'examiner alors quelle est la période à laquelle cette affection est parvenue, et d'étudier ensuite les différentes complications dont elle est susceptible; on adapte le plan de guérison à ces divers cas; en second lieu, il doit envisager la plique comme le résultat d'une crise nécessaire qui doit s'effectuer par les cheveux, les poils ou les ongles : c'est une maladie errante dans l'économie animale, qui prend mille physionomies; il faut bien se garder d'en intercepter l'abord vers ses couloirs ordinaires, on doit, au contraire, le favoriser et l'entretenir.

J'ai passé sous silence les causes déterminantes de cette affection, vu qu'elles ne sont que con-

jecturales et par conséquent inconnues : quant au traitement, il doit varier, comme je l'ai dit, selon les complications qui l'accompagnent et les accidens plus ou moins graves auxquels il donne lieu.

Les moyens internes sont les émétiques, les diaphorétiques, mais surtout le soufre doré d'antimoine (ce médicament paroît être aussi efficace dans la plique que le mercure dans la syphilis.) Gottlob-Ephraïm Hermann proscrit les émétiques et les purgatifs, comme étant très-nuisibles; voici comme il s'exprime dans son sixième paragraphe : *Ab omnibus emeticis et fortioribus purgantibus abstinendum, turbatur enim secretio et humor retrocedens infarctus viscerum causatur, auget.* Le moyen qui lui a constamment réussi, est l'usage intérieur de la serpentaire de Virginie, et de fréquentes lotions à la tête avec un mélange de lycopodium et d'eau.

On diminue les médicamens lorsque la plique paroît, ce qui s'annonce par une sueur visqueuse et fétide qui se fixe aux cheveux, enfin, par leur entrelacement. On aura égard au paroxisme fébrile, ainsi qu'aux symptômes nerveux; on combat ces derniers par les antispasmodiques: il ne faut point négliger les forces du malade, ainsi que son âge. On joint les mercuriaux aux

moyens ci-dessus, quand il y a complication de syphilis.

Le traitement externe paroît être indispensable. M. Delafontaine emploie fréquemment les émolliens pour diminuer l'irritation du cuir chevelu; d'autrefois ce sont les topiques stimulans, tels que les sinapismes, les vésicatoires; il fait frotter le bout des doigts avec la teinture de cantharides; il applique quelquefois le moxa sur la tête; mais le moyen le plus sûr, selon lui, est l'inoculation de la plique; elle consiste à couvrir la tête du malade d'un bonnet d'un individu nouvellement pliqué; il faut que ce bonnet soit bien enduit de transpiration trichomatique: on répète plusieurs fois cette opération: il avoue en avoir retiré les plus grands avantages; mais comme personne n'a encore réussi dans ce genre d'inoculation, il est essentiel que de nouveaux essais, faits sans esprit de système, soient réitérés, pour être convaincu de la véracité des effets surprenans que produiroit ce virus; car d'après des renseignemens positifs, il paroîtroit que les accidens attribués à la plique ne seroient pas toujours aussi graves que les auteurs les ont décrits, quoique tous s'accordent à considérer la plique comme une maladie propre au système pileux chez les Polonais. Mais lorsque des causes qui nous sont inconnues écartent ce virus de la

route que la nature lui a tracée, produit-il vraiment toutes les affections morbides que j'ai rapportées ? C'est au temps et à l'expérience à nous éclairer sur ce point de doctrine encore douteux pour nous, quoique de nombreuses observations semblent ne laisser aucune incertitude sur ce sujet ; aussi ai-je moins communiqué ce mémoire pour combattre les opinions nouvellement émises, que pour rassembler dans un seul cadre tout ce que des écrivains célèbres ont pu recueillir de plus intéressant sur cette singulière maladie. On sentira, d'après cela, qu'une discussion polémique sur cette affection ne peut que tourner au profit de la science, surtout lorsqu'elle est sévèrement impartiale, parce qu'elle peut éclairer le médecin observateur, qui, constamment occuppé à redresser la nature dans ses écarts, ne se laisse point séduire, ni par les charmes piquans d'un style fleuri, ni par des principes spécieux adroitement développés dans une théorie ingénieuse ; ne prenant pour guide que l'expérience, il conserve un doute philosophique sur tout ce qui n'y est pas rigoureusement soumis. Enfin, j'ai cru rendre service aux gens de l'art, en leur donnant, pour ainsi dire, l'analise d'un ouvrage que chacun ne peut se procurer. Je conclus de toutes ces considérations :

1°. Que la plique est une maladie *sui generis*,

endémique dans plusieurs endroits de la Pologne, mais indépendante de la malpropreté;

2°. Qu'elle produit des accidens graves, toutes les fois qu'elle ne se développe point dans le système pileux;

3°. Qu'il est dangereux d'en faire la section, sans avoir fait subir un traitement approprié à celui qui en est atteint;

4°. Qu'il n'est pas suffisamment prouvé que le virus trichomatique soit contagieux et susceptible d'être inoculé.

En terminant cette dissertation, je pense que quoique la plique ne règne point dans nos climats, elle ne mérite pas moins notre attention et n'est pas moins digne de nos recherches; parce que si après avoir bien étudié cette maladie, on parvient à connoître sa marche régulière, il sera peut-être possible de la ramener à son état de simplicité, et d'en débarrasser une nation qui en éprouve les plus affreux ravages.

MÉDECINE PRATIQUE.

Nouvelle méthode pour reconnoître les maladies internes de la poitrine, par la percussion de cette cavité, par Avenbrugger, *médecin ordinaire de la nation espagnole, dans l'Hôpital Impérial, à Vienne en Autriche;*

Ouvrage traduit du latin et commenté par J.-N. Corvisart, *premier médecin de Sa Majesté l'Empereur et Roi, officier de la Légion d'Honneur, premier médecin honoraire et premier médecin consultant de S. M. le Roi de Hollande, Commandeur de l'Ordre Royal de Hollande; professeur honoraire de médecine clinique à l'Ecole de Paris; professeur honoraire de médecine au Collége de France; médecin de l'hôpital de la Charité; associé honoraire de l'Académie Impériale Joséphine de Vienne; de la Société Royale de Naples, de la Société médicale d'Emulation de Paris; et membre honoraire de la plupart des Sociétés savantes de l'Empire.*

Tous les médecins antérieurs à Avenbrugger savoient, comme lui, que la poitrine est une cavité sonore; mais plus cette idée est simple et facile à saisir, plus il y a de mérite à en avoir

tiré le premier des principes et des conséquences applicables à un grand nombre de phénomènes qu'il est difficile de bien apprécier. Pour déterminer, avec précision, les qualités du son que rend le thorax dans l'état naturel; pour suivre les modifications qu'il manifeste dans les diverses régions de la poitrine, les altérations que lui impriment les maladies aiguës ou chroniques de cette cavité; pour créer, enfin, un signe sensible et, en quelque sorte, palpable de ces affections les plus cachées et les plus obscures, il a fallu nécessairement une application soutenue, beaucoup de sagacité et un grand nombre d'observations cliniques.

Les affections de la poitrine présentent tant de variétés et d'anomalies, qu'elles exigent toute l'attention du médecin; elles peuvent être sympathiques, ou dépendre d'un mode particulier du système sensitif: la toux, la dyspnée, les palpitations ne tiennent quelquefois pas à d'autres principes; il faut considérer si la maladie occupe en même temps les deux cavités du thorax, ou si elle est bornée à l'une ou à l'autre seulement; quel est l'organe principalement intéressé; quelle est la nature de la lésion qu'il éprouve, etc., etc. Il est vrai que des hommes d'un génie supérieur, livrés à l'étude et au traitement des maladies, ont attentivement observé les phénomènes qui

les caractérisent, et consigné dans leurs ouvrages les signes qui les distinguent; mais ces signes ne sont pas toujours très-évidens, trop souvent ils peuvent être attribués à des affections de nature dissemblable; il est rare de les trouver réunis chez le même malade, et quelquefois il en est plusieurs qui manquent complétement.

Il seroit sans doute à désirer, pour parvenir à fonder avec plus de fixité le diagnostic des maladies, qu'elles fussent plus susceptibles d'être jugées par le rapport des sens; c'est par eux que nous acquérons les notions les plus positives, et s'ils ne nous défendent pas toujours de l'erreur, ils nous égarent bien moins que les créations illusoires de l'imagination et les fausses inductions du raisonnement. Cette vérité a été développée de la manière la plus lumineuse par M. Corvisart, dans la préface de son ouvrage: combien ne seroit-il pas, en effet, satisfaisant de pouvoir reconnoître les épanchemens séreux de la poitrine par des moyens analogues à ceux qui rendent, en quelque sorte, sensible la présence de l'eau dans la capacité abdominale! C'est aussi dans cette vue qu'on a imaginé d'employer la succussion, qui consiste à saisir le malade par les épaules et à l'agiter brusquement, en approchant l'oreille du thorax, pour tâcher d'entendre la fluctuation du liquide épanché; mais l'épais-

seur des parois de la poitrine, la viscosité du liquide contenu, ou la plénitude absolue de la cavité qui le renferme, sont autant d'obstacles qui s'opposent à ce que le liquide éprouve un mouvement tel qu'il en résulte un bruit manifeste à l'oreille qui veut le saisir : ce n'est pas, d'ailleurs, sans peine qu'on peut se résoudre à secouer ainsi un pauvre moribond, dont une agitation si violente augmente encore les inquiétudes et les souffrances. Il faut en dire autant de la pratique d'exercer, comme le font quelques-uns, une forte pression sur les clavicules, ou de comprimer la région épigastrique, de manière à refouler le diaphragme vers la poitrine, à en diminuer la capacité et à augmenter ainsi la gêne de la respiration : cette manœuvre qui opposeroit, même dans l'homme sain, un obstacle mécanique à l'acte respiratoire, ne répand aucune lumière sur la nature ou le siége de la maladie.

Avenbrugger a donc rendu un service important à la science, en appliquant à la poitrine la méthode de la percussion, non plus pour juger uniquement de la fluctuation, comme on le pratique à l'abdomen, mais pour reconnoître par l'absence ou la détérioration du son, la plupart des maladies dont la cavité thorachique peut être le siége. Ce ne sont pas, en effet, les seuls

épanchemens de sérosité que la percussion peut contribuer à nous faire connoître, elle s'étend également à ceux produits par d'autres fluides, le sang, la matière purulente, et en général à presque toutes les maladies aiguës ou chroniques de la poitrine, aux affections organiques du cœur, des gros vaisseaux, de l'organe pulmonaire, etc.; ainsi, elle éclaire et rend plus certain le diagnostic de l'hydrothorax, de l'anévrisme, du squirre des poumons, de la vomique, de l'empyème, etc.; elle confirme ce qui est déjà annoncé par les autres signes, dissipe les fausses idées qu'on auroit pu concevoir d'après eux, supplée à leur insuffisance, et peut seule nous dévoiler l'existence de quelques affections que l'on soupçonne d'autant moins qu'elles se rencontrent rarement. M. Corvisart rapporte plusieurs observations qui prouvent l'impossibilité d'établir, dans certains cas, un diagnostic rationnel, sans le secours de la percussion.

Sans doute, il faut avoir soi-même un vrai talent pour sentir tout le prix d'un ouvrage qui n'a acquis aucune célébrité, et tous les avantages d'une doctrine qui pouvoit paroître d'autant plus singulière, qu'elle n'avoit pas de sectateurs; mais, pour proclamer un tel ouvrage et propager une telle doctrine, il faut, en outre, le courage que peut inspirer l'amour de la vérité et la conviction

viction d'être utile. Le livre et le nom d'Avenbrugger, long-temps ensevelis dans l'oubli, ont acquis, par les leçons et les travaux de son continuateur, un éclat, dont tout garantit aujourd'hui la durée : c'est dans une grande Ecole, c'est au milieu d'un cercle nombreux d'élèves qui se sont succédés pendant plusieurs années, que M. Corvisart a développé cette nouvelle doctrine ; qu'il en a fait l'application au lit des malades, et qu'il en a démontré l'exactitude par l'ouverture des cadavres. Cette manière de procéder en médecine est certainement la plus méthodique, la plus directe et la plus irrécusable ; aussi les élèves voyoient-ils chaque jour, avec autant de surprise que d'admiration, se réaliser ce qui avoit été annoncé d'avance par cet illustre professeur : livrés depuis à l'enseignement et à l'exercice de la médecine, ils ne négligeront pas le secours d'une méthode qu'ils ont vu pratiquer avec tant de succès, et ils la transmettront, dans leurs cours, à ceux qui viendront entendre leurs leçons : ainsi se fonde irrévocablement une doctrine, à laquelle il n'a manqué qu'un maître aussi habile pour l'enseigner, et des élèves aussi convaincus pour la recueillir, la répandre et la perpétuer.

Le Traité de la percussion, par Avenbrugger, a fort peu d'étendue : l'ouvrage que publie au-

jourd'hui M. Corvisart, se compose de 440 pages. Il n'est aucun de ses commentaires qui ne présente quelque réflexion intéressante; presque tous renferment des idées importantes sur différens points de la science; ou il étend les vues du docteur Allemand, ou il en redresse les écarts. La discussion qu'il établit sur les caractères spécifiques du pus assignés par Avenbrugger, détruit une erreur trop accréditée, et prouve combien il est difficile, dans certains cas, de distinguer les crachats purulens de toute autre matière puriforme.

En parlant de la nature des crachats comme signe du squirre (1) des poumons, M. Corvisart fait remarquer que l'on confond souvent sous le nom collectif d'expectoration, des évacuations très-différentes, et, à ce sujet, il rappelle la dénomination particulière à chacune d'elles, et qui lui est d'autant plus appropriée, qu'elle indique la source d'où les crachats proviennent.

Il n'appartient qu'aux grands maîtres qui sont eux-mêmes des autorités en médecine, de manifester des opinions contraires à ce que nous enseignent les livres immortels du divin vieillard.

---

(1) M. Corvisart a démontré, dans ses commentaires, l'impropriété de cette expression, pour indiquer l'induration ou l'état hépatiforme du poumon.

La doctrine des jours critiques, quoique encore respectée par les modernes, comme tout ce qui nous vient d'une aussi belle source, est pourtant peu suivie dans l'exercice de la médecine. Des hommes supérieurs qui ne se contentent pas *jurare in verba magistri*, et qui, pour être convaincus, ont voulu vérifier par eux-mêmes, n'admettent pas non plus la régularité des jours critiques. Je ne reproduirai pas ici tout ce qui a été objecté contre cette doctrine, qui semble, en effet, dériver de la puérile théorie des nombres de Pythagore; je me bornerai à rappeler qu'une des grandes vérités que le père de la médecine avoit lui-même rapportée de ses voyages, et qu'il a plusieurs fois exprimée dans ses écrits, c'est que la différence des pays, des climats, des mœurs, et tout ce qui influe sur la constitution de l'homme, apporte de grands changemens dans la nature, la marche et la terminaison des maladies. Les histoires qu'Hippocrate nous a laissées des événemens qui ont eu lieu, sur plusieurs malades, à des jours fixes, pourroient-elles même fournir des argumens très-forts contre cette doctrine; elles prouvent au moins qu'il ne la regardoit pas comme constante et invariable : on est, par exemple, étonné d'y voir que les jours réputés éminemment heureux, sont marqués de presque autant d'événemens funestes que ceux que l'on

considère comme les plus pernicieux, et que, pour cette raison, on avoit appelé *tyrans*.

La doctrine des jours critiques pouvoit avoir moins d'inconvéniens pour les anciens, chez qui le défaut des médicamens que nous avons acquis depuis, devoit rendre la médecine peu agissante, dans la plupart des cas; mais s'il falloit aujourd'hui suivre, à la lettre, les règles qu'elle établit, se borner à observer, pendant les jours indicateurs, les signes qui peuvent annoncer un changement quelconque, éviter de placer aucun remède pendant les jours critiques, et ne rien faire qu'aux jours intercalaires, certes, cette marche seroit bien funeste, particulièrement dans le traitement des inflammations de la poitrine. Il est incontestable que, dès que ces maladies existent, elles tendent continuement et sans relâche à une terminaison heureuse ou malheureuse; qu'elles ne connoissent ni repos, ni suspension, ni jours vides, ni jours intercalaires, et que si, par respect pour ceux qu'on appelle indicateurs, critiques ou décrétoires, on n'ose ni saigner, ni faire vomir, ni appliquer un vésicatoire, etc., *pro re natâ*, la maladie, pour ainsi dire, abandonnée à elle-même, fera périr le malade plus ou moins promptement.

Il est des cas, sans doute, où le médecin peut et doit temporiser; il en est où il peut se

borner à n'être que contemplateur, la nature se suffisant à elle-même pour triompher de la maladie; mais il doit toujours en observer le caractère et la marche pour en préjuger les effets, et lorsqu'elle prend une direction vicieuse, il doit s'efforcer d'en écarter les funestes résultats. Combien les inflammations de la poitrine ne produisent-elles pas de maladies organiques secondaires, qu'il seroit peut-être possible de prévenir, si elles étoient prévues, ou si le médecin, par une fausse application de la doctrine des jours critiques, n'eut pas laissé passer le moment d'agir, et ne se fut pas livré à une dangereuse expectation.

M. Corvisart, dans la savante Dissertation qu'il a écrite sur les jours critiques, n'attaque pas l'existence des crises, mais il n'admet pas qu'elles aient régulièrement ou principalement lieu, selon cette prédilection que la superstition des anciens prêtoit à la nature pour les nombres impairs, et les périodes ternaires, quartenaires, septenaires, etc. Les jours critiques sont ceux dans lesquels s'opèrent les mouvemens ou les évacuations qui constituent la crise, lors même qu'ils appartiennent au nombre pair, et quelque soit d'ailleurs leur ordre numérique (1).

---

(1) Nous avons une très-bonne Dissertation de M. le

Je n'entrerai pas désormais dans le détail de toutes les parties de cet ouvrage, qui appartiennent en totalité ou en majeure partie à M. Corvisart; je me bornerai simplement à indiquer son excellente dissertation sur l'emploi du feu dans les maladies soit aigues, soit chroniques de la poitrine, et les articles relatifs aux maladies héréditaires et des artisans (1), à la nostalgie, à la jalousie des enfans, etc., etc. M. Corvisart a donné à ces matières les plus heureux développemens; le premier, il aura appelé l'attention des parens et des praticiens sur cette dernière affection, à laquelle donnent souvent lieu l'inattention ou l'injustice des premiers, et qui peut d'autant plus facilement dégénérer en une maladie fâcheuse, que bien rarement on en soupçonne le principe.

Pour faire connoître dans quel esprit M. Corvisart a écrit ses commentaires, et quelle est la théorie qu'il adopte, je citerai les propres termes dans lesquels il s'explique lui-même à ce sujet. « Il me paroît impossible, *dit-il*, de déterminer

---

docteur l'Herminier, médecin de l'Hôtel-Dieu et de la maison de l'Empereur, sur la coction et les crises.

(1) M. Cadet (Gassicourt), pharmacien de S. M. l'Empereur et Roi, se propose de publier bientôt un Mémoire analitique sur les maladies des artisans.

d'une manière très-positive, si c'est à l'altération primitive des fluides, comme le prétendent ces auteurs (1), ou à celles des solides, comme quelques modernes l'ont avancé, que sont dues les maladies dont il est ici question............. Sans doute que l'une de ces causes influe primitivement sur leur formation; mais outre qu'on ne peut admettre que les solides ou les fluides en déterminent exclusivement le principe; il est certain encore que l'altération des uns est si promptement suivie d'un changement morbide quelconque dans les autres, qu'ils concourent tous deux à la génération et aux progrès des maladies chroniques. On ne peut guères, à mon avis, pénétrer plus avant dans cette discussion, parce que le mécanisme intime et primitif de la vie nous échappera toujours; parce qu'il est impossible de tracer une ligne de démarcation entre les fonctions exclusives des solides et des fluides, et d'estimer leur réciproque influence, puisque les fluides forment les solides, et que ceux-ci deviennent fluides à leur tour, pour être excrétés ou servir à de nouvelles combinaisons. Voilà seulement ce que démontre la physiologie expérimentale; le reste est enveloppé de nuages impénétrables, dont il est plus sage d'avouer

---

(1) Boerrhaave et Avenbrugger.

l'obscurité que d'y porter la fausse lueur des hypothèses. »

Le Traité de la percussion suit de bien près celui des maladies organiques du cœur ; c'est qu'après avoir employé vingt ans d'une pratique journalière à cumuler les faits, il ne restoit plus à l'auteur qu'à en déduire et à en exposer les résultats. Ces deux ouvrages confirment l'excellence de la méthode suivie par M. Corvisart : ils ont pour base fondamentale l'observation clinique et l'anatomie pathologique. Ce n'est pas sur le nombre des volumes, mais d'après le mérite de ses productions, que la postérité fixe les droits d'un écrivain à la gloire et à la célébrité. Le Traité des maladies organiques du cœur, suffiroit seul pour placer son auteur au rang des plus illustres médecins : on sentira infailliblement la nécessité de s'en tenir aux vérités qu'il renferme, et je ne pense pas que de long-temps on entreprenne de traiter encore une fois ce sujet. L'ouvrage qui est l'objet de cette note, a aussi le mérite inappréciable d'embrasser une foule d'idées applicables à presque toutes les maladies de la poitrine, et présente à lui seul plus de moyens de les différencier et de les reconnoître, que n'en réunissent les nombreux écrits qui ont été publiés sur chacune d'elles en particulier.

P. K.

Rapport sur l'ouvrage de M. Michel Araldi ; *intitulé :* de l'Usage des anastomoses dans les vaisseaux des machines animales, et particulièrement dans le système de la circulation du sang, *par* Baron, *membre de la Société médicale d'Emulation.*

On sait que l'ensemble des divisions du système sanguin forme une capacité qui va toujours croissant de l'origine aux extrémités ; et que d'après cette disposition, la vitesse du sang doit toujours aller en diminuant à mesure qu'il s'éloigne du cœur ; or, l'observation est ici contraire aux lois de l'hydraulique ; la vitesse du sang reste toujours à peu près la même ; c'est cette contradiction que M. Araldi veut expliquer dans l'ouvrage dont je vous présente l'extrait.

L'auteur pense qu'on a tort de croire que les mouvemens des machines animales ne soient pas du même ordre que ceux des autres corps, et qu'ils se soustraient à l'influence des lois générales de la mécanique : à la vérité, dit-il, les machines animales ont des principes d'action dont les autres corps sont dépourvus, mais ils sont subordonnés à l'empire de ces lois. Si l'on ne tient pas compte de toutes ces données, on résoudra difficilement le problème de ce mouve-

ment. La mécanique ne s'occupant pas de la nature des forces, mais de leurs effets, les effets de la force vitale ont droit au nom de mécanique; quand même la cause motrice auroit son siége dans une substance immatérielle, les effets n'en seroient pas moins soumis aux lois mécaniques.

M. Araldi convient qu'on ne peut appliquer ce qui se passe dans les canaux artificiels, à ce qui a lieu dans les vaisseaux sanguins : il dit qu'il ne faut pas regarder les vaisseaux comme des conduits distincts, mais comme des portions du même conduit; et que toutes les causes qui peuvent produire un retardement, telles que le frottement, les angles, les plis, etc., le communiquent de proche en proche jusqu'à l'origine du système; mais il croit que les théoriciens se trompent, quand ils croient qu'il y a dans la machine animale des forces capables de s'opposer à l'effet des lois hydrauliques, et que tous leurs efforts sont inutiles pour trouver ces forces qui ne peuvent exister. Or, voici de quelle manière il explique comment le cours du sang reste assez rapide malgré la dilatation du système.

Le système artériel, dit-il, augmente vraiment de largeur pour la quantité du fluide, mais non pour le mouvement. Il conjecture que les anastomoses répandues en très-grande quantité dans le système, ont pour usage de conserver

une rapidité assez grande dans le sang de toutes les artères, et d'empêcher que le retardement ne soit proportionnel à la dilatation du système; il pense qu'elles augmentent bien la capacité du système quant à la quantité du fluide qu'il peut contenir, mais non quant à l'effet d'en retarder la vitesse, puisqu'elles se jettent d'un tronc dans un autre, qu'elles déchargent un vaisseau en en chargeant un autre. Si l'on suppose, dit l'auteur, le cours du sang suspendu dans les branches de communication, il n'arrivera pas moins de sang pour cela; et comme la vitesse n'est que la quantité de fluide qui, dans un temps déterminé, parvient au vaisseau, elle se conservera la même; on ne fait par-là que rétrécir l'espace au fluide que le tronc principal cesse de verser, et la vitesse n'augmente pas pour cela : l'espace peut de même s'augmenter sans que la vitesse se ralentisse. Si on suppose les anastomoses fermées, qu'on verse un fluide dans le système par le tronc commun, le fluide continuera son mouvement suivant les lois hydrauliques. Si on ouvre les anastomoses, la vitesse diminuera tout à coup en proportion de l'augmentation de capacité; mais à mesure que le système se remplit, la vitesse croîtra de nouveau et parviendra, dans peu, au degré qu'elle avoit avant. Les anastomoses, loin de ralentir

le mouvement du sang, ouvrent de nouvelles routes à ce fluide, lui font éviter les obstacles, l'éloignent des veines, l'arrêtent dans les artères, et le forcent à parcourir plusieurs fois la même route. L'action des puissances motrices sur le sang est plus grande dans un système riche d'anastomoses, que dans un qui en est dépourvu, parce que cette action peut y parvenir de plusieurs côtés, et qu'entre les routes différentes, la force pourra choisir celle qui est plus propre à transporter le choc en son entier. Plusieurs chocs pourront aussi se réunir en un seul; par conséquent, les anastomoses, en ouvrant plusieurs routes à l'action de ces forces, empêchent qu'elles soient en pure perte contre les parois des vaisseaux, et en accroissent l'énergie. Pour que le sang pût parvenir à toutes les parties, il falloit multiplier les divisions à l'infini, ce qui eut produit un ralentissement considérable. Le moindre obstacle eut arrêté le sang dans les vaisseaux étroits; pour obvier à cet inconvénient, la nature a placé les anastomoses avec une profusion remarquable.

La conservation de la rapidité du sang par les anastomoses s'étend à plusieurs autres fonctions, telles que certaines sécrétions, qui ne peuvent être aussi abondantes sans que le sang conserve beaucoup de vitesse dans leurs filtres particuliers.

Enfin, l'auteur termine par une courte considération sur les irrégularités du cours du sang, mais auxquelles ne s'appliquent pas les lois générales : il observe que ces irrégularités ont été reléguées à l'endroit où il y avoit moins à craindre qu'en réagissant sur le cœur, elles ne troublassent le principal ressort de la circulation.

On voit par ce court extrait, que l'ouvrage de M. Araldi peut contribuer à éclairer une partie importante de la physiologie, en donnant une explication assez satisfaisante d'un phénomène qui a toujours embarrassé les hommes les plus distingués; et je propose qu'il soit fait des remercîmens à l'auteur, pour l'envoi qu'il a bien voulu faire de son ouvrage à la Société.

Constipation singulière du bas-ventre, par M. DERBOUT, *docteur-médecin, conseiller de collége, à Saint-Pétersbourg.*

Je pris chez moi une orpheline de trois ans, qui avoit été aussi mal nourrie que mal soignée; elle avoit le teint jaunâtre, le ventre très-gros, dur et douloureux.

Il y avoit quelques jours que je l'avois, lorsque je m'aperçus qu'elle n'alloit pas à la selle, ce qui lui causa de la fièvre et des vomissemens.

Je lui fis prendre des clystères simples, des doux purgatifs qui, quoique répétés, ne pro-

duisirent leur effet que le onzième jour; alors elle rendit une quantité d'excrémens durs, dans lesquels il y avoit une grande quantité de noyaux de cerises.

Au bout de quelques jours les mêmes symptômes reparurent; une limonade de crême de tartre et les remèdes déjà cités furent mis en usage; le dixième jour ils opérèrent : mêmes matières qui contenoient des noyaux.

Successivement elle eut encore trois attaques de constipations qui, traitées de même, se terminèrent de la même façon; mais toujours un jour plutôt que l'attaque précédente : cette périodicité rétrograde me paroît digne d'être observée.

Cette observation m'en rappelle une autre faite en Italie.

Un enfant sain et robuste fut tout à coup attaqué, pendant l'été, de douleur d'estomac, de vomissemens et de constipation, qui le conduisirent au marasme, dans lequel il est mort au commencement de l'hiver.

Des dévotes, pleines de préjugés, attribuèrent sa mort à un sortilége : le père, homme instruit, et moins crédule, voulut que l'on fît l'ouverture du cadavre; on trouva dans l'estomac un corps étranger qui bouchoit presqu'entièrement le pylore; il étoit formé de noyaux de de prunes réunis par une viscosité très-épaisse.

HYGIÈNE.

Notice sur les moyens de subsistance de quelques parties de la Russie, par M. Derbout, *docteur-médecin, conseiller de collége, à Saint-Pétersbourg.*

Une personne digne de foi, qui connoît très-bien la contrée dont il s'agit dans l'anecdote suivante, qui étoit membre du tribunal de justice lorsque les prévenus y furent conduits, m'assure que son exposé est la vérité pure.

Lorsque l'impératrice défunte, par un nouvel arrangement, divisa son Empire en gouvernemens, dans la tournée qu'elle y fit, elle apprit que dans une partie du gouvernement d'Olonitz, et surtout dans la petite ville de Povegnetz, les habitans s'y nourrissoient, une grande partie de l'année, d'un pain fait d'un quart de farine de seigle ou d'orge, et de trois quarts d'écorces de pin ou de sapin (1).

---

(1) Pour cet usage ils choisissent la plus sèche et la moins résineuse.

J'ai lu depuis, qu'une partie de notre Finlande russe, et même la Finlande suédoise, fait usage d'un pain à peu près semblable.

Celui qui lui fit ce rapport, présenta un de ces pains, dont la vue révolta d'autant plus la souveraine, qu'il insinua que cela provenoit de la mauvaise administration (1).

L'impératrice ordonna que tous ceux qui y participoient fussent envoyés à Saint-Pétersbourg pour y être jugés; en conséquence de cet ordre, 54 personnes furent arrêtées, et transférées à la capitale (2).

Après avoir pris les renseignemens les plus exacts, il résulta que vu le peu de grains que produit une partie de ce gouvernement, et la pauvreté de ses habitans, ils ne pouvoient pas, les trois quarts de l'année, se procurer une meilleure nourriture, et cela depuis un temps immémorial; à la suite de cela les accusés furent mis en liberté (3).

La même personne assure avoir mangé de ce pain; il dit qu'il n'est pas agréable à la vue,

---

(1) Quelquefois un rapport inconsidéré fait bien du mal.

(2) Dans ce nombre il y avoit des individus de 60 à 70 ans.

(3) La personne qui m'a fourni cette anecdote, croit que les prévenus reçurent une indemnité; mais ce qu'elle sait positivement, c'est que S. M. I. donna dix mille roubles pour former un magasin qui fourniroit aux pauvres la farine à un prix modique : cet établissement existe-il encore? c'est ce que j'ignore. (*Note de l'auteur.*)

qu'il est massif, peu susceptible de fermentation; que celui préparé avec l'écorce de sapin est amer, résineux; que celui fait avec de l'écorce de pin est moins amer (1).

Son usage, d'après les renseignemens qu'il a pris, n'incommode pas l'estomac.

Il m'assure aussi que dans cette contrée, les deux sexes sont assez bien portans, maigres, agiles et vifs, mais très-enclins aux plaisirs de l'amour et à l'ivresse, les femmes surtout (2); il a aussi observé que lorsque ces femmes passent dans un autre gouvernement, en changeant de régime elles acquièrent un embonpoint extraordinaire; mais que quant au moral, elles restent les mêmes (3).

En cas de disette, cette notice peut avoir son utilité; mais un pays qui est forcé de l'adopter est à plaindre.

---

(1) Pour faire cette farine, on choisit les écorces les plus sèches et les moins résineuses, alors elles se broient très-bien. et la poudre qui en résulte est assez douce au toucher.

(2) Cette inclination pernicieuse est presque universelle dans tout l'Empire; il seroit facile de démontrer combien elle est nuisible au bien-être des individus, à la société, et même à l'Etat.

(3) Ces dispositions physiques et morales seroient-elles une suite de leur nourriture ?

PHYSIQUE MÉDICALE (1).

Note sur la susceptibilité aux effets de la foudre, par M. GRAPERON, *rédacteur.*

La Société de Médecine clinique, dont la Société médicale d'Emulation possède les manuscrits, m'avoit chargé, il y a quelques années, de lui faire un rapport sur une observation envoyée par un de ses correspondans, et relative à une grande susceptibilité aux effets de l'orage. Je n'ai pu retrouver l'observation même; mais comme le rapport retrace le fait, il peut y suppléer.

Une dame de 50 ans, dont la susceptibilité morale n'est pas très-grande, d'un tempérament éminemment lymphatique, très-grasse, éprouve, quelquefois douze heures avant que personne ne s'aperçoive d'un orage prochain, un sentiment de malaise général, de pesanteur à la région épigastrique; la face devient vermeille, de pâle qu'elle est ordinairement; la respiration

(1) L'abondance de matières nous a forcés de remettre au mois de juillet, l'insertion de la fin des Observations de M. Edouard Petit, sur le rapport relatif à un empoisonnement.

est plus fréquente, laborieuse; si elle est endormie, elle se réveille en sursaut. Tous les accidens augmentent avec l'approche du tonnerre; s'il se détourne, qu'il n'ait pas lieu ou peu dans le pays, les accidens diminuent en raison de son éloignement. Lorsqu'il commence à se faire entendre, il se joint à tous ces symptômes, portés à leur dernier degré de force, un état de crainte qui complique tous les phénomènes; les mouvemens du cœur sont irréguliers; il y a de violentes palpitations à chaque éclair et à chaque coup de tonnerre. Les accidens diminuent ensuite à proportion de son éloignement; et s'il continue à gronder dans le lointain, quoique la malade soit entièrement rassurée, les phénomènes qui le précèdent chez elle, ne cessent de la tourmenter que quelques heures après que les autres personnes n'en aperçoivent plus les effets.

Cette dame est souvent affectée sans qu'il y ait eu d'orage dans le pays; mais on a su, toutes les fois qu'on a voulu s'en informer, que l'orage avoit eu lieu dans un endroit peu éloigné.

On ne peut méconnoître dans ce sujet une très-grande susceptibilité aux effets de la foudre: l'état électrique de l'atmosphère est-il la seule cause de cet ensemble de phénomènes? La pesanteur de l'air, moindre ordinairement dans les temps d'orage, n'influe-t-elle pas sur l'état de la malade (car

elle l'est alors), autant que la variation dans l'état électrique ?

Plusieurs faits annoncés ou plutôt renouvelés dernièrement, semblent prouver que quelques hommes sont doués d'une sensibilité extraordinaire, et qu'ils s'aperçoivent de la présence de certains corps, par des sensations qui sont inconnues à presque tous les autres. On a nié long-temps ces faits ; mais depuis que l'on est convenu, dans les sciences, qu'il faut admettre ce qu'on a bien observé, même quand on ne peut l'expliquer, des faits curieux ont été constatés, et trouveront sans doute quelque jour une explication satisfaisante.

On pourroit déterminer par des expériences, si l'état de cette dame vient d'une affection morale, au moindre signe d'un orage prochain, si l'électricité cause seule les accidens ; ou, enfin, s'ils sont déterminés par la seule différence de la pesanteur de l'air, ou encore par les variations thermométriques.

Ainsi, en faisant accroire à une persone aussi sensible à l'approche de l'orage que le sujet de cette observation, que bientôt elle va entendre le tonnerre gronder ; en imitant même les éclairs, etc., on s'assureroit si l'affection morale est la cause déterminante des accidens.

On pourroit, pour connoître positivement

l'effet d'une atmosphère chargée d'électricité, suspendre des réservoirs électriques dans l'appartement et les charger fortement.

Enfin, pour les variations de température et de pesanteur de l'air, le thermomètre et le baromètre observés conjointement avec l'état du sujet, en indiqueroient assez les effets : c'est en séparant ainsi les phénomènes, qu'on peut les étudier avec succès. Les sujets qui sont pourvus d'une aussi grande susceptibilité, sont sans doute à plaindre ; mais le physiologiste doit s'en servir pour étudier les phénomènes de l'économie animale, plus saillans chez eux. Les instrumens de physique et de chimie offrent sans doute plus de régularité et de précision ; mais ils sont loin d'être aussi susceptibles d'impression que les êtres vivans.

Notice sur les phénomènes que présente la sangsue relativement à l'état de l'atmosphère, par M. Monzie-Lasserre, docteur médecin, chirurgien entretenu de la marine.

Depuis que la sacrilége imposture des oracles, des sibylles, des devins, des sorciers, etc., s'est évanouie devant la raison plus que devant les supplices ; c'est aux bons observateurs seuls, éclairés par les avis du passé, dirigés par les données du présent, qu'il appartient d'oser nous

précéder dans le temps par des calculs, et non plus par des inspirations. Parvenus à connoître les rapports de ce qui fut avec ce qui avoit été, de ce qui est avec ce qui fut, ils prennent l'expérience pour appui, l'analogie pour guide; et après une longue étude, riche enfin de souvenirs et de rapprochemens, ils peuvent, jusqu'à un certain point, prédire l'avenir, avec la discrétion de la sagesse et la défiance de la modestie.

C'est ainsi qu'il faut considérer un physicien Anglais, qui vient d'établir le pronostic des révolutions de l'atmosphère sur les mouvemens et les habitudes de la sangsue : après l'avoir très-scrupuleusement épiée, et très-long-temps suivie, il consigna, il y a quelques mois, dans un journal, les résultats que je fais connoître avec d'autant plus de plaisir, qu'ils me paroissent être d'un grand intérêt, et qu'ils sont parfaitement d'accord avec ceux que j'ai obtenus après lui. Je garantirois, sans doute, l'exactitude de tout ce qu'il dit à ce sujet, si le beau ciel de la Provence ne m'avoit refusé l'occasion d'observer la sangsue par un temps de frimats et de neige.

La sangsue renfermée dans une fiole contenant (aux trois quarts pleine) huit onces d'eau de fontaine qu'on renouvelle deux fois par mois en hiver, et une fois en été, offre un moyen facile de pronostiquer, avec certitude, les variations at-

mosphériques, d'après les indications suivantes :

1°. Lorsque le temps est beau et serein, la sangsue reste au fond de le fiole, roulée en spirale ;

2°. Lorsqu'il doit pleuvoir, elle vient presqu'à fleur d'eau, et reste dans cette situation jusqu'à ce que le temps soit décidé ;

3°. Elle annonce un vent fort par des mouvemens rapides, et ne redevient tranquille que lorsqu'il commence à souffler avec violence ;

4°. Si une tempête, accompagnée de tonnerre et de pluie, doit succéder au vent, elle se tient pendant plusieurs jours hors de l'eau, et paroît être dans un état de malaise et de convulsion ;

5°. Sous un ciel clair et par un temps de gelée, elle se tient tranquille au fond de la fiole, et dans un temps de neige ou de pluie, elle vient au goulot.

Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de changer l'eau aussi souvent que le prétend l'observateur Anglais ; car je connois un pharmacien qui, depuis deux ans, conserve huit sangsues dans une bouteille contenant deux livres d'eau, qu'on n'a pas renouvelée depuis cette époque, et qui néanmoins est toujours inodore et très-limpide ; la bouteille est renfermée dans une armoire, et quoiqu'elle ait une grande ouverture, l'air ne communique, avec le liquide, que par un tuyau de plume passé à travers

le bouchon. La longévité de ces insectes et la manière de les conserver non moins extraordinaire que commode, m'ayantfait demander à ce pharmacien ce qui l'avoit conduit à l'adopter, il me répondit que dans le temps où il les exposoit au grand, air et renouveloit leur eau de mois en mois, il en perdoit souvent un très-grand nombre en peu de jours. Comment ne pas admettre, d'après cela, que toutes les modifications de l'air peuvent influer sur les mouvemens et les déterminations de la sangsue, puisque son exquise sensibilité ne lui permet pas de soutenir, sans beaucoup de ménagemens, l'épreuve répétée des vicissitudes atmosphériques ?

Le chant du coq et d'un grand nombre d'oiseaux, le vol glissant de l'hirondelle qui rase la terre, l'attitude qu'observent sur le bord des fleuves ou les rivages de la mer quelques échassiers et certains palmés, les mouvemens inquiets du cygne, de l'oie et du canard, quand ils sont dans l'eau, les secousses vibratiles de leur plumage, la fréquente et convulsive immersion de leur tête, le développement rapide et successif des ondes de leur long cou, les perles liquides qui roulent et se confondent sur leur corsage et sur leurs ailes, sont autant de circonstances de présage pour l'habitant des campagnes. Il n'en trouve pas moins dans les mœurs

et le croassement de la grenouille, dans les fréquentes croisières de la couleuvre sur la poudre brûlante des chemins, dans les courses rapides du lézard, dans le hideux aspect du lourd crapaud, dans ces nuées de papillons qu'on prendroit pour l'image errante des fleurs qu'ils visitent, et dans l'impatience des mouches dont une chaleur insolite semble multiplier les mouvemens et les insultes. L'agricole observateur s'élève encore à la connoissance de quelques changemens du temps par cent autres remarques faites sur les animaux; mais toutes les modifications de ces instrumens vivans ne sauroient être soumises à une observation suivie; d'ailleurs, elles ne prédisent guères que la pluie, tandis que les diverses manières d'être de la sangsue annoncent tous les grands changemens dont la prévoyance peut intéresser l'homme. La durée de cet insecte aquatique, déjà si précieux à la médecine, la facilité de se le procurer dans tous les temps et partout, le peu de soin qu'il demande pour sa conservation, et la longue série d'observations comparées qu'il permet, sont, selon moi, pour les météorologistes, des titres suffisans de recommandation : ils me sauront gré, peut-être, d'avoir appelé sur lui une attention particulière que tant de motifs de préférence doivent y fixer.

VARIÉTÉS.

Sociétés de Médecine.

Société médicale d'Emulation. L'envoi fait par la Société de Médecine de Bordeaux, du Rapport d'un de ses membres sur l'ouvrage de M. Chancerel, a rappelé la proposition de prix relative au remplacement, dans la pratique de la médecine, des drogues exotiques par celles indigènes. M. Cadet annonce qu'un pharmacien de Bordeaux a préparé une combinaison d'une espèce de poivre long et d'une substance minérale pour arrêter les fièvres intermittentes; c'est sans doute d'après l'observation de MM. Humbolt et Bompland, qui assurent que les naturels du Pérou ne se servent pas du quinquina pour guérir ces fièvres, mais du premier de ces médicamens. M. Cadet ajoute que dans une tannerie qu'il a visitée, les ouvriers se guérissent des fièvres intermittentes, en buvant quelques verres d'eau de tan qui sert au tannage des peaux. M. Keraudren a vu remplacer, avec succès, l'ipécacuana par la combinaison du tartrite de potasse antimonié et de la rhubarbe. Il y a dans le commerce beaucoup de substances exotiques falsifiées ou entièrement fausses, telles que des poudres de bois sans propriété, arrosées d'une dissolution d'émétique, et que l'on vend pour de l'ipécacuana en poudre. M. Graperon dit que pendant la révolution, des fournisseurs d'hôpitaux ont donné pour du quinquina, des écorces de bouleau, de chêne ou d'autres arbres, infusées dans une dissolution d'aloës, et saupoudrée de moisissure.

M. Ruette annonce qu'un correspondant de la Société,

M. ****, lui a écrit que dans le pays qu'il habite, un bœuf étoit mort d'une rétention d'urine qui a déterminé la rupture de la vessie, dans laquelle on a trouvé une pierre de la grosseur d'un œuf. Si cette pierre parvient à la Société, elle sera analisée.

Nouvelles des Sciences.

M. Villard, professeur de botanique à l'Ecole de médecine de Strasbourg, a fait un grand nombre de recherches et d'expériences microscopiques sur la structure des nerfs; il les a divisés en filets extrêmement fins, dont le diamètre lui a paru être au plus d'un cinq centième de ligne. Il fait macérer le nerf dans de l'eau qu'il change souvent; si la macération est trop prolongée, le nerf se résout en globules plus petits que ceux du sang. M. Villard opère la division avec des pinceaux très-fins et très-doux; le névrilème s'enlève et le cordon nerveux est mis à nu; ses filets sortent des diverses parties médullaires, comme des racines s'implantent dans la terre, et restent toujours parallèles; quand le cordon nerveux se divise, les filets sortent de diverses parties de ce cordon, et conservent leur parallélisme pour former un nouveau rameau. Le suc médullaire aperçu par Boerrhaave, est sans doute logé, d'après les observations de l'auteur, entre les filets nerveux : le nerf optique seul paroît avoir une structure différente des autres nerfs et être seulement médullaire.

MM. Mojon et Corercelli, médecins à Gênes, ont observé une épilepsie qui s'est terminée au bout de deux ans par la mort, et dont les attaques étoient précédées d'un engourdissement à la cuisse gauche. On trouva sur le trajet du nerf sciatique, une concrétion pierreuse de la grosseur d'une noisette, placée sous la peau; si on avoit soupçonné cette cause on auroit pu faire l'extraction.

MM. Gay-Lussac et Thénard, ont fait de nouvelles expériences sur l'action des hydrures de potasse. Ils ont mis dans un tube de verre, deux parties et demie de cette substance, et trois d'acide boracique vitreux; ils out chauffé pendant trois quarts d'heures. Il n'est point sorti de gaz, il s'est trouvé dans le tube une matière olivâtre composée de potasse, de borate de potasse et d'une matière grise inconnue; le métal avoit disparu. Cette expérience a été répétée quatre fois avec le même résultat. Ils sembleroit que l'acide boracique seroit décomposé, et que la matière grise seroit le radical de cet acide. MM. Gay-Lussac et Thénard n'annoncent cependant pas cette décomposition comme certaine.

Analise des Journaux.

Une fille de dix ans, née avec une langue très-longue, fut placée à l'hôpital Julien, de Wurtzbourg : sa langue avoit alors quatre pouces et demi de longueur, trois pouces de largeur et huit lignes d'épaisseur. M. Siébolt père, fit une ligature sur toute la portion qui dépassoit la bouche; il lia d'abord cette langue en interposant un linge entre la ligature et la langue, et ensuite il la serra assez fortement pour la faire tomber en gangrene. La plaie de la langue alloit bien, lorsqu'une fièvre emporta la malade. Cette langue difforme avoit tellement déplacé les dents, qu'elles ne pouvoient plus se joindre. La pièce est conservée dans le cabinet anatomique, ainsi que le dessein de la maladie.

Une opération semblable fut faite, avec succès, par le docteur Klein, médecin à Stutgard; il opéra avec l'instrument tranchant; il y eut une hémorragie très-considérable. (*Gazette de Saltzbourg.*)

Le docteur Durr, praticien, à * * * * * * * conseille

l'emploi de l'acide muriatique oxygéné, à la dose de 30 ou 40 gouttes et jusqu'à un gros ou un gros et demi, suivant l'âge, dans la scarlatine et même dans les autres phlegmasies, telles que l'inflammation du cerveau, de la membrane pituitaire. Le même M. Durr rapporte qu'un enfant de trois ans fut pris d'un sommeil comme apoplectique à la suite de la coupe de ses cheveux, qui a occasionné la guérison d'une teigne humide, joint à un vésicatoire sur la tête et à des pédiluves

M. William Hunter, dans un mémoire sur l'usage externe de l'huile, termine par le résumé suivant :

« L'application des huiles et des autres substances grasses sur la peau, défend le corps de l'inclémence du temps, et surtout du froid et de l'humidité ; elle peut prévenir une transpiration trop abondante quand il fait très-chaud, et diminuer ainsi une cause de débilité. »

Elle ne paroît pas être un moyen bien efficace de se garantir de la contagion ; il désire cependant qu'on en fasse l'essai dans la peste et dans la morsure des animaux venimeux, des chiens enragés, le tétanos, etc., sans négliger les moyens dont l'efficacité est moins hypothétique.

Il les recommande dans l'hydropisie, conjointement avec les autres remèdes connus, et dont on fait usage par la bouche. (*Annales de littérature étrangère.*)

Bibliographie.

Rapport sur le cours analitique de chimie, par J. Mojon, professeur de chimie pharmaceutique, et démonstrateur de chimie générale dans l'Université Impériale de Gênes, correspondant des Sociétés médicale d'Emulation, galvanique, académique des sciences de Paris, etc.; traduit de

l'italien, avec notes, par J.-B. Bompois, pharmacien en chef des hôpitaux militaires de Gênes.

A Paris, chez Louis Fantin, libraire, quai de la Vallée, No. 55.

L'ouvrage de M. Mojon embrasse tous les faits connus jusqu'à présent dans la science chimique : ils sont rangés avec méthode, et exposés d'une manière très-précise; c'est un cours de chimie en aphorismes exacts et clairement exprimés. Il établit d'abord les lois générales que suivent dans leur action les molécules des corps ; l'histoire des substances simples, et celle de leur composition, est exposée avec la même précision, et cependant la même richesse de faits.

« La première partie est divisée en onze chapitres : dans le premier, outre le calorique et la lumière, l'auteur y a compris l'électricité et le magnétisme; leur étude étant devenue nécessaire au chimiste, d'après les brillantes découvertes faites depuis peu par les célèbres Volta, Richter, Colomb, etc., il a cru aussi devoir les insérer dans le premier chapitre, puisqu'il n'est pas encore prouvé que le calorique, la lumière, l'électricité et le magnétisme soient autant de corps distincts.

» L'oxygène et l'azote forment les deuxième et troisième chapitres. L'hydrogène, le carbone, le phosphore et le soufre sont rangés d'après leur attraction pour l'oxygène, et ils forment le sujet des quatre chapitres successifs : les basses terreuses étant jusqu'à ce jour régardées comme des substances simples, l'auteur a préféré les placer avant les acides ; il traite des terres dans le huitième chapitre, et des alcalis dans le neuvième. Les acides à radical simple et à radical inconnu, forment le sujet du dixième chapitre; ils sont disposés d'après leur attraction respective pour les bases salifiables en général. L'auteur a fait suivre la description de chaque acide en particulier, par celle de ses combinaisons

avec les bases alcalines et terreuses, disposant les sels dans l'ordre des attractions électives de ces bases pour le même acide.

» Quoique les métaux appartiennent aux corps simples, ils ont été classés après les acides, et compris dans le onzième chapitre; car, comme l'observe M. de Fourcroy, la simple définition ne suffit pas pour bien connoître ces corps, il est nécessaire auparavant de connoître les bases salifiables, les acides, les sels et leur action sur les métaux.

» La seconde partie traite des composés végétaux; elle est divisée en six chapitres: le premier est destiné à l'explication des phénomènes chimiques qui ont lieu dans la végétation; le deuxième présente les propriétés chimiques des matières végétales en général; le troisième offre la description des dix-huit matériaux immédiates des végétaux; le quatrième embrasse les treize acides végétaux et leur combinaison saline; le cinquième regarde l'altération spontanée à laquelle les matières végétales sont sujettes, et comprend les trois espèces de fermentations et leurs produits; le sixième traite de la lente décomposition des végétaux dans le sein de la terre, des bois fossiles, des bitumes et des végétaux pétrifiés.

» La troisième partie est consacrée aux composés animaux, et est divisée en quatre chapitres: le premier a pour objet l'application de la chimie à la physiologie animale; le deuxième renferme les propriétés chimiques, en général, qu'offrent les matières animales quand elles cessent de participer au mouvement vital, et la manière de se comporter avec les réactifs chimiques; le troisième comprend la description des vingt-deux matières animales en particulier; le quatrième et dernier chapitre traite de quelques matières particulières à certaines espèces d'animaux.

Pour faciliter l'étude de la chimie, l'auteur ne s'est pas borné à conserver un ordre systématique dans la seule classification des corps, mais il a suivi la même méthode en traitant de chaque substance en particulier; en effet, il a fait précéder dans la description des corps, l'état dans lequel ils existent dans la nature, l'endroit où ils se trouvent et les procédés employés pour les obtenir isolés; il décrit leurs caractères physiques, et passe ensuite aux propriétés chimiques, en exposant de quelle manière ils se comportent avec les réactifs, tels que le calorique, l'air, l'eau, les combstibles, les acides, les alcalis, les terres, les sels, etc. »

Les observations de physique qui ont rapport aux différens articles de chimie, ne sont point négligées par notre auteur. Nous observerons que quelques faits galvaniques, appartenant à la chimie, n'y sont point exprimés; les belles expériences de Davy sur la décomposition des sels, devoient cependant être connues de l'auteur, lors de la publication de son ouvrage en italien.

M. Mojon ne s'est pas borné aux connoissances acquises jusqu'à lui, il y a joint ses propres découvertes, et sous ce rapport, son ouvrage est nouveau: des tableaux présentent en raccourci les faits les plus importans.

Nous ne dirons rien de la fidélité du traducteur, à nous rendre les idées du professeur Mojon, ne pouvant comparer l'ouvrage italien avec l'ouvrage français; les notes que M. Bompois y a ajoutées, en augmentent l'intérêt, et complètent en quelque façon ce cours de chimie.

ERRATA DU CAHIER DE MAI.

Page 80, ligne 4e., lisez: *à la diminution* de la force *expansive.*

Page 99, ligne 1, § II, après *observations,* lisez: la couleur jaune de la face, etc.

BULLETIN

DES

SCIENCES MÉDICALES.

JUILLET 1808.

ANATOMIE. PHYSIOLOGIE.

Observation d'une coloration en bleu de la peau, suivie de réflexions sur la cause présumée de cette affection.

Le Journal Médical d'Edimbourg rapporte un fait singulier d'une coloration en bleu de la peau, chez une fille de 21 ans (1).

Cette fille, d'une constitution délicate et d'une taille moyenne, fut mouillée pendant le temps de ses règles; elle étoit déjà affectée de toux et de dypsnée; mais ces affections augmentèrent beaucoup après cet accident, et il s'y joignit

(1) Ce fait est consigné dans les Annales de Littérature Médicale Etrangère, rédigées par MM. J.-F. Kluyskens et L.-H. Vrancken, à Gand.

une douleur aiguë dans la poitrine. Ces symptômes se calmèrent par les vésicatoires et autres moyens. Les règles ne revinrent pas, et la santé s'altéra de plus en plus : six mois après, sa peau devint en un jour entièrement bleue; ce symptôme dura jusqu'à la mort, qui arriva sept semaines après son apparition.

Voici l'état où cette fille se trouvoit quelques jours avant : toux sifflante, grande difficulté de respirer, qui se calmoit en partie quand la malade étoit assise; prostration des forces, perte de l'appétit, altération, peu d'expectoration, absence de douleurs, œdème des mains et des jambes, les mains plus bleues que les autres parties, liberté du ventre, assoupissement pendant le jour, nuits très-agitées; elle étoit plus à son aise couchée sur le dos, lorsque son corps et sa tête étoient élevés; elle pouvoit aussi se coucher sur le côté droit, peu sur le côté gauche; ses jambes étoient froides au toucher; le pouls battoit 120 fois par minute, il étoit foible et petit; douleur dans la bouche, par l'effet d'un traitement mercuriel qu'on lui avoit fait subir; présence d'esprit, voix très-foible, respiration très-accélérée, très-difficile.

Peu après la mort, la couleur bleue diminua graduellement, et le lendemain elle étoit entièrement disparue.

Ouverture.

Abdomen. — On trouva environ une demi-pinte d'eau dans sa cavité.

Le foie avoit quelques légères marques d'inflammation, et adhéroit au péritoine.

Les vaisseaux des tuniques de l'estomac et des intestins étoient gorgés de sang noir, mais tous les viscères abdominaux étoient sains.

Thorax. — Le péricarde contenoit environ une once et demie d'eau.

Le cœur paroissoit un peu plus volumineux que dans l'état naturel; il remplissoit davantage la cavité du péricarde. Les deux côtés étoient pleins de sang d'une teinte extrêmement foncée, et les artères coronaires étoient distendues par du sang de la même couleur.

Il n'y avoit aucune communication contre nature entre les cavités du cœur; ses valvules étoient parfaitement dans l'état naturel.

Les poumons adhéroient partout à la face interne de la poitrine, au diaphragme et à la plèvre qui recouvre le péricarde. Quelques-unes de ces adhérences étoient anciennes, d'autres récentes; ces dernières étoient composées d'une grande quantité de lymphe coagulable, ayant l'apparence et la consistance d'une gelée, et portant les signes d'un commencement d'organisation.

Les poumons étoient distendus par une quantité extraordinaire de sang noir, mais ne contenoient ni tubercules, ni aucuns signes de maladie; leur substance paroissoit un peu plus compacte que dans l'état naturel, surtout du côté gauche, mais cependant ils surnageoient.

— On devoit s'attendre, comme le disent les auteurs de cette observation, à trouver une maladie organique du cœur; l'adhérence des poumons à la plèvre costale, au diaphragme, est indiquée par eux comme la cause de cette maladie par la gêne de la respiration, qui en a été la suite, mais elle ne peut produire un tel effet, l'observation ne l'a jamais démontré: cet effet n'a pas lieu dans l'asphyxie, dans l'hydro-thorax, dans l'asthme convulsif: dans l'asphyxie, il y a une coloration violette de la peau, mais cette couleur cesse d'avoir lieu aussitôt que la respiration devient libre, et la mort arrive avant que la couleur bleue soit décidée. La couleur bleue, chez cette fille, a paru subitement: il faut donc qu'il se soit fait un changement subit dans les phénomènes circulatoires. Si la difficulté de la respiration avoit été la cause de ce changement, il seroit venu graduellement comme elle. Il est plus probable que les règles ayant été supprimées, une direction vicieuse de sang aura eu lieu vers les poumons; et au lieu d'une hémorragie, il se sera établi une com-

munication entre quelques troncs des vaisseaux artériels et veineux pulmonaires. Le sang ne passant que peu par les capillaires pulmonaires où se fait la sanguification, a gardé la couleur qu'il a dans les veines. Les douleurs aiguës de la poitrine ont sans doute été occasionnées par le travail nécessaire à l'établissement de cette communication qui, une fois établie, se sera ou multipliée, ou agrandie subitement par les effets de la toux. Le pouls a dû être plus foible, parce que le cœur et tout le système étoit moins excité. L'ouverture n'a point montré la communication que je suppose; mais a-t-on pris les moyens de la reconnoître? Ainsi, je pense que la couleur bleue de la peau ne peut-être occasionnée que par une communication directe entre les systèmes circulatoires rouge et noir. Toutes les fois que cette communication existe, la couleur bleue ne se développe pas. On peut concevoir, en effet, comme le disent les auteurs, que, d'après la structure valvulaire du trou ovale (en supposant que le cœur soit sain d'ailleurs), la non-oblitération de ce trou, n'est pas une raison pour que le sang puisse passer d'une cavité dans l'autre; la résistance du sang contenu dans le ventricule gauche doit fermer ce passage à celui du ventricule droit, pendant les contractions du cœur.

G.

MÉDECINE. CHIRURGIE.

Observations médicales sur la guérison du penchant au suicide, suivant la méthode d'Avenbrugger, par M. L.-D. Le Roy, *docteur en médecine, et ci-devant professeur à l'Ecole de médecine et chirurgie d'Anvers, membre de plusieurs académies et sociétés savantes.*

Le penchant au suicide qu'éprouvent certaines personnes, peut-être regardé comme une véritable maladie, provenant d'une mélancolie dégénérée le plus souvent en manie confirmée. Le suicide, ce terrible fléau, qui fait commettre à l'homme un attentat sur sa propre existence, étoit autrefois très-peu commun en France et dans la ci-devant Belgique, et se voyoit plus souvent en Angleterre et en Allemagne. Mais une triste expérience apprend qu'il peut devenir aussi fréquent dans ce pays, et qu'il augmente malheureusement parmi nous (1).

(1) Il est constaté par des feuilles publiques de Paris, en date du 31 mai 1806, que pendant deux mois, le nombre des suicides, tant à Rouen que dans les environs, s'est élevé à soixante. En Suède, cette maladie devient plus com-

On observe, en général, que les jeunes gens sont plus que jamais livrés à toute sorte de débauches, suite de leur immoralité toujours croissante; beaucoup de personnes autrefois très-à leur aise, sont réduites, par les circonstances, à un état très-médiocre, ou à une ruine totale, et se trouvent dans l'impossibilité de subsister honnêtement avec une famille nombreuse; si ces individus sont des hommes hypocondriaques ou mélancoliques, leurs idées deviennent plus sombres, le découragement, le désespoir se réunissent pour rendre leur existence malheureuse, et un penchant irrésistible au suicide, généralement appelé le *splen*, ou la maladie anglaise, est le résultat ordinaire de l'état de ces infortunés. Je ne tracerai pas ici l'histoire de la mélancolie, ni de l'hypocondrie, les auteurs de notre temps, tels que Lorry, Pinel, Cohytl, Hunter, Peoys, Gisborne, Willis, Reynolds, Louyer-Villermay et autres, nous ont fourni les idées les plus lumineuses pour connoître ces maladies, et les traiter. Mon but se borne simplement à rendre compte de mes observations sur la guérison du penchant au suicide, opérée par la méthode d'Aven-

---

mune que jamais, ainsi qu'en Danemarck. Pendant le cours des mois de juin, juillet et août, on a observé plus de deux cents suicides à Copenhague.

brugger, médecin très-célèbre de Vienne en Autriche, et membre de la Faculté médicale de cette ville. Cette méthode étoit inconnue aux anciens, et les modernes n'en font pas mention dans leurs écrits, si ce n'est M. Noest, célèbre médecin Hollandais, qui a traduit de l'allemand en hollandais l'ouvrage de M. Avenbrugger, et l'a enrichi de notes très-essentielles.

Tous les praticiens observateurs savent qu'on a presque toujours employé les saignées, les pédiluves, les boissons laxatives et adoucissantes, et enfin l'opium pour combattre cette maladie; mais en général, toutes ces tentatives ont été infructueuses, les remèdes moraux seuls ont rarement réussi, et tôt ou tard les malheureux sont devenus la victime de leur dessein funeste.

Depuis quelques années, j'ai traité plusieurs personnes attaquées de cette rage intérieure, selon le terme dont M. Avenbrugger se sert en allemand: et *die stille wuthet invendige razerny*, en hollandais; j'ai employé, pour leur guérison, la méthode Avenbruggerienne, qui m'a parfaitement réussi; elle consiste dans les trois moyens suivans: 1°. garrotter le malade par des liens forts et bien faits; 2°. lui faire boire une quantité d'eau froide très-pure; 3°. appliquer un vésicatoire sur l'un ou l'autre des hypocondres.

Il est très-essentiel d'ajouter à ces trois moyens

un bon infirmier, qui surveille le malade avec la plus grande exactitude, qui le console, et au commencement le traite avec la plus grande douceur, et qui tâche d'écarter de lui toute idée noire ou fantastique par quelques dissipations amusantes; et dans le cas où il deviendroit furieux, lui appliquât tous les liens nécessaires pour l'empêcher de se faire du mal.

L'emploi du premier moyen convient quand les symptômes de la maladie augmentent, quand les yeux du malade deviennent rougeâtres et que la vue est plus ou moins égarée, la respiration très-gênée et le pouls très-variable; alors on ne peut plus confier ces mélancoliques à eux-mêmes, on doit leur lier les mains et les pieds. Dès que les premiers symptômes de la maladie se manifestent, on leur donne à boire toutes les heures une livre d'eau froide et pure; et si le malade reste continuellement pensif, rêveur, taciturne, on doit arroser son front, ses tempes et ses yeux avec de l'eau froide, en continuant ainsi jusqu'à ce qu'il devienne plus gai et plus communicatif avec les personnes qui lui donnent leurs soins.

Il arrive bien souvent que pendant l'usage de l'eau froide, les pieds des malades deviennent extrêmement froids, et qu'à ce symptôme se joignent, et la foiblesse, et la syncope;

dans cette circonstance, il est nécessaire de les entourer avec de la flanelle bien chaude, et de conserver ainsi, pendant quelque temps, la chaleur, sans négliger pourtant de continuer l'usage de l'eau froide à l'intérieur; on leur donne quelques émulsions légères d'amandes pour nourriture, selon que la circonstance l'exige; mais si les symptômes alarmans du troisième degré de la maladie se manifestent; par exemple, si le visage devient livide, et qu'il paroisse des rides sur le front avec une sueur par expression, les yeux fixes et effrayans, de l'écume sur les lèvres, un délire continuel plus ou moins violent, un battement de cœur irrégulier, une espèce d'hydrophobie, et qu'ils essayent de se défaire de leurs liens; dans cette circonstance, le médecin doit examiner, à l'aide du revers de la main, les deux hypocondres, pour sentir le degré de chaleur; et s'il observe que l'un des hypocondres soit plus chaud que l'autre, il y appliquera sur le plus chaud un vésicatoire de 9 pouces de long sur 6 de large, de manière que la région splénique ou hépatique en soit couverte en entier. On observera bientôt avec étonnement, aussitôt que le vésicatoire aura opéré, que le maniaque non-seulement se trouvera calmé, mais entièrement débarrassé de son délire. Pendant le traitement, et après, le malade suivra un régime doux; on lui donnera des

lavemens d'eau tiède, en cas de constipation; les alimens seront légers et nourrissans; mais il doit bien se garder de l'usage de tous les acides, comme le vinaigre, le jus de citrons, etc., etc.

Il est indispensablement nécessaire d'employer ensuite les remèdes moraux (1), et le malade convalescent aura bientôt la satisfaction de confirmer lui-même les succès obtenus : il faut qu'on ne lui parle jamais de sa maladie ni de l'objet qu'il l'a occasionné ; on lui permettra de fréquenter des personnes d'une société gaie et amusante; la musique, le spectacle et d'autres amusemens agréables, notamment les voyages, lui seront utiles.

J'ai observé chez certains malades, que les trois moyens indiqués avoient bien amélioré leur état, sans néanmoins que la guérison ait été complète, surtout quand la maladie étoit presque dégénérée en manie, ou avoit été auparavant maltraitée; dans cette circonstance fâcheuse, où

---

(1) Un Mémoire sur cette matière, par M. Broutet, a obtenu une médaille au Lycée de Arts, le 30 messidor an V de la république française : il contenoit un exposé précis et succinct de la situation de l'Hospice des Insensés à Avignon, et du mode de traitement qui y opère des cures brillantes depuis près de 20 ans, au moyen de la réunion des remèdes moraux et des remèdes physiques.

un orgasme vers le cerveau se manifestoit avec évidence, j'ai fait couvrir la tête et le cou de ces malades de linges mouillés d'eau froide, dans laquelle j'avois fait dissoudre du sel ammoniac, et je les fis continuellement rafraîchir; ce moyen m'a parfaitement réussi, lors même que les deux autres étoient insuffisans pour arrêter les accès de fureur, comme le prouvent mes observations.

J'ai sauvé, par cette méthode, neuf malades, qui ont été commis à mes soins; et plusieurs de mes collègues les plus éclairés ont constamment obtenu le même succès, et ont également retiré, de leur malheureuse situation, des malades condamnés à être jetés dans des cachots, établis pour les fous.

Le premier sujet de mes observations est un homme d'environ soixante ans, qui ayant perdu une somme d'argent qu'il avoit prêté à un de ses amis, devint peu à peu mélancolique; il perdit l'appétit, rechercha la solitude, et finit par se pendre dans son grenier; ayant été surpris à temps, on le sauva en coupant la corde, et il revint à lui. Lorsque je fus appelé auprès du malade, je commençai par le faire saigner, pour remédier à l'engorgement qui avoit pu avoir lieu dans la tête; je lui fis donner un lavement rafraîchissant et une

boisson de même nature, dans laquelle on avoit délayé du nitre, et je donnai l'ordre de le surveiller scrupuleusement. Le lendemain, je trouvai son pouls très-naturel, et l'on ne pouvoit apercevoir aucun dérangement dans son économie ; cependant je lui fis appliquer le vésicatoire sur l'hypocondre droit, et boire continuellement de l'eau froide : par ce simple traitement il fut guéri au bout de trois semaines, et depuis trois ans il n'a plus eu de retour de son ancienne manie.

Le second étoit un ouvrier, qui fut attaqué du même désespoir, parce qu'un de ses enfans s'étoit noyé : il avoit sauté dans l'eau jusqu'à trois fois pour le suivre, mais il en avoit toujours été retiré à temps. Je fus appelé à son secours, comme étant alors, dans l'ancien régime, pensionné des hospices civils. Je lui appliquai le vésicatoire comme ci-dessus et le fis suppurer pendant long-temps ; je lui fis boire beaucoup d'eau froide, ce qui lui coûtoit infiniment, car il paroissoit être atteint d'une espèce d'hydrophobie ; toutes les fois qu'on lui présentoit la boisson, son visage paroissoit égaré et les vaisseaux du cou étoient très-agités, on pouvoit les voir battre très-distinctement, surtout lorsque le malade étoit attaqué d'oppression ; alors je lui fis mettre sur la tête et le cou, des

linges mouillés avec de l'eau froide, dans laquelle on avoit fait dissoudre du sel ammoniac, et les fis renouveler toutes les deux heures. La suite de ce traitement, continué pendant seize jours, fut une prompte et parfaite guérison.

Le troisième malade, est la femme d'un batelier Hollandais, de la religion catholique romaine; elle étoit si dévote qu'elle passoit la journée à prier; bientôt elle commença à s'inquiéter sur son salut, et peu à peu son inquiétude augmentant, elle finit par en désespérer totalement, et tomba bientôt dans la mélancolie avec penchant au suicide : je la traitai de même par le vésicatoire sur l'hypocondre droit, lui ordonnai de boire beaucoup d'eau froide, et elle fut guérie ainsi complétement.

Le quatrième, est un homme riche, à qui la révolution ayant fait perdre sa fortune, se vit prêt à tomber dans la médiocrité, ce qui lui occasionna une si grande tristesse, qu'il soupiroit en marchant dans les rues, et fuyoit tout le monde, même ses meilleurs amis, et finit par rechercher la solitude, perdre l'appétit et désirer la mort : il avoit déjà plusieurs fois attenté à ses jours, mais son épouse et ses domestiques s'en étant aperçus, il fut observé de plus près et soigneusement gardé. J'y fus appelé; j'appliquai plusieurs fois, pendant un mois, le

vésicatoire et lui fis boire beaucoup d'eau froide. Je n'obtins point une guérison complète, seulement le malade alloit mieux : j'eus donc recours aux linges mouillés d'eau froide avec le sel ammoniac, et au bout de trois semaines il fut entièrement guéri.

Le cinquième malade, est un homme de la classe moyenne, réduit à la même extrémité que le précédent et par les mêmes raisons, et qui tentoit sans cesse et par tous les moyens de se détruire : la chose ayant été découverte, je fus appelé, et lui appliquai aussitôt le vésicatoire sur l'hypocondre gauche; je lui fis boire de l'eau froide, et lui ordonnai un bon régime et des soins : mais je ne réussis pas; et pendant qu'a duré le traitement, il ne paroissoit dans son état aucune amélioration; alors je lui fis couvrir la tête et le cou avec des linges mouillés d'eau froide, dans laquelle j'avois fait dissoudre du sel ammoniac. Je continuai les remèdes pendant dix jours, au bout desquels le malade fut parfaitement guéri.

Le sixième, étoit une jeune demoiselle d'une conduite exemplaire; les scrupules religieux l'avoient plusieurs fois porté à se détruire; enfin, un matin elle échappa à la vigilance de la personne qui la gardoit, et se jeta par la fenêtre, dans une citerne qui se trouvoit au-dessous, mais dont elle

fut retirée fort heureusement sans être blessée. Les médecins employèrent en vain tous les remèdes pour sa guérison ; les parens résolurent alors de la mettre dans un couvent en Flandre, où elle demeura assez long-temps ; elle parut être entièrement guérie. Ses parens la croyant rétablie, et pour éviter d'aussi grands frais, la firent rentrer chez eux ; mais à peine se trouva-t-elle seule, qu'elle voulut se couper la gorge, s'étrangler, etc. J'y fus appelé, je la fis surveiller exactement, lui appliquai le vésicatoire sur la région de la rate, et lui fis boire une grande quantité d'eau froide, en faisant doubler la dose quand il survenoit une oppression ou de l'anxiété ; le mal diminua visiblement, et au bout de quatre semaines elle fut complétement guérie. Depuis deux ans qu'elle est abandonnée à elle-même, on n'a plus aperçu aucun signe de l'ancienne maladie.

Le septième étoit un ouvrier, qui fut amené chez moi par sa femme ; elle m'exposa la malheureuse situation de son mari : après un examen de son état et des causes qui l'avoient produit, je ne doutai plus qu'il ne fût attaqué de mélancolie, accompagnée d'un penchant au suicide ; j'ordonnai de suite à sa femme de le mener chez lui, de le faire observer avec toute l'exactitude

titude possible, et provisoirement de ne pas lui permettre de boire autre chose que de l'eau froide en grande quantité, surtout quand les anxiétés auroient lieu, en lui promettant d'aller le lendemain le voir chez lui; mais le soir, étant de retour de la campagne, où j'avois été appelé pour voir un malade, je trouvai un message qui m'invitoit à venir le plutôt possible chez le malade; je m'y rendis de suite, et le trouvai dans son lit bien gardé par deux hommes de son voisinage. On m'informa qu'étant à peine sorti de chez moi, il avoit quitté tout à coup sa femme, avoit couru jusqu'au bord de l'Escaut, et santé dans ce fleuve large et profond; heureusement qu'il en fut retiré par les matelots du capitaine du port et conduit chez lui. Le malade ayant très-évidemment atteint le troisième degré, j'ordonnai de le faire lier, et d'appliquer de suite le vésicatoire sur l'hypocondre gauche, le trouvant plus chaud que l'autre, et de continuer à lui faire boire de l'eau froide. Le lendemain, je le trouvai infiniment mieux, et au bout de dix jours il étoit parfaitement rétabli; de sorte qu'il s'occupe, depuis un an, de ses affaires ordinaires sans qu'on ait aperçu le moindre retour de son ancienne maladie.

La huitième observation, est d'un célibataire, âgé de 28 ans, d'une constitution robuste et sanguine : il avoit depuis long-temps mené une vie assez déréglée, mais convaincu et revenu de ses erreurs, il prit la résolution de se conduire mieux; tout d'un coup il devient pensif et mélancolique, ne cherche que la solitude ; il désespère de son salut, et bientôt il est atteint de manie avec penchant au suicide. Je fus appelé à son secours pour lui administrer les soins nécessaires, et le lendemain on m'adjoignit M. Lodewykx, comme médecin consultant, à qui je proposai de faire usage de la méthode de M. Avenbrugger ; il fut parfaitement d'accord avec moi, ayant vu chez un autre malade où j'étois son consultant, le bon résultat de ces moyens. Le malade but une grande quantité d'eau froide, mais il devenoit furieux par intervalle, et tâchoit d'exécuter ses funestes desseins : nous le fîmes lier, et appliquâmes le vésicatoire sur l'hypocondre droit, ayant trouvé ce côté plus chaud que l'autre. Après vingt-quatre heures le malade étoit entièrement calme ; il continua le même régime, etc. ; en quinze jours il fut radicalement guéri.

La neuvième observation, est celle d'un célibataire de condition, qui, par quelques contre-temps qu'il avoit éprouvés, fut atteint d'une mélancolie

tendante à la manie, avec penchant au suicide; son médecin ordinaire ayant été appelé, lui ordonna une saignée au bras, ensuite des purgatifs minoratifs, mais toujours sans succès; la maladie augmenta; le médecin jugea à propos de donner de l'opium; mais contre son attente, le malade devenoit furieux par intervalle, et tous les symptômes de la maladie augmentoient à mesure qu'il prenoit de cette préparation (1). Le malade déclara qu'aussitôt qu'il en prenoit, même pendant le calme, il devenoit de suite plus agité. La famille voyant que sa maladie faisoit des progrès rapides, me demanda en consultation : à peine étois-je auprès de lui, que je reconnus que sa maladie étoit déjà parvenue au troisième degré; et en examinant les deux hypocondres, je trouvai le gauche très-dur, rénitent, et ayant une chaleur extrême. Les inquiétudes, les anxiétés devenoient excessives; il avoit les yeux égarés, une soif insupportable, et néanmoins il refusa de boire dans un verre ou autre vase ordinaire, mais seulement dans un bassin; il but alors

(1) M. Lorry a reconnu les mêmes symptômes fâcheux dans cette maladie, et a condamné l'usage de l'opium (*de Morb. melanchol.*, tom. II, pag. 281.)

en lapant, parce qu'il croyoit n'être plus un homme, mais un chien : je proposai d'appliquer de suite un vésicatoire très-large sur la région de la rate, et de lui faire boire de l'eau froide en grande quantité, et pour nourriture, rien autre chose que quelques émulsions rafraîchissantes et un bouillon léger : il fut assuré par des liens très-forts. Le lendemain, son état étoit entièrement amélioré, il étoit parfaitement calme; et en continuant ainsi, il alla de mieux en mieux, et en peu de jours il fut parfaitement rétabli ; depuis deux ans, époque de sa maladie, il n'a pas eu la moindre récidive.

Voilà neuf observations dont j'ai été témoin oculaire, ou comme médecin traitant, ou comme médecin consultant; mais la dixième observation qui va suivre, m'a été communiquée par M. Hoylartt, médecin distingué de cette ville; en voici le rapport littéral tel qu'il me l'a envoyé.

« La femmme d'un aubergiste, âgée de 43 ans,
» ayant régulièrement ses règles, devient cachec-
» tique par l'excès des boissons spiritueuses, et
» fut attaquée d'un délire mélancolique; le 27
» janvier 1806, on fit appeler son médecin ordi-
» naire, qui lui ordonna une saignée au bras,
» et prescrivit les remèdes antiphlogistiques pen-
» dant trois jours de suite, mais sans aucun
» effet; on me demanda en consultation le 31,

» et nous convînmes d'y ajouter les laxatifs salins.
» Le lendemain, nous trouvâmes la malade dans
» la même situation; nous résolûmes alors d'ap-
» pliquer un vésicatoire très-large à la région
» du foie; elle but de l'eau froide, et continua
» les mêmes laxatifs, qui lui procuroient régu-
» lièrement quelques selles abondantes; et vingt-
» quatre heures après, le changement, ou plu-
» tôt l'amélioration de la malade fut tellement
» remarquable, que le 3 février elle étoit
» complétement tirée d'affaires, sans délire
» et sans autres symptômes ordinaires de la
» mélancolie; il ne resta chez elle que quelques
» affections hystériques très-légères : nous lui
» prescrivîmes *le valériane*, conjointement avec
» *les amers*; et en revenant le 11 de ce mois,
» je la trouvai entièrement guérie. »

Les dix observations précédentes me paroissent suffisantes pour recommander cette méthode d'Avenbrugger, contre la mélancolie avec penchant au suicide.

Quelques praticiens, peut-être, regarderont ce traitement comme empirique et inventé par un cas fortuit; mais ce seroit à tort, car ce procédé est vraiment rationnel ou clinique, et basé sur la raison même. En examinant les hypocondres de ces malades, on y observe que la rate ou le foie sont plus gros, plus durs,

ayant un degré de chaleur plus marqué que dans l'état naturel ; d'où l'on peut conclure que ces viscères sont dans un état d'engorgement causé par une atonie, qui entreprend bientôt tout le système de la veine-porte : la sympathie connue de ces viscères avec la tête, produit le délire, accompagné de tous les symptômes, dont le principal est le penchant au suicide.

Le célèbre Avenbrugger dit, que la sensibilité des nerfs de la rate, et la situation de *l'intestin côlon*, en sont les causes prédisposantes, et que l'objet inquiétant doit être regardé comme la cause excitante ; le penchant au suicide est la maladie même. Les actions de l'âme doivent être regardées, dans cet état, comme entièrement dépendantes du corps, parce que les organes n'ayant plus leurs facultés, par leur dérangement, l'âme ne peut plus agir sur eux de la manière accoutumée : étant une fois pénétré de cette théorie, on peut aisément comprendre la raison pour laquelle les remèdes moraux seuls sont, pour l'ordinaire, inefficaces, et qu'on est obligé d'employer les remèdes physiques, tels que ceux indiqués ci-dessus : ils doivent consister notamment dans ceux qui sont en état de désobstruer le foie ou la rate, d'y rétablir la libre circulation des humeurs, en y excitant la réaction des vaisseaux qui étoient, comme je l'ai déjà dit, dans un état

d'atonie, ou, s'il m'est permis de me servir des termes de *Brown*, dans une véritable *asténie.*

Observation sur un enfant mort le quarante-unième jour après la morsure d'un chien présumé enragé, dont le traitement empirique a été suivi de la mort, par M. Benjamin LÉVRAUD, *docteur en médecine.*

Le 27 prairial an XI, le nommé Antoine Lusignan, âgé de sept ans et demi, est mordu par un chien inconnu; ses parens, conseillés par divers particuliers, le conduisent au village de Viroflée, chez un individu, soi-disant guérisseur de la rage, qui juge l'enfant dans le cas d'user de son remède, et convient de lui en apporter une quantité pour qu'il puisse en prendre tous les jours. La dose qu'il administre est d'une forte tasse à café le matin à jeun; il prescrit de faire aussitôt courir ou promener le malade, pendant au moins un quart d'heure; il ne permet d'alimens que deux heures après. Le traitement a commencé le surlendemain de la morsure: il a continué ainsi pendant neuf jours de suite, appliquant en même temps, sur la plaie, des compresses imbibées de la même drogue; au bout

des neuf jours le malade est abandonné à lui-même, le traitement est fini; on prévient, néanmoins, qu'il doit éprouver une crise au bout d'une trentaine de jours, que même il aura [illegible] la fièvre.

Aucun accident depuis le premier jour jusqu'au trente-troisième de la morsure; cicatrisation complète de la plaie dans cet intervalle : à cette époque, le malade se plaint d'un violent mal de tête, la respiration devient difficile; il dit éprouver des douleurs atroces dans le côté gauche du ventre et dans le dos. Les accidens augmentent graduellement, de manière que le délire survient, mais sans fureur. L'enfant dit éprouver de la douleur à la gorge; pendant deux jours (le trente-cinqième et le trente-sixième), on lui administre du sirop de mûres étendu dans une grande quantité d'eau; il le boit avec plaisir, s'en trouve soulagé; il n'est bientôt plus question de maux de gorge; l'œil est saillant et la prunelle dilatée : fréquens rapports d'une odeur très-fétide, que la mère dit être la même que celle du breuvage, et que l'enfant compare, pour le goût comme pour l'odeur, à des poireaux pourris. Les accidens augmentent tous les jours jusqu'au quarante-unième, où l'enfant succombe. Il avoit toujours rapporté ses douleurs les plus vives à l'hypocondre gauche, au dos et à tout

le ventre ; il se plaignoit aussi beaucoup de la tête, et avoit perdu le sentiment de ses membres thorachiques deux jours avant sa mort ; il n'exerçoit aucuns mouvemens, étoit accablé, et ne pouvoit clore ses paupières.

Autopsie cadavérique.

Examen extérieur. Toute la face parfaitement saine, le col n'offrant aucune trace d'altération; la partie antérieure de la poitrine saine, jusqu'à l'appendice xiphoïde; tout l'abdomen tendu et météorisé, présentant quelques taches noirâtres, beaucoup plus marquées et plus nombreuses du côté gauche; le pubis, la verge, le scrotum et les parties antérieures et internes des cuisses parsemées de taches violettes, le bout de la verge gangréneux; le testicule du côté droit n'étoit pas descendu dans le scrotum; tout le dos, ainsi que la partie inférieure des cuisses et supérieure des jambes, marqués de taches livides; rien de particulier aux extrémités thorachiques. La morsure avoit été faite à la main droite, où il avoit existé deux plaies, dont l'une à la partie dorsale et l'autre à l'éminence hypoténar : la première s'étendant transversalement dans la longueur d'environ huit lignes, la seconde se dirigeant obliquement de bas en

haut, étoit recourbée de dedans en dehors, et formoit un angle d'environ 60 degrés. — Les cicatrices fermes, bien formées, parfaitement saines.

Examen intérieur. Dans le crâne, aucune trace de lésion, ni dans les enveloppes, ni dans la substance du cerveau, examinées isolément dans toutes leurs parties.

L'arrière-bouche, le larynx et le pharynx, tous les organes du cou sans aucune altération.

La cavité de la poitrine, tout l'appareil respiratoire examinés avec attention, le cœur et le péricarde dans l'état naturel; un peu de sérosité seulement dans la cavité gauche.

De l'abdomen, il s'est dégagé avec sifflement, lorsque nous l'avons ouvert, un gaz fétide, dont nous avons rapporté l'odeur à celle du gaz hydrogène sulfuré, mêlé d'ammoniaque; les intestins boursouflés, remplis du même gaz et vides de toute autre matière, offroient des taches gangréneuses beaucoup plus multipliées du côté gauche; en écartant, avec les doigts, les intestins supérieurement, pour voir l'estomac à découvert, nous avons trouvé la portion droite de ce viscère tout-à-fait aplatie sur elle-même, dans un tiers de son étendue: toute cette portion offroit, dans ses parois, beaucoup plus d'épaisseur qu'on n'en rencontre dans l'état ordinaire; le grand cul-

de-sac, presque totalement détruit, ne conservoit à sa partie postérieure que la membrane externe, qui adhéroit à la membrane qui tapisse la partie postérieure et interne de l'abdomen et la rate, ce qui formoit une espèce de réservoir, dans lequel il s'est trouvé beaucoup de matière purulente : nous y avons trouvé aussi un peu de vermicelle, que l'enfant avoit mangé la veille de sa mort. Toutes les parties voisines étoient noires et plus ou moins endommagées; une portion de l'épiploon étoit réduit en une sorte de putrilage.

Le pilore s'est trouvé plus épais que dans l'état naturel, et d'une couleur livide; l'intérieur des intestins offroit des taches gangreneuses; toute la partie postérieure de l'abdomen, jusqu'au rectum inclusivement, étoit dans le même état.

Réflexions.

Peut-on douter que ce ne soit la liqueur préparée par ce prétendu guérisseur qui ait déterminé les accidens et la mort de l'enfant qui fait le sujet de cette observation? Les renseignemens exacts que j'ai tirés du père et de la mère, m'ont appris que la plaie avoit été suivie d'une hémorragie considérable, qu'on l'avoit lavée à grande eau, après l'avoir laissée saigner long-

temps, et que l'hémorragie avoit encore paru après cette lotion. On croit que le chien étoit enragé, mais on ne peut en être sûr, puisqu'on ignore ce qu'il est devenu. L'enfant n'a manifesté, dans aucun temps, ni horreur de l'eau, ni aversion pour aucune espèce d'alimens; il crioit grâce seulement, et prioit qu'on l'en dispensât lorsqu'on le forçoit à boire son remède dégoûtant. Sa mère l'a pris sur ses genoux, l'a embrassé; il lui a fait des caresses lui-même depuis le temps de l'invasion des accidens jusqu'à la mort; au lieu d'un délire furieux, il n'en avoit qu'un extrêmement doux, pendant lequel il croyoit donner à manger à ses petits oiseaux et les caresser; il les appeloit, ainsi qu'un petit chien qu'il aimoit beaucoup, et envers lequel il se comportoit comme avant sa maladie. La douleur qu'il a éprouvée à la gorge ne paroît nullement devoir être attribuée à la rage; car, dans cette maladie, ce symptôme ne s'annonce pas d'une manière aussi bénigne et ne disparoît pas aussi promptement.

Je suppose que le chien ait été enragé: la grande évacuation de sang n'avoit-elle pas entraîné le virus qui auroit pu être déposé dans la plaie; et l'absorption pouvoit-elle s'en faire lorsqu'il n'y existoit plus? Je suis persuadé que le chien n'étoit pas enragé; mais je pense que,

quand il l'auroit été, la circonstance favorable de l'hémorragie suffisoit pour exempter l'enfant de l'inoculation de cette maladie.

La destruction, presque complète, de la grande courbure de l'estomac, sans que l'œsophage offrît aucune trace d'altération, pourroit faire supposer que la substance introduite dans sa cavité s'y est comportée comme un corps débilitant, et a produit une maladie du genre de celles désignées sous le nom de fièvres ataxiques; en effet, si cette drogue avoit été irritante, elle eût produit une inflammation générale, dont l'invasion n'eût pas tardé aussi long-temps et qu'il eût été facile de reconnoître. L'enfant ne s'est plaint que de malaise pendant le long intervalle du traitement au développement des accidens; il n'avoit plus la même gaieté, mais il n'étoit pas triste; il mangeoit et exécutoit assez bien toutes ses autres fonctions : un lavement administré la veille de sa mort, a déterminé une évacuation copieuse, dont l'odeur insupportable a été reconnue, par la mère, pour être la même que celle du fatal breuvage : elle assure que la couleur en est parfaitement semblable, et que la quantité répond, à peu près, aux différentes doses que l'enfant avoit prises. On ne peut guères croire qu'ayant été à la selle auparavant, presque comme à son ordinaire, il

eut conservé exactement et seulement cette préparation : la mère aura été trompée par l'apparence et par l'odeur, mais le médecin ne doit pas ignorer que cette couleur d'un vert foncé, tirant sur le noir, est ordinaire dans les excrémens des malades à la veille de succomber à une fièvre ataxique ; l'odeur fétide est inséparable des évacuations de cette nature.

Tout me porte donc à croire que ce breuvage introduit dans l'estomac a, en quelque sorte, engourdi cet organe et l'a privé de son énergie vitale ; le peu de dérangement que l'enfant a éprouvé dans l'exécution de ses fonctions indique que cette substance n'a exercé aucune action sensible sur les liquides, et que sa principale propriété est de frapper d'atonie l'organe avec lequel elle est en contact : de cette manière, il produit la gangrène et tous les accidens qui résultent de cette maladie. C'est ainsi qu'on ne trouvera pas étonnant cette prostration de forces, telle que le malade jouissant de sa raison, disoit que ses bras étoient morts, qu'il ne les sentoit pas et ne pouvoit point les remuer ; les lèvres s'étoient couvertes de croûtes noires, et la langue également : la mère m'a dit que quatre jours avant sa mort, il lui étoit survenu dans la bouche une grande quantité de phlyctènes, qu'elle

m'a désignées sous le nom de cloches, et qui ont disparu le lendemain (1).

MÉDECINE LÉGALE.

Suite de l'Examen critique d'un rapport médico-légal, par Edouard PETIT, *docteur-médecin, premier médecin de l'hospice à Corbeil, correspondant de la Société médicale d'Emulation de Paris, etc.*

§ XXII.

« Quoique notre opinion fût déjà formée sur le genre de mort de M. G***, d'après l'autopsie cadavérique, et tous les détails que nous venons de consigner ici; cependant, pour nous conformer aux intentions données dans le réquisitoire de M. le magistrat de sûreté, nous avons entendu différens témoins, et entre autres les nommées Marie-Magdeleine F.., et Marie Magdeleine M..., lesquelles nous ont appris qu'ayant été chargées de vider un plat d'étain dans

(1) L'auteur de cette observation a fait imprimer, en l'an VII, un ouvrage intitulé : Réflexions sur l'inflence des affections morales dans la rage, etc. On peut le trouver à Paris, chez l'auteur, rue d'Argenteuil, N°. 7 ; et chez Crochard, rue de l'École de Médecine, N°. 3. Prix, 1 franc 25 cent.

lequel le sang et les autres matières rejetées de l'estomac du malade avoient été reçus, elles avoient été frappées de la couleur noire qu'il avoit prise, et qui a résisté au frottement des doigts et du linge, et nécessité un grattement ou écurement; nous ayant fait représenter ce vase et l'ayant comparé à d'autres qui étoient d'un usage habituel dans la maison, nous reconnûmes effectivement qu'il avoit été gratté tout récemment. »

Observation. Il faut faire peu d'attention à la prévention déjà très-sensible des auteurs du rapport, il faut aussi laisser de côté les illégalités qui résultent du pouvoir que le magistrat n'avoit pas droit de leur donner pour entendre des témoins; il faut se borner au pur examen des faits sous le rapport médical : ainsi, un plat d'étain peut être noirci par un purgatif simple, par du sang qui y séjournera, parce qu'il n'a pas été écuré depuis long-temps, parce qu'on y aura mangé des œufs la veille, etc., etc.; mais j'ai vu ce plat d'étain, il étoit fort propre, quoiqu'il eût été simplement frotté et non gratté.

§ XXIII.

« Le médecin de M. G*** nous ayant fait connoître que d'après les soupçons qu'il avoit d'empoisonnement,

d'empoisonnement, avoit, pour se les confirmer ou les affoiblir, fait la dégustation de ce qui restoit dans la fiole à médecine; il avoit aussitôt ressenti une impression vive d'astriction sur la langue, même après s'être plusieurs fois rincé la bouche. »

Observation. Passons encore sur la prévention du médecin, puisqu'une solution de sel d'Epsom peut produire une astriction semblable à celle qu'il a éprouvée, plaignons-le seulement d'avoir songé à la possibilité d'un aussi grand crime.

§ XXIV.

« Et à cette occasion on nous a remis deux petites fioles, dont l'une contenoit environ une cuillerée et demie de la liqueur extraite du ventricule, et dont il a été fait mention audit rapport; l'autre contenoit quelques gouttes restantes du purgatif étant bouché d'un bouchon de liége, coiffée d'un papier avec un cachet rouge, marqué d'un paraphe et d'une signature. De retour à M.... le lendemain 19, nous avons rendu un compte verbal de nos opérations à M. le directeur du juri, et lui avons observé qu'il est nécessaire, pour compléter nos renseignemens, de faire analiser par un chimiste le contenu dans les deux fioles; en conséquence

et conformément à l'ordonnance de ce magistrat, ces deux fioles ont été remises à M. D..., pharmacien et membre du juri médical, pour en faire l'analise et en donner le résultat. »

Observation. Nous avons démontré, et MM. les auteurs du rapport l'ont dit eux-mêmes, la liqueur qu'ils annoncent avoir été extraite du ventricule, a été prise sur la face péritonéale, à l'extérieur de ce viscère; puis ils ont continué d'agir suivant leur prévention, en ne faisant pas des épreuves sur les animaux vivans, en attendant l'examen des substances contenues dans les fioles, pour porter un jugement; et ayant remis ces fioles au magistrat de sûreté, ils eussent bien fait de suivre cette sage règle du professeur Mahon, qui engage à dresser les principaux articles des rapports sur les lieux et non de mémoire; et si l'objet du rapport est compliqué, ou exige des réflexions suivies, il faut après avoir noté les objets essentiels sur les lieux, laisser écouler le moindre intervalle possible.

§ XXV.

« *Analise.* La bouteille à col renversé ayant été remplie, s'est trouvée contenir *quatre onces deux gros d'eau distillée*, sur laquelle on remarquoit un cachet, un paraphe, une signature

que je désignerai sous le N°. 1, pour établir la précision aussi rigoureuse qu'essentielle, et qui renfermoit quelques gouttes d'un liquide trouble d'un jaune clair, où l'odeur de rhubarbe se manifestoit d'une manière sensible, m'a présenté en outre, çà et là, dans sa paroi intérieure, une légère incrustation d'un jaune foncé; le tout soumis à l'analise, a donné le résultat suivant :

» Une seule goutte de liquide appliquée sur la langue, a produit sur-le-champ une stipticité métallique bien prononcée et dans le même temps une forte astriction au larynx.

» Le peu de liquide existant ne pouvant suffire pour le soumettre à l'action des différens réactifs, j'ai ajouté dans la bouteille *une demi-once d'eau distillée*, tant pour faciliter les fractions nécessaires que pour dissoudre ce que le dépôt pulvérulent et l'incrustation pouvoient contenir de soluble par ce moyen.

» La bouteille contenoit *vingt-deux grains de liquide* et *huit grains de substance solide* en poudre de moyenne finesse. »

Observation. Il est difficile de reconnoître la vérité dans cette partie du rapport ; elle est en quelque sorte inextricable, puisque l'on ne pourra jamais se figurer qu'à une bouteille déjà pleine et contenant quatre onces deux gros d'eau, on ait pu ajouter une demi-once d'eau sans la

faire verser par dessus les bords, et comment après cette opération, on n'a pu retrouver que 22 grains de liquide et huit grains de solide. Je laisse au lecteur les réflexions qui, de nécessité, naissent de cette amphibologie du rapport, et je me borne à en examiner le fond. M. D.... a donc opéré sur vingt-deux grains de liquide qui ont été étendus dans quatre onces six gros d'eau, et sur huit grains de substance solide; je prouverai plus bas qu'il est impossible que ce pharmacien ait ressenti une forte astriction au larynx.

§ XXVI.

« Les huit grains de cette dernière (les solides) n'ont pas permis d'y découvrir de parcelles métalliques rouges, bleues ou vertes; quatre grains de cette poudre jetés sur un charbon ardent, ont brûlé à la manière des substances végétales en général, et n'ont produit dans leur combustion, ni vapeur blanche, ni odeur d'ail; les quatre autres grains traités par l'acide nitrique et par l'ammoniaque, n'ont pas donné la plus légère teinte bleue. »

Observation. Huit grains de précipité solide existoient dans une fiole avec vingt-deux grains de liquide; on soupçonne que dans cette masse de trente grains, il existe du muriate sur-oxy-

géné de mercure (sublimé corrosif); on sépare les huit grains de solide des vingt-deux grains de liquide, et ces huit grains de solide sont soumis à l'analise : ces solides, s'il y eut eu du sublimé dans la masse, auroient dû en contenir plutôt que le liquide; car quoique le sublimé soit une substance soluble, son degré de solubilité est borné; dix-neuf parties d'eau pure sont nécessaires pour en dissoudre une seule de ce sel; les vingt-deux grains de liquide ne pouvoient donc, d'une part, tenir en solution qu'un grain fort de sublimé; et d'autre part, l'exposition de ce sel à la chaleur avec des substances végétales et son mélange, auroient dû le ramener à l'état de simple muriate mercuriel (mercure doux), et former un précipité, sa pesanteur spécifique étant très-considérable; mais c'est justement ce qui n'est pas arrivé, puisque les expériences sur les solides n'y ont pas fait découvrir de parcelles métalliques; que l'incinération de quatre grains de cette substance ont brûlé à la manière des substances végétales en général, et n'ont pas produit de vapeurs blanches, phénomène inséparable de la combustion du muriate de mercure sur-oxygéné, et que les quatre autres grains, traités par l'acide nitrique et l'ammoniaque n'ont donné aucuns résultats.

§ XXVII.

« La solution essayée par la teinture de tournesol a donné une couleur rosée ; par le sirop de violette, une couleur verte. »

Observation. Vingt-deux grains de liquide qui par la loi de solubilité du sublimé auroient pu contenir un grain fort de ce sel, ont été étendus dans quatre onces six gros d'eau ; une goutte de cette solution appliquée sur la langue, a produit une stipticité métallique bien prononcée, et dans le même temps une forte astriction au larynx ; cela ne peut être vrai, attendu que, d'une part, cette assertion n'est pas conforme à celle du médecin, qui a néanmoins dégusté un liquide moins étendu d'eau que celui-ci ; et d'une autre part, en ce qu'une goutte d'une solution semblable ne produit pas une stipticité bien remarquable, mais bien une légère sensation d'âpreté, et que cette sensation se borne à la langue seule, comme peuvent s'en convaincre ceux qui voudront répéter l'expérience ; de plus, une demi-once cinquante-quatre grains d'eau, fraction employée dans l'expérience, et qui auroit contenu, s'il y en eut eu, un huitième de grain de sublimé, n'a pu rougir la teinture de tournesol. « Le sublimé corrosif ne rougit pas les couleurs bleues végétales (dit Macquer) ; » et en répétant

l'expérience, elle a toujours été conforme à celle de ce célèbre auteur ; de même un huitième de grain étendu dans la même quantité d'eau, ne m'a pas verdi le sirop de violette, qui a verdi par une quantité un peu plus forte de sublimé ; en outre, cette expérience du pharmacien est en contradiction avec sa première, car une substance , quelle qu'elle soit, ne peut rougir et verdir en même temps les couleurs bleues végétales ; cette seule et évidente contradiction, que tous les chimistes reconnoîtront comme grossière , suffit pour faire aprécier toutes les autres consignées en ce rapport.

§ XXVIII.

« L'ammoniaque y a déterminé un léger précipité blanc ; l'eau chargée de gaz hydrogène sulfuré a changé en noir la couleur citrine de la solution; l'eau de chaux a occasionné un précipité d'un jaune foncé; la solution de carbonate de soude, un précipité rouge. »

Observation. Le précipité déterminé par l'ammoniaque n'est pas blanc, mais bien ardoisé sur telle petite quantité qu'on opère; mais ici il y avoit une plus grande difficulté à préciser cette couleur, puisque le liquide sur lequel on agissoit étoit déjà coloré par un peu de rhubarbe

en solution ; pour l'expérience avec le gaz hydrogène sulfuré, elle est improbante de la présence du sublimé, puisque toute solution métallique est toujours teinte en noir par le gaz hydrogène sulfuré. Quant à l'expérience avec l'eau de chaux, le pharmacien ayant alors formé l'eau phagédénique, il eut dû révivifier le mercure en brûlant le précipité qu'il dit s'être formé; car on ne peut se dissimuler que dans cette expérience, et comme dans la précédente, agissant sur une extrêmement petite quantité de sublimé, supposant qu'il y en ait eu, et cette petite quantité étant en solution dans de l'eau primitivement colorée, le précipité étoit non-seulement très-léger, mais sa couleur, si elle pouvoit être déterminée, a pu l'être faussement; ce que prouve encore l'expérience faite avec le carbonate de soude, puisqu'au lieu de trouver un précipité orangé, comme cela eût été si on eut opéré sur du sublimé, on a trouvé un précipité rouge.

§ XXIX.

« Une lame de cuivre rouge bien décapée ayant trempé dans cette solution, a été, au bout de quelque temps, couverte d'un précipité blanc qui y adhéroit assez pour, à l'aide d'un frottement, lui donner l'apparence argentée : l'acide

sulfurique concentré n'a occasionné aucun précipité. »

Observation. Si les expériences antérieures de M. D... ne présentoient pas et des contradictions, et des résultats évidemment impossibles, celle-ci pourroit bien faire présumer que ce pharmacien a effectivement opéré sur une préparation mercurielle ; mais elle ne donneroit pas d'idée sur la nature de cette préparation, qui auroit pu être, soit un oxyde, soit un sel mercuriel tout autre que le muriate sur-oxygéné, préparation qui alors n'étoit plus vénéneuse par sa nature.

§ XXX.

« La bouteille que je désignerai sous le N°. 2, contenant les matières extraites de l'estomac, par MM. R. R., médecin et chirurgien, au moment de l'ouverture, m'a présenté une matière noire en petite quantité et d'une fétidité insupportable. La solution de ce que l'eau distillée pouvoit dissoudre, traitée par l'infusion de tournesol, a légèrement rougi; par le sirop de violette a légèrement verdi; par l'ammoniaque n'a éprouvé aucuns changemens; par l'eau de chaux a laissé déposer un peu de précipité d'un jaune clair; par le carbonate de soude n'a point éprouvé de décomposition; par l'acide sulfuri-

que a laissé déposer un léger précipité d'un blanc sale; l'eau chargée de gaz hydrogène sulfuré a laissé apercevoir un léger nuage d'une couleur brune foncée ; une lame de cuivre décapée au vif ayant trempé dans cette solution pendant douze heures, a conservé son brillant métallique. »

Observation. Il devient nécessaire de répéter ici que la matière soumise à cette analise a été prise non dans l'estomac, mais bien dans la cavité du ventre, que ce ne pouvoit être que du sang en dissolution ; et ce qui ajoute à notre première démonstration, « c'est que le sublimé corrosif » et ses différens précipités, dont l'activité et » la causticité sont reconnues, ne pourront » jamais se présenter en substance dans l'estomac » (MAHON, II, 279). » Pour les deux premières expériences faites sur cette substance, comme dans les essais faits sur le liquide de la première fiole, ces faits en résultant se détruisent l'un par l'autre, et suffisent même pour faire douter de la vérité de celles subséquentes qui, comme ces premières, ont été faites sur une quantité de liquide non déterminé, qui étoit brun ou noir, et qu'alors les changemens qui ont dû survenir étoient à peine sensibles ; cependant, ceux qui ont eu lieu prouvent que l'on n'agissoit pas sur du sublimé, puisqu'il ne s'est opéré aucuns chan-

gemens par l'ammoniaque et le carbonate de soude ; que l'acide sulfurique qui n'agit sur le sublimé que quand il est échauffé, a produit un précipité ; que l'on n'a pu voir un nuage noir dans une liqueur déjà noire par l'addition du gaz hydrogène sulfuré, sans avoir primitivement eu l'intention de le rencontrer.

§ XXXI.

« Il résulte des diverses expériences précitées, que ce qui étoit contenu dans la bouteille N°. 1, ne contenoit ni cuivre, soit à l'état métallique, de combinaison saline ou d'oxyde ; ni arsenic, soit à l'état métallique de sulfure, d'acide arsenieux, d'acide arsenique, mais bien du sublimé ou muriate de mercure sur-oxygéné. »

Observation. Pour que cette preuve fût acquise, il faudroit, 1°. que le pharmacien ne fut pas en contradiction avec lui-même, comme le démontrent les essais par la teinture de tournesol et le sirop de violette; 2°. que ses expériences fussent conformes à celles des chimistes qui ont opéré sur du sublimé, ce qui n'a pas eu lieu, en ce qu'il n'a pas trouvé que le précipité déterminé par l'ammoniaque étoit ardoisé, que celui déterminé par le carbonate de soude étoit orangé, orangé pâle même, et non pas rouge ; et qu'il n'a pas démontré que

ces précipités fussent des oxydes de mercure; 3°. qu'il présentât des choses possibles, ce qu'il n'a pas fait, tant par la contradiction de ses deux premiers essais, que parce qu'opérant sur un grain fort de sublimé, étendu dans quatre onces six gros d'eau légèrement colorée, il n'a pu faire un aussi grand nombre d'expériences suivies de résultat.

§ XXXII.

« Et ce qui s'est passé par le mélange de l'infusion de tournesol, du sirop de violette, de l'eau de chaux, de l'eau chargée de gaz hydrogène sulfuré, avec la solution faite par l'eau distillée de ce qui étoit contenu dans la bouteille N°. 2, prouve que cette dernière contenoit une petite quantité de sublimé corrosif. »

Observation. Pour la troisième ou quatrième fois, il faut rappeler que le liquide contenu dans cette bouteille N°. 2, n'avoit pas été pris dans l'estomac; il faut aussi rappeler que les essais par la teinture de tournesol et le sirop de violette ont été détruits l'un par l'autre; que dans un liquide noir si l'on remarquoit un nuage, il devoit être de la même couleur; que l'acide sulfurique qui n'agit sur le sublimé que quand il est chauffé, a déterminé un précipité, ce qui

prouve qu'elle ne contenoit aucunes particules de ce sel. Mais en cette circonstance, un autre point annulle en justice toutes les expériences faites par M. D..., qui opéroit seul: *testis unus, testis nullus*, dit l'axiome, soutenu par cet article exprès du code du délit et des peines, qui prescrit que toujours ces expériences seront faites en présence d'un magistrat.

§ XXXIII.

« *Conclusion.* Il est de principe que l'on ne doit juger de l'effet des poisons qu'avec une extrême circonspection : le médecin légal ne doit jamais perdre de vue que nos propres humeurs peuvent contracter une altération profonde et une sorte de malignité capable de produire les symptômes des poisons les plus actifs; pénétrés de ces principes, nous nous sommes fait rendre un compte exact sur la nature de la maladie, son développement, son état, sa terminaison; nous avons cru même devoir entrer dans le plus grand détail, du moment où M. F..., chirurgien, nous a assuré qu'au moment de donner le purgatif, le malade avoit la fièvre, et qu'il ne s'y étoit déterminé que parce que le malade avoit insisté; nous avons cru, enfin, que par cela même nous devions

mettre la plus grande prudence dans notre examen et nos conséquences. »

Observation. Malgré l'apparence de conviction dans laquelle se trouvent MM. les auteurs du rapport, sur les principes qu'ils avancent, il est bien évident que cette conviction n'étoit pas intime, puisqu'ils ont prononcé que M. G*** étoit mort empoisonné ; ce qui devoit au moins rester pour eux dans le doute si le contraire n'eut pas dû être certain pour des personnes qui savent combien il est de maladies « qui, accompagnées » de symptômes les plus violens, emportent les » malades en peu de jours, et laissent sur leurs » cadavres des traces peu différentes des signes » ordinaires des poisons, » comme Fodéré et Mahon l'affirment de nouveau, d'après Zachias et Morgagni, qui souvent a été dans la plus grande perplexité pour décider si les maux qu'il rencontroit étoient l'effet d'un poison, parce qu'il étoit bien convaincu de la grande difficulté de distinguer si ces maux sont produits par un poison interne ou externe ; aussi ce grand homme se félicite-t-il de n'avoir jamais voulu hasarder un jugement en ce cas : donc MM. les auteurs du rapport, éveillés par la déclaration de M. F..., chirurgien, qui étoit la seule croyable, tant parce qu'il étoit seul en état d'en juger, que parce qu'elle n'a jamais été démentie par aucuns

témoins, et que la déclaration du médecin, qui dit que huit jours après, le sept août, M. G*** avoit des redoublemens, vient encore l'appuyer; éveillés par cette déclaration, dis-je, ils ne devoient pas précipiter un jugement hasardeux.

§ XXXIV.

« Mais jetant un voile sur les preuves acquises par l'inspection cadavérique, en admettant que le purgatif eût été donné inconsidérément, ce qui ne paroît nullement probable, puisque M. G*** avoit dormi toute la nuit, il nous seroit impossible de lui attribuer aucuns des effets cruels qui se sont déclarés dans la journée du dix-sept. »

Observation. Malgré leur excellente intention, MM. les auteurs du rapport ne peuvent oublier qu'ils ont cru voir sur le cadavre des altérations produites par un poison, quoiqu'il ne présentât effectivement que des indices peu rares de l'état de mort. Ils oublient aussi que l'accès terrible qui emporta M. G***, peut avoir été la suite naturelle de ses premiers accès; que cet accès a pu être déterminé par le purgatif, quand bien même ce purgatif n'eût pas été donné pendant la fièvre, et qu'il est impossible de nier l'assertion du chirurgien par les motifs que j'ai déduits plus haut;

car le sommeil n'excluoit pas la présence de la fièvre, en ce qu'elle a pu survenir ou redoubler seulement le matin, comme cela arrive assez souvent : le malade dont j'ai relaté l'observation (XIV) avoit aussi eu une très-bonne nuit.

§ XXXV.

« D'ailleurs, la manière d'agir des poisons internes et externes est fort différente les uns des autres, ils ont dans la manifestation de leurs effets un ordre et une marche particulière. »

Observation. « Les poisons et les virus inté-
» rieurs, produits par les dégénérations des
» parties, présentent des effets analogues sur
» les corps vivans et animés (MAHON, méd. lég.
» II, 260). » « On ne peut point connoître par
» les ouvertures, s'ils ont été empoisonnés ou
» non, on ne le peut pas non plus d'après les
» symptômes qui ont précédé la mort, et ce n'est
» que lorsque l'on trouve le poison dans l'estomac
» et les intestins, de manière encore à ne s'y pas
» méprendre, qu'on doit conclure qu'il a été la
» cause des inflammations et des érosions qu'on
» y découvre. Il n'y a que cela de certain (PORTAL, *d'après Morgagni.*) » Ces observations de professeurs estimables, qui réfutent si fortement ce passage du rapport, me déterminent à

engager

engager MM. les auteurs à prouver leur proposition, car un bon Mémoire sur cette différence d'action seroit, en médecine légale, un ouvrage précieux.

§ XXXVI.

« De plus, les poisons intérieurs ou engendrés dans le corps, n'ont guère lieu que dans certaines maladies épidémiques, ou dans quelques fièvres malignes, avec lesquelles celle de M. G*** n'a jamais présenté le plus léger contact. »

Observation. Il est d'autant plus étonnant que les médecins affirment que M. G*** n'est pas mort d'un accès de fièvre maligne, que dans ce moment ils ne parlent pas d'après ce qu'ils ont vus, mais bien d'après le récit qu'il leur a été fait, et qu'il est impossible qu'ils ne sachent pas que le médecin qui leur a fait ce rapport a pu être trompé lui-même, parce qu'à cette époque il a existé des fièvres pernicieuses qui ont emporté le malade en un seul accès, comme j'en ai vu plusieurs exemples, avec quelques autres médecins; car il suffit pour se convaincre que M. G*** a été emporté par un accès de fièvre de cette nature, de revoir le tableau de comparaison de sa maladie avec celui d'une fièvre maligne.

§ XXXVII.

« Il est donc prouvé par l'état de l'œsophage, par les vingt-deux cautérisations qui y ont été remarquées, par l'état de la membrane interne de l'estomac, par sa couleur brune foncée, par le fluide qui y étoit contenu, et qui en a été extrait et soumis à l'analise, que M. G*** a avalé un poison corrosif, qui probablement n'avoit point été dissous. »

Observation. J'ai démontré (VIII) que l'état de l'œsophage, les points qui y ont été remarqués (XI), l'état de l'estomac sont tels qu'lis se rencontrent chez la plupart des cadavres, de quelque mort qu'ils périssent. Il est constant qu'ils ne sont pas conformes à celui remarquable chez les cadavres empoisonnés (XIII); il est très-certain que le fluide analisé n'a pas été extrait de l'estomac (X), et que les expériences, par elles-mêmes, prouvent qu'il ne contenoit ni ne pouvoit contenir de sublimé (XXXII).

§ XXXVIII.

« Il est donc également prouvé que le poison étoit contenu dans le purgatif administré le 16. »

Observation. Cette assertion, qui est fondée sur cet argument vicieux : « *post hoc, ergo*

» *propter hoc*; lequel (dit *Fodéré*) est dangereux » dans les choses les plus triviales, (et à plus forte raison dans une affaire d'une aussi grande conséquence que celle-ci), est fausse, » en ce que les accidens qui n'ont pas tardé à suivre l'ingestion de la médecine pouvoient, comme je l'ai déjà dit, venir par le seul effet des accès antérieurs, ou être provoqués par une médecine simple; elle est fausse, en ce que les expériences faites sur le reste de la médecine contenu dans la fiole N°. 1, prouvent qu'il n'y existoit pas de sublimé corrosif (XXV, XXVI, XXVII, XXVIII et XXIX).

§ XXXIX.

« A en juger par l'impression douloureuse que le malade en ressentit, *pour ainsi dire*, en avalant, par l'exclamation qu'il a faite et l'assemblage effrayant de symptômes qui se sont déclarés et succédés.

» Enfin, il est prouvé par une décomposition aussi exacte que possible, que le poison mêlé au purgatif étoit de la classe des minéraux, que c'étoit du sublimé corrosif; que c'est à ce poison que doivent être rapportées la coloration du plat d'étain et l'impression stiptique que M. R... a éprouvée sur l'extrémité de sa langue par la dégustation de la plus foible partie du fluide con-

tenu dans la fiole à médecine : notre décision appuyée sur l'analise et fortifiée par elle, ne peut laisser aucuns doutes. »

Observation. Le *pour ainsi dire* placé dans cette partie du rapport appuie cette vérité, que ce n'est pas aussitôt la médecine prise que M. G*** a dit : « je ne sais ce qu'ils m'ont donné, » ils m'ont empoisonné », mais bien quelque temps après; et qu'il a proféré ces mots tels que je les rapporte ici, et non pas tels qu'on l'a écrit : « je suis empoisonné. » Enfin, il est démontré que la décomposition n'a pas été exacte, puisqu'elle a présenté des phénomènes impossibles (XXVII, XXVIII), et que par cela seul la nature du poison, s'il y en a eu, n'est pas démontrée ; et qu'en supposant encore cette dernière circonstance, le pharmacien a prouvé que ce n'étoit pas du sublimé (XXVI, XXVII, XXVIII); que l'impression ressentie par le médecin, sur sa langue, pouvoit être l'effet d'une simple solution saline, tout autre que le sublimé ; que la décision de MM. L... et M...., auteurs du rapport, appuyée sur une analise inexacte, nulle en justice, est elle-même on ne peut plus fausse, puisqu'il est évident qu'ils n'ont pas relaté ce qu'ils ont vu (V, VI, IX), mais bien ce que MM. R. et R. leur ont dit avoir vu, comme le démontre leur assertion sur l'état des jugulaires, de l'ab-

domen, de l'estomac; et en outre, pour que le crime fût probable (supposant qu'il ait eu lieu), il auroit fallu qu'il y eût identité entre la nature des accidens qu'occasionne ordinairement ce poison, et les altérations trouvées après la mort ; or, dans cette circonstance, aucuns des effets n'étoient identiques avec les effets connus du poison, et rien même n'en prouvoit l'administration ; au contraire, la nature des effets observés, tant sur le cadavre que sur le vivant, donne à penser que M. G*** a succombé à un accès de fièvre pernicieuse, dont le principal symptôme étoit un hématémèse, maladie qui pouvoit également faire périr le malade, quand bien même elle eût été reconnue : ici, il y a le rapport nécessaire entre la nature de la cause, ses effets, et la funeste suite de ces effets. Cette conclusion est la seule que l'on peut déduire de l'état du cadavre, des symptômes de la maladie de M. G***, et de l'analise des liquides trouvés dans le ventre et restés dans la fiole à médecine.

BIBLIOGRAPHIE.

Recueil des Observations et des Faits relatifs au Croup.

L'Ecole de Médecine de Paris, pour remplir les intentions de Son Excellence le Ministre de l'intérieur, et former, suivant ses ordres, un *Recueil de tous les Faits et Observations relatifs au Croup, contenus, soit dans les ouvrages nationaux et étrangers qu'elle possède, soit dans les Mémoires non publiés dont la Société royale de médecine étoit dépositaire*, a nommé une commission composée de MM. Corvisart, Hallé, Pinel, le Roy, Baudeloque, le Roux et Chaussier. Cette commission, afin d'accélérer les recherches nécessaires pour ce travail, s'est adjoint MM. Moreau, Laennec, Schwilgué, Pariset et Friedlander, qui, chacun, ont recueilli, avec la commission, ceux des ouvrages publiés jusqu'à cette heure sur le croup qui leur a été possible de réunir, et en ont fait les extraits. Ces matériaux ont été remis à M. Schwilgué, qui a soumis son travail à l'examen de la commission entière; elle a trouvé qu'il répondoit parfaitement à son attente, et qu'il remplissoit

complétement les vues et les intentions du Gouvernement.

On en préparoit l'impression, lorsque la mort vint enlever M. Schwilgué à ses travaux et à ses amis; M. Moreau fut alors chargé de mettre en ordre les notes qui le composoient. Ce travail est digne en tout de son origine, il est lui-même un excellent ouvrage sur le croup, et doit beaucoup favoriser le concours, et contribuer à rendre les travaux des concurrens complets, quant à l'érudition. Les observations consignées dans ces auteurs, y sont analisées scrupuleusement sous tous les rapports essentiels.

Le premier paragraphe est le tableau très-détaillé de tous les phénomènes de l'invasion de cette terrible maladie, et du temps où elle a lieu. Le second, comprend les caractères tirés des symptômes de la maladie; le troisième, sa marche et ses progrès : une table par ordre chronologique des auteurs, termine l'ouvrage, et indique en quelques façons les progrès de la science, depuis Baillon jusqu'à nos jours.

VARIÉTÉS.

Analise des Journaux.

Un auteur Hollandais, le docteur J. Groshuis, a publié, en 1770, une brochure sur la colique des peintres, dans laquelle il recommande beaucoup l'alun comme un des moyens de guérison les plus efficaces, non-seulement dans cette maladie, mais encore dans toutes les affections spasmodiques et douloureuses des intestins, pourvu qu'il n'y ait pas d'inflammation. Le docteur Th. Percival, de Manchester, dans ses Essais de médecine, dit avoir employé ce remède avec un grand succès, qu'il a toujours eu à s'en louer, ainsi que tous ceux qui l'ont employé sur sa recommandation; il le donne à la dose de 10 à 20 grains, trois ou quatre fois par jour, mêlé avec du sucre, de la gomme arabique, du blanc de baleine, ou une composition opiacée (le philonium). Ce remède ne constipe pas les malades; au contraire, il a l'effet d'un doux laxatif; il fortifie l'estomac et les intestins, donne de l'appétit, prévient la flatulence, et a sur les autres astringens, l'avantage d'être très-soluble et peu décomposable. Il cite deux observations à l'appui : l'une, d'une colique néphrétique guérie en quelques semaines; l'autre, d'une colique des peintres, qui cessa au bout de huit jours. Le mieux est ordinairement sensible après les premières doses.

Journal de Médecine pratique du docteur Hufland, (*Bibliothèque médicale*).

M. Gaulay, dans quelques observations sur l'épilepsie, cite entre autres remèdes employés contre cette maladie, le

sedum âcre, recommandé par M. Hufeland, dans son journal; il se donne à la dose de deux grains par jour, uni à la poudre de canelle; la dose s'augmente progressivement : on n'a jusqu'à présent obtenu que peu d'avantages de ce médicament.

Les Anglais ont proposé contre cette même affection, l'administration du *nitrate d'argent*, depuis $\frac{1}{20}$ de grain jusqu'à deux grains par jour, mêlé avec de la mie de pain, de la canelle, du sucre ou de l'opium; le docteur Roger, de Philadelphie, MM. le Roux, Dubois, de Paris, l'ont employé avec succès ainsi que le père de l'auteur des observations, qui est praticien à Saumur. (*Annales de la Société de médecine pratique de Montpellier.*)

M. Deceres a employé, avec succès, *l'ellébore fétide* (*pied de griffon, ellébore noir commun, herbe à la Rochette*) comme vermifuge; il prépare une forte décoction des feuilles et en donne une cuillerée à café, ou à bouche, ou deux, ou quatre, et jusqu'à un verre, suivant l'âge et les forces du malade; on l'édulcore avec un peu de sucre. On peut en préparer une potion avec l'éther, le sirop de limons, un vin, une teinture ou un sirop. Il agit particulièrement sur les vers lombricaux et ascarides; il a même réussi à évacuer un ténia qui avoit résisté au remède de madame Noufler. (*Idem.*)

M. Tjalingü, apothicaire d'Amsterdam, a rendu public le remède suivant contre les hémorragies du nez et celles de l'utérus, remède qui étoit connu depuis un siècle dans la province de Frise:

Acétate de plomb, une once;

Sulfate de fer, 4 gros;
Alcohol, huit onces.

On en prend depuis 14 jusqu'à 20 gouttes dans une cuillerée de vin ou d'eau-de-vie. (*Idem.*)

Le docteur Zugenbuhler a administré, avec succès, la digitale pourprée à une fille dans la consomption par suppression des règles, et à une femme dans le même cas, avec enflure des pieds; il a réussi à les rétablir promptement et en peu de temps. La suppression des règles et l'enflure des pieds sont les symptômes qui lui indiquent l'emploi de ce moyen. Il fait digérer deux gros de digitale pourprée dans une livre d'eau chaude pendant quatre heures, et en donne une ou deux cuillerées toutes les trois heures, avec un peu d'eau de canelle.

Le même docteur rapporte deux observations de guérison, au moins apparentes, d'anévrisme, par l'usage de la limaille de fer, à la dose de 3 à 10 grains, prise deux à trois fois par jour, en augmentant graduellement. Un de ces anévrismes étoit à l'artère poplitée, l'autre à l'aorte. Quand les malades augmentent trop promptement la dose de la limaille de fer, il y a agitation vive, mais sans autre accident.

Journal de Médecine pratique du docteur Hufland,
(*Bibliothéque médicale.*)

M. Ramsay s'étant aperçu que la chaux vive ou caustique étoit dissoluble dans l'eau sucrée, a fait plusieurs expériences, d'où il résulte qu'une dissolution de sucre, marquant 1040° de pesanteur spécifique, à la température de 50° F. ou 8° de Réaumur, peut dissoudre assez de chaux pour marquer 1060°, c'est-à-dire, la moitié du poids

du sucre dissous : la chaleur n'ajoute que peu à la dissolubilité. La strontianne se dissout de même que la chaux dans la solution de sucre, mais à une quantité moindre à 50° ; plus considérable, et qui peut égaler celle du sucre employé, à celle de l'eau bouillante, puisque la même solution a acquis la pesanteur spécifique de 1080°. Il se forme des cristaux par le refroidissement ; ces dissolutions ont la couleur du vin blanc.

La baryte ne s'y dissout que très-peu, et la dissolution est verte : elle pesoit 1046°. La magnésie se dissout aussi, mais peu.

Les dissolutions de chaux et de strontianne sont âcres, ont un goût terreux ; celle de magnésie est, au contraire, plus douce et plus agréable que celle de sucre pur. L'albumine s'y dissout aussi, mais en très-petite quantité, même à chaud ; elle s'en sépare bientôt en entraînant la matière colorante. Le sucre est plus pur après l'opération qu'il ne l'étoit avant.

Les alcalis décomposent ces dissolutions et précipitent les terres ; les acides les décomposent aussi.

Journal de Nicholson, N°. 76, (*Biblioth. britannique*).

Annonces d'Ouvrages.

Nouveaux Elémens de thérapeutique et de matière médicale, suivis d'un nouvel essai sur l'art de formuler, et d'un précis sur les eaux minérales les plus usitées, par M. Alibert, médecin de l'Hôpital Saint-Louis, membre de la Société médicale d'Emulation de Paris, de celle de Madrid, etc.; seconde édition, revue, corrigée et augmentée. A Paris, chez Crapart et Ravier. Prix, 16 fr. 50 cent., et 21 fr. franc de port par la poste.

On accusoit le thérapeutique de n'avoir pas fait autant de progrès que les autres branches de la médecine, et de n'avoir pas profité, comme elles, des découvertes dont se

sont enrichies toutes les sciences depuis qu'elles ont été soumises aux méthodes analitiques. Beaucoup d'idées neuves et lumineuses qui pouvoient servir à l'avancement de la thérapeutique, étoient disséminées dans les ouvrages de médecine ; on ne les avoit pas encore réunies pour former un corps de doctrine : le docteur Alibert a rendu ce service à la science.

On sentoit le besoin d'une réforme sévère dans la matière médicale ; elle n'a été, jusqu'à présent, qu'un vaste chaos ; les écrits sur cette branche, la plus importante de l'art, ne sont, pour la plupart, que des répétitions de toutes les erreurs des siècles passés, des recueils de préceptes populaires. La crédulité, plus que l'expérience et le raisonnement, attribuoit à certaines formules des propriétés aussi étranges que la composition en étoit singulière. On combattoit des états pathologiques, qui n'existoient que dans l'imagination, par des remèdes doués de propriétés supposées. On peut citer dans ce genre les classes de médicamens que l'on désignoit sous les noms de désobstruans, d'incisifs, d'invisquans, de purifians de la masse du sang, etc. ; médicamens dont l'action imaginaire n'étoit appuyée que sur les hypothèses futiles de l'épaisissement des humeurs, de leurs viscosités, de leur putréfaction.

La physique et la chimie, mieux connues, ne se prêtent plus à ces explications mensongères des phénomènes de la vie dans l'état de santé et dans celui de maladie, un autre ordre de lois appartient exclusivement aux corps vivans, il a été aperçu et étudié ; ces lois avoient été ignorées jusqu'alors, et ce sont les élémens les plus nécessaires à la résolution du problème de la vitalité ; leur connoissance est le résultat des travaux des physiologistes modernes, et la base du système médical actuel ; la thérapeutique seule n'avoit pas encore profité de ces découvertes.

Dans un discours préliminaire, l'auteur indique tout ce qui peut faire varier l'indication, et tout ce qui modifie la susceptibilité de l'homme à l'influence de moyens qu'emploie la thérapeutique ; ainsi, les causes, le siége, le temps de la maladie ; le tempérament, la sensibilité particulière, les habitudes, l'âge, le sexe du malade sont regardés, avec raison, comme devant modifier le traitement d'une affection morbifique quelconque.

M. Alibert établit comme base de la thérapeutique, les phénomènes de la sensibilité et de l'irritabilité ; il ne s'appuie que sur les faits observés, et les expose d'une manière claire et précise, et qui ne ressemble plus à ce langage barbare et obscur de l'ancienne matière médicale.

Les moyens thérapeutiques sont rangés, dans cet ouvrage, sous le rapport de leur action, sur les forces vitales, dont les altérations sont regardées comme constituant les maladies.

L'action des moyens thérapeutiques n'est pas la même sur les forces vitales de toutes les parties ; elle affecte spécialement telle ou telle propriété vitale d'une partie déterminée ; c'est cette différence dans l'action des médicamens, qui fait la base de leur division : il les divise encore en ceux qui appartiennent aux règnes végétal, minéral ou animal.

L'action spécifique des médicamens, dans le sens qui vient d'être indiqué, n'est point illusoire : cependant, il ne faut pas en conclure qu'ils peuvent guérir toutes les maladies des organes qu'ils affectent d'une manière particulière, comme on le disoit autrefois des hépatiques, des stomachiques, des céphaliques, des opthalmiques ; cette action, pour être spécifique, n'est pas toujours et nécessairement salutaire.

Chaque division de médicamens est précédée de consi-

dérations générales très-importantes, où l'auteur a développé, d'une manière précise, les idées les plus neuves, les vues les plus médicales sur les maladies qui exigent le secours des moyens dont il va traiter; sur l'action de ces moyens, et sur les précautions que leur emploi exige. Les articles consacrés aux médicamens en particulier, commencent par une appréciation de leur importance; viennent ensuite leur histoire naturelle, leurs propriétés physiques, chimiques et médicinales; enfin, leur mode d'administration. Partout l'auteur a su répandre une érudition intéressante et les connoissances les plus précises en histoire naturelle, en physique, en chimie. Les propriétés médicinales qu'il reconnoît aux diverses substances, sont toutes basées sur les nouvelles connoissances physiologiques et pathologiques.

La première partie de l'ouvrage contient les moyens thérapeutiques spécialement dirigés sur les propriétés vitales des organes qui servent à l'assimilation. L'auteur s'occupe d'abord des médicamens qui agissent sur les contractilités fibrillaire et musculaire des voies digestives, ce qui comprend les toniques, les émétiques et les purgatifs. On trouve réunis à ces moyens d'agir sur les organes de la digestion, ceux qui combattent une de leur altération, l'affection vermineuse, ainsi que les substances qui agissent sur le même système par des qualités vénéneuses et quelquefois médicamenteuses; ensuite et successivement les médicamens qui portent leur action sur le système urinaire, les moyens d'agir sur l'appareil respiratoire, sur celui de la circulation; enfin, sur le système dermoïde, considéré comme organe absorbant, exhalant et sensible. C'est dans cette partie de l'ouvrage que l'auteur traite des bains, de la méthode *yatroliptique*, de l'application des vésicatoires, et des principes électrique, galvanique, magnétique, et même du perkinisme; enfin, il s'occupe des poisons externes.

Dans la seconde partie, les fonctions de relation sont considérées comme objet spécial de la thérapeutique, et les médicamens qui agissent sur le système nerveux en général, et sur les organes des sens en particulier, y sont décrits sous leurs rapports les plus intéressans. Cette partie renferme beaucoup de faits curieux et variés sur les sensations ; elle a été beaucoup augmentée dans cette nouvelle édition.

Dans la troisième partie se trouvent les moyens thérapeutiques qui agissent sur le système de la génération dans l'homme et dans la femme.

L'ouvrage est terminé par un nouvel Essai de l'art de formuler; l'auteur indique les bases de cet art, ses règles, son mécanisme, les mesures dont on se sert, les caractères qui les expriment. Il donne des exemples de formules de médicamens composés, faites suivant le nouveau plan de matière médicale. La composition en est simple, les connoissances chimiques et d'histoire naturelle ne permettent plus, en effet, d'entasser les drogues sans égard aux principes de ces sciences ; on n'y verra pas de ces préparations monstrueuses, où l'action réciproque des substances détruisoit leurs propriétés médicinales, en les changeant de nature, à moins que cet effet ne soit prévu et nécessaire, comme dans la potion de rivière, etc.

Les dénominations sont d'accord avec le but que se propose le médecin : les maladies étant considérées comme des altérations des propriétés vitales, ce sont des moyens capables d'altérer en sens contraire ces propriétés, qui doivent leur être opposées.

Tant qu'une science est encore obscure, les observateurs parlent tous une langue différente ; mais quand on a réuni les faits qui la composent, quand on a pu poser les principes qui servent à les coordonner, alors les diverses ma-

nières de s'exprimer doivent se confondre, et la langue se former; c'est alors que la logique, cette science sévère, le vrai fondement de toutes les autres, s'allie avec elle et l'avance rapidement vers sa perfection.

Les méthodes analitiques ont beaucoup aidé la médecine, son langage doit subir une réforme, et ce sera le signe le plus certain de son perfectionnement; une détermination précise des termes qu'elle emploie est nécessaire: M. Alibert a rempli cette tâche pour la thérapeutique, en faisant disparoître tous les mots insignifians, barbares ou inutiles, et souvent trompeurs, dont la matière médicale étoit surchargée.

Le docteur Alibert a joint à cette nouvelle édition un précis sur les eaux minérales naturelles et factices. Il établit dans des considérations générales, les principes qui doivent présider à leur emploi, et il indique sommairement ce qu'il reste encore à connoître dans leurs manières d'agir et dans leur meilleure application : il a distingué les eaux minérales sous le rapport de leur composition en sulfureuses, acidules, ferrugineuses et salines; ces divers articles commencent par des considérations particulières sur le genre; et il donne ensuite, pour chaque source, sa position, les propriétés physiques, chimiques et médicinales de l'eau : l'ouvrage est terminé par des conseils à ceux qui en font usage. Ce précis, qui complète la matière médicale, est débarrassé de ces assertions mensongères si répandues sur l'effet des eaux; l'observation seule détermine l'indication de l'emploi médical de ce bienfait de la nature.

Rapport fait à la Société de médecine de Bordeaux, sur une dissertation de M. Chausarel, pharmacien, sur les poisons, chez le Wallé jeune, à Bordeaux.

BULLETIN

DES

SCIENCES MÉDICALES.

AOUT 1808.

ANATOMIE.

Description d'un petit lobe de la prostate dont les anatomistes n'ont pas encore parlé, par M. EVERARD HOME (1).

M. Home, en disséquant les parties génitales malades d'un homme, découvrit une tumeur qui proéminoit dans la vessie, et qui étoit posée sur la prostate. Une bride de près de trois lignes de largeur, s'étendoit du milieu de la tumeur jusqu'au bulbe de l'urètre, où elle se perdoit insensiblement. Cette bride sembloit avoir attiré

(1) Extrait des philosophical transactions. (*Annales de littérature étrangère.*)

le bulbe vers la tumeur, et raccourci la partie membraneuse. Ce célèbre praticien voulut découvrir comment ces tumeurs se formoient, en disséquant la prostate dans son état naturel. Cinq sujets furent préparés à cet effet, par M. Bradie, attaché à l'amphithéâtre anatomique de Windmill-Street. La vessie fut remplie d'eau, et les parties à examiner furent exposées à la vue.

On disséqua alors soigneusement toute la circonférence des deux lobes postérieurs de la prostate, et on examina particulièrement l'espace qui est entre eux; on y découvrit un petit corps rond, si bien détaché qu'il paroissoit être une glande distincte, et ressemblant à une glande de *Cowper*, en volume et en figure, ainsi qu'elles se montroient sur le même sujet, chez qui elles étoient extraordinairement grosses; cependant on ne pouvoit pas bien le séparer du corps de la prostate, et on n'y découvrit pas de canal distinct communiquant avec la vessie.

Dans les cinq sujets qui furent disséqués, les apparences ne furent pas exactement les mêmes: chez l'un, il n'y avoit pas de substance glanduleuse distincte, mais une masse de tissu cellulaire condensé, différent de la graisse environnante; chez un second, il y avoit un lobe qui se confondoit latéralement avec les côtés de la

prostate. M. Home cite les apparences suivantes, comme les plus distinctes et les plus naturelles de cette partie ; on les observa sur un sujet sain de 25 ans :

« Exactement au milieu du sillon, entre les deux portions postérieures de la prostate, il y avoit un corps rond et proéminent, dont la base adhéroit aux tuniques de la vessie ; il étoit couché, non-seulement entre les canaux déférens et la vessie, mais aussi, en quelque sorte, entre ce viscère et les portions latérales de la prostate, qui le recouvroient en partie et empêchoient de voir sa circonférence, elles lui adhéroient si intimement qu'il fallût disséquer pour les en séparer; encore ne put-on y parvenir que jusqu'à un certain point, au delà duquel les deux substances se confondoient. Ce corps se trouva être un lobe de la prostate, dont le milieu avoit une forme arrondie, uni à la glande par sa base contre la vessie, mais formant un lobe séparé au moyen de deux scissures sur sa face opposée ; ses canaux passoient directement dans la vessie, sur laquelle il étoit couché, et s'ouvroient immédiatement derrière la veru-montanum. Au moyen de ce lobe il se trouve une ouverture dans la prostate, qui donne passage aux vaisseaux déférens. »

Il est situé entre la vessie et les vaisseaux

déférens qui passent entre lui et les lobes de la prostate. Les vaisseaux déférens ne percent donc pas la prostate, comme quelques anatomistes le disent; mais ils passent entre ces deux parties de la glande.

Si cette découverte est réelle, elle donnera la solution de plusieurs problèmes, relativement aux maladies de la prostate; elle explique la formation de la tumeur attribuée aux lobes postérieurs qui comprime le col de la vessie, le défaut d'adhérences avec le corps de la glande et l'étroitesse de sa base : cette tumeur est augmentée par les vaisseaux déférens.

Un des premiers symptômes qui résultent de la tumeur de ce lobe est, suivant M. Home, la difficulté d'uriner : l'engorgement des deux autres lobes ne doit, en effet, qu'augmenter la profondeur du sillon, et donner plus d'extension au canal de l'urètre; ce n'est qu'en sondant qu'on peut s'apercevoir de l'engorgement de ce petit lobe. L'exploration par l'anus ne peut le faire connoître, puisqu'on ne peut atteindre de ce côté que les lobes postérieurs de la prostate, tandis que le lobe postérieur est hors d'atteinte.

Le gonflement de ce lobe le fait proéminer dans la vessie, il distend la membrane interne, et fait contracter le sphincter d'une manière douloureuse.

Il paroîtroit que la luette vésicale de Lieutaud seroit le résultat du développement de ce même lobe et de sa proéminence dans la vessie. Morgagni a nié la présence de cette luette, il n'a jamais pu la découvrir dans ses dissections quand la prostate étoit saine ; mais il donne cependant des exemples de la maladie, *Epist.* 44, 46, et en conclut que c'est une tumeur ou excroissance de la prostate.

— Je n'ai pas voulu insérer cet extrait sans avoir vérifié la découverte du docteur Anglais. Le cadavre d'un homme d'environ quarante ans, d'une stature moyenne, assez robuste, ne portant aucune trace de maladies vénériennes, et mort à la suite d'une chute sur la tête, a été le sujet de mes recherches.

J'ai enlevé la moitié antérieure des os pubis, la vessie, les parties génitales, le rectum. Cet intestin détaché, et la pièce renversée, le cordon spermatique, les vésicules séminales étant à découvert, je les ai conduits jusqu'à la prostate, et j'ai isolé entièrement le cordon spermatique et la vésicule séminale du même côté.

La réunion du premier avec le conduit déférent plongeoit dans la scissure de la prostate entre les deux lobes *c.*, *b.*, et passoient par l'ouverture *e.* (*Voyez* l'explication des fig., planche première, fig. première.)

Je trouvai sous ces parties le lobe moyen ou postérieur de la prostate *a.*, qui fait le sujet du Mémoire de M. Home; il s'unit avec deux autres lobes *c.*, *b.*, de manière à ne pouvoir en être séparé sans qu'on intéresse la substance glanduleuse de l'un ou de l'autre. On pouvoit en le pressant, ou en passant un scapel sur une portion incisée de ce lobe, en faire sortir une humeur semblable à celle de la prostate. Voulant connoître le rapport de cette partie avec celles environnantes, je fis à la même pièce une section en suivant la ligne médiane du corps, et elle me présenta la moitié droite du lobe nouvellement découvert ainsi que celle de la portion connue de cette glande. (*Voyez* fig. 2.) Ces deux parties sont séparées par le canal commun des conduits de la semence *k.*, mais elles se réunissent en dessous.

On peut concevoir, avec le docteur Home, que la tuméfaction de ce petit lobe, doit, en comprimant le col de la vessie, mettre obstacle à la libre sortie de l'urine : ne peut-elle aussi nuire à la fonction de la génération, en comprimant les vaisseaux séminifères, ou en changeant la direction du veru-montanum ?

G.

MÉDECINE. CHIRURGIE.

Observation d'un rhumatisme guéri par l'usage de l'huile animale de Dippel, prise à l'intérieur.

Un militaire, scrofuleux dans son enfance, d'un tempérament lymphatique, affecté de rhumatisme goutteux depuis qu'il a été obligé de bivouaquer, et dont toutes les articulations étoient tuméfiées, avoit parcouru beaucoup d'hôpitaux militaires et civils sans y trouver de soulagement ; depuis deux mois, il avoit été admis à l'hôpital Saint-Louis, sans en retirer plus d'avantages, lorsque M. Alibert, médecin de cet hôpital, consentit à essayer sur lui un remède proposé par M. Payen, médecin à Paris, et en fit soigneusement recueillir l'observation par un élève attentif.

Il fut administré à ce malade, tous les matins, dans une potion amère, d'abord douze gouttes d'une liqueur que M. Payen prépare, en faisant dissoudre 42 gouttes d'huile animale de Dippel dans une once d'eau. Cette substance est une espèce de savon formé d'ammoniaque et d'huile empyreumatique ; elle est parfaitement soluble

dans l'eau. On a augmenté la dose de la dissolution jusqu'à 15 ou 20 gouttes par prise.

Les effets sensibles du médicament furent des mouvemens de fièvre, des vomissemens, des sueurs très-abondantes et la diminution des douleurs. Le malade éprouvoit un dégoût extrême à prendre le remède; mais il le demandoit cependant, parce qu'à chaque prise il se sentoit soulagé d'une partie des souffrances dont il étoit tourmenté depuis si long-temps. Enfin, après vingt-cinq jours de ce traitement, le malade s'est montré aux élèves qui suivent la visite du docteur Alibert, parfaitement guéri, et pouvant à peine modérer la joie qu'il éprouvoit d'être délivré de sa longue infirmité.

Depuis cette époque, M. Alibert, et d'autres médecins, sur son invitation, ont employé ce remède avec succès sur un grand nombre d'individus, et les ont guéris parfaitement.

On doit louer la franchise et la modestie avec lesquelles M. Payen a présenté son remède, et le doute philosophique qu'il a apporté dans le narré de ses expériences, bien différent de ces charlatans, qui secrets par spéculation, ou peut-être pour l'honneur de leur remède, se jouent de la crédulité publique, et vantent l'efficacité d'un médicament, sans en donner la composition; c'est ajouter aux tourmens des

malheureux malades le supplice de Tantale, car tous ne peuvent avoir à leur disposition celui qui s'est vanté de pouvoir guérir leur maladie, mais qui a jugé à propos de garder le secret de son moyen pour le plus grand avantage de sa fortune (1), et au mépris de ce qu'il doit à l'humanité souffrante.

Observation d'un osteo-sarcôme, par J.-H. PASCAL, *chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Brie Comte-Robert, ancien chirurgien du Gouvernement pour les épidémies, et chargé de démontrer l'art des accouchemens; membre des Sociétés Médicale d'Emulation de Paris, de Médecine de la même ville, de celle de Médecine-pratique de Montpellier*, etc.

Edme-Jean Geofroi, manouvrier, âgé de trente-huit ans, d'un tempérament bilieux-lym-

---

(1) M. Alibert a parlé de ce moyen dans la seconde édition de sa Thérapeutique, tome II, pag. 174 et 303; il l'a employé avec succès comme topique, contre les dartres rongeantes scrofuleuses; *voyez* aussi le Journal de médecine, chirurgie et pharmacie de MM. Corvisart, Boyer et Leroux, N°. de juillet 1808.

phatique, d'une foible constitution, est né de parens sains et robustes.

L'état qu'il avoit embrassé l'obligeoit à se livrer à des travaux assez rudes, et c'est peut-être à ces mêmes travaux qu'il dut l'heureuse santé dont il n'avoit jamais cessé de jouir.

Plus sobre que ne sont ordinairement les gens de sa classe, il mena toujours une vie paisible, et parvint à sa trente-huitième année sans avoir été atteint d'aucune affection de la peau, telle que la gale, la teigne, les darfres, ni par des affections syphilitiques et scrofuleuses; au moins les demandes réitérées et les espérances les plus flatteuses de guérison n'ont jamais pu le faire convenir qu'il eût été atteint de l'une de ces maladies, dont en effet il ne restoit aucune trace; il n'avoit aucune connoissance que ses parens en eussent été affectés.

A vingt ans il se luxa la rotule; à la suite de cet accident il boita pendant près de six mois.

A trente ans, travaillant à la vendange, il tomba ayant un fardeau sur les épaules; la partie supérieure de la cuisse droite frappa contre un morceau de bois placé en arc-boutant; cette chute ne produisit qu'une ecchymose sans plaie : il fut quelques jours sans pouvoir marcher.

Peu après cette chute, le malade ressentit une

douleur qui se prolongeoit le long de la cuisse blessée, et qui présentoit beaucoup d'analogie avec la sciatique. Je ne pense pas que ce rhumatisme soit le simple produit du coup; mais je crois qu'on peut regarder l'accident comme la cause occasionnelle : une habitation, depuis son enfance, dans des lieux humides, tels que le sont la plupart des maisons de Brie sur Hyères, où les affections rhumatismales sont si fréquentes, surtout parmi la classe peu fortuuée des habitans, ne semble-t-elle pas avoir au moins prédisposé le sujet?

Plusieurs personnes m'avoient assurées que quelques temps avant sa chute, Geofroi avoit reçu un coup de feu à la partie malade; l'exploration la plus exacte du membre me donna la preuve du contraire.

Le 27 février 1806, Geofroi travaillant dans un jardin, chargé d'un fardeau peu pesant, tomba de sa hauteur seulement, et se fractura le col du fémur du côté droit.

Les signes de cette fracture n'étoient point équivoques : l'on apporta sur-le-champ le malade à l'Hôtel-Dieu; j'appliquai le bandage de Desault, avec quelques modifications indispensables.

Douze jours après je levai le premier appareil, vu que le malade se plaignoit que l'attèle

inférieure le gênoit beaucoup ; je réappliquai de suite le bandage, et il ne se plaignit plus.

Soixante jours après la facture, Geofroi se leva, et marcha à l'aide de béquilles ; il s'appuyoit très-bien sur l'extrémité.

Quatre-vingts jours après la facture, il survint, d'une manière presque subite, un gonflement assez considérable à la partie supérieure de la cuisse : je crus d'abord que ce n'étoit qu'une de ces affections qui peuvent survenir à la suite de toutes les fractures ; mais ayant mis en usage, pendant un certain laps de temps, les émolliens, les résolutifs même, sans en obtenir de succès, je craignis une de ces maladies du système osseux, toujours longues et dangereuses, et souvent l'écueil de l'art.

Ce malheureux pronostic ne se confirma que trop : en peu de temps la tumeur devint considérable ; la cuisse acquit un volume double de sa congénère ; la peau étoit pâle, parsemée de veines variqueuses, surtout à sa partie antérieure : la tumeur étoit dure, rénittente, commençant à deux ou trois pouces au-dessus du genou ; elle s'étendoit jusqu'au-dessus du pli de l'aine, embrassoit toute la circonférence de la cuisse, qui, à la mort du sujet, avoit acquis deux pieds dix pouces.

En vain usai-je des lotions toniques, des ventou-

ses, du moxa, et à l'intérieur, des vins de kina-kina, d'absinthe, de gentiane, etc.; rien ne fut salutaire.

On sentoit parfaitement, en palpant la tumeur, que tous les muscles étoient amincis.

Cependant, malgré l'état très-souffrant dans lequel se trouvoit Geofroi, il marchoit encore en s'appuyant même sur la cuisse malade; il sortoit pour faire des courses assez considérables: le 2 avril 1807, pour la dernière fois, il fit encore près d'une demi-lieue.

Dans le courant de mai, j'appliquai un séton à la partie interne de la cuisse, il suppura très-peu; il fut supprimé peu de temps après, vu son inutilité.

La peau devint ensuite peu à peu livide; je ne doutai plus alors que la maladie ne se terminât bientôt d'une manière funeste. Car *Ex osse ægrotante caro livida, malum*, a dit Hippocrate (aphor. II, sect. 7).

Au mois de juin, le malade contracta une fièvre gastro-adynamique, dont il guérit parfaitement; néanmoins, depuis cette époque, la tumeur augmenta sensiblement, et le malade fut réduit à un grand état de marasme.

La cuisse malade s'infiltra; l'infiltration s'étendit à la jambe et au pied du même côté; les

lombes, le dos jusqu'au-dessous des omoplates, furent dans le même état.

Le 28 août, à onze heures du matin, il expira, à la suite d'une affection comateuse qui s'étoit déclarée la veille sur les dix heures du soir; il y avoit déjà quelques temps qu'il étoit sourd, mais il n'eut jamais de perversion dans les idées; il ne perdit même ses couleurs que peu de jours avant sa mort.

Autopsie cadavérique.

Le même jour, en présence de M. Dumenil, maire de la ville; de M. Thibault, ex-maire; de MM. Racine, docteur en médecine; Millet, officier de santé; Félix Pascal mon fils, élève en médecine à l'hospice de la Salpêtrière, je procédai à l'ouverture du cadavre, qui nous offrit les faits suivans :

Habitude extérieure du corps pâle, infiltration sous-cutanée du membre malade, du dos, du bassin, du membre inférieur gauche; la tumeur mollasse, conservant l'impression des doigts: ayant ouvert cette tumeur, il s'en échappa une sérosité abondante, produit de l'infiltration du tissu cellulaire sous-cutané; le triceps crucal, le droit grêle, le couturier et tous les muscles qui environnent la cuisse, en partie ou entièrement

désorganisés, de même que le psoas, l'iliaque, le pectiné, et tous les muscles qui recouvroient le côté droit du bassin, tant à sa face interne qu'à sa face externe. Au-dessous des portions musculaires qui existoient encore, étoit une masse informe d'un volume considérable, assemblage de vaisseaux sanguins très-dilatés, et de tissu cellulaire dans un état complet de désorganisation. Ces vaisseaux ayant été incisés, on aperçut qu'ils contenoient des fragmens osseux entièrement dépourvus de gélatine ; ils étoient eux-mêmes ossifiés en certaines parties. Le fémur qui occupoit le centre de la tumeur, n'offroit plus aucune trace d'organisation, il étoit remplacé par une espèce de tissu homogène rougeâtre, comme parenchymateux, et traversé par de petits vaisseaux sanguins infiniment plus dilatés que dans l'état naturel.

Cette désorganisation commençoit cinq pouces environ au-dessus de l'articulation du fémur avec le tibia, et s'étendoit jusqu'aux os du bassin du côté droit ; suivant la direction du fémur, elle n'avoit respecté qu'une petite portion de la table externe de la tête de cet os, et se prolongeoit à l'os innominé, qu'elle avoit détruit en très-grande partie, car il ne restoit plus que la branche de l'ischion et le quart environ de la portion ilienne.

Les os innominés du côté opposé, et les autres os malade du membre, étoient aussi plus ou moins altérés.

Les viscères de l'abdomen étoient sains, la poitrine n'offroit que les traces d'un très-léger épanchement du côté gauche; les viscères qu'elle contient étoient très-sains; le cerveau n'offroit rien de remarquable.

Tels sont les faits que les assistans et moi avons été à même d'observer. J'ai conservé les restes des os, et j'ai cru qu'il n'étoit pas inutile de joindre à cette observation un dessin, qui représente l'état dans lequel Geofroi se trouvoit avant sa mort, et celui dans lequel se trouvent les os. (*Voy*. pl. 1ère., fig. 1ère. et suiv.)

Il existe peu d'observations sur cette maladie: les auteurs ont-ils négligé de pareils faits, ou, ce qui est plus probable, des cas de cette nature ont ils été peu fréquens?

On ne peut nier l'analogie de cette maladie avec l'osteo-sarcôme et le spina-ventosa de quelques auteurs, le pedarthrocacæ de Marc-Aurèle Severin; (il y a cependant cette différence, que cette dernière maladie est ordinairement la suite du scrofule), et avec ce que Lassus appelle tumeurs fongueuses du périoste; Ruysch, *tumores spongiosi*, etc.

Le professeur Richerand (Nosograph. chirur.), rapporte

rapporte une observation qui offre une analogie complète avec la mienne. Un homme de 40 ans, très-robuste, tomba sur l'épaule droite : les douleurs se dissipent peu à peu ; elles reparoissent quatre mois après ; elles redoublent d'intensité par un violent tiraillement exercé sur la partie malade ; dès lors, impossibilité de mouvoir le bras. Cinq mois après, il entre à l'hôpital Saint-Louis ; l'épaule, sans perdre sa forme, avoit plusieurs fois son volume ordinaire. La tumeur augmente insensiblement, les douleurs deviennent très-vives ; le malade tombe dans le marasme, et meurt onze mois après l'époque de sa chute.

L'autopsie cadavérique montre les muscles très-amincis ; au centre, une matière homogène, gélatineuse, tremblante, jaunâtre et un peu opaque, l'humérus détruit dans sa moitié supérieure ; les tubérosités étoient conservées, et les muscles s'y attachoient comme dans l'état ordinaire ; la tête de l'os étoit éloignée d'environ deux pouces de la cavité glénoïde.

Lassus (Pathologie chirurgicale) rapporte l'exemple d'une petite fille de six ans, à qui il survint une tumeur à la jambe, à la suite d'un coup ; après quatre mois, la tumeur avoit acquis un volume considérable ; elle étoit molle en certains endroits, et très-dure dans d'autres.

Une incision que l'on fit donna issue à une

sérosité sanguinolente ; peu après, une seconde incision donna passage au même fluide ; on reconnut, enfin, que la maladie avoit son siége dans les os. L'on fit l'amputation du membre : l'examen de la partie fit voir le tibia et le péroné entièrement détruits, et comme dissous supérieurement; il ne restoit que quelques lames osseuses implantées dans une tumeur fongueuse du périoste; ce fongus s'étendoit jusqu'à un pouce près des malléoles.

Enfin, on trouvé des observations qui offrent un degré plus ou moins grand d'analogie avec la mienne, dans Saviard (Obs. chirurg.), dans les Mémoires de l'Académie, dans Philip. d'Ingrassias *lib. de tumore*, etc.

Mais on ne peut pas se dissimuler que la plupart de ces observations aient été faites sur des sujets atteints d'un virus quelconque, ou qui leur avoit été transmis par leurs parens; d'autres observations manquent aussi de détails sur cet objet, et c'est le point qu'il seroit important de connoître.

Je me suis borné à l'exposition fidèle et simple des faits. Cependant j'ai pensé qu'il n'étoit pas hors de propos de rapprocher les observations faites par messieurs Richerand et Lassus, et d'indiquer les ouvrages où l'on en trouve d'autres qui présentent quelque analogie avec la mienne; car

ce n'est qu'en comparant de semblables faits que l'on pourra parvenir à des notions utiles sur cette maladie, et à fonder quelqu'indication pour le traitement.

—On a peu observé des désorganisations aussi grandes, sans doute, parce que peu de sujets peuvent soutenir assez long-temps les douleurs qui accompagnent une telle affection.

Lorsque la maladie de l'os a fait quelque progrès, on ne doit rien attendre des moyens généraux et des topiques; le fer seul et souvent le feu, sont capables de sauver le malade; mais il faut, pour qu'on puisse l'employer avec quelqu'espérance de succès, n'être pas obligé de faire des ouvertures trop grandes, que le malade ne pourroit soutenir. Peut-être les chirurgiens ne sont-ils pas assez hardis dans ces cas désespérés, où l'on ne peut rien attendre de la nature. Dès qu'on s'aperçoit de la dégénération des parties osseuses, que les moyens mis en usage sont sans effets, il faudroit de suite procéder à l'extraction de la portion affectée de l'os, on à l'amputaticn; ces moyens internes et externes deviennent alors bien plus efficaces.

EXPLICATION DE LA PLANCHE PREMIÈRE.

Figure première. Prostate vue par sa face postérieure et inférieure; *a.*, lobe moyen qui fait le sujet du Mémoire; *b. c.*, lobes droit et gauche de la même glande; *d.*, ouverture pour le passage des conduits spermatiques.

Fig. 2. Coupe verticale et suivant la ligne médiane du corps; *e. e. e.*, la peau; *f.*, le cartilage du pubis; *g. g.*, le corps caverneux droit; *h. h. h.*, le canal de l'urètre; *i. i.*, sa partie spongieuse; *b.*, le lobe droit de la prostate; *a.*, la partie droite du nouveau lobe; *k.*, le canal commun des conduits de la semence ou véru-montanum; *l.*, la cloison des bourses; *mm.*, l'intérieur de la vessie; *n. n.*, celui du rectum; *o.*, partie membraneuse qui enveloppe en-dessus le col de la vessie.

Figure 3. Membres thoraciques vus en entier, afin qu'on puisse établir la comparaison de l'état sain et de l'état malade; A., endroit où on a appliqué le moxa; des veines variqueuses paroissoient sur la cuisse malade.

Figure 4. Sacrum et os innominé gauche.

Figure 5. Portion de l'ilion droit.

Figure 6. Branche de l'ischion du même côté.

Figure 7. Extrémité inférieure du fémur droit.

Figure 8. Portion d'os dénaturé par la maladie, et trouvée vers la place qu'occupent ordinairement les trochanters.

Pl. Ire T. II. pa. 276 Bullin des Sciences Médicales Aout 1808.

fig. 3

A

fig 4

fig 5

fig. 8.

fig 6

fig. 2

f

g

m

m

o

h

k

b

l

n

n

e

e

fig 7.

fig 1ere

α

b

c

Maleuvre. del. et Sculp

Observation d'un accès d'hydrophobie à la suite de la morsure d'un chien non affecté de la rage, par M. LECHEVEREL, *docteur-médecin, au Havre.*

Le fils de M. Delamare, loueur de chevaux à la porte du Perrey, âgé de 13 ans, grand et bien portant, mais né d'une mère hystérique, dont il avoit toute la sensibilité, s'amusoit, le 3 nivôse de l'an IX, à frapper le chien de son boulanger, M. Tocqueville, et à l'agacer. Cet animal irrité, furieux, mordit le jeune homme à la partie supérieure externe de la pommette, près le petit angle de l'œil droit; mais la dent n'ayant fait qu'effleurer la peau, dans l'étendue de 4 lignes environ, la plaie saigna peu et fut cicatrisée promptement, sans que le blessé ou ses parens y fissent la moindre attention.

Le 26 du même mois (23 jours après la morsure), le jeune homme se plaignit de malaises, de frémissemens *entre cuir et chair* (ce sont ses expressions), de douleur à la gorge avec difficulté d'avaler. Il fit cependant encore son devoir du matin, prit son café avec plaisir; mais les accidens augmentèrent rapidement pendant le jour, et je fus appelé le soir, un peu tard.

Je le trouvai assis sur son lit, gesticulant et changeant continuellement de place, comme s'il n'eût été bien dans aucune, serrant les lèvres, grimaçant, crachotant à tort et à travers sur son lit, ses rideaux, et même les assistans qui se trouvoient dans la direction de sa bouche. Son œil étoit animé, larmoyant; et ses regards obliques peignoient parfaitement ce mélange de crainte, de défiance qui caractérisent peut-être aussi sûrement la rage que l'hydrophobie même. Cette agitation, qu'il ne pouvoit ni réprimer, ni définir, l'effrayoit beaucoup; il me demanda des secours d'une voix précipitée, en me conjurant *de l'empêcher de mourir.*

Il me présenta lui-même son bras, dont je trouvai la chaleur modérée, le pouls un peu convulsif, serré, mais sans fréquence. La langue un peu sale, le palais d'un pâle jaunâtre, et l'arrière-bouche d'un rouge assez vif, comme dans la plupart des esquinancies tousillaires. La respiration n'étoit pas égale; et les mains, comme par un mouvement automatique, se portoient continuellement à la partie supérieure de la poitrine, pour retomber de suite sur le lit; il avoit eu une selle spontanée le matin, et les urines du soir même n'étoient que citronnées, un peu brillantes.

Le premier coup d'œil suffit pour reconnoître

les symptômes rabiques, quand une fois on les a observés. La physionomie de Delamare me peignit, au premier aspect, celles de plusieurs hydrophobes que j'avois vus en 1792, à la Charité, et en 1799, à l'Hôtel-Dieu de Paris. J'ignorois pourtant encore qu'il eût été mordu; et mes premières questions faites à la mère, ne tardèrent pas à me confirmer dans l'opinion que j'avois sur le genre de la maladie.

Je dis au jeune malade que pour guérir il falloit boire, et je lui présentai un verre de limonade; il le regarda d'un air assez farouche, saisit le vase avec précipitation, l'approcha de ses lèvres par secousses, comme si son bras eut agi par l'impulsion d'un ressort mécanique, prit une gorgée seulement, rendit le verre avec la même inégalité de mouvement, garda quelques secondes la boisson dans sa bouche, puis l'avala en faisant des contorsions singulières, en frappant et pressant avec ses mains la gorge et la partie supérieure du sternum, et répétant en senglotant que cette boisson le déchiroit.

Après avoir averti les parens des précautions qu'exigeoit la prudence, je conseillai l'application de six sangsues à chaque côté du larynx, puis des pilules de camphre et de musc à haute dose. Obligé d'aller à Montivilliers ce soir-là même, je demandai, pour le lendemain matin,

une consultation avec MM. Planchon et Perière.

Des douze sangsues prescrites, il n'y en eut que sept qui mordirent, et elles tirèrent peu de sang : on ne put faire avaler que deux pilules. L'agitation devint violente, convulsive ; on fut obligé d'appeler du corps-de-garde voisin, plusieurs hommes robustes pour contenir le malade ; jamais cependant il ne manifesta le désir de mordre ou de faire mal à personne. Dans le plus fort de ses crises, il invoquoit les soins de sa mère et les secours de l'art, se plaignant toujours d'un sentiment de strangulation, et projetant de toute part la salive qu'il ne pouvoit avaler.

MM. Perière, médecin, Le Guernic, chirurgien, et l'abbé Desfontaines, apothicaire, furent succesivement appelés dans la nuit, et ne purent, par aucun moyen, calmer les horribles souffrances du patient, qui succomba à six heures du matin, le vingt-quatrième jour de sa blessure, et vingt heures environ après l'invasion manifeste de l'accès.

La cicatrice de la morsure ne m'offrit rien de remarquable lors de ma visite ; elle ne me parut ni plus colorée, ni plus sensible qu'elle ne devoit être.

Cette observation en elle-même n'a rien d'extraordinaire ; mais ce qui m'a frappé d'étonne-

ment, c'est que le chien qui a mordu Delamare n'a pas cessé de se bien porter.

M. le maire du Havre, averti, par mes soins, de l'accident arrivé, fit intimer à M. Tocqueville, l'ordre de tenir son chien à la chaîne, et me fit inviter à surveiller cet animal; ce que je fis avec exactitude. Honteux de sa captivité, ce chien parut presque malade le premier jour, mais il ne cessa de boire et de manger; et bientôt s'accoutumant à sa chaîne, il reprit sa vivacité naturelle. Après quinze jours de surveillance, j'en fis mon rapport à la mairie, qui donna main-levée des arrêts; et le chien fut donné par son maître à M***, fermier près Bolbec, où il a vécu plusieurs mois et peut être plusieurs années en santé.

Rapport de MM. MARC, DEMANGEON, VASSAL *et* LEVRAUD, *membres résidans, sur l'observation précédente.*

MESSIEURS,

Une observation intéressante, rédigée par un médecin instruit, vous a été communiquée dans votre séance du 15 juin dernier; désirant profiter de l'utilité dont elle peut être, et jaloux de faire connoître à vos collaborateurs le prix

que vous attachez à leurs travaux, vous avez nommé une commission pour vous faire un rapport; deux de vos commissaires ont déjà manifesté leur zèle par les réflexions savantes qu'ils vous ont communiquées, et par les observations, très-bien faites, dont ils les ont accompagnées; nos deux collègues, MM. Marc et Vassal, ont examiné, de nouveau, l'observation de M. Lechevrel, et nous sommes convenus, après plusieurs conférences, de vous faire le rapport suivant :

L'observation du jeune Delamare, rédigée et présentée par M. Lechevrel, est très-bien faite; elle présente parfaitement les caractères de l'hydrophobie, et les détails dans lesquels entre l'auteur, sans être minutieux, sont suffisans pour faire connoître exactement l'état du sujet.

Egratigné, plutôt que mordu, l'enfant, âgé de 13 ans, n'éprouve aucune incommodité pendant les 22 jours qui s'écoulent depuis l'instant de sa morsure jusqu'à l'invasion des premiers accidens; à cette époque, 24 heures suffisent pour voir la maladie naître, augmenter et faire succomber sa victime.

Vos commissaires ont dû voir, avec regret, que l'autopsie cadavérique n'ait pas eu lieu; l'état pathologique nous auroit éclairé, sans doute, et nous auroit servi, peut-être, pour distinguer

entre elles des maladies semblables par des symptômes essentiels, et qui néanmoins peuvent différer, et dans leur cause, et dans leurs effets.

L'enfant Delamare est évidemment mort hydrophobe; la maladie, telle qu'elle est décrite, a présenté, dans sa courte durée, les vrais caractères de la rage, qui, une fois manifestée, ne cesse de faire des progrès rapides, jusqu'à ce que, parvenue au plus haut degré d'intensité, elle ait triomphé des forces du malade, qui n'éprouve de trêve à ses vives douleurs que lorsque la force vitale est vaincue et presque anéantie.

Le chien qui a mordu Delamarre n'étoit certainement pas enragé; il a été mis à l'attache, rigoureusement observé, étudié; triste pendant les premiers jours de son esclavage, il a fini par prendre son parti, s'est accoutumé à sa chaîne, et n'a, dans aucun moment, cessé de boire et de manger.

Vos commissaires ont aperçu, Messieurs, dans cette observation, le sujet de trois questions importantes, dont la solution apporteroit le plus grand jour dans la connoissance de la rage.

1°. Existe-t-il un virus rabique?

2°. L'hydrophobie, survenue par suite d'une maladie quelconque ou par la morsure d'un animal non enragé, offre-t-elle des signes qui per-

mettent de la distinguer de la vraie rage, communiquée par l'inoculation d'un virus rabique?

3°. Existe-t-il des circonstances où un animal, sans être malade, et surtout sans être enragé, puisse, par sa morsure, occasionner la rage?

A. Peu de médecins doutent de l'existence réelle d'une maladie particulière, susceptible de se communiquer par inoculation au moyen d'une plaie faite par les dents d'un sujet qui en est attaqué; cette maladie, qui est la rage proprement dite, ne peut provenir que de l'introduction dans l'économie animale, d'un virus *sui generis*, dont l'action venant à se développer, produit constamment les accidens de la même nature. Quel que soit ce virus que l'anatomiste ne peut apercevoir dans les organes, et que le chimiste ne sauroit découvrir dans les humeurs, ses effets sont constans, il agit sur des animaux de toutes espèces et sur des individus de tout âge : ainsi, tout nous porte à croire à l'existence du virus rabique (1).

B. La deuxième question, difficile à résoudre, au premier aspect, offre néanmoins, au prati-

---

(1) M. Marc, dans les réflexions qu'il a lues à la Société sur l'observation de M. Lechevrel, a confirmé cette opinion par des citations très-multipliées, tirées des auteurs les plus recommandables qui ont écrit sur ce sujet.

cien, plus d'un moyen de guider son jugement; en effet, si des maladies, étrangères à la rage par leurs causes, offrent assez souvent des symptômes semblables, tels que l'horreur de l'eau et de tous les liquides, le sentiment de strangulation et le ptialisme; on voit, d'un autre côté, que dans toutes les observations où il n'y a point de doute que les sujets aient été mordus par un chien enragé, les auteurs font mention de la rupture, de la cicatrice ou de son boursouflement avec rougeur, ou au moins, qu'elle acquiert de la sensibilité; la fureur est plus intense, le trouble qui empêche le chien, docile et craintif, de reconnoître la voix de son maître et qui le porte à exercer sa fureur jusque sur celui-là même aux volontés duquel il étoit si soumis auparavant, doit être aussi plus considérable chez l'homme en proie aux horreurs de l'hydrophobie, par suite de morsures d'animaux enragés.

Cette affection n'est pas plus exempte que les autres d'avoir des symptômes communs avec diverses maladies; c'est ce que l'on rencontre tous les jours dans la pratique, et s'il en étoit autrement, le médecin n'auroit pas autant de difficultés à vaincre pour porter un jugement assuré, dans une foule de circonstances. Certaines maladies peuvent donc présenter quelques caractères de la rage, sans être la rage; et lorsque

tous les accidens qui accompagnent cette affection n'existent pas simultanément et ne coïncident point avec la morsure d'un animal enragé, on est très-autorisé à douter de l'existence de cette maladie.

C. La troisième question que nous nous sommes faite se trouve décidée naturellement par ce que nous venons d'énoncer en dernier lieu; en effet, un animal qui n'est infecté d'aucun virus, ne peut en communiquer aucun. Mais, ici, se présente une réflexion importante, que M. Marc, notre collègue, vous a soumise, et que d'autres médecins ont déjà faite : la morsure d'animaux en colère, et de l'homme même dans cet état, a été souvent suivie d'accidens graves, et quelquefois d'hydrophobie et de la mort. Ne pourroit-on pas conclure de ce fait que la salive subit, dans l'état de colère, une altération qui lui donne des propriétés analogues à celle du virus rabique? Il seroit bien affligeant pour nous, Messieurs, que cette question fût décidée affirmativement; mais quelqu'évident que soit le fait avancé, cette conclusion n'en est pas moins contraire à la vérité; tout ce qui se passe journellement autour de nous, tend à le prouver. Examinons les animaux chez qui la rage paroît une maladie qui leur est propre, et par lesquels elle se communique, le plus souvent, aux hommes; nous verrons les chiens se battre avec fureur, entrer

dans des accès de colère terribles, dans lesquels ils se font d'énormes blessures avec leurs dents, et néanmoins on ne cite point d'exemple que deux chiens connus pour sains, se soient donnés la rage par leurs morsures. Les hommes, les enfans surtout, livrés à la colère et se battant entre eux, se servent souvent de leurs dents et en font sentir les atteintes à leurs adversaires; il en résulte souvent des accidens, les plaies prennent un mauvais caractère et se cicatrisent difficilement, mais on ne voit point que les sujets gagnent la rage. Un seul fait de cette nature est rapporté: un jeune homme est péri hydrophobe, après s'être mordu un doigt, étant en colère; mais il faut ajouter que ce jeune homme avoit autant de désespoir que de colère, de ce qu'une demoiselle qu'il avoit trompée, refusoit de le revoir; ce désespoir ne pouvoit-il pas occasionner la maladie aussi-bien que la morsure (1)?

M. Vassal, en vous faisant connoître qu'il ne regardoit point le jeune Delamare, comme atteint d'une véritable affection rabique, a soutenu son opinion par des raisonnemens très-judicieux, et l'a étayée de citations savantes et d'observations précieuses.

---

(1) Ce fait paroît être le même que celui cité par M. Marc; il se trouve consigné dans les Mémoires de la Société royale de Médecine, année 1783, page 59.

Une jeune fille, dans une affection purement hystérique, avoit les symptômes de l'hydrophobie la mieux caractérisée ; j'ai vu moi-même un fait semblable à l'Hôtel-Dieu.

M. Marc vous a également rapporté l'observation d'un enfant mort hydrophobe à la suite de la morsure d'un chien en colère, et contrarié dans ses désirs amoureux, mais non enragé. M. Graperon vous a communiqué un fait analogue, arrivé à Orléans : un homme se mit dans une telle fureur contre un chien qui, en jouant, avoit mordu le sien, qu'il lui arracha la langue. L'homme mourut hydrophobe, et le chien mordu ne fut pas même malade.

Votre commission a examiné tous ces faits, et surtout les réflexions de ses deux membres; elle s'est procurée six nouvelles observations sur l'hydrophobie, et n'a rien négligé pour éclairer son jugement; et après avoir mûrement délibéré, elle conclut que l'observation de M. Lechevrel mérite des remercîmens de la part de la Société ; que le sujet de cette observation étoit atteint d'hydrophobie et non de la rage; qu'un animal non enragé, ne peut donner cette maladie ; et que l'hydrophobie se rencontrant dans différentes maladies, ce symptôme ne suffit pas pour déclarer le sujet chez qui il se présente, attaqué de la rage.

Nous

Nous n'avons pas dû vous rappeler dans ce rapport, Messieurs, l'idée émise par M. Vassal, que l'hydrophobie, rangée, avec raison, dans les névroses, affecte particulièrement le système des ganglions et non le système nerveux du cerveau. Vos commissaires n'ont pas cru devoir s'occuper de cette opinion, mais ils l'ont regardée comme très-digne de fixer l'attention des médecins.

Les nouvelles observations d'hydrophobie que nous nous sommes procurées, nous ont été fournies par M. Manlay, chirurgien interne à l'Hôtel-Dieu; elles ont été recueillies dans cet hôpital, dans les mois d'avril, mai et juin 1808; elles sont rédigées avec soin, offrent beaucoup d'intérêt et méritent d'être connues. Votre commission manifeste le vœu qu'il soit adressé des remercîmens à M. Manlay, en l'invitant à continuer de communiquer ses travaux à la Société, et que ses observations soient remises au Rédacteur de notre Bulletin, pour qu'il puisse les insérer dans un des plus prochains cahiers.

Rapport fait à la Société médicale d'Emulation de Paris, sur un ouvrage de M. VILLETTE, *intitulé :* Conseils aux goutteux et aux rhumatisans, par M. O'REARDON, *correspondant étranger.*

Après avoir donné les diverses dénominations

de la goutte dans les premières pages de son opuscule, l'auteur traite successivement des maladies causées par cette affection, des divers systèmes imaginés sur la théorie de la goutte, de ses causes, de sa différence avec le rhumatisme. Ces quatre articles sont extraits presque en totaliié des ouvrages les plus connus sur le sujet dont il s'agit, et principalement de celui de Barthez.

Dans l'article qui traite de l'intermittence des accès de goutte, M. Villette se borne à citer quelques passages des écrits de Bodard et du docteur Alphonse Leroy, relativement à la nécessité de seconder les efforts salutaires de la nature dans l'intervalle des paroxysmes.

Il donne une longue énumération des remèdes employés contre ces affections; remèdes dont la plupart sont exposés, d'une manière très-satisfaisante, par Barthez et le docteur Alphonse Leroy.

Le huitième article indique le régime à observer pendant l'accès goutteux et rhumatismal : il contient des vues générales de conduite qui paroissent assez judicieuses; et quoiqu'il ne présente rien de nouveau, il semble moins être une compilation que les précédens.

La seconde partie de l'ouvrage de M. Villette, est une espèce de traité sur le gaïac, composé de

citations de divers auteurs, relativement aux dénominations de l'arbre, à ses espèces, à ses propriétés contre la syphilis, la goutte et le rhumatisme, et relativement à la meilleure manière de l'administrer dans ces maladies. Il termine cette partie par des considérations sur les propriétés et la dose de l'élixir de gaïac en particulier, ainsi que sur la manière de prendre l'opiat et les bols faits avec cette substance.

M. Villette paroit avoir la plus grande confiance dans l'élixir de gaïac. On peut en faire, dit-il, une application certaine dans toutes les affections goutteuses et rhumatismales.

L'auteur dit dans la préface, qu'en exposant les principes de Barthez et du docteur Alphonse Leroy, il pouvoit être utile à ses compatriotes. J'ose présumer cependant que l'opuscule de M. Villette ne dispensera personne de lire les ouvrages de ces deux savans. Le mérite du beau Traité de Barthez est reconnu depuis long-temps : et quant au Manuel des goutteux, on le lit avec intérêt, malgré qu'il soit renfermé dans des limites très-étroites.

La troisième et dernière division de cet opuscule est celle qui me semble principalement mériter notre attention.

Elle consiste dans les propres observations de l'auteur, observations qui sont toutes dignes

d'être lues, et dont sept ou huit en particulier paroissent attester les propriétés salutaires de l'élixir de gaïac. Mais on pourroit peut-être soupçonner que l'auteur cherche trop souvent à découvrir des affections goutteuses ou rhumatismales. Nous savons que l'élixir de gaïac a déjà été souvent employé et préconisé dans plusieurs parties du monde; mais j'ignore si son effet a été suffisamment observé, pour nous mettre à même de l'apprécier à sa juste valeur : je conçois qu'il peut être très-utile comme diaphorétique, à moins qu'il n'occasionne trop d'irritation : ne possédons-nous pas, d'ailleurs, d'autres moyens plus doux et aussi efficaces pour produire des sueurs ?

Le sujet qui nous occupe me fait penser qu'il pourroit vous être agréable, Messieurs, que j'aie l'honneur de vous exposer en peu de mots la manière générale dont les rhumatismes simples et goutteux sont traités par quelques-uns des professeurs des écoles cliniques de Dublin et d'Edinbourg.

Un malade affligé de l'une ou de l'autre de ces affections, et dont la constitution est d'ailleurs bonne, est habillé d'une chemise de flanelle, qui le couvre depuis le menton jusqu'au bout des pieds; alors on lui administre dix grains de *pulvis ipecacuanhæ compositus* du dispensaire d'Edin-

bourg (1), toutes les deux heures, jusqu'à ce que la sueur commence; et comme on veut entretenir une sueur générale pendant quarante-huit heures, et quelquefois plus long-temps, selon les circonstances, on la soutient convenablement, en donnant au malade, de temps en temps, une solution étendue d'acétate de potasse ou d'ammoniaque combinée avec un certain nombre de gouttes de teinture d'opium. Il est des cas où cette solution remplit le but proposé, sans l'aide de la poudre de Dover; et cette dernière préparation est par fois remplacée par du vin antimonial, contenant une addition de teinture d'opium, pris alternativement avec l'acétate alcalin; mais la poudre de Dover est le moyen avec lequel on commence, en général, l'action diaphorétique. Le malade prend pour boisson ordinaire une décoction d'orge ou de farine d'avoine, et on lui donne quelques bouillons.

Si le malade, à son arrivée, présente le pouls accéléré, fort ou dur, on lui pratique une saignée d'environ douze onces pour un homme

---

(1) Le *pulvis ipecacuanhœ compositus* d'Edinbourg, est la même poudre que celle de Dover. On le prépare avec ipécacuana et opium, de chacun une partie; sulfate de potasse en poudre, huit parties; on emploie le sulfate de potasse afin de bien diviser l'opium.

robuste, que l'on peut renouveler si l'état du pouls l'indique, en évitant toutefois de trop affoiblir le malade. On fait précéder quelquefois le traitement sudorifique par un pédiluve ou même par un bain général d'eau tiède.

Dans le cas de constipation, on provoque la liberté du ventre par des moyens doux, tels qu'un mélange de parties égales de tartrite acidule de potasse et d'électuaire de séné, pris en petites doses toutes les heures, jusqu'au relâchement du canal intestinal. On emploie les vésicatoires, selon les circonstances, et principalement dans des cas où les douleurs se fixent d'une manière rebelle dans certaines parties, et qu'elles résistent aux remèdes généraux : on a encore quelquefois recours au liniment camphré, employé en friction sur les parties affectées. S'il arrive que le malade soit trop affoibli, on suspend l'usage des remèdes contre le rhumatisme, pour lui faire prendre dans du lait de petites doses de quinquina, quatre fois par jour.

Selon ce que j'ai pu observer dans le commencement de mes études cliniques, le traitement ci-dessus, modifié selon les circonstances, par un médecin habille, réussit promptement et parfaitement dans plus de la moitié des cas; et il soulage presque dans tous au bout de peu de jours.

Je ne me rappelle pas de l'avoir jamais vu suivi d'aucun effet défavorable ; excepté peut-être chez un homme robuste, complétement guéri d'un rhumatisme goutteux aigu, qui revint à l'hôpital au bout de huit jours avec une légère fièvre bilieuse qui cessa bientôt.

N. B. J'ai vu employer la teinture de gaïac chez un malade qui fut guéri de ses douleurs ; mais comme on la donnoit alternativement avec d'autres diaphorétiques, on ne peut prononcer sur son véritable effet.

Rapport fait le 17 *juillet, à la Société médicale d'Emulation de Paris, par* M. LARMET, *docteur-médecin, secrétaire particulier, sur un ouvrage intitulé :* Monographie des dégénérations squirreuses de l'estomac, fondée sur un grand nombre d'observations recueillies tant à la clinique interne de l'Ecole de Médecine de Paris, qu'à l'hôpital Cochin, *dédié à* M. CORVISART, *premier médecin de S. M. I. et R., par* Frédéric CHARDEL, *docteur en médecine, membre de la Société médicale d'Emulation de Paris, etc., médecin de bienfaisance du douzième arrondissement.*

Dans cette monographie, le docteur Chardel a réuni tout ce qui pouvoit faire connoître la nature des dégénérations squirreuses de l'esto-

mac, l'exposition du tissu des organes et de leurs fonctions, le degré d'action qui leur est propre, et celui qu'ils reçoivent des organes voisins, leurs différences suivant l'âge, le sexe et les tempéramens; enfin, les phénomènes qu'ils présentent dans l'état de santé, dans celui de maladie; voilà les connoissances importantes dont il s'est servi pour faire distinguer ces affections de l'estomac, et leur appliquer les remèdes qui leur conviennent.

Après avoir établi l'existence des affections de l'estomac, qui se remarquent rarement avant l'âge viril, l'auteur expose les désordres qu'elles produisent sympathiquement dans les autres organes; c'est ainsi que l'état tuberculeux des glandes des poumons, est le résultat des rhumes fréquens et des inflammations chroniques de ces organes, et que les tubercules du foie surviennent après l'état squirreux de l'estomac. Le docteur Chardel pense que la plupart des maladies chroniques proviennent de la dégénération de quelques viscères. Il est donc bien important de reconnoître les maladies organiques, et pour y parvenir, il faut des connoissances anatomiques précises, et une habitude de bien voir; elles sont nécessaires pour établir un diagnostique sûr dans une affection que le trouble de certaines fonctions avoit d'abord fait soupçonner.

Les dégénérations squirreuses de l'estomac, qui sont le sujet si bien traité par le docteur Chardel, ont été observées par différens auteurs, depuis Hippocrate jusqu'à nos jours; les nombreuses observations rapportées ont été puisées tant dans l'ouvrage de l'illustre Morgagni, que dans des Dissertations données sur ce sujet; il renferme, en outre, celles qui ont été faites dans les hôpitaux de Paris et sous les yeux de M. le professeur Corvisart.

Différentes histoires rapportées au docteur Chardel par le docteur Déjaër, ont prouvé les diverses altérations que les parois de l'estomac peuvent éprouver. Dans plusieurs squirres, la membrane muqueuse de l'estomac s'épaissit et ne tarde point à contracter des adhérences avec la musculaire; le tissu cellulaire qui sépare cette membrane de la musculaire et de la séreuse, devient le siége de la dégénération; elle écarte, en s'engorgeant, les fibres de la tunique musculaire, qui néanmoins reste long-temps visibles; la tunique séreuse s'unit ensuite intimement au tissu cellulaire malade, tout en conservant à l'extérieur le poli et le brillant qui la distinguent : à mesure que la dissection s'approche du pylore, l'estomac prend plus d'épaisseur, ce qui provient surtout de l'engorgement du tissu cellulaire; les fibres de la tu-

nique musculaire restent encore distinctes, mais séparées et beaucoup plus pâles que dans l'état naturel, bien au delà du point où la séparation des tuniques de l'estomac est possible; enfin, la membrane muqueuse s'ulcère. J'ai observé des dégénérations des parois de l'estomac semblables à celles rapportées par le docteur Chardel, dans les diverses ouvertures de corps que j'ai faites à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce; un sujet, entre autres, offroit à la surface interne de l'estomac, plusieurs éminences en forme de champignons; ils étoient de la grosseur d'une petite noix, ulcérées sur différens points de leurs surfaces, et présentoient une suppuration sanieuse.

Il résulteroit de ces remarques, que le mal se propage de la tunique muqueuse au tissu cellulaire voisin, qui devient le principal siége de la dégénération, et que les autres tuniques ne s'affectent que secondairement.

Le docteur Chardel a distingué ces affections en raison du lieu qu'elles occupent dans l'estomac, ce qui peut donner lieu à des symptômes différens. Le premier article offre cinq observations de dégénérations squirreuses de l'orifice cardiaque, annoncées par la difficulté d'avaler, les vomissemens prompts, l'ardeur dans cette partie, la constipation, etc.

Le deuxième article comprend cinq obser-

vations sur les dégénérations squirreuses du corps même de l'estomac, et offrent des symptômes semblables et des résultats aussi fâcheux.

On trouve dans le troisième article, dix observations de dégénérations squirreuses du pylore, maladie très-fréquente, et dont il conviendroit de prévenir l'attaque par un régime de vie plus réglé, puisque l'abus, comme l'abstinence prolongée des alimens, peut également y donner lieu.

L'auteur rapporte à trois causes principales les dégénérations squirreuses de l'estomac : 1°. les irritans mécaniques; 2°. les irritans chimiques et animaux; 3°. l'état particulier du système lymphatique. C'est après avoir long-temps observé l'état malheureux des malades attaqués d'affections organiques, que M. Chardel a pu faire le tableau exact de ces lésions particulières qu'il a vu naître, disparoître, et renaître ensuite, pour ne finir qu'avec la vie chez des personnes qui lui étoient chères.

La dégénération squirreuse de l'estomac, souvent jointe à l'état tuberculeux des autres viscères abdominaux, semble établir une analogie entre ce deux affections; c'est en raison de la nature du tissu de cette partie de l'estomac affectée, que les dégénérations tuberculeuses font plus de progrès; plus d'action se développe, plus de douleurs sont excitées; cette affection

imite alors davantage le cancer, dont il est cependant très-distinct.

En poursuivant l'examen des dégénérations tuberculeuses de l'estomac, l'auteur étudie la manière dont les vaisseaux lymphatiques se distribuent au pylore, à la petite et à la grande courbure de l'estomac : il regarde la production des tubercules comme essentiellement liée à un état particulier du système lymphatique, qui donne naissance aux concrétions albumineuses. Il examine l'état des lymphatiques dans les grandes cavités, chez l'homme parvenu à un âge mur. Il trouve les squirres du bas-ventre moins fréquens chez les femmes, très-sujettes d'ailleurs aux engorgemens des glandes extérieures.

Ces dégénérations squirreuses ont été distinguées en trois états : 1°. dégénérations commençantes ; 2°. dégénérations squirreuses confirmées; 3°. dégénérations squirreuses ulcérées : elles n'ont entre elles aucun rapport de durée; et la maladie, prise dans son ensemble, n'arrive point au terme fatal après un laps de temps qu'il soit possible de déterminer ; elle peut être stationnaire dans sa première période. Malgré les signes détaillés de ces différens états, le docteur Chardel regarde le diagnostique de cette maladie comme très-difficile, parce que presque tous les symptômes de dégénération squirreuse

de l'estomac, accompagnent quelquefois les vomissemens spasmodiques, dont son ouvrage présente plusieurs observations suivies de guérison.

Quoique ce travail renferme un recueil d'observations, avec terminaison le plus souvent funeste, il n'en assure pas moins la connoissance exacte des circonstances favorables ou défavorables pour l'application des secours de la médecine.

L'auteur n'a pu indiquer que d'une manière générale, et relative à l'état du squirre, les remèdes applicables; ainsi, les médicamens pris dans les antiphlogistiques ont souvent été utiles dans le commencement; les dérivatifs deviennent ensuite nécessaires; le vésicatoire appliqué sur la région épigastrique, est proposé pour déplacer cette affection, quand il n'y a pas d'état inflammatoire : il faut agir localement, et sur toute l'économie, quand la maladie dépend d'une modification particulière du système lymphatique. Le squirre une fois formé, on ne doit plus entreprendre un traitement curatif, il faut se borner alors à calmer les accidens et à retarder l'ulcération, les antispasmodiques sont les seuls efficaces; les légers minoratifs, les topiques émolliens, sont recommandés pour calmer les douleurs : un régime adoucissant peut être prescrit.

BIOGRAPHIE.

Extrait d'une notice nécrologique sur M. BILLARD, *membre de la Légion d'Honneur, chirurgien en chef de la marine au port de Brest, correspondant de plusieurs Sociétés savantes, par* P.-L. DELAPORTE, *second chirurgien en chef de la marine, correspondant de la Société médicale d'Emulation.*

Etienne Billard naquit à Vrigny, près Orléans, le 31 mars 1730, d'un chirurgien chargé de famille et dépourvu de fortune. Une éducation plus solide que brillante l'avoit mis à même de choisir un état honorable ; il préféra la chirurgie. Livré à son goût, il voulut le justifier, et des progrès rapides donnèrent les espérances les plus flatteuses dès son entrée dans la carrière. Après deux ans d'étude, son père demanda et obtint son admission dans la marine : il fut destiné pour Brest, où il arriva au mois d'octobre 1747.

Il n'en est pas tout-à-fait de l'anatomie comme des autres sciences difficiles, où il faut que l'intelligence soit formée pour en concevoir les premiers élémens. Le secours des yeux et de la mémoire suffit pour retenir les choses de fait :

l'anatomie pratique est de cette nature. A ces dispositions naturelles, le jeune Billard joignoit un désir vif de s'instruire; en moins de deux ans il fut capable de préparer les leçons des professeurs.

Instruit en anatomie, exercé aux opérations, possédant bien les auteurs, il ne restoit à M. Billard qu'à se former à la pratique. On ne tarda pas à lui en donner les moyens : il fut embarqué en chef sur une frégate, et les malheurs de la guerre vinrent bientôt augmenter les chances déjà si périlleuses de la navigation. Des diverses circonstances dans lesquelles le chirurgien peut se trouver, il n'en est pas, je crois, de plus difficile que celle d'un combat sur mer. Le nombre et le genre des blessures, l'insuffisance des ressources, l'incommodité du local, l'impossibilité de s'environner de lumières étrangères, tout exige qu'à des connoissances étendues il réunisse ce coup d'œil prompt, mais sûr, qui décide une opération, ce sang froid imperturbable sans lequel on l'exécute mal, cette sagacité qui prévoit les accidens, prépare le remède et en assure le succès. M. Billard se montra supérieur aux difficultés; et les services essentiels qu'il rendit, pendant quatre campagnes, lui méritèrent, en 59, le brevet de chirurgien-major. Recherché par les officiers les plus distingués,

il continua à naviguer, et fut fait prisonnier à la suite d'un combat sanglant, dans lequel il donna de nouvelles preuves de son habileté.

On lui donna à son retour la place de chirurgien du Corps-Royal d'artillerie de la marine.

Il n'avoit encore que des droits à la réputation. L'enseignement et la composition sont, dans notre art, les moyens les plus sûrs, mais en même temps les plus difficiles de l'obtenir. Il ne fut pas d'abord le maître de choisir. Eloigné de la chaire par les institutions de l'Ecole, il se livra aux travaux du cabinet. L'Académie de Chirurgie avoit proposé, pour sujet d'un prix, d'exposer les effets des contre-coups dans les diverses parties du corps, autres que la tête, et les moyens d'y remédier. N'ayant rien trouvé de satisfaisant dans aucun des Mémoires qui lui furent adressés sur une matière aussi intéressante, elle n'avoit point adjugé le prix, et l'avoit réservé double pour l'année 1771. M. Billard avoit eu, dans les hôpitaux et sur les vaisseaux, de fréquentes occasions d'observer ce genre de lésions. Frappé des accidens redoutables qui l'accompagnent et des suites funestes qu'il entraîne, il en avoit fait l'objet de ses méditations: il se mit sur les rangs. Son Mémoire présente une explication claire et précise du mécanisme des contre-coups; une division méthodique des parties

parties qui y sont le plus exposées, une analise bien raisonnée des faits, enfin, des vues saines sur le traitement. Il ne fut point couronné; mais l'Académie donna à l'auteur un témoignage honorable de sa satisfaction, en le nommant à une place de correspondant.

Jaloux de remplir les obligations que lui imposoit un titre qui le lioit désormais aux travaux de cette Société savante, M. Billard envoya peu de temps après à l'Académie un second Mémoire, contenant des remarques et des observations sur l'usage des fumigations dans le traitement de la phthisie pulmonaire.

Il reçut, en cette occasion, un nouveau témoignage de l'estime de l'Académie, qui lui décerna un prix d'émulation, et fit consigner ses observations dans le recueil de ses Mémoires.

La place de chirurgien en chef vint à vaquer : M. Billard pouvoit y prétendre par ses connoissances; il n'y étoit pas encore appelé par ses services. Moins délicat, il ne lui eut pas eté difficile de lever les obstacles qui l'en écartoient. Mais si l'ambition le porta à désirer la première place, la franchise et la noblesse de son caractère ne lui permirent pas d'employer, pour y parvenir, ces manœuvres sourdes, ces voies obscures et honteuses qui flétrissent le talent et deshonorent même la médiocrité. Les circonstances

le servirent : M. Métier, à qui elle revenoit, déjà affaissé sous le poids de l'âge, crut devoir faire en sa faveur l'abandon de ses droits. Le Gouvernement donna des éloges à la conduite de M. Métier, et confirma le choix d'un remplaçant, dont le mérite étoit déjà généralement reconnu. M. Billard fut nommé chirurgien en chef le premier janvier 1777.

Une place aussi importante impose de grands devoirs; M. Billard en avoit mesuré l'étendue avant de prendre l'engagement de les remplir: suivons-le au lit des malades, à l'amphithéâtre, et nous verrons qu'il n'avoit pas trop présumé de ses forces.

On n'acquière que par l'expérience le droit de prononcer, avec certitude, dans les cas difficiles; celle de M. Billard ne se composoit, en grande partie, que de faits qui lui étoient étrangers. Il avoit reçu de la nature le talent d'observer; il sut mettre à profit les occasions. En quelques années il posséda à un si haut degré cette finesse de tact, cette justesse de raisonnement, cette solidité de jugement qui caractérisent le praticien, que ses décisions passoient pour irrévocables; et qu'à l'exemple des disciples d'Aristote, les chirurgiens de la marine pouvoient répondre: le maître l'a dit.

La perfection de la chirurgie consiste à éviter

les opérations ; mais devenues nécessaires, elles exigent que celui qui les pratique joigne à la connoissance exacte des parties, la dextérité qui, en abrégeant l'opération, abrége les souffrances du malade, l'habitude qui apprend à vaincre les difficultés ; enfin, une fermeté d'âme qui n'est pas de l'insensibilité : M. Billard les faisoit toutes avec succès. Je pourrois citer les nombreuses observations que présente sa longue et heureuse pratique.

M. Billard porta dans l'enseignement cet esprit exact et méthodique qui le dirigeoit au lit des malades : ennemi des systèmes, se défiant des théories, il en écarta tout raisonnement qui n'étoit pas avoué par l'expérience. Il pensoit que le malade étant la seule école propre à donner la connoissance positive des maladies, ses leçons à l'amphithéâtre devoient avoir principalement pour but de former les élèves aux opérations. Il établit en conséquence l'usage des répétitions, et présidoit lui-même les séances pendant lesquelles ils s'exerçoient à la pratique des différens procédés. L'expérience a depuis long-temps démontré les avantages de cette méthode, dont le double mérite est d'apprendre aux jeunes gens à rendre compte de leurs idées, en même temps qu'elle leur donne cette habitude que rien ne peut compenser. Espérons que son utilité la fera

adopter pour les autres branches de l'art de guérir.

Le droit de prononcer dans les concours sur le mérite individuel des officiers de santé n'est pas la moins importante des attributions d'un professeur. Son jugement est en effet pour le Gouvernement et pour la société une garantie de la capacité de celui dont il fait choix. La justice dicta constamment le suffrage de M. Billard ; et ni les sollicitations, ni même les injures ne purent fléchir la sévérité de ses principes.

Le zèle de M. Billard ne lui permit pas de se borner à l'exercice et à l'enseignement de son art ; il voulut encore faire tourner au profit de la science les faits intéressans que lui fournissoit sa pratique. Il ne consulta pas toujours ses intérêts dans le choix des observations qu'il envoyoit à l'Académie, et sa conduite, dans une circonstance particulière, mérite d'autant plus d'être connue qu'elle a peu d'imitateurs.

M. Billard est appelé auprès d'un homme qui offroit les signes les plus évidens d'un épanchement dans le côté gauche de la poitrine. L'opération de l'empyème est indiquée ; il la fait entre la seconde et la troisième fausse côte, en comptant de bas en haut, et pénètre dans le bas-ventre. Il porte le doigt dans la plaie, reconnoît son

erreur ; et toujours maître de lui, ouvre sur-le-champ l'espace intercostal immédiatement au-dessus, et donne issue à une quantité considérable de pus. M. Billard eût trouvé facilement son excuse dans l'autorité des auteurs, dont le plus grand nombre fixe comme lieu d'élection l'endroit où il avoit opéré. Il a recours à l'observation ; fait en conséquence l'empyème à cet endroit, sur un grand nombre de cadavres, et après s'être assuré que souvent il divisoit les attaches du diaphragme, et qu'il manquoit quelquefois la poitrine, il expose à l'Académie, avec l'aveu de sa faute, le résultat de ses expériences, et propose d'établir en principe, que cette opération doit se pratiquer du côté gauche à la même hauteur que du côté droit, c'est-à-dire, entre la quatrième et cinquième côte, en comptant de bas en haut, ce qui a été adopté depuis par M. Lassus.

C'est ainsi qu'un homme supérieur sait faire servir ses fautes aux progrès de la science ; et s'il ne faut que de la bonne foi pour les avouer, il faut toujours du génie pour les réparer d'une manière aussi noble. L'Académie avoit apprécié depuis long-temps celui de M. Billard ; elle lui en donna une preuve éclatante dans cette occasion, en le désignant, à l'unanimité des suffrages, pour remplir une place d'associé : le roi daigna approuver ce choix.

L'utilité de ses services, surtout pendant la guerre, fixa bientôt aussi l'attention du Gouvernement. Le cordon de Saint-Michel étoit la récompense la plus honorable à laquelle un homme de son état pût prétendre. On le lui offrit ; mais sa fortune ne lui permit pas de l'accepter. Le roi lui accorda une pension de 800 francs.

La crainte d'être forcé de négliger les occupations multipliées de sa place, fut le plus puissant des motifs qui le déterminèrent à renoncer à la pratique civile.

Son experience ne fut cependant pas perdue pour la ville; consulté très-souvent dans les cas épineux, un grand nombre d'habitans a dû à ses lumières une guérison à laquelle on ne l'entendit jamais se vanter d'avoir la plus grande part : les malheureux surtout le trouvèrent toujours disposé à les aider non-seulement de ses conseils, mais même de sa bourse. Modeste sans art, il étoit bienfaisant sans ostentation.

L'Académie de marine, établie à Brest, le réclamoit depuis long-temps. Il lui présenta un Mémoire sur les bois de construction, avec des vues pour les conserver. Associé en 89, en 91 il fut confirmé membre de cette Société, dont la révolution vint interrompre les utiles travaux.

M. Billard ne pouvoit échapper à la proscrip-

tion prononcée, dans ces temps malheureux, contre les vertus et les talens. Il se vit bientôt arrêté comme conspirateur, sur la déposition d'un officier de santé qui alloit porter sa tête sur l'échafaud. Les commissaires chargés de l'examen de ses papiers proclamèrent son innocence, et il fut rendu à ses fonctions. M. Billard conserva toujours un souvenir touchant du dévouement des officiers de santé de la marine, qui, pour le soustraire à l'inquisition des gardes révolutionnaires, sollicitèrent la faveur de répondre de lui, et d'être ses seuls surveillans.

La réputation de M. Billard le fit rechercher des principales réunions médicales : la Société de Médecine, la Société médicale d'Emulation de Paris, celle d'Evreux, le comptoient au nombre de leurs membres les plus distingués. Jaloux de justifier le choix de ces Sociétés savantes, il avoit, malgré son grand âge, rassemblé les matériaux de plusieurs Mémoires qu'il se proposoit de leur adresser.

Le Gouvernement ajouta à ces distinctions littéraires, la seule récompense qu'il pût ambitionner ; il fut nommé membre de la légion d'honneur.

L'homme fut toujours inséparable du talent chez M. Billard. Epoux affectueux, père tendre, ami sûr, citoyen recommandable, il a rempli

les devoirs que la société nous impose avec cette bonté d'âme, cette aménité de caractère, cette probité simple et inaltérable qui le rendirent si cher à tous ceux qui l'ont connu. Arrivé au plus haut degré de la réputation médicale par ses talens, comme au premier degré de la considération publique par ses vertus, M. Billard jouissoit du fruit de ses longs travaux lorsqu'il a terminé son honorable carrière par une mort aussi subite qu'inattendue, le 2 février 1808, âgé de 78 ans. La nature, en lui épargnant les angoisses d'une longue agonie, a voulu que sa fin fût semblable à sa vie, la mort n'a été pour lui que le dernier pas d'une marche douce et paisible.

— Le retard que l'on a mis à nous envoyer les renseignemens positifs que nous avions demandés sur la vie et les ouvrages de M. Billard, nous a empêché jusqu'à présent de payer la dette de l'estime et de la reconnoissance à ce chef respectable qui nous honora d'une bienveillance particulière, tandis que nous avons été sous ses ordres, et qu'il n'a cessé depuis de nous témoigner le plus vif intérêt.

La notice de M. de Laporte contient quelques observations intéressantes que le défaut de place ne nous a pas permis d'insérer, nous les ferons connoître dans les cahiers suivans.

VARIÉTÉS.

Analise des Journaux.

M. F. Balfour, président de la Société de Médecine à Madras, rend compte à la Société d'Emulation de l'Ile de France, du succès de l'acide nitrique employé contre une espèce de lèpre, nommée par les Indiens *juzaum* ou *burrah azar* : après huit jours de traitement, il y avoit un mieux sensible chez quatre malades, sur six qui y étoient soumis; le deux autres ayant eu la vérole, prirent des pilules hydrargirées pendant quelques jours, et retournèrent ensuite à l'acide nitrique, qui, en moins de dix semaines, guérit les uns et les autres. Un des malades ne pouvant supporter l'acide nitrique pur il lui fut administré avec quelques gouttes d'huile de menthe poivrée; la dose de cet acide fut, dans les commencemens, de 8 à 10 gouttes et jusqu'à 60, en deux fois, dans six onces d'eau. (*Bulletin de l'Ecole de Médecine*)

(*Journal de médecine, de chirurgie, de pharmacie.*)

M. le docteur Paulet, ancien membre de la Faculté de Paris, rapporte qu'ayant fait appliquer six sangsues au bras à une dame, une d'elles resta plus long-temps que les autres à sucer, et qu'étant tombée, il y eut une hémorragie artérielle inquiétante, et qui ne fut arrêtée que par la compression faite supérieurement et inférieurement à la piqûre.

(*Journal général de Médecine.*)

M. Coutouly a présenté à la Société de Médecine un instrument propre à faire l'incision des bords de l'orifice de la matrice, dans le cas de spasme et d'une nécessité absolue de terminer l'accouchement. (*Idem.*)

Il résulte des expériences de M. Bostock, qu'on peut reconnoître un 2000 d'albumine dissout dans l'eau, par le muriate suroxygéné de mercure; la colle ou gélatine est précipitée sensiblement par le tanin, lorsqu'elle fait le 1000 de la liqueur. L'acétate de plomb indique bien de très-petites quantités de mucus animal. Ce sont les trois substances qui peuvent être regardées comme les réactifs les plus sûrs pour ces trois espèces de fluides, mais leur combinaison apporte beaucoup de changemens dans les affinités (1).

Les Annales générales de Médecine d'Allembourg citent une observation, dont l'auteur est lui-même le sujet : il s'agit de la guérison d'une tumeur chronique de la rate, très-commune au Bengale, par l'application du fer rouge sur le côté gauche.

Elles renferment de plus une observation qui confirme l'utilité de l'acétate de plomb dans la phthisie pulmonaire.

M. Fritze n'emploie aucun remède intérieur dans le traitement de la gale; il fait frotter les malades sur toutes les parties où il y a des pustules, avec une pommade composée de deux livres d'axonge, d'une livre de soufre purifié, et d'une once et demie de muriate d'ammoniaque: depuis que cette méthode a été adoptée à la Charité de Berlin, il n'en est résulté aucun inconvénient. (*Biblioth. médic.*)

M. David, âgé de 77 ans, habitant du Cap Français, depuis trois ans affecté de strangurie, ayant eu des dartres et des érysipèles, ne pouvoit conserver que peu d'urine; on le mit à l'usage de l'extrait de ciguë, augmentant chaque jour de 8 ou 10 grains, et bientôt la dose fut d'un gros, qu'il continua pendant plus d'un mois, tant que

---

(1) Extrait d'un Mémoire traduit par M. Lassaert, inséré dans les Annales de Chimie.

le malade conserva de la propension au sommeil après dîner, et que ses lèvres éprouvèrent quelques mouvemens convulsifs; on augmenta ensuite la dose graduellement jusqu'à trois gros par jour: la vessie retint alors plus d'urine; il survint de la salivation, ce qui fit diminuer la dose du remède. Une dartre qu'il avoit à la jambe disparut, et toutes les fonctions se rétablirent. Ce traitement dura un an. Le malade avoit pris quatre livres d'extrait de ciguë. Il fut tué d'un coup de fusil: la vessie a été trouvée saine, mais plus petite, et ses membranes plus épaises qu'à l'ordinaire à la partie inférieure.

Les rédacteurs recommandent de soumettre les malades à un régime végétal pendant l'usage de la ciguë.

M. Valentin, médecin à Marseille, et auteur de l'observation précédente, dit avoir porté la dose de l'extrait de ciguë jusqu'à 6 et 8 gros par jour, continué long-temps, et suspendu par intervalle, et que ce n'est qu'à cette dose qu'il agit contre les maladies chroniques, glandulaires, rhumatismales et exanthémateuses. S'il y a des vertiges, on lave la tête avec de l'eau fraîche, on fait boire de l'oxycrat. Il a fait souvent ajouter du soufre doré d'antimoine à la dose de 6 à 8 grains par gros d'extrait de ciguë. Le docteur Fages, de Montpellier, se sert d'émétique et d'extrait de douce-amère ou de rhus radicans. L'arsenic a réussi dans l'éléphantiasis et la lèpre. (*Bibliothéque américaine.*)

M. Chaussier, dans un discours prononcé à la distribution des prix aux élèves sage-femmes de la Maternité, pour 1807, a considéré l'art des accouchemens sous le rapport de la médecine légale. Après avoir tracé la conduite des experts, médecins et chirurgiens, relativement à la manière de procéder à l'examen des enfans nouveau-nés, soupçonnés victimes d'infanticide, il se plaint de ce que dans les ou-

vrages de médecine légale on ne recommande pas de noter dans les procès-verbaux quelques particularités qui peuvent beaucoup éclairer la question de la viabilité de l'enfant au moment de sa naissance, en faisant juger des difficultés qui ont accompagné l'accouchement : ce sont les marques, les meurtrissures, les gonflemens qui résultent de la constriction de la matrice et de la compression des parties dures sur les différentes parties molles de l'enfant et le cordon ombilical, et qui peuvent encore indiquer le temps plus ou moins long pendant lequel il est resté comprimé.

(*Extrait du Bulletin des Sciences Médicales, par le comité central du département de l'Eure.*)

M. P.-P. Drew, docteur-médecin, à Sermoy, dans le comté de Cork, fut consulté par madame Shaw, âgée de 37 ans, mère de six enfans ; elle portoit dans le bassin une tumeur volumineuse qu'on auroit pu prendre pour la tête d'un fœtus. Il y avoit rétention d'urine, à laquelle on remédia par la sonde ; mais bientôt la tumeur augmentant, il y eut suppression totale des urines ainsi que des déjections alvines, et la malade mourut.

La vessie contenoit 4 pintes d'urines. Ayant enlevé toutes les parties, on sépara facilement la tumeur, en passant seulement la main pour la décoller jusqu'à la symphyse sacro-sciatique droite, à laquelle elle tenoit fortement. Ayant coupé cette racine, la tumeur sortit comme une amande de sa peau ; elle avoit environ 16 pouces de circonférence, étoit formée d'une substance grasse et comme cartilagineuse, sans apparence de circulation dans son intérieur.

Quelque temps après, M. Drew fut appelé pour une dame en travail depuis deux jours ; une tumeur semblable à celle de madame Shaw, et fixée au côté droit du bassin, occupoit le vagin ; à peine on pouvoit passer deux doigts

entre la tumeur et le pubis, pour toucher la tête de l'enfant. On ne pouvoit pratiquer l'embryotomie, la symphyse eût été de même inutile, il n'y avoit donc que l'opération césarienne qui fût applicable (1). M. Drew, instruit par l'exemple précédent, proposa l'extirpation de la tumeur, qu'il pratiqua ainsi qu'il suit :

Il fit placer la malade comme pour l'opération de la taille latérale, fit une incision au côté droit du périné et de l'anus, pénétra jusqu'à la tumeur, et la détacha avec un doigt jusqu'à sa racine, fixée sur le ligament sacro-sciatique droit, la coupa avec le bistouri, détruisit les autres adhérences, et la tumeur sortit d'elle-même.

Une seule artère donna du sang ; l'accouchement se fit sans aucune difficulté, et la malade se rétablit très-promptement. La tumeur avoit 14 pouces de circonférence, et pesoit deux livres huit onces (2 liv. 4 onc. françaises) ; elle étoit de même nature que celle de madame Shaw : le rapport est signé des médecins et chirurgiens appelés en consultations et qui étoient présens à l'opération.

(*Annales de Littérature médicale étrangère*).

Une dame étant affectée d'une paralysie très-grave, il lui fut ordonné, entre autres moyens, une mixture avec la teinture de valériane volatile, et un liniment composé ainsi qu'il suit :

Aq. ammon. pur;
Ol. olivar. ana drachm. vj;
Ol. succin. unc. j;
M. fit embroc.;

---

(1) M. Duret, chirurgien en chef de la marine au port de Brest, a consigné dans le Journal de M. Sédillot, une observation analogue : la tumeur étoit osseuse et s'opposoit à l'accouchement.

pour en frotter le côté malade. La garde donna la mixture en embrocation, et le liniment volatil intérieurement : la malade en prit deux cuillerées toutes les deux ou trois heures ; le lendemain elle avoit presque tout pris, elle étoit beaucoup mieux : le médecin continua le même remède, et une guérison complète suivit cette heureuse erreur. (London médical and physical jour.) (*Idem.*)

Annonces d'Ouvrages.

Recherches expérimentales, anatomiques et chimiques, etc., *sur la physique des animaux mammifères hibernans, notamment les marmottes, les loirs,* etc. ; *par* M. J.-A. Saissy, *docteur en médecine, ancien médecin et chirurgien major de la ci-devant compagnie royale d'Afrique, membre du ci-devant Collége de Chirurgie de Lyon, et de la Société de Médecine de la même ville.* A Paris, chez Crochard, libraire, rue de l'Ecole de Médecine, N°. 3.

L'auteur, pour répondre à la question faite par l'Institut, a basé son travail sur les considérations suivantes :

1°. Déterminer la température des marmottes, des loirs, etc., soit dans leur état ordinaire, soit lorsqu'ils sont engourdis;

2°. Faire connoître le degré de froid nécessaire à l'engourdissement de ces animaux, la chaleur qu'il leur faut pour reprendre leur température ordinaire lorsqu'on les réveille ;

3°. Estimer, par des expériences endiométriques, la quantité d'oxygène que ces animaux consomment dans un temps donné ;

4°. Faire des expériences sur la respiration dans les états divers où ces animaux se trouvent.

5°. Indiquer l'état de la circulation dans les différentes manières d'exister de ces animaux ;

6°. Apprécier le degré de sensibilité et d'irritabilité qu'ils conservent dans la torpeur.

Rien n'est plus exact, rien n'est plus méthodique que la manière dont M. Saissy a procédé à ses recherches : il a noté scrupuleusement toutes les circonstances, il a rapproché les faits analogues dans plusieurs tableaux synoptiques, qui jettent la plus grande clarté sur son travail. Il a réuni avec soin et sans doute avec beaucoup de peine, tous les animaux qui présentent à différens degrés le phénomène de l'engourdissement, tels que la marmotte, le hérisson, le lérot, la chauve-souris; il a comparé leur organisation anatomique avec les animaux du même genre qui ne sont point hibernans, tels que le lapin, le cochon d'Inde, le rat, la souris; il a analisé leur sang, leurs humeurs, et il est enfin parvenu à connoître les causes primitives de leur sopeur. Nous ne suivrons pas l'auteur dans le détail des expériences multipliées qu'il a faites pour prouver que l'engourdissement des animaux hibernans est dû au froid qui agit d'une manière particulière sur les nerfs et le sang des marmottes, hérissons, etc. Chez eux, les poumons ont moins de capacité que chez les animaux de leur classe qui n'hibernent pas ; le cœur et les vaisseaux de l'intérieur de la poitrine et du ventre sont plus dilatables, les vaisseaux capillaires sanguins de l'extérieur du corps sont plus tenus, tandis que les nerfs qui les accompagnent sont plus gros et plus multipliés ; le sang est très-peu concrescible et le fiel d'une saveur douceâtre, par conséquent peu stimulant. Toute cette organisation favorise l'action du froid et produit l'engourdissement dont on cherchoit, depuis long-temps, la cause. Pendant cet engourdissement, M. de Saissy a observé les phénomènes suivans :

1°. Tous ces animaux sont ramassés en forme de boule, les yeux fermés, les mâchoires serrées, les membres roides et froids ;

2°. Un phénomène assez singulier parmi ceux qui caractérisent l'engourdissement; c'est que les muscles fléchisseurs l'emportent sur les extenseurs, quoique ces animaux soient dans un état de mort apparente;

3°. Leur température ne s'élève qu'à cinq degrés au-dessus de zéro, quelquefois elle est plus basse;

4°. La respiration est absolument suspendue;

5°. La circulation du sang est arrêtée, au moins en apparence, dans les artères, les veines des extrémités et de la superficie du corps, des cavités du crâne et de l'abdomen; dans la poitrine, on voit un reste de circulation ou plutôt d'oscillation dans le cœur et les gros vaisseaux qui en partent;

6°. Les vaisseaux sanguins des extrémités et de la surface du corps, ceux de la masse cérébrale, sont à demi vides;

7°. Dans la cavité du thorax et de l'abdomen les vaisseaux y sont, au contraire, pleins et comme injectés;

8°. Le sang est liquide quoique froid, et dans un état de stagnation apparente;

9°. La graisse n'est point solidifiée, mais un peu plus consistante;

10°. La sensibilité est nulle.

11°. L'irritabilité est assoupie, si ce n'est au cœur; mais elle se réveille par l'application de divers agens mécaniques, chimiques, et surtout par le galvanisme.

Ce Mémoire, couronné par l'Institut, est un modèle de précision et un exemple précieux des avantages que l'on retire d'une bonne méthode analitique, et de la réunion des sciences physiques et naturelles, dont les secours simultanés sont indispensables pour expliquer la plupart des phénomènes de la vie.

C. L. C.

BULLETIN

DES

SCIENCES MÉDICALES.

SEPTEMBRE 1808.

MÉDECINE. CHIRURGIE.

Mémoire sur une cystite chronique, par J.-N. VALLOT, *docteur en médecine à Dijon, ancien professeur d'histoire naturelle, correspondant de la Société Médicale d'Emulation de Paris, et membre de plusieurs autres Sociétés de Médecine.*

Plus un fait est rare, plus il doit fixer l'attention des observateurs; cette réflexion m'a déterminé à rédiger l'observation suivante, qui m'a paru offrir quelqu'intérêt.

Un ancien magistrat de notre ville, M. Calon, d'un tempérament bilieux et d'une constitution vigoureuse, fut atteint, dans sa jeunesse, d'une jaunisse considérable, qui laissa dans la région épigastrique droite un engorgement très-sensible; malgré cela, M. Calon jouissoit d'une assez bonne

santé ; seulement, à des intervalles très-éloignés, il éprouva deux fois une dysurie, et même une rétention d'urine qui durèrent 24 heures. Les délayans et les bains firent, à ces deux époques, disparoître assez promptement les accidens.

Au mois de juillet 1793, la rétention d'urine reparut ; on la combattit en vain pendant quatre jours, par les moyens qui avoient eu tant de succès lors des premières attaques. On essaya de recourir à la sonde, mais le resserrement du canal de l'urètre ne permit pas de l'introduire dans la vessie ; on pratiqua une fausse route, et la sonde s'échappa à la base de la verge du côté gauche. Cet accident décida le malade à se soumettre à l'opération de la ponction de la vessie ; elle fut faite par le rectum, et réussit très-bien. Quelques jours après, on s'aperçut que les urines s'échappoient par la fausse route ; on laissa alors cicatriser la plaie de la vessie. Je ne détaillerai point les accidens qui suivirent l'opération ; ils furent aussi un effet des vexations auxquelles étoient exposés, à cette époque, les individus, même les plus tranquilles, et que l'on incarcéroit sur le plus léger soupçon ; d'ailleurs, tous ces accidens, qui furent très-graves, n'influèrent en rien sur l'état du malade : dans l'intervalle de deux mois la guérison fut complète, à l'exception de la fistule,

qui subsista toujours. L'incommodité dont elle étoit, n'empêchoit point M. Calon de vaquer à ses affaires et de se livrer à un exercice modéré; seulement de temps en temps il éprouvoit une plus grande difficulté à uriner, mais des demi-bains dont il faisoit un usage presque habituel, rendoient ces accidens plus rares et moins douloureux. Les urines présentoient un œil trouble, souvent elles étoient sanguinolentes, glaireuses et même purulentes; elles déposoient une matière épaisse, gluante, et qui se réunissoit en masse au fond du vase. On fit plusieurs consultations sur cet état: les uns prétendirent que tous ces accidens provenoient de la présence d'un calcul dans la vessie; les autres se contentèrent de le regarder comme l'effet d'une affection particulière de cet organe. Une douleur presque habituelle au col de la vessie, le prurit de l'extrémité du gland, les douleurs de reins, les efforts incroyables du malade pour rendre quelques gouttes d'urine, etc., étoient les raisons sur lesquelles s'appuyoient ceux qui soutenoient l'existence des calculs urinaires. L'impossibilité d'introduire une sonde dans la vessie, ôtoit tout espoir de s'assurer, par ce moyen, de la vraie cause de la maladie. L'introduction du doigt dans l'anus ne laissoit apercevoir qu'une callosité produite par l'adhérence du rectum à

la vessie dans l'endroit de la ponction, et la résistance qu'offroient à la pression ces mêmes parois épaissies.

Dans cet état de choses, je fus appelé pour donner mes soins à M. Calon ; et en comparant le résultat des tentatives, la réunion des symptômes et la marche des accidens, je regardai la maladie comme le résultat d'une affection particulière de la vessie, dont je pensois que les membranes avoient acquis une grande épaisseur. Il résultoit de là que la vessie ne pouvant se contracter sur elle-même, ne pouvoit expulser les urines, dont la sortie étoit l'effet de l'action simultanée des muscles du bas-ventre et des viscères abdominaux. Je prescrivis l'usage des pilules camphrées, qui soulagèrent pendant quelque temps ; j'y associai ensuite l'extrait aqueux d'opium, et enfin le sirop diacode, dont le malade prenoit, plusieurs fois la semaine, une cuillerée à café le soir. L'impossibilité d'attaquer une maladie que je regardois comme produite par une affection organique de la vessie, me fit renfermer dans la prescription de ces moyens palliatifs, auxquels on réunissoit des bains, des lavemens et un régime très-doux. Cependant les envies d'uriner devinrent plus fréquentes ; et dans les derniers temps, elles arrivoient tous les quarts d'heure ; les douleurs, en urinant, devinrent aussi

plus vives : les efforts étoient si violens et si réitérés, qu'ils produisirent une double hernie, que le bandage avoit peine à contenir toutes les fois que M. Calon urinoit. Enfin, après des souffrances incroyables, le malade, âgé de 74 ans, fut retenu vingt jours dans son lit, par la fièvre qui accompagne les suppurations internes : les urines devinrent plus rares, plus chargées de pus ; le dévoiement survint, l'affoiblissement augmenta, et le malade périt le 13 janvier 1805.

Désirant connoître la vraie cause des accidens dont j'avois été témoin, je demandai l'ouverture du cadavre : elle fut faite en présence de deux médecins et de deux chirurgiens.

Nous trouvâmes les reins dans un état de phlogose très-apparent ; le droit nous offrit dans sa substance quelques points de suppuration, et le gauche nous présenta plusieurs foyers purulens, qui nous indiquèrent la source du pus que l'on avoit remarqué dans les urines.

Les uretères avoient plus de consistance que dans l'état naturel. La vessie étoit rétrécie au tiers de son volume ordinaire, ses parois étoient d'une excessive épaisseur, et ses membranes avoient perdu la faculté de se contracter ; son intérieur contenoit une liqueur épaisse, couleur de lie de vin, et ne renfermoit ni calcul, ni gravier ; son col communiquoit à la fistule par

un conduit tortueux, qui ne pouvoit être traversé par la sonde ni du dedans ni du dehors. Cependant on introduisit deux sondes, l'une par le col de la vessie, l'autre par la fistule ; elles s'enfoncèrent à la profondeur de trois pouces, où elles se rencontrèrent, et se croisèrent sous un angle de 35 à 40°. Telle étoit la direction du canal par lequel s'échappoient les urines.

Le foie, un peu plus volumineux que dans l'état ordinaire, présentoit son bord tranchant assez dur ; la vésicule du fiel, très-gonflée, renfermoit trois calculs d'inégale grosseur, pesant ensemble plus de six gros ; ils étoient plongés dans une substance fluide qui imitoit du miel un peu clair, dans lequel on auroit délayé assez d'amidon pour le blanchir.

D'après l'autopsie cadavérique, il est facile de se rendre raison de la marche et des symptômes de la maladie ; il paroît constant que l'affection organique de la vessie, qui commença bien certainement en 1793, détermina par suite l'altération des reins, et que tous les accidens qui se sont manifestés depuis, tenoient à une maladie organique qu'il étoit impossible de guérir.

Ce fait, assez rare, nous prouve jusqu'à quel point nous pouvons compter sur les efforts de la nature, pour le maintien de la vie, chez une foule d'individus attaqués de maladies incura-

bles ; il nous apprend aussi qu'il est souvent avantageux de ne pas fatiguer les malades par des remèdes actifs ou par des tentatives dont il est sûr qu'il ne peut résulter aucun avantage.

J'ai cru qu'il étoit utile de joindre ici une notice des faits analogues que l'on trouve dans plusieurs auteurs ; je ne les cite point par ordre chronologique.

Bonet (*Anatom. pract.*, *lib.* III, *sect.* XXII, *pag.* 568, § 3) cite une ouverture de cadavre, qui a, avec celle dont j'ai donné la notice, une ressemblance frappante ; on attribuoit de même les accidens à la présence d'un calcul.

L'observation qui la précède (*loc. cit.*, § 2) a encore du rapport avec la mienne, par l'état de la vessie, des reins, et par le calcul qui existoit dans la vésicule du fiel.

Camerarius, dans son traité *de Renibus et Vesicâ*, etc., donne aussi l'histoire de quelques suppurations aux reins... D'un épaississement si considérable de la vessie, qu'à peine elle pouvoit contenir une petite noisette ; elle n'étoit nullement enflammée et ne renfermoit aucun calcul. J. Portal, *Hist. de l'anat. et de la chirurg.*, *tom.* III, *pag.* 625.

Les espèces d'ischuries désignées sous les noms de *Néphrétique*, sp. 8, et *cystique*, sp. 18, par Sauvages, *Nosol. méthod.*, *classe* X, *gen.* XVIII,

paroissent avoir quelque rapport avec l'observation que j'ai rapportée.

Les généralités de la cystite chronique sont parfaitement décrites, *tom.* I, pag. 221 *des nouveaux Elémens de médecine pratique*, par Robert.

Dans le *Traité des maladies des voies urinaires*, par Desault, publié par Xav. Bichat, je trouve, page 150, que le racornissement et l'engorgement des tuniques de la vessie peuvent être occasionnés par une humeur âcre fixée sur elles.

Je borne ici les rapprochemens qu'il seroit sans doute facile d'augmenter, mais il me suffit d'avoir cité les principaux.

Extrait du rapport. L'auteur en désignant l'affection qu'il décrit par le nom de cystite chronique, ne donne qu'une idée incomplète de la maladie, puisque tout le système urinaire étoit affecté.

M. Vallot indique très-bien que la maladie a commencé par la vessie, qu'elle s'est ensuite étendue jusqu'aux reins; mais si l'on veut réfléchir sur cette première maladie, on y reconnoîtra un catarrhe de vessie, qui, devenu chronique, a fini par déterminer une affection organique de cet organe, et par suite, celle des uretères et des reins, peut-être faute des moyens employés à temps.

Sans doute, quand M. Vallot a été appelé, il n'étoit plus raisonnable de tenter la guérison du

malade, et on ne peut qu'applaudir au traitement palliatif ordonné par ce médecin.

L'auteur joint à cette observation une notice des auteurs où il a trouvé des faits analogues, mais il ne cite que des exemples de cystite. La maladie a commencé par un catarrhe de vessie, elle s'est terminée par une cystite et une maladie analogue des reins et des uretères ; s'il avoit cherché sous ces différens titres, il auroit trouvé des faits analogues, malheureusement trop communs, mais peu observés et peu décrits. J'en ai cité et rapporté un assez grand nombre dans mon Traité du catarrhe de la vessie, dont une seconde édition va bientôt paroître.

M. Bosquillon, membre honoraire, a bien voulu ajouter la notice suivante à mes réflexions.

« M. Vallot observe que son malade fut atteint, dans sa jeunesse, d'une jaunisse considérable, qui laissa dans la région épigastrique droite un engorgement très-sensible; que ce malade éprouva ensuite, à des intervalles très-éloignés, deux dysuries, et même une rétention d'urine qui dura 24 heures. L'ouverture du cadavre a offert quelques points de suppuration dans le rein droit, et plusieurs foyers purulens dans le gauche; d'où je crois pouvoir inférer, que l'engorgement que l'on a observé pendant très-longtemps dans la région épigastrique droite, étoit

dû à un embarras du rein de ce côté qui déterminoit une tension des parties voisines : cet embarras a été suivi d'une inflammation chronique du même viscère, qui se sera communiquée à celui du côté opposé, et ensuite à la vessie. Il n'y a pas de doute que tous les symptômes qui sont survenus n'aient été les effets d'une cystite chronique secondaire, c'est-à-dire, déterminée par l'affection des reins. J'ai donné, dans les observations que j'ai ajoutées au Traité de la gonorrhée virulente de Bell, des détails sur les causes qui, dans ces cas, rendent les urines sanguinolentes, glaireuses et purulentes; je ne pense pas convenable de répeter ici ce que j'ai avancé à ce sujet. » Ces deux avis ne diffèrent que sur le lieu d'origine de la maladie; il n'y a pas assez de détail sur le commencement de cette affection, pour établir une discussion plus étendue. G.

Extrait d'une observation sur l'extirpation d'une tumeur stéatomateuse, qui avoit pris naissance dans les alvéoles de la mâchoire inférieure, par M. Marc, *archiviste de la Société.*

Une veuve de quarante et quelques années, d'une constitution débile, sujette, dès son enfance,

à la carie des dents, se fit extraire, à l'âge de douze ans, la première dent molaire du côté gauche; cette opération entraîna la perte de quelques fragmens de l'alvéole, qui n'avoit point été assez ménagée. La dent se régénéra vers l'âge de 19 ans. Il se forma à côté, six années après, une tumeur assez considérable, accompagnée de symptômes inflammatoires intenses, et de suppuration. On ouvrit l'abcès, et la guérison s'ensuivit. A l'âge de 29 ans, la malade éprouva de violentes douleurs, qui la décidèrent à se faire extraire la nouvelle dent. Celle-ci fut remplacée, au bout de quelques années, par une troisième, qui s'étoit également régénérée; mais bientôt de nouvelles douleurs s'y déclarèrent, il s'y manifesta en même temps une tumeur dure qui, dans le principe, n'avoit que le volume d'un pois, mais qui, en peu de temps, donna, par son accroissement rapide, une direction tellement oblique à la dent, que l'on fut obligé de l'extraire: cette extraction n'ayant pas calmé les douleurs, on soumit à la même opération la seconde dent molaire. La malade avoit alors 37 ans.

C'est à cette époque que la tumeur, accompagnée de douleurs les plus vives, se développa avec rapidité, au point qu'au mois de mars 1796, elle avoit déjà acquis la grandeur d'un œuf de poule. On en emporta une partie au moyen du

bistouri, et par les caustiques; elle étoit charnue. Cinq semaines après cette opération, la tumeur étoit de nouveau parvenue à la grosseur précédente; les sétons en arrêtèrent à la vérité l'accroissement ultérieur, mais ils ne purent la dissiper. La malade devint enceinte, et vers le milieu de la gestation, le 22 aout 1797, on réitéra l'opération par l'instrument tranchant. La base de la tumeur parut alors cartilagineuse, et l'on employa le cautère actuel pour s'opposer à l'hémorragie. Déjà dès le second jour, un nouvel accroissement se déclara par des douleurs intolérables. La malade accoucha, et un mois après, on traita la tumeur avec des caustiques, que l'excès des souffrances, l'insomnie, un flux salivaire continuel et rebelle, firent bientôt suspendre.

L'accroissement du fongus reprit toute sa rapidité; de sorte qu'en 1799, on fut obligé d'employer, pour la troisième fois, l'instrument tranchant. Enfin, en avril 1800, il fut mis en usage pour la quatrième fois, et l'opération fut suivie d'une fièvre intense avec inflammation des amygdales: ces symptômes ne se dissipèrent qu'au bout de cinq semaines; cependant la tumeur ne cessoit de grossir.

Ce ne fut que le 15 octobre 1802, que M. Siebold fut consulté. Il examina la malade en

lui faisant ouvrir la bouche autant que la nature du mal le permettoit, il aperçut une tumeur adhérente à toute l'apophyse coronoïde gauche de la mâchoire inférieure, et à la gencive; une portion sortoit par la bouche; une autre portion remplissoit l'espace entre l'apophyse antérieure et la joue; une troisième portion, plus aplatie, longue de deux pouces sur un pouce de large, occupoit la partie postérieure de la cavité buccale, déprimoit la langue, s'étendoit jusqu'aux dents molaires du côté droit et s'appuyoit sur la voûte et le voile du palais. L'impression produite sur cette masse par les dents du côté gauche de la mâchoire supérieure, y avoit tracé, d'arrière en avant, un sillon, qu'une inspection moins exacte auroit pu faire prendre pour une division réelle de la tumeur, qui cependant n'en offroit aucune et partoit d'une seule racine. Sa hauteur étoit de 20 lignes; M. Siebold y plongea un bistouri, et se convainquit ainsi qu'elle n'étoit point creuse, mais compacte. Elle étoit d'un rouge clair, déceloit au tact sa nature stéatomateuse, étoit mobile à sa base, et ne tenoit qu'à l'apophyse antérieure. La joue avoit éprouvé une telle distension, que la dépression externe de la lèvre supérieure, qui répond à la bride mitoyenne que forme la membrane interne de cette lèvre au-dessus des

premières dents incisives supérieures, que même l'aile gauche du nez et sa partie mobile s'en trouvèrent tiraillées extérieurement et obliquement du haut en bas vers le côté gauche.

La bouche, continuellement béante, un flux presque continuel d'une matière purulente, gluante et fétide, une respiration gênée, une impossibilité presque absolue d'articuler, de mâcher et d'avaler, une nutrition vicieuse, un teint blême et jaune, des traits abattus, des yeux éteints, un amaigrissement complet, un froid hectique avec œdème des jambes, tels étoient les symptômes peu rassurans qui accompagnoient cette terrible affection.

Malgré que jusqu'alors on eût déjà mis en usage des moyens aussi multipliés qu'actifs pour combattre ce triste etat, M. Siebold ne le regarda point comme absolument incurable, et conçut l'idée de détruire la substance osseuse de la mâchoire inférieure, à l'endroit même où résidoit le foyer du mal, et d'empêcher ainsi, une fois pour toutes, la tumeur de se reproduire. Il décida donc de l'extirper dans sa racine par le moyen de la scie. Il étoit nécessaire, avant que d'en venir à cet expédient, de préparer l'organisation, considérablement affoiblie, par des irritans toniques et par le régime, afin

de diminuer, autant que possible, les suites dangereuses de l'opération.

Pour déterminer exactement le point et les environs de la tumeur les plus favorables à l'opération, il devint indispensable de la faire en deux temps; il résolut, à cet effet, de fendre la joue dilatée, depuis la commissure gauche des lèvres jusqu'à l'angle de la mâchoire inférieure, afin d'examiner avec précision la tumeur, et de modifier le traitement ultérieur, conformément aux résultats obtenus par cet examen, de procéder ensuite à l'extirpation même de la tumeur.

La première partie de l'opération se fit selon les règles de l'art, et l'on évita surtout d'entamer le conduit de Sténon. On mit la malade au lit, et on lui fit prendre une infusion de racine de valériane combinée à la liqueur d'Hoffmann et à la teinture thébaïque, et on lui donna de temps en temps un peu de soupe au vin et du consommé. Les symptômes inflammatoires locaux furent peu considérables, le flux salivaire seul sembla augmenter un peu. La ligature tomba au bout de quelques jours, et la suppuration des lèvres, de la plaie fut peu considérable.

Ce fut six jours après cette opération, que l'on procéda à l'extirpation du stéatome. On fit asseoir la malade sur une chaise élevée, la face tournée contre la fenêtre : deux aides te-

noient la tête par derrière, l'un d'eux écartoit en même temps les deux lambeaux de la joue fendue, de manière à pouvoir agir commodément sur la tumeur; d'autres assistans s'emparèrent des mains, des pieds et du tronc de la malade.

M. Siebold releva alors un peu la tumeur, et fit une incision jusqu'à l'os dans la gencive, autour de la base de la tumeur, la déprima vers le bas par le moyen d'une spatule. Après s'être rendu maître de l'hémorragie, il prit une petite scie qu'il appliqua derrière la tumeur, devant la branche de l'os maxillaire, sur le corps de l'os; et tout en assujettissant de la main gauche la tumeur, en même temps que de cette main il poussoit la langue de côté, il scia horizontalement, et en appuyant sur le devant, l'apophyse antérieure presqu'en entier. Cependant comme il se présentoit quelques obstacles, et que la malade éprouvoit des douleurs violentes, M. Siebold discontinua de scier de derrière en avant, et après avoir fait une petite pose, il appliqua la scie intérieurement à côté de la dernière molaire, et scia à partir de ce point, d'avant en arrière, parallèlement, de manière à rencontrer le trait de scie extérieur; par ce procédé il lui fut possible de détruire le siége de la tumeur, et de l'extraire de la cavité qu'elle occupoit.

La

La partie sciée laissa un vide dans la bouche, assez grand pour y loger commodément la main.

L'hémorragie trompa l'attente générale, elle fut peu considérable pendant et après l'opération; cependant, pour la prévenir complétement et pour désorganiser le siége de la maladie, on appliqua quelques boutons de feu sur le diploë boursouflé et spongieux de la mâchoire inférieure. On nettoya la cavité de la bouche par le moyen de gargarismes d'eau tiède et de vin, et l'on plaça à l'endroit scié un plumaceau imbibé d'alcohol. Un bandage simple fut appliqué.

On coucha la malade immédiatement après l'opération; et comme elle se plaignoit de vives douleurs, on lui appliqua continuellement de grands coussinets d'herbes aromatiques, que l'on avoit soin de chauffer chaque fois. On lui fit prendre de temps en temps, indépendamment des médicamens déjà indiqués, de la teinture d'opium, et comme moyen diététique, des jaunes d'œufs et du bouillon.

En examinant la tumeur extirpée, on la trouva un peu dure et stéomateuse; elle avoit 20 lignes de hauteur, 3 pouces et deux lignes de largeur, et autant de longueur; elle pesoit cinq onces, six dragmes, un scrupule. Il n'y eut point d'autre hémorragie, mais le soir il survint de la fièvre, et les douleurs se prolongèrent

pendant quelques jours. Les parties intéressées ne présentèrent qu'une légère inflammation, et la suppuration s'y établit vers le septième jour. La malade reprit des forces en peu de temps, le quinquina termina le traitement.

Toute la surface de la plaie se recouvrit par la suite d'une pellicule très-tendre ; l'application d'un emplâtre adhésif, ainsi que celle d'un mouchoir en forme de bandage, maintinrent et consolidèrent l'incision de la joue, au point qu'il ne resta qu'une légère cicatrice ; en un mot, la malade fut renvoyée guérie au bout de deux mois ; elle avoit seulement quelque difficulté d'articuler, parce que la langue ne trouvoit aucune résistance du côté gauche.

M. Siebold examina de nouveau cette femme en 1806, et la trouva dans un état satisfaisant; il ne remarqua aucune difformité extérieure à la bouche, si ce n'est la cicatrice dont nous venons de parler. Il remarqua à la partie postérieure de l'endroit même où la scie avoit emporté une portion de l'os, trois petites excroissances rondes, rougeâtres, et semblables, quant à la consistance et la couleur, au reste des gencives. L'une de ces excroissances, celle la plus reculée, formoit une espèce de petite apophyse mobile et indolente; les deux autres, au contraire, étoient fixes et douloureuses lorsqu'on les tou-

choit : les changemens de temps influoient sur elles.

Observation de brûlure, par M. MUIDEBLED, *chirurgien en chef de l'Hôpital militaire de Middelbourg en Zelande.*

Le 15 février 1806, entre huit et neuf heures du matin, Achille Lemeunier, âgé de quatre ans et demi, se trouvoit près d'une cheminée, sur laquelle il vouloit poser une paire de ciseaux; en s'élevant sur la pointe des pieds pour atteindre au but, ses légers vêtemens de nuit, poussés par l'air qui venoit d'une chambre voisine, posèrent sur les charbons ardens et s'embrasèrent de manière à produire non-seulement une brûlure, mais une assez forte ustion de la partie antérieure de la cuisse droite, de tout le côté droit et de la moitié antérieure du thorax, de la partie interne postérieure et supérieure du bras droit, de la partie latérale droite du cou et de toute la partie postérieure de la joue droite; le menton, la commissure des lèvres et l'aile du nez du même côté furent légèrement endommagés par la flamme, qui grilla les cils des paupières, les sourcils et les cheveux; s'apercevant

du feu, craignant plus d'être grondé que d'être brûlé, l'enfant secoua sa petite robe, et par ce mouvement produisit la flamme qui causa les dernières brûlures ; il fut secouru presqu'au même instant par une personne qui étoit dans la même chambre, mais occupée de manière à ne pouvoir veiller sur ce qui se passoit auprès de la cheminée : distraite par les cris de l'enfant, effrayée du spectacle, elle se précipita dessus, l'enveloppa dans un tablier, étouffa la flamme qui ne faisoit que s'accroître, mais concentra ainsi sur le petit individu la forte chaleur qui occasionna l'ustion de la poitrine et du bras ; ensuite elle le porta sous une pompe et lui fit subir, pendant quelques instans, une copieuse immersion d'eau froide ; les parens, qui étoient dans un appartement voisin séparé par une petite cour de la funeste chambre, attirés par les cris et les gémissemens de l'enfant, accoururent promptement, le firent dépouiller de ses vêtemens presque entièrement consumés, essayèrent plusieurs moyens communément usités, et m'envoyèrent chercher ; je trouvai le petit malade nu dans son lit, ayant le pouls très-petit et serré, les extrémités froides, dans un étonnement approchant de la stupeur ; la joue étoit très-enflammée à sa partie antérieure, excoriée à la partie postérieure, et très-gonflée, ainsi que la

partie latérale et supérieure du cou; l'oreille participoit de cet état; le thorax et les cuisses étoient recouverts d'une peau épaisse, de couleur fauve, et quelques ampoules commençoient à s'élever dans les endroits les moins endommagés, tels que les deux poignets, quelques points du visage et la partie supérieure du genou. J'eus d'abord l'intention, pour rappeler à l'extérieur la tonicité détruite par l'action du feu, d'employer les plus forts stimulans, tels que l'alcali volatil, l'eau-de-vie camphrée, etc.; mais il n'étoit plus en mon pouvoir d'arrêter les progrès ultérieurs. En conséquence, je me contentai de recouvrir les endroits excoriés avec de petits linges légèrement enduits de cérat simple; j'appliquai sur toutes les parties qui avoient été soumises à l'action du feu, des compresses trempées dans une forte infusion de fleurs de sureau, dans laquelle j'ajoutai quelque peu d'eau-de-vie camphrée, et je prescrivis pour boisson une légère eau de canelle vineuse édulcorée. Cette première journée se passa assez tranquillement, l'enfant n'éprouva aucuns symptômes fâcheux, la stupeur se dissipa; il raconta nettement, mais toujours avec un peu de saisissement, comment son accident étoit arrivé; cependant le pouls resta très-foible, les extrémités supérieures seules ne reprirent point leur chaleur naturelle; la nuit

fut très-agitée : il y eut altération, chaleur, fièvre, et spasmes des extrémités.

Le deuxième jour au matin, le calme s'étoit rétabli; mais le petit malade étoit accablé, l'altération continuoit, le pouls étoit toujours foible, la peau cependant étoit un peu moite, les extrémités avoient un peu plus de chaleur; le pansement fut le même que la veille. Dans le courant de la journée, le spasme des extrémités se communiqua au centre épigastrique, ce qui fit rendre à deux reprises l'eau de canelle vineuse, qui fut ensuite administrée simple, parce que je soupçonnai le vin du pays, qui n'est qu'une décoction de bois de campêche alcoholisée d'une manière quelconque, d'avoir provoqué l'irritation de l'estomac; prévoyant pour le soir un accès de fièvre, et vu l'état actuel de l'estomac et la disposition générale de l'enfant, je prescrivis une potion faite avec l'infusion de fleurs de camomille, le laudanum et la liqueur d'Hoffmann, à prendre par cuillerées toutes les demi-heures; l'accès eut effectivement lieu, il y eut même quelque peu de délire; mais les spasmes furent moins fréquens et la nuit assez bonne.

Depuis cette époque, il fut de mieux en mieux, et les plaies marchèrent vers la guérison.

Le 29, les plaies sembloient plus animées, quelques points tendoient évidemment à une

cicatrisation plus prompte ; le soir, accès de fièvre de trois heures, d'abord en froid, puis en chaud ; pendant l'accès, peu d'altération et une chaleur modérée : cet accès fut attribué à un exercice peu proportionné aux forces du petit malade et à l'influence de l'air extérieur, que depuis long-temps il n'avoit éprouvé, et à laquelle il fut exposé pendant quelques instans, par un beau temps, mais dans un jardin humide. La nuit fut calme, et le sommeil paisible. Cette fièvre continua jusqu'au quarantième jour ; la cicatrisation étoit presque achevée lorsque je fus obligé de partir.

— L'auteur de cette observation a traité la maladie suivant la méthode ordinaire ; les moyens qu'il a employés sont décrits dans les bons ouvrages de thérapeutique chirurgicale : mais pour être recommandés par les meilleurs auteurs, sont-ils les meilleurs possibles ?

La chaleur a des effets différens, suivant l'intensité de son action, le temps de son application et le corps qui la transmet. Quand elle passe le soixantième degré du thermomètre centigrade, et qu'elle est transmise par l'eau, elle ne peut être supportée long-temps sans exciter de la douleur, sans faire rougir la partie. Si l'eau chauffée à ce degré étoit long-temps appliquée, il se formeroit des cloches, il y auroit ensuite

exfoliation de l'épiderme; si la chaleur est plus intense, il y a de plus, et par suite, exudation de la peau.

Enfin, si la chaleur est extrême, il y a, suivant le temps de son application, une simple rubéfaction ou une vessication, ou une désorganisation plus ou moins profonde et plus ou moins complète.

La sensibilité est promptement mise en jeu, soit dans la partie même, soit aux environs de la portion de peau désorganisée ou des organes subjacens. Il s'y développe des douleurs plus ou moins intenses, et souvent extrêmement violentes dans le moment même de la brûlure, elles continuent long-temps après que le feu n'est plus appliqué. Ces douleurs secondaires n'ont plus pour cause la chaleur, qui n'est bientôt plus aussi grande, les parties revenant bientôt à leur température ordinaire; elles sont déterminées par l'abord des fluides appelés par l'irritation. Il se fait sur la partie une fluxion générale, c'est-à-dire, de tous les fluides qu'elle peut recevoir. Ces douleurs deviennent, dans une brûlure très-étendue, d'une telle violence, qu'elles font périr le malade dans quelques heures, sans cependant qu'il y ait lésion des organes essentiels à la vie : on meurt par l'excès des douleurs; sans ce funeste symptôme, les brûlures, même très-inten-

ses, se termineroient par l'exfoliation de la partie désorganisée (1).

Les indications à remplir sont donc de modérer ou de suspendre l'irritation qui amène la fluxion, ou la fluxion elle-même qui détermine la douleur excessive et qui augmente souvent de beaucoup la désorganisation commencée par l'action de la chaleur.

L'irritation est causée par le changement dans l'état chimique de la partie, il ne nous est pas possible d'y remédier. Le froid, de quelque manière qu'il soit appliqué, est le moyen le plus capable d'arrêter les mouvemens fluxionnaires. Lorsqu'on met une partie brûlée en contact avec un corps froid, la douleur cesse aussitôt ; elle revient si le corps s'échauffe : en continuant de rafraîchir ainsi la partie brûlée, la fluxion n'a pas lieu, la désorganisation est bornée à ce qu'elle étoit dans le moment de l'application du feu ; la douleur ne trouble pas les fonctions ; enfin, le mal est le moins grand possible.

Un moyen qui remplit parfaitement cet objet, se trouve presque toujours à la portée de tous ceux qui sont témoins ou victimes d'une brûlure : quelqu'intense qu'elle soit, quelqu'étendue

(1) M. Roux, chirurgien adjoint de l'hôpital Beaujon, m'a rapporté avoir trouvé constamment une plus grande quantité de sérosité qu'à l'ordinaire, dans les ventricules du cerveau, chez plusieurs enfans morts à la suite de brûlures.

qu'elle ait, il faut plonger la partie dans l'eau à la température de l'atmosphère, ou plus froide, la remuer et la renouveler de temps en temps. Si on ne peut aisément y plonger la partie brûlée, on la couvre d'un linge qu'on imbibe continuellement, ou sur lequel on dirige un filet d'eau : il faut continuer long-temps cette application, quelquefois plusieurs heures, tant que les douleurs menacent de revenir aussitôt qu'on cesse de renouveler l'eau. Le malade s'endort même quelquefois si on a soin de rafraîchir convenablement la partie. Il est étonnant que ce moyen si simple, que l'instinct même indique, ne soit pas plus employé ; il est rationnel, et l'expérience prouve ses succès : j'ai quelquefois, par ce seul moyen, arrêté les progrès de brûlures très-intenses, il m'a épargné à moi-même des souffrances très-grandes, dont j'eus été victime sans lui.

On ne peut rien craindre, dans le cas de brûlure, de l'application de l'eau froide ; car en supposant même que ses effets puissent être redoutés, parce que c'est le temps des règles, chez les femmes, parce que l'individu est dans une transpiration abondante, souffre d'un catarrhe, etc., n'est-il pas certain que la douleur excessive qui auroit lieu sans ce moyen, produiroit plus de trouble dans l'économie, que ne peut le faire

l'impression de l'eau froide, qui a pour effet de maintenir le système dans son état naturel? Il empêche une fluxion de naître et ne peut produire une défluxion dangereuse, puisque l'irritation est toujours imminente. Il n'est pas nécessaire d'employer de l'eau à la glace, et il ne faut rien y mêler; tous les corps salins, ou acides, tels que l'acétate de plomb, le vinaigre, ne pourroient qu'irriter.

Parmi les moyens qu'on emploie ordinairement, il y en a qui se rapportent à celui-ci; tels sont l'éther, l'ammoniaque, l'esprit-de-vin, etc.; ils produisent du froid par une évaporation prompte; mais ils ont l'inconvénient de ne pas se trouver partout, et de ne pouvoir être employés en quantité suffisante sans occasionner des frais très-considérables : les huiles, le miel ne sont utiles que dans les premiers momens de leur application par le froid qu'ils occasionnent; ils ne doivent être employés que faute d'eau froide, qui suffit seule dans tous les cas. On auroit donc dû laisser plus long-temps l'enfant qui fait le sujet de l'observation, sous le robinet de la pompe, dont le jet cependant étoit peut-être trop considérable.

Lorsque les douleurs ont cessé de faire craindre leur retour, l'escarre, s'il y en a une de formée, doit être regardée comme semblable à

celle qui seroit produite par une cause mécanique quelconque : le moyen qui réussit le mieux dans le cas de brûlure, est le liniment fait avec parties égales d'eau de chaux et d'huile de noix; ces plaies sont quelquefois très-difficiles à faire cicatriser, parce que la peau n'est souvent désorganisée que dans une partie de son épaisseur, et que le rapprochement des bords ne se fait alors que très-difficilement. G.

Extrait des maladies héréditaires, par M. PORTAL, *professeur au collége de France.*

L'auteur commence par affirmer qu'il y a des maladies qui se transmettent des pères aux enfans: ainsi que ceux-ci héritent de leur ressemblance extérieure, ils héritent encore de leur santé, de leurs forces, de leurs maladies. Il prouve d'abord la ressemblance extérieure par une foule d'exemples tirés des auteurs de médecine les plus recommandables et de sa propre observation; ensuite il demande pourquoi la ressemblance ne seroit pas la même entre les parties internes des parens, et celles des êtres qui leur doivent l'existence. De nouveaux faits viennent répondre à cette question, qui se trouve résolue, ainsi que la première, par l'affirmative. Il a vu l'anévrisme du cœur héréditaire dans deux fa-

milles ; il en affirme autant de plusieurs maladies nerveuses et convulsives, de la débilité de certain viscère, de la disposition au squirre, à l'obésité particulière de l'épiploon, etc.

Le docteur Portal propose ensuite une troisième question. Ces maladies héréditaires, dit-il, toutes différentes qu'elles paroissent d'abord, proviennent-elles de diverses causes, ou une seule pourroit-elle les produire, au moins pour la plupart ? Il discute cette question. Beaucoup des épilepsies, des manies, des phthisies pulmonaires lui paroissent dues aux altérations que le vice scrofuleux, introduit dans la forme, le tissu et l'action des organes pendant l'accroissement du corps, et même après son entier développement. L'asthme, l'hydropisie, la goutte, la pierre ne lui semblent pas toujours provenir de la même cause : 1°. *parce que leur transmission dans les familles n'est pas si fréquente* ; 2°. *parce qu'elles n'ont pas si souvent avec le vice scrofuleux des rapports si immédiats.*

Néanmoins, considérons que les sujets affectés de ces maladies ont souvent le squelette irrégulièrement développé, et les extrémités des os longues, volumineuses ; considérons, en outre, que chez eux l'albumine et la gélatine sont plus ou moins atteintes d'épaississement ou d'autres altérations, comme on le voit dans leurs cadavres;

par des concrétions diverses, par des glandes engorgées, par des exudations plus ou moins denses, par des corps de forme polypeuse qui se rencontrent dans les principaux troncs vasculaires, etc. Le professeur Portal pense que ces affections sont très-souvent analogues aux maladies héréditaires. « Ne paroîtroit-il pas, ajoute-t-il, que les maladies héréditaires tiennent plus ou moins du vice scrofuleux ? » Voici l'ordre dans lequel il les dispose sous le rapport de l'influence que ce vice lui paroît avoir sur leur production. En premier lieu, le rachitisme, la phthisie pulmonaire, l'épilepsie et autres maladies du cerveau, surtout avec mauvaise conformation du crâne, et en dernier lieu, l'hydropisie, l'asthme, la goutte, et enfin la pierre, etc.

Le docteur Portal demande après cela pourquoi, si les maladies héréditaires ou de famille proviennent d'une cause semblable, ou à peu près semblable, elles ne se développent pas toutes aux mêmes époques de la vie. Et il reconnoît qu'il est très-difficile de s'en rendre raison : il se contente de rappeler les époques où chacune des maladies qu'il a énumérées, ont coutume de se montrer et d'exercer plus ou moins leurs ravages.

La quatrième question proposée par l'auteur, a pour objet la nature du vice scrofuleux. Il la

regarde, avec beaucoup d'auteurs, comme très-difficile à déterminer; mais il fixe particulièrement son attention sur l'analogie depuis longtemps aperçue entre la vérole et le scrofule. Plusieurs faits, extrêmement curieux, qui sont propres à l'auteur, établissent la possibilité de la dégénérescence du vice vénérien en vice stéatomateux et rachitique.

C'est d'après eux que l'auteur a été conduit, ainsi que le célèbre Bouvart, à employer le sirop de Bellet dans les maladies où l'influence du vice scrofuleux s'est manifesté. S'étant aperçu, dans la suite, que la complication du vice scorbutique rendoit souvent ce remède insuffisant, il a pris le parti d'associer les antiscorbutiques aux mercuriaux, et cette pratique lui a procuré des succès étonnans dans le rachitisme. Il n'hésite pas à placer cette combinaison infiniment au-dessus des autres remèdes vantés pour le même genre d'affection, tels sont les plantes apéritives, la garence, l'éclaire, le houblon, etc., les sucs des plantes amères, les préparations de baryte, les bains de mer. Il paroît ajouter difficilement foi aux guérisons miraculeuses opérées par le docteur Amelung (1) dans la phthisie suppu-

(1) Nous avons fait connoître les observations du docteur Amelung dans notre cahier de janvier 1808.

rante, par le moyen du sel de saturne, et il ne pense pas que ce médicament puisse convenir à toutes les phthisies, si variées dans leurs causes, leur nature et leurs phénomènes.

La phthisie pulmonaire d'origine ayant paru au docteur Portal de nature scrofuleuse, il s'est déterminé à la traiter par les mercuriaux réunis aux antiscorbutiques et aux amers, toutefois avec les modifications exigées par les circonstances. Ses ouvrages, et le témoignage public d'une foule de médecins qui ont imité cette pratique, en constatent l'utilité, et doivent la rendre de plus en plus recommandable.

Raulin et plusieurs autres avoient observé que les laitages ne convenoient point à tous les phthisiques. M. Portal rappelle qu'il a prouvé que l'exception étoit pour les phthisiques scrofuleux; il préfère, dans ce cas, les apéritifs et les dépuratifs; mais le succès ne peut jamais être espéré que dans le commencement de la maladie.

Le même traitement appliqué à deux jeunes épileptiques soupçonnés rachitiques ou scrofuleux, a complétement réussi. Il renvoie à l'ouvrage du docteur Salmade sur les maladies rachitiques, où sont consignées plusieurs guérisons de ce genre.

Par un traitement analogue, secondé d'un régime approprié et d'un exercice convenable,

M.

M. Portal a encore eu l'avantage de rétablir la santé de plusieurs femmes grosses, languissantes et irrégulièrement constituées, de préserver ainsi leurs enfans des scrofules, du rachitisme et de tous les maux qui en dépendent; et par ce moyen, il a arrêté plusieurs fois les progrès du rachitisme dans le premier âge. Il a opéré de la même manière sur les nourrices. Ici, les principes développés par l'auteur offrent la perspective d'une médecine prophylactique, qui tend à l'amélioration de l'espèce humaine.

En terminant, l'auteur exprime son regret de ne pouvoir nommer les innombrables victimes, surtout de l'âge le plus tendre, qu'il a arrachées au vice scrofuleux, source commune des maladies héréditaires, au moyen de la méthode indiquée, qu'il savoit modifier selon l'indication. Par exemple, il faisoit prédominer les mercuriaux quand il soupçonnoit la cause vénérienne plus prononcée; les antiscorbutiques lorsque la diathèse de ce nom étoit plus manifeste; les amers, les ferrugineux et les bains froids, dans les cas d'extrême débilité; enfin, la combinaison des mercuriaux et de l'opium chez les sujets où la sensibilité étoit très-développée.

B.

BIBLIOGRAPHIE.

Histoire des Phlegmasies ou inflammations chroniques, fondée sur de nouvelles observations de clinique et d'anatomie pathologique : ouvrage présentant un tableau raisonné des variétés et des combinaisons diverses de ces maladies, avec leurs différentes méthodes de traitement; par F.-J.-V. Broussais, *docteur en médecine de l'Ecole de Paris, médecin des armées, membre correspondant de la Société médicale d'Emulation de Paris* (1).

Cet ouvrage est le même que M. Broussais communiqua, encore manuscrit, au comité d'administration de la Société, et sur lequel il fut fait un rapport que nous avons rendu public dans le cahier de février dernier. Quoique nous ayons indiqué les résultats principaux de ce travail, les changemens que l'auteur y a faits et l'importance de la matière nous déterminent à ajouter quelques détails, pour donner à nos

(1) Deux vol. in-8°. de près de 1300 pages. Prix, pour Paris, 14 francs; pour les départemens, franc de port, 18 francs. A Paris, chez Gabon, libraire, place de l'Ecole de Médecine, N°. 2; et chez Crochard, libraire, rue de l'Ecole de Médecine, N°. 3.

lecteurs une idée plus précise du plan et de l'exécution.

L'histoire des phlegmasies chroniques est composée de deux volumes, dont chacun sera l'objet d'un article particulier.

Le premier volume est consacré aux maladies inflammatoires de la poitrine; mais l'auteur a jugé convenable de développer, avant d'entrer en matière, ses idées sur l'inflammation : il censure d'abord l'ancienne définition; et considérant que l'inflammation consiste dans une augmentation locale de l'action organique, il fait voir qu'il est avantageux de l'envisager sous des rapports plus étendus qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour. Ainsi, la réunion des quatre phénomènes qui sont regardés comme caractéristiques de l'inflammation, *tumeur*, *chaleur*, *rougeur* et *douleur*, n'est plus nécessaire pour constater l'état de phlegmasie : ces phénomènes n'appartiennent qu'au plus haut degré de cette affection, parce qu'ils supposent dans la partie phlogosée une activité du système sanguin, dont tous les tissus ne sont pas doués. Il suffit que l'action organique soit excitée pendant longtemps dans un tissu et qu'elle tende à produire sa désorganisation, pour que l'irritation soit de nature inflammatoire.

L'auteur prouve cette proposition, en exami-

nant la phlogose dans tous les tissus qui en sont susceptibles, depuis le phlegmon qui marche ordinairement accompagné de la tumeur, de la chaleur et de la douleur, jusqu'à l'engorgement glanduleux, qui ne conserve plus que la tumeur. Il fait remarquer, avec beaucoup de sagacité, les points de contact qui réunissent entre eux les différens degrés d'irritation locale qui forment cette chaîne immense.

Il s'occupe ensuite de l'ulcération; il la considère en général, et la définit d'une manière qui lui est particulière; et il la suit dans les différens tissus dont il vient d'étudier l'inflammation. Ces rapprochemens tendent à prouver que le caractère rongeant et propagateur dépend de l'irritation combinée des faisceaux rouges et des faisceaux blancs du même organe. Ce passage, peu susceptible d'analise, doit être étudié dans l'ouvrage même.

Après avoir terminé ce rapide exposé des phénomènes locaux de l'inflammation, M. Broussais se croit obligé, pour en donner une idée plus complète, d'étudier les influences qu'elle exerce sur les fonctions. Il suit encore ici la même marche, je veux dire, qu'il montre successivement de quelle manière l'ensemble des fonctions peut être modifié par les phlogoses des différens tissus, depuis leur état le plus aigu

jusqu'au plus chronique. C'est là que notre auteur trouve l'occasion de bien définir la fièvre hectique, et de la présenter sous le seul point de vue qui lui convienne. Il étoit impossible d'arriver, d'une manière plus heureuse, à la solution du problème qu'il s'étoit proposé pour sujet de sa dissertation inaugurale : *Existe-t-il des fièvres hectiques indépendantes de la désorganisation des viscères, mais capable de la simuler, au point d'exposer les praticiens à de graves meprises? Existe-t-il des moyens de les reconnoître et de les guérir?* Mais ce n'est que dans la suite de son ouvrage que le docteur Broussais développe le diagnostique et les moyens curatifs de ces maladies.

Suit le résumé de ces généralités sur l'inflammation ; nous nous contenterons d'en extraire la définition de cette affection pathologique. « Toute exaltation locale des mouvemens organiques, assez considérable pour troubler l'harmonie des fonctions, et pour désorganiser le faisceau où elle est fixée, doit être considérée comme une inflammation. »

Les inflammations du poumon sont partagées, par notre auteur, en sanguines et en lymphatiques; les sanguines sont : le catarrhe, la pneumonie et la pleurésie, qui diffèrent d'abord à raison du tissu où elles ont pris naissance, mais qui souvent se confondent pendant leurs progrès.

Dans la distinction du catarrhe, d'avec la pneumonie, l'auteur est allé plus loin que ses prédécesseurs. Les physiologistes donneront, sans doute, une attention particulière à ce paragraphe intéressant. L'inflammation lymphatique est celle qui conduit à l'ulcération et au dépérissement; en un mot, qui produit la phthisie. Il ne prétend pas que le mouvement inflammatoire soit circonscrit dans le système lymphatique ; il lui suffit que l'inflammation des capillaires sanguins soit entretenue par le stimulus des tubercules, pour donner à la phlogose pulmonaire le titre de phlogose lymphatique. Comme les faits que l'auteur devoit distribuer dans son ouvrage lui avoient appris que cette dernière espèce de phlegmasie peut être la conséquence des trois autres lorsqu'elles se prolongent indéfiniment, il présente l'histoire des phlogoses péripneumoniques, catarrhales et pleurétiques; et il les suit depuis leur état le plus aigu et le plus évident, jusqu'au plus chronique et au plus obscur, avant de s'occuper de la phthisie proprement dite.

Pénétré, comme le sont aujourd'hui tous les médecins Français, de la nécessité des observations particulières pour fonder les histoires générales des maladies, M. Broussais commence d'abord par rassembler un grand nombre de cas pathologiques qui présentent les inflammations du

poumon dans leurs nuances et leurs combinaisons diverses; mais ce qui lui est particulier, c'est d'avoir su, dans tout le cours de son ouvrage, entremêler les faits de discussions et de dissertations sur les points de pratique les plus intéressans, et de les avoir disposés de manière que chacun d'eux vient à propos pour appuyer une proposition nouvelle, confirmer une vérité douteuse, ou établir un rapprochement lumineux. L'auteur s'avance ainsi, sans jamais perdre de vue son objet principal, et en ramassant, pour ainsi dire, les conclusions, afin de ne rien laisser perdre au lecteur, jusqu'à l'histoire générale de la maladie qu'il traite; embrassant alors un horizon plus vaste, il étudie la phlegmasie sous tous ses rapports connus, et cherche à en présenter l'idée complexe avec netteté et précision.

Ce premier travail achevé, il passe au traitement; il en développe les principes d'après les indications tirées du tableau des symptômes, et, par un certain nombre d'histoires terminées par la guérison, il fait connoître les détails d'applications qui lui paroissent mériter une attention particulière; il finit par une analise succincte de tout ce qui vient d'être dit sur la maladie.

Comme nous avons fait connoître d'avance les principaux résultats de ce travail dans le numéro précité, nous n'entreprendrons point

de suivre M. Broussais dans l'étude des différentes phlegmasies de la poitrine ; nous nous contenterons d'en offrir un canevas très-resserré.

Le principal but du docteur Broussais, dans ce premier volume, est de prouver que toute irritation établie dans les faisceaux sanguins de l'organe respiratoire, peut développer des tubercules et produire la phthisie. Il rapporte d'abord un certain nombre d'histoires de phlegmasies du parenchyme et de la membrane séreuse devenues chroniques et terminées par la mort, et il a soin de montrer dans les cadavres les traces de l'irritation des capillaires sanguins.

Après avoir indiqué les moyens curatifs de ces premières variétés de phlegmasie chronique du poumon, dont chacune en particulier offre une foule de nuances très-différentes, il reproduit d'autres phlegmasies semblables, dans lesquelles les désordres du système lymphatique se remarquent à côté de ceux du système sanguin ; il s'efforce en même temps de faire distinguer au lecteur attentif, les signes extérieurs qui correspondent à cette première nuance très-fugitive de phthisie, qu'il désigne sous le nom de *catarrhe, de péripneumonie et de pleurésie avec tubercules.*

Après avoir prouvé que toute inflammation sanguine peut entraîner la dégénérescence tuber-

culeuse, et devenir par conséquent une inflammation lymphatique, il examine toutes les autres causes de cette dernière inflammation; et par une foule de rapprochemens ingénieux, qu'il fait en étudiant leur manière d'agir, il parvient à démontrer : 1°. qu'elles ont pour effet constant d'entretenir l'action organique locale dans un degré d'exaltation qui ne s'accorde point avec la bonne harmonie des fonctions; 2°. que cette augmentation d'action organique locale, qu'il regarde comme une nuance de phlogose, altère d'abord l'organisation des faisceaux rouges, et consécutivement celle des faisceaux blancs; d'où résulte enfin, comme dans le premier ordre de causes, la dégénérescence tuberculeuse et la phthisie. C'est de cette manière qu'il explique la production de toutes les phthisies qui méritent réellement le titre d'accidentelles. Cette théorie, fondée sur le résultat sévère de l'expérience, appartient exclusivement à l'auteur. Si l'observation ultérieure la confirme, il aura grandement avancé la pathologie, et surtout la thérapeutique des affections chroniques de la poitrine, qui ne cessent de faire le désespoir des praticiens.

M. Broussais n'oublie jamais de faire remarquer, dans chaque histoire particulière, le rapport qui existe entre la marche de la phlegmasie

vers l'état tuberculeux, et la constitution du malade. Il en résulte que chez les individus minces, d'un tissu mou, et très-irritables, la phlegmasie et l'irritation pulmonaire sont suivies beaucoup plus promptement de la dégénérescence tuberculeuse, que chez les sujets bruns, à large poitrine, et d'un tissu serré, et robustes.

Après avoir examiné les formes variées de la phthisie accidentelle, l'auteur cherche à circonscrire l'idée de la phthisie constitutionnelle ou héréditaire. D'abord il montre que les auteurs ont abusé de cette expression, en l'appliquant à une foule de phthisies déterminées par des causes externes évidentes : il observe très-judicieusement, que les sujets éminemment prédisposés à cette maladie, en rapportent presque toujours le développement à une cause externe plus ou moins appréciable ; que d'autres pareillement conformés, parviennent à s'y soustraire durant le cours d'une très-longue vie, en se préservant soigneusement de l'influence des mêmes causes; qu'enfin, il en est quelques-uns chez qui la prédisposition est si considérable, que les causes déterminantes les moins énergiques provoquent la maladie, ou du moins achèvent de la caractériser : ce sont celles-là qu'il nomme constitutionnelles; mais il paroît persuadé que, si les individus qui en deviennent les victimes avoient

pu se dérober, d'assez bonne heure, à l'action des causes occasionnelles, et surtout du froid; par exemple, s'ils étoient allés habiter un pays sans hiver, en se préservant de l'humidité nocturne, ils auroient infailliblement échappé à la phthisie.

Il résulteroit de ces rapprochemens tout-à-fait nouveaux, et qui montrent dans leur auteur des vues fort étendues : 1°. que la phthisie ne seroit jamais contagieuse; mais M. Broussais n'a pas cru devoir aborder cette question; 2°. qu'elle peut attaquer les hommes les plus robustes et les plus heureusement conformés, s'ils sont longtemps soumis à l'influence des causes qui exercent une irritation constante sur le tissu du poumon; 3°. qu'elle se développe avec une rapidité incomparablement plus considérable chez les sujets délicats; 4°. qu'il en est parmi ces derniers chez qui elle est si facile à déterminer, qu'elle semble spontanée.

M. Broussais rapporte beaucoup d'observations en preuve de ces propositions, et fait servir à leur démonstration les faits de pathologie les plus connus et les plus ordinaires; en même temps il fixe l'attention de ses lecteurs sur les variétés de la fièvre hectique, sur leur rapport avec l'état du poumon, et avec la constitution générale; il étudie les symptômes accessoires

de la phthisie; il s'efforce de les expliquer en les rapportant, non pas à une cause inaccessible aux sens, mais à la susceptibilité de l'individu souffrant, et les fait tous dépendre, ainsi que les nuances si multipliées de la fièvre hectique, de la *douleur*. Ici les raisonnemens sont si serrés et si régulièrement coordonnés, que le texte ne se prête pas aisément à l'analise. Il faut avoir suivi l'auteur lui-même pour se permettre de juger ses conclusions. Nous nous contenterons d'ajouter que, sans perdre de vue le point fondamental de la question, il a trouvé le moyen de placer, çà et là, beaucoup d'idées accessoires, la plupart nouvelles, et qui toutes sont extrêmement fécondes en résultats pratiques.

Arrivé au traitement de la phthisie pulmonaire, M. Broussais tire ses indications de la nature des causes et de celle des symptômes; il ne veut rien d'empirique, et cherche toujours à se rendre raison des bons et des mauvais effets des médicamens nombreux qu'on a coutume d'opposer à cette maladie. Il établit trois indications générales : *détruire l'inflammation, afin de prévenir la formation des tubercules*. C'est celle de la première période de la maladie. Plus tard, et lorsque la formation des tubercules devient probable, il en existe une seconde, qui consiste à *rétablir l'équilibre dans la circulation des fluides blancs, et à résoudre* les engor-

gemens lymphatiques. La troisième indication générale est subalterne, et n'a pour but que de diminuer les souffrances, et de retarder l'instant fatal : elle ne se présente qu'à une époque avancée de la maladie ; elle consiste à *calmer le symptôme prédominant.* Après avoir examiné, avec beaucoup d'ordre et de méthode, les moyens qui sont appropriés aux deux premières indications, l'auteur donne des règles pour leur application aux différentes phthisies. La thérapeutique de M. Broussais est simple, facile, naturelle ; et s'il faut en juger par les succès qu'elle a procurés à l'auteur, elle seroit préférable à celles qui ont obtenu jusqu'ici le plus de vogue. La troisième indication générale, qui constitue véritablement la médecine du symptôme de la phthisie, est relative aux lésions de *la poitrine, de l'abdomen, de la tête, de l'extérieur du corps et de l'ensemble de l'individu.* Il parcourt successivement ces lésions, rend compte de leur mécanisme, et détermine jusqu'à quel point elles exigent que le traitement principal soit modifié.

Suit un certain nombre d'observations d'irritations chroniques de la poitrine, terminées par une guérison complète, quoiqu'elles paroissent tout-à-fait semblables à celles dont l'auteur a présenté l'autopsie cadavérique : ce volume finit par un résumé général.

Toujours fidèle à sa méthode, le docteur Broussais n'oublie point, en développant les principes du traitement, de rappeler les faits et de leur soumettre les réflexions générales, physiologiques ou pathologiques qu'ils lui suggèrent, en les rattachant au sujet principal; il sait ainsi prévenir la monotonie, si difficile à éviter dans une monographie, sans tomber dans le défaut, peut-être encore plus dangereux, de l'incohérence et de la confusion; il nous a paru néanmoins qu'il ne laisse échapper aucune occasion de reculer les limites de la science.

En lisant cet excellent ouvrage, nous avons d'abord approuvé les vues et le traitement de l'auteur dans les premières observations, parce qu'ils sont conformes aux erremens ordinaires; mais nous avons été bientôt obligé de changer d'avis, quand il a prouvé, par d'autres faits, qu'il s'étoit d'abord trompé, et nous pensons que beaucoup de lecteurs seront dans le même cas. On s'instruit avec M. Broussais, comme il a su s'instruire lui-même au lit des malades.

GRAPERON, D. M. P.

Rapport fait à la Société médicale d'Emulation de Paris, sur un Manuel d'Autopsie cadavérique Médico-Légale, traduit de l'allemand du docteur Rose, *augmenté de notes, et de deux Mémoires sur la Docimasie pulmonaire, et sur les moyens de constater la mort par submersion, par* M. Marc, *docteur en médecine, archiviste de la Société, membre de plusieurs Sociétés savantes.*

La France, qui pourroit être orgueilleuse des progrès qu'elle a fait faire, dans les derniers temps, à la physique, à la chimie, à l'anatomie et à la physiologie, ne possède encore aucun ouvrage où l'on ait tiré de ces diverses branches de nos connoissances, tout le parti qu'on auroit pu, qu'on auroit même dû en tirer, pour porter la médecine légale au degré de perfection dont elle est susceptible. Notre savant collègue, M. Marc, sentant cette lacune, dont il indique les principales causes dans un avant-propos très-bien fait, vient de nous donner la traduction d'un ouvrage fort estimé en Allemagne, où il a eu plusieurs éditions, et d'autant plus important, qu'outre que nous n'en possédons aucun qui puisse lui être substitué, il traite d'un objet qui se lie à la haute police, et intéresse la sûreté et la vie des citoyens de tous les états. Les Traités de mé-

decine légale que nous ont laissés Fodéré, Mahon et Belloc, quoique justement estimés, sont restés incomplets; et *l'art de faire les rapports en chirurgie, par* Jean Devaux, autrefois très-estimé, et rendu encore plus utile par les corrections et les augmentations qui y avoit faites Morand, ne peut plus que difficilement servir de guide, aujourd'hui que les formes légales et judiciaires ont changé avec l'état de la science. L'on ne peut donc disconvenir que M. Marc n'ait publié un ouvrage très-utile. Les deux Mémoires et les notes érudites qu'il a jointes à l'ouvrage du docteur Rose, en relèvent le mérite, et doivent faire préférer la traduction à l'original par les Allemands eux-mêmes. Outre la discussion comparative et raisonnée des diverses opinions et des cas douteux, l'on y trouve aussi l'exposition des règles, des considérations particulières et les précautions les plus propres à faire éviter des méprises et des erreurs, toujours d'autant plus graves, qu'en égarant la justice des tribunaux, elles tendent à rompre le lien le plus sacré de la Société, en même temps qu'elles compromettent la sûreté individuelle des citoyens, et l'honneur de la médecine elle-même.

Je propose à la Société de faire des remercîmens à l'auteur pour son ouvrage, en l'invitant à continuer ses utiles travaux. DEMANGEON, D. M.

BIOGRAPHIE.

BIOGRAPHIE.

Extrait de l'Eloge de Henri FOUQUET, *professeur honoraire de l'Ecole de médecine de Montpellier, membre de la Société médicale d'Emulation de Paris*, etc., *par* Charles-Louis DUMAS, *directeur de l'Ecole de médecine de Montpellier, professeur d'anatomie et de physiologie, et de clinique de perfectionnement dans la même Ecole; de l'Institut national de France; membre de la Société médicale d'Emulation de Paris*, etc. (1).

Cet éloge est consacré à célébrer la mémoire d'un praticien très-habile, d'un écrivain distingué et d'un professeur célèbre, qui, le premier en France, enseigna et perfectionna, avec un grand succès, la médecine clinique; et qui, par ses leçons et ses écrits, contribua puissamment aux progrès que la médecine a fait de nos jours, et à l'instruction de cette foule de jeunes médecins qui exercent ou qui enseignent cette science utile avec distinction.

---

(1) A Montpellier, chez Izar, Imprimeur de l'Ecole de médecine.

M. Dumas considère Fouquet, d'abord comme simple théoricien, cherchant à fixer l'attention du public par ses écrits; ensuite comme versé dans la pratique de la médecine, et devenant utile à ce même public par ses conseils; enfin, comme livré au travail de l'enseignement et portant au loin la renommée d'un nom célèbre par ses leçons.

L'auteur indique et analise rapidement les ouvrages de Fouquet, expose ce qu'ils offrent de neuf et d'utile, signale les grands services qu'ils ont rendus à la physiologie et à la médecine-pratique, et le suit dans l'exercice de la médecine. Il rappelle sa pratique heureuse et brillante, et sa grande sagacité à démêler la cause d'une maladie, à reconnoître sa nature et ses complications, à prévoir les événemens avantageux ou nuisibles qui doivent survenir pendant le cours de sa durée, à gouverner les mouvemens favorables que la nature suscite pour en opérer la solution, à distinguer avec précision quand il faut agir et quand il convient d'attendre, à se décider avec assurance entre plusieurs méthodes de traitement qui offrent toutes des inconvéniens et des avantages. Il dit combien les cours de Fouquet furent glorieux pour lui-même et profitables pour ses disciples.

M. Dumas, en considérant Fouquet sous ces

trois points de vue, a su choisir et disposer, avec un rare mérite, toutes les circonstances de sa vie les plus capables de produire de l'effet et d'intéresser, il les a exposées avec cette noble simplicité et cette magnificence de style qui caractérisent un grand écrivain.

Pour faire connoître plus particulièrement le style du savant professeur Dumas, nous citerons le passage suivant :

« Mais en se vouant aux fonctions pénibles de ces deux états (de médecin et de professeur), choisit-il une route agreable et brillante, un chemin sûr et facile pour aller à la gloire ? Aspira-t-il à un poste fait pour exciter l'ambition de la fortune et des honneurs? Au contraire, de toutes les voies de celebrité, il choisit la plus lente, la moins certaine, la plus bornée; de toutes les conditions de la vie, il embrassa la seule, peut-être, où les travaux et les peines l'emportent presque toujours sur les dédommagemens et les jouissances.

» Le guerrier, dont les exploits immortalisent la mémoire, trouve une multitude de bouches ouvertes pour les proclamer; et au milieu des hommages éclatans qu'on s'empresse de lui rendre, il se voit récompensé par ses triomphes dans la guerre, par son élévation dans la paix. Le magistrat, que l'autorité suprême a dé-

signé pour être le sage interprète des lois, le souverain dispensateur de la justice, occupe un rang où les honneurs viennent le chercher et d'où il peut monter aux places les plus importantes de l'Etat. Le jurisconsulte, dont la voix éloquente défend l'honneur, la fortune, la vie des citoyens, exerce un emploi glorieux, où la véritable gloire est inséparable du vrai mérite, où chacun obtient une estime proportionnée à son talent, où l'homme éclairé est toujours sûr de pouvoir mettre à profit ses lumières, de forcer les autres hommes à reconnoître la supériorité de son esprit, et de parvenir à la plus grande élévation sans avoir besoin de sécours. Le philosophe, qui intéresse tout le monde par la grandeur des objets auxquels il attache ses pensées, et dont les veilles laborieuses tendent à perfectionner la raison, exerce sur toutes les nations, sur tous les siècles un ascendant immense par ses écrits. Le littérateur, en cultivant le bel art de parler et d'écrire, acquiert les droits les plus certains qu'on puisse avoir aux applaudissemens des contemporains comme à l'admiration de la postérité; et soit qu'il entraîne ou qu'il étonne par les traits animés de l'éloquence, soit qu'il séduise ou qu'il charme par les couleurs brillantes de la poésie, il captive les esprits, il enlève les suffrages par la triple puissance du génie, de l'imagination et de la

parole. Le naturaliste, le mathématicien, l'astronome, le physicien, le chimiste trouvent des admirateurs et des juges dans les hommes de tous les états qui peuvent cultiver leurs sciences, apprécier leurs découvertes et suivre leurs progrès. L'artiste, sensible aux merveilles des arts, dont il se voit environné, jouit de ses propres ouvrages, entend le concert unanime de ses louanges et recueille le prix flatteur de l'admiration universelle.

» Le médecin, entouré de misères et de douleurs, est le seul qui ne vive que pour le soulagement de l'humanité, le seul qui ne retire de ses travaux ni distinctions, ni encouragemens, ni récompenses ; le seul, enfin, qui jeté dans la foule, confondu avec le vulgaire, caché sous le voile d'une science difficile à pénétrer, séparé du reste des savans, réduit à une sorte de considération domestique, doive chercher au fond de sa conscience le témoin secret de ses œuvres, l'appréciateur invisible de ses talens. Les personnes aux yeux desquelles il découvre toutes les ressources de son art, toute la profondeur de ses lumières, étant les unes intéressées à le juger mal, les autres incapables de le bien juger, ne se montrent presque jamais exemptes de préventions et de partialités envers lui. Le hasard qui préside aux succès, l'ignorance qui les mesure, le bel esprit qui les tourne en

risée, la terreur qui les exagère, la reconnoissance qui les publie, l'ingratitude qui les tait, la jalousie qui les rabaisse, la rivalité qui les dispute, tout semble fait pour altérer la justice des opinions, pour obscurcir la vérité des jugemens, lorsqu'il s'agit de mettre un médecin à la place où, dans les autres professions, le mérite et le savoir l'auroient infailliblement élevé.

» Je ne parle point de ces vieilles préventions, de ces ridicules préjugés que les cercles et les coteries répandent contre une science utile, de ces discours injurieux, de ces dérisions éternelles que les gens les plus frivoles se permettent contre les hommes les plus éclairés, et qui, des premiers rangs de la Société, passant jusqu'aux dernières classes du peuple, ôtent à la médecine toute sa dignité, et privent le médecin de tous les égards réservés à nos moindres artistes.

» Oüi, Messieurs, voilà quelles destinées attendent ceux qui ont de grandes vertus, de grands talens, un grand génie, et qui, à ces avantages extraordinaires, joignent le mérite encore plus rare de les consacrer sans relâche à l'utilité de leurs semblables. Voilà comment la gloire et la fortune oubliant ces hommes généreux qui servent si bien le genre humain et la patrie, laissent à la postérité le soin de reconnoître leurs services. Nous célébrons les travaux, nous honorons les souvenirs des médecins habiles, lors-

qu'ils ont cessé de vivre ; nous les plaçons au rang des êtres supérieurs qui furent aussi comme eux les bienfaiteurs de l'humanité : alors seulement ils obtiennent le même tribut de vénération et d'estime ; alors ils participent à l'éclat des mêmes triomphes ; et les hommages empressés dont la reconnoissance publique les environne après leur mort, semblent attester l'injustice qu'ils ont endurée pendant leur vie. Mais c'est qu'alors il n'existe plus d'inégalité parmi les grands hommes ; c'est qu'il n'y a plus entre eux de disproportion et de différences, si ce n'est celle du savoir et du génie. C'est que la Renommée, distribuant ses honneurs avec une sage mesure à tous les morts illustres, inscrit également sur les tables de l'immortalité les beaux noms d'Alexandre, d'Aristote, de Démosthène, d'Homère et d'Hippocrate. »

Nous pourrions multiplier ces citations, car presque toutes les pages de ce savant discours renferment de beaux morceaux d'éloquence, mais les bornes de cet extrait ne nous permettent pas d'en rapporter un plus grand nombre. Cet éloge fait le plus grand honneur à l'illustre savant professeur Dumas, et feroit seul sa réputation, si depuis long-temps il n'occupoit un rang distingué parmi les philosophes et les grands écrivains de notre siècle.

VARIÉTÉS.

Nouvelles Médicales.

M. Cadet nous a communiqué le fait de thérapeutique suivant : M. Roch, médecin des hôpitaux militaires, se trouvant dans une campagne, fut pris d'une fièvre intermittente ; après avoir fait usage des évacuans, il voulut arrêter la fièvre ; mais il ne put se procurer du quinquina : d'après le conseil des gens du pays, il fit infuser dans un verre de vin blanc, une vingtaine de pellicules de noix fraîches, réduites en poudre après leur dissécation à la chaleur d'un four ; il prit cette préparation avant la fièvre, et elle n'eut plus lieu. M. Cadet a fait quelques essais sur cette pellicule, et il a reconnu qu'elle contient une très-grande quantité d'acide gallique ; il pense même que c'est la substance qui en contient le plus sous le même volume : il n'y a point reconnu de tanin.

Analise des Journaux.

M. W. Watson rapporte plusieurs observations de phthisies pulmonaires traitées par le mercure. M. Hale, âgé de 27 ans, eut une péripneumonie très-grave et très-longue, pour laquelle il fut saigné une douzaine de fois ; sa maladie dégénéra en phthisie pulmonaire bien caractérisée par la toux, l'enrouement, l'oppression, les stries de sang que contenoit la matière de l'expectoration, une grande émaciation, une très-grande foiblesse, fièvre hectique tous les soirs. D'après ce qu'a écrit le docteur Rush, dans trois lettres au docteur Miller, insérées dans le *medical repository*, sur l'efficacité du mercure dans la phthisie pulmonaire, M. Watson se détermina à employer ce remède ; il fit faire au malade une friction d'une demi-once d'on-

guent mercuriel double tous les soirs, et lui fit prendre intérieurement un grain de calomel, combiné avec un demi-grain d'opium. Quatre jours après, on fit faire une friction soir et matin, on ordonna aussi des frictions soir et matin, de quatre grains de colomel, sur les gencives; après onze jours de ce traitement, la dose d'onguent mercuriel fut portée à une et deux onces par jour. Le vingt-septième jour de traitement, on ajouta des bandages enduits de mercure et appliqués sur des parties dénuées d'épiderme par des vésicatoires. Enfin, le trente-huitième jour la salivation commença, il saliva de deux à trois chopines en vingt-quatre heures; toute la bouche, la gorge étoient prodigieusement tuméfiées; après quinze jours environ de cette salivation, la secrétion de matière purulente avoit totalement disparu et la toux étoit entièrement cessée. L'appétit étoit bon, on continua les toniques qu'on avoit joint au mercure. On cessa les frictions, puis les emplâtres, et on suivit un régime cordial. Le retour de la santé fut rapide, mais il reste de l'enrouement et de la foiblesse; le médecin lui ordonna de manger de l'ail, et ces symptômes disparurent.

Ce traitement dura plus de quatre mois, par la difficulté qu'il y eût à déterminer la salivation; M. Hale fut parfaitement rétabli et ne s'est plus ressenti de sa maladie.

L'auteur rapporte deux autres observations, l'une d'une femme foible, affectée de phthisie depuis dix-huit mois, que le mercure fit saliver au bout de trois jours; il se mêla une affection hystérique et une perte foudroyante qu'on arrêta par l'eau froide, malgré le traitement mercuriel. La tuméfaction des gencives étoit si grande, qu'on fût obligé de la nourrir 10 jours par des lavemens; elle saliva pendant un mois et demi environ; l'expectoration cessa d'être purulente, et elle se rétablit parfaitement au

moyen des toniques. Chez une autre femme, le mercure ne put la faire saliver et elle succomba; la malade étoit trop foible: l'excitabilité, dit l'auteur, étoit descendue au-dessous du degré auquel le mercure peut produire le ptyalisme. (*Id.*)

(*London medical and physical Journal.*)

(*Annales de littérature médicale étrangère.*)

Le docteur Adams a voulu prouver la présence des hydatides dans les tumeurs cancéreuses : il considère le cancer comme essentiellement formé de cet animalcule. M. Samuel Young, dans une lettre publiée par le *Medical and physical journal de Londres*, combat cette opinion, et s'appuie, pour la rejeter, sur ce que la contraction des cellules cancéreuses, observée par le docteur Adams, ne prouve pas leur vie animale séparée; que ces cellules sont adhérentes aux parties voisines et saines; qu'elles ne paroissent être que la graisse même dégénérée, que les différences observées dans les causes, les phénomènes variés qu'ils présentent relativement aux tempéramens, au temps de la maladie, etc., ne peuvent dépendre d'une seule cause; que cette hypothèse est inutile, et qu'elle ne suffit pas pour rendre raison de tous les phénomènes (1). (*Id.*).

M. Buchanan, docteur-médecin et chirurgien au Bengale, a fait connoître une recette contre le ténia ou ver solitaire; elle lui a été communiquée par les naturels du pays.

C'est une décoction d'une demi-livre d'écorce fraîche de la racine du grenadier, dans trois pintes d'eau réduites

---

(1) Les hydatides ne peuvent sans doute être considérées comme formant le cancer d'après les preuves apportées par M. Adams; mais ne peut-on pas dire qu'en général, on fait trop peu d'attention à la vie particulière qui anime les élémens organiques des corps vivans, et dont les altérations constituent des maladies qui sont en vain attaquées par les moyens de modifier seulement la vie générale? G.

à deux, que l'on boit par verre à de courts intervalles, en y mêlant une demi-once de semence du plasi (*hortus malabaricus*) en poudre, et autant des semences du convolvulus, Nil.

L'auteur pense, d'après son expérience, que la dose de l'écorce de racine de grenadier est trop forte, et que les semences font peu d'effet. « Un gentilhomme fut entièrement guéri au moyen d'une décoction de quatre drachmes de cette écorce, bouillie dans deux tasses d'eau jusqu'à réduction de moitié. Il prit la moitié de la décoction à doses brisées, et le restant tout à la fois; elle lui occasionna des vomissemens, des selles, et l'expulsion du ver. »

(*Edinburg, medical and surg. journ.*) (Id.)

Le docteur Edward Miller, dans un Mémoire sur le colera ou diarrhée bilieuse des enfans, indique le changement de lieu comme un des meilleurs moyens de prévenir et de combattre cette maladie; il recommande aussi, comme tous les praticiens, les vomitifs au commencement; mais un remède qui lui a mieux réussi et qui suffit seul, est la combinaison du mercure doux avec l'opium, à la dose, pour le premier, depuis un huitième de grain jusqu'à un grain, et de l'extrait d'opium, depuis un vingtième de grain jusqu'à un demi-grain, répété toutes les 2, 4, 6 et 8 heures, suivant les cas, de manière à donner une dose plus forte du mercure doux s'il y a besoin d'évacuation plus considérable, et plus d'opium s'il faut, au contraire, les arrêter: ce mélange peut être administré en pilule, en poudre avec du sucre ou dans un sirop, etc.

Les docteurs Clerghorn et Clarke recommandent la même combinaison contre les dyssenteries du plus mauvais caractère. Lysans rapporte des observations de l'utilité du même moyen dans la diarrhée bilieuse des adultes.

On sait que Chisholm recommande ce remède, de manière à faire saliver, dans la fièvre maligne de Boullam. Smith l'a employé dans la fièvre des prisons; Armstrong dans la colique aqueuse des enfans.

M. Edward Miller recommande encore l'alun, mais quand il y a eu suffisamment d'évacuations; enfin, l'eau froide en lavement, en boisson, en bain, en fomentation, lui paroît devoir être utile, ainsi que les vésicatoires sur l'épigastre, et les sinapismes sur différentes parties; enfin, il remédie à la foiblesse qui suit toujours cette terrible maladie, par les fortifians végétaux, tels que le conlombo, l'angusture. (*Idem.*)

Le phosphate suroxygéné de fer a été donné par M. Carmichael, chirurgien à Dublin, avec plus de succès dans le rachitis, la chlorose, le cancer, que le phosphate ordinaire. (*London med. and surg. journal.*) (*Id.*)

Le docteur Duncan préfère donner le super-carbonate de soude au carbonate simple. (*Id.*) (*Idem.*)

Le docteur Pearson, dans un Mémoire sur les mouvemens musculaires, a rapporté des observations faites sur le pouls à différentes latitudes : en Angleterre, le pouls du cheval bat 36 fois par minute, celui de la vache 48, celui de l'homme 72; en Laponie, celui de l'homme ne va pas au delà de 45 à 50. Lorsque l'on plonge un muscle dans l'eau à la température de 90 degrés de Réaumur, il y a encore quelques signes d'excitabilité quand on emploie l'électricité; mais il ne peut revenir à son ton naturel. Il en est de même pour le froid. M. Pearson regarde le fibre musculaire comme l'organe principal de la vie.

Le même, dans ses leçons de médecine clinique, a présenté un homme de 40 ans, et une femme de 60, qu'il a guéris d'un tic douloureux de la face, en excitant une salivation mercurielle abondante pendant un mois : il a

cité un exemple d'un succès semblable par le même traitement, chez une femme de 24 ans, et un autre fait, où le malade mourut, parce que ce moyen fut employé trop tard. (*Edinburg med. and surg. journal.*) (*Idem.*)

M. Frydenberg a envoyé à la Société d'économie rurale de Copenhague, un Mémoire sur la possibilité de convertir le sectang, plante marine très-abondante sur les côtes du Danemarck, en aliment convenable à l'homme. (*Id.*)

On a institué à Londres, une Société, pour le traitement des maladies des yeux, des oreilles et celui des hernies. (*Id.*)

L'opium uni au mercure, dans un traitement mercuriel, garantit les intestins de l'action du médicament, et favorise la salivation, suivant un médecin Anglais. (*Id.*)

Le docteur Robert Bourne, professeur de médecine pratique à l'Université d'Oxford, a publié un Traité de la phthisie pulmonaire, où il distingue les ulcères de ces organes : 1°. en ulcères vraiment phthisiques ; 2°. en ulcère à la suite d'une inflammation du poumon ; 3°. en ulcère qui se forme presqu'imperceptiblement, et qu'il nomme *pulmonis vomica insidiosa.* Il rapporte seize cas de guérison de phthisie pulmonaire par le raisin d'ours, *uva-ursi*, busserole, arbousier ; il le donne en poudre à la dose de 8, 12, 15 et 18 grains, trois fois par jour, dans du lait ou dans une liqueur appropriée.

Les seize exemples de ce traitement sont classés dans quatre divisions générales : huit sont des phthisies pulmonaires au premier degré ; trois sont des phthisies confirmées avec expectoration purulente ; deux étoient des affections du poumon avec expectoration de pus, mais ne dépendant pas des vraies phthisies ; et les trois dernières, des fièvres hectiques, ou les poumons, n'étoient pas affectés ou ne l'étoient pas primitivement.

Le docteur Bourne y joint, suivant l'occasion, d'autres

remèdes, et suspend *l'uva-ursi*, pour le reprendre ensuite. Les auteurs de l'extrait rapportent, à l'appui de ce traitement, une observation qui leur a été communiquée par M. Davie, médecin à Framlingham (Suffolk) : la maladie fut jugée être au-dessus des ressources de l'art; cependant le docteur Hamilton prescrivit l'uva-ursi à la dose d'un scrupule, trois fois par jour, dans une infusion foible d'angusture, et un succès complet fut le résultat de ce traitement. Le même M. Davie ajoute : « j'ai encore récemment traité une autre malade, dont l'affection étoit plus active et plus rapide dans ses progrès; j'ai obtenu un égal succès de l'uva-ursi; l'expectoration avoit été fortement teinte de sang. » (*Id.*)

Le professeur Hufeland recommande un mélange de parties égales d'eau de chaux et d'huile d'amandes douces, comme le meilleur moyen externe, et sans danger, contre la teigne invétérée. (*Id.*)

M. S. M. Jelowki, d'Orel en Russie, a donné un avis favorable des expériences dont il a été chargé par le gouvernement de Russie, sur les propriétés d'une plante nommée Matrunka, pour la guérison de la rage. (*Id.*)

Le docteur Samuel Brow, de Lenington, Etat de Kentuky, a inséré dans *l'american repository*, vol. IV, l'observation d'un tétanos causé par une piqûre au talon, chez une femme qui fut d'abord traitée par l'incision de la plaie, l'application de la térébenthine et de l'oxyde de cuivre, des vésicatoires, des frictions mercurielles à haute dose, dans l'intention de provoquer la salivation, et qui céda à l'administration de la teinture de cantharides, à la dose de 15 gouttes toutes les heures dans une tasse de thé. Quand la malade eut pris une demi-drachme de cette teinture, elle éprouva une chaleur brûlante à l'estomac, et ensuite dans tous le bas-ventre, qui se changea bientôt en douleurs

aiguës des intestins : dès que ces effets eurent lieu, tous les symptômes du tétanos disparurent pour ne plus revenir. On calma l'irritation des voies digestives, par des mucilagineux, et la salivation excitée par le mercure pris antérieurement, fit cesser la dyssenterie, qui étoit la suite de l'irritation.

Le même praticien rapporte l'histoire d'une femme qui, depuis deux ans, est privée de la sensibilité dans les mains et les pieds, sans que la force de contraction soit diminuée; elle se blesse très-profondément et se brûle même, sans rien sentir. Il faut qu'elle regarde toujours les objets qu'elle tient, sans quoi elle les laisse tomber : elle ne sent dans ces membres qu'un léger engourdissement (1). (*American repository.*) (*Id.*)

Annonces d'Ouvrages.

Traité du rhumatisme chronique, sous la modification qu'il reçoit de l'atmosphère et des circonstances locales de la ville de Lyon; par M. le docteur Rodamel, *médecin des hôpitaux de Lyon.* 1 vol. in-8°. *A Lyon, chez Reyman, et à Paris, chez Brunot-Labbe, libraire, quai des Augustins.*

On sait combien le rhumatisme chronique est peu connu : sous ce rapport, les ouvrages qui traitent de cette affection inspirent un intérêt particulier; l'intérêt s'accroît encore lorsque les ouvrages sont des recueils d'observations et non de frivoles systèmes. M. le docteur Rodamel vient de publier sur le rhumatisme chronique, un ouvrage, dans lequel il a rassemblé un nombre assez considérable d'ob-

---

(1) Nous avons rapporté dans le Cahier de Novembre 1807, l'observation d'une affection semblable, qui nous a été communiquée par M. Hébréard.

servations, à la faveur desquelles il présente cette maladie sous la plupart des formes qu'elle prend, et dans la plus grande partie des organes qu'elle affecte. Il y a de l'ordre dans la distribution des faits, et du jugement dans les discussions auxquelles l'auteur se livre sur plusieurs cas où il étoit difficile de ne pas confondre le rhumatisme chronique avec quelqu'autre maladie : en général, la séméiotique de cet ouvrage est bonne; mais on regrette que l'auteur ait tout sacrifié à cette partie de l'art, et qu'il n'ait pas fait connoître le traitement qu'il a employé; cette lacune fait présumer que M. Rodamel se propose de donner bientôt une nouvelle édition. L'ouvrage est précédé d'un aperçu topographique de la ville de Lyon, et d'un discours sur la séméiotique, où l'auteur présente, avec un style parfois assez difficile, et quelquefois un peu maniéré, des idées qui ne sont pas sans intérêt, et qui prouvent qu'il est pénétré de la doctrine des anciens médecins.

A. Cornelii Celsi de re medica libri octo. Editio nova, à S. Paris et D. M. P. acurativimè emendenta.

Deux vol. in-32, papier vélin; prix, cartonné, 4 fr., et 4 fr. 50 cent. franc de port.

A Paris, chez Crochard, libraire, rue de l'Ecole de Médecine, N°. 3.

Errata du Cahier d'Août.

page 276, fig. 3, au lieu de membres thorachiques, *lisez*, membres abdominaux.

— 298, lig. 12, au lieu de ils, *lisez*, elles.

— 299, lig. 2, et offrent, *lisez*, qui offrent.

— 300, lig. première, dont il, *lisez*, dont elle.

— *Idem*, lig. 2, distinct, *lisez*, distincte.

— 312, lig. 23, qu'il, *lisez*, qui.

BULLETIN
DES
SCIENCES MÉDICALES.

OCTOBRE 1808.

PHYSIOLOGIE.

Extrait d'un Mémoire sur la force physique des sauvages de la terre de Diémen, de la Nouvelle Hollande, et des habitans de Timor (1), par M. PÉRON, *naturaliste de l'expédition de découvertes aux Terres Australes, correspondant de l'Institut Impérial, de la Société de l'Ecole de Médecine de Paris, de la Société médicale d'Émulation de Paris.*

La force est un des principaux attributs des animaux, et de l'homme en particulier. Elle étoit

(1) Ce Mémoire est inséré dans la Relation du Voyage de Découvertes aux Terres Australes, dont la première partie vient de paroître, et qui se vend chez Arthus-Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, N°. 23, 2 vol. grand in-4°., avec un magnifique atlas de 43 planches coloriées. Prix 72 fr. pour Paris, et 80 fr. franc de port.

sans doute la plus importante de nos facultés, lorsque les Sociétés se formèrent, et qu'elle seule donnoit la considération et le pouvoir. L'arc et la massue étoient de bien foibles armes pour opérer les merveilles qui illustrèrent les demi-dieux et les guerriers des temps fabuleux. Mais pour rendre moins invraisemblables les récits dont ils ont embelli leurs poëmes, les poëtes ont doué leurs héros d'une force prodigieuse. Depuis long-temps les écrivains moralistes, déclamant contre les richesses, le luxe et les vices de l'état social, représentent l'homme policé comme déchu de sa première vigueur, comme un être dégénéré : cette idée a été développée par un de nos plus grands écrivains, avec toute la pompe de l'éloquence la plus entraînante. On s'est plu à parer l'homme sauvage de tous les avantages physiques, et à le placer, au moins à cet égard, fort au-dessus de l'homme civilisé; enfin, on n'a pas craint, dans ces derniers temps, d'avancer, comme une vérité reconnue, cette étrange maxime, que *plus l'homme est policé, moins il est vigoureux* (1).

Il étoit donc du plus grand intérêt de s'attacher, enfin, à connoître les rapports de la

(1) Dict. de Médecine, tom. VI, deuxième partie, Encyclop. méth.

puissance physique de l'homme dans l'état sauvage et dans l'état de civilisation ; et, pour y parvenir, de trouver des moyens de mesurer et de comparer la force des individus de notre espèce, soit qu'ils fassent partie d'une population nombreuse régie par des institutions politiques, soit qu'ils errent solitairement dans des contrées du globe encore peu fréquentées.

Les premières tentatives qui aient été faites pour apprécier la force humaine, ne purent d'abord fournir que des données incomplètes : on repartit divers poids sur la surface du corps d'un homme placé debout, avec la précaution de n'en surcharger aucune, et on trouva ainsi qu'il pouvoit supporter un fardeau de deux milliers. Cette manière d'expérimenter est, comme on le voit, très-imparfaite, et prouveroit tout au plus combien la force du corps dans la situation perpendiculaire et en repos est supérieure à celle que l'homme peut employer pour porter ou pour traîner. Un physicien distingué (M. Coulomb) a depuis peu déterminé, par l'observation et le calcul, quelle est la quantité d'action que les hommes peuvent fournir, par leur travail journalier, suivant la manière dont ils emploient leurs forces ; enfin, paroît le dynamomètre de M. Regnier. L'expédition de découvertes aux Terres Australes se prépare, et,

comme si cet instrument avoit été spécialement imaginé pour cette destination, il va dans des parties du monde encore presque inconnues, répandre une clarté nouvelle sur un des points les plus litigieux de la science de l'homme physique, le changement que l'état sauvage et la vie sociale peuvent apporter à sa constitution, soit pour en développer, soit pour en diminuer la vigueur.

Le Mémoire que je vais analiser se divise naturellement en deux parties : la première est essentiellement expérimentale. L'auteur commence par rappeler cette hypothèse si répandue, qui accorde à l'homme sauvage, en général, une force physique bien supérieure à celle de l'homme civilisé. Il cite plusieurs navigateurs, qui déjà avoient reconnu la fausseté de cette assertion ; il décrit ensuite la conformation singulière des indigènes de la terre de Diémen et de l'île Maria, et présente le tableau de leur ignorance et de leurs mœurs vraiment sauvages.

Il fut très-difficile de persuader aux naturels de la terre de Diémen, de se prêter aux expériences dynanométriques : aucun d'eux n'a voulu essayer sa force rénale. Cependant M. Péron est parvenu à décider douze d'entr'eux à exercer leur force manuelle. Ceux des Diémenais qui ont tenté ces expériences, appartenoient à la classe

moyenne et la plus vigoureuse de la population; ils avoient depuis 18 jusques à 40 ans. Aucun d'eux n'a pu faire avancer l'aiguille de pression au delà du soixantième degré, et le terme moyen des douze expériences n'excède pas 56°,6 (1).

Les sauvages qui voulurent ensuite se mesurer corps à corps avec les Français de l'expédition, furent toujours renversés avec facilité, et ne firent ainsi que fournir une preuve de plus de la justesse des résultats obtenus par l'instrument.

Passant alors à l'examen de la force des naturels de la Nouvelle Hollande, M. Péron commence par observer qu'on trouve parmi eux les premiers élémens de l'organisation sociale, quoiqu'ils soient peut-être plus intraitables encore envers les étrangers que les sauvages de la terre de Diémen. Dix-sept d'entre eux se sont prêtés aux expériences dynamométriques : quatorze étoient dans l'âge de la plus grande vigueur de l'homme, et donnèrent néanmoins des preuves d'une grande foiblesse. Le terme moyen de leur force manuelle excède à peine 51° : un seul a pu

---

(1) Les degrés du dynamomètre répondent, pour la force de mains, à des kilogrammes, et pour celles des reins, à des myriagrammes.

faire marcher l'aiguille jusqu'à 62° de l'échelle de pression, quelques-uns ne passèrent pas 40°.

Les résultats furent les mêmes pour la force des reins : le jeune Ouron-Mare a seul porté l'aiguille à 19°, aucun des autres n'a pu atteindre jusqu'à 18°; d'où il résulte que le terme moyen de ces quatorze individus est à peine de 14,5.

Avant d'entrer dans le détail des expériences relatives aux habitans de Timor, l'auteur du Mémoire fait remarquer qu'on doit distinguer dans cette île deux peuples ou deux classes très-différentes d'habitans, les indigènes qui se tiennent dans l'intérieur, et les Malais qui occupent les bords de la mer; c'est uniquement à ces derniers que se rapportent les résultats suivans : les individus éprouvés par le dynamomètre réunissoient ici, sous le rapport de l'âge, les mêmes conditions que ceux de la terre de Diémen et de la Nouvelle Hollande : le terme moyen de leur force physique a été, pour les reins, de 16,2 myriagrammes, et pour les mains, de 58,7 kilogrammes.

Les notions intéressantes acquises sur la force des sauvages de la terre de Diémen, de la Nouvelle Hollande et des Malais à Timor, invitoient à entreprendre, sur les Européens, des expériences comparatives. Dix-sept Français de l'expédition, et quatorze Anglais du port Jackson, furent

soumis aux épreuves dynamométriques : on obtint pour terme moyen de la force manuelle, au-delà de 70 kilogrammes, et pour celle des reins, près de 23 myriagrammes. Il ne seroit donc pas vrai, comme l'ont prétendu quelques écrivains, qu'une plus grande somme de force physique soit un apanage constant de la vie sauvage, ou comme ils le disent improprement, de l'état de nature. Loin d'affoiblir en nous cette précieuse faculté, la civilisation seroit, au contraire, favorable à son développement. Ainsi, en continuant de jouir de toutes les douceurs, de tous les avantages qu'une vie commune lui procure, l'Européen peut se montrer, au milieu de ces êtres malheureux, presque aussi supérieur en force qu'en intelligence.

La seconde partie du Mémoire de M. Péron, est consacrée à l'exposition des causes présumées de la foiblesse des sauvages sur lesquels il a fait ses expériences. Pour procéder avec plus de méthode dans la recherche et la détermination de ces causes, il commence par rappeler les conditions que les physiologistes regardent comme les plus favorables au développement de la force physique ; examinant ensuite le régime alimentaire des habitans de Timor, de la Nouvelle Hollande et de la terre de Diémen, leur activité et leur inertie également excessives

l'état le plus ordinaire de leur atmosphère, les qualités du sol sur lequel ils vivent, etc., il en fait dériver naturellement les causes les plus vraisemblables du peu de vigueur de ces peuplades.

Nulle part les moyens alimentaires ne se rencontrent avec plus de profusion que dans l'île de Timor : les fruits, les racines nutritives, les divers animaux de basse-cour, les oiseaux, les poissons de rivière, les coquillages marins offrent à l'homme une nourriture diversifiée, agréable et salubre ; maître de choisir parmi tant de productions que la nature tient, en quelque sorte, sous sa main, le Malais de ces rivages s'abandonne à la plus apathique indolence; pour en donner une idée plus exacte, je citerai le texte même du Mémoire : « Passer une partie » de la nuit et du jour accroupi sur les talons » et sur les fesses, à l'ombre d'un tamarinier, » d'un bananier, d'un cocotier, d'un manguier; » mâcher le bétel sans interruption ; boire du » calou ; prendre trois ou quatre repas assez » légers; toucher d'une sorte de guittare faite » avec une feuille de latanier et un cylindre » de bambou; dormir à diverses reprises du jour » et de la nuit; tresser quelques nattes, ou » s'occuper de quelque autre ouvrage aussi facile; » se baigner enfin, se peigner, se frictionner

» avec de l'huile de coco, tel est le cercle éternel » de l'occupation d'un Malais libre à Timor. »

C'est à leur mollesse, à leur inertie presque constante qui imprime à leurs membres des formes gracieuses, mais efféminées, que notre observateur croit devoir attribuer principalement leur défaut de vigueur. La température humide et chaude de ce pays lui paroît aussi devoir y concourir; elle tend à relâcher le tissu cutané, elle résout la force musculaire, invite au repos, au sommeil, produit instantanément la foiblesse que la continuité des mêmes causes et des mêmes effets finit par rendre constitutionnelle.

Le défaut presque absolu de substances alimentaires menace sans cesse de leur destruction les naturels de la terre de Diémen et de la Nouvelle Hollande. Les végétaux, les animaux, le poisson, tout leur manque : on n'y a trouvé d'autre fruit qu'une variété de la figue des Hottentots, d'autres racines nutritives que celles de quelques fougères et des bulbes d'orchidées; les seules chairs dont ils puissent se nourir, sont celles du casoar et du kanguroo; mais des chasses continuelles ont rendu ces animaux très-rares. Les intempéries, l'éloignement du poisson, l'imperfection de leurs instrumens de pêche leur enlève, pour ainsi dire, cette ressource. Ainsi,

les grenouilles, les lézards, les reptiles, les larves, les chenilles, les araignées elles-mêmes sont la pâture des indigènes qui se tiennent dans l'intérieur des terres; la privation de ces matières dégoûtantes les réduit à vivre de certaines herbes, à ronger l'écorce de différentes espèces d'arbres, et même à se repaître de fourmis. A quelle extrémité n'ont-ils pas été conduits par la faim, puisqu'elle a pu leur rendre familière une pâte qu'ils préparent avec ces insectes et leurs larves, et des racines de fougères! Des hommes ainsi alimentés peuvent-ils être vigoureux?

A la disette, à la qualité détestable des alimens, l'auteur du Mémoire ajoute comme causes du peu de vigueur des naturels de la Nouvelle Hollande et de la terre de Diémen, les fatigues excessives auxquelles ils se livrent pour trouver les moyens d'appaiser la faim qui les presse. C'est aussi à ces deux causes réunies qu'il a cru devoir attribuer la gracilité, l'émaciation surprenante des membres de ces sauvages. Cette conformation singulière et la physionomie hideuse de cette nouvelle race, sont exprimées avec autant de talent que de vérité dans un grand nombre de dessins: la foiblesse, la mauvaise conformation de ces insulaires, les fatigues excessives qu'ils endurent pour trouver de quoi se nourrir, tous

ces maux ne sont-ils pas, dit notre voyageur, l'effet inséparable de la vie sauvage de ces peuplades? Cette question est bientôt résolue affirmativement par la simple exposition des changemens avantageux qu'un premier pas vers la civilisation ne pourroit manquer d'opérer dans l'état déplorable de ces êtres malheureux, en faisant succéder promptement, parmi eux, l'abondance et la bonne chère à la disette et à la famine. Mais en reproduisant ici le tableau consolant des améliorations dont leur triste sort seroit susceptible, je dois laisser parler M. Péron lui-même, qu'une tendre sollicitude entraîne à chercher des remèdes aux maux qu'il a observés.
« Supposons, pour un instant, dit-il, que ces » enfans déshérités de la nature viennent à dé- » poser leurs mœurs féroces et vagabondes; » supposons que réunis en tribus plus nom- » breuses, ils se rassemblent dans des villages, » que tous ensemble ils conviennent de mettre » un terme à ces guerres éternelles et sangui- » naires qui dévorent la population; supposons » que le droit de propriété vienne exciter au » milieu d'eux une heureuse émulation, que la » violence et la force de l'individu réprimées » par la force de tous ait cessé d'être l'unique » règle de la conduite de chacun; en un mot, » supposons-les, pour un instant, au même degré

» de civilisation que les Groenlandais ou les Es-
» quimaux...... déjà ne semble-t-il pas voir
» les diverses espèces de kanguroos, devenus
» domestiques, pulluler autour de sa cabane?
» Le casoar, qui plus facilement encore se
» prête aux soins de l'homme, ne va-t-il pas lui
» présenter journellement sa chair abondante
» et délicate, ses œufs volumineux et de très-
» bon goût? Le cygne noir ne va-t-il pas mul-
» tiplier dans toutes les pièces d'eau voisines?
» Le beau faisan à queue de lyre, le superbe
» menura des montagnes Bleues annonce assez,
» par la famille à laquelle il appartient, de
» quels avantages il pourroit payer les soins
» de l'homme. Bientôt les arts perfectionnés
» par le loisir et surtout par cette heureuse
» communauté d'idées et d'efforts, que la société
» seule peut établir, vont lui fournir des ins-
» trumens de pêche plus variés, plus parfaits;
» avec beaucoup moins de temps, avec beaucoup
» moins de peine, il obtiendra de ses rivages des
» produits plus abondans; il ne tardera pas à
» découvrir le moyen de se ménager, par la des-
» sication, par la salaison, des ressources cer-
» taines pour les temps d'hiver ou d'orages, pour
» ceux encore où les poissons se retirent vers
» d'autres plages. Dans le même temps, son
» canot mieux travaillé lui permettra d'étendre

» sa navigation ; les îles voisines ne lui seront
» plus étrangères : les innombrables légions de
» manchots et de phoques qui les peuplent, vont
» lui fournir une proie aussi facile qu'inépuisa-
» ble ; leur huile va donner une nouvelle sa-
» veur à ses alimens ; leurs fourrures lui vont
» offrir un moyen plus puissant de se mettre à
» l'abri des vicissitudes nuisibles de l'atmo-
» sphère ; la belle oie du détroit de Basse sera
» bientôt réunie dans sa basse-cour ; de ces
» mêmes îles, sans doute, il rapportera le wom-
» bate ou phascolum, cet animal si singulier,
» si désagréable à la vue, mais dont la chair
» est si délicate, et que nous avons trouvé nous-
» mêmes aussi familier qu'un chien, dans les
» cabanes des pêcheurs anglais. Le kanguroo
» gris, dont la chair est bien meilleure que
» celle du kanguroo géant, sera l'une des pré-
» cieuses acquisitions que l'homme pourra faire
» encore dans ces îles, et cette dernière ne
» sera pas une des moins importantes. »

M. Péron a placé à la suite de son travail plusieurs tableaux, dans lesquels il fait connoître en même temps le degré de la force des sauvages, l'âge et le nom de chacun d'eux : dans celui qui est relatif aux Français et aux Anglais, une colonne particulière indique leurs différentes professions.

Il termine son intéressant travail, par un grand nombre d'extraits des voyageurs anciens et modernes les plus accrédités, qui tous se réunissent pour prouver, qu'en dépit des hypothèses et des déclamations de quelques hommes célèbres, il existe sur toutes les parties du globe diverses hordes sauvages, qui, sous le rapport de la force physique, le cèdent de beaucoup aux nations Européennes les plus civilisées. Bien éloigné toutefois de se prévaloir de tant d'autorités respectables pour établir en principe les conséquences générales de ses travaux particuliers, et de ceux qui l'ont devancé dans la même carrière, M. Péron se borne aux réflexions suivantes, qui font autant d'honneur à la justesse qu'à la sévérité de son jugement. « Je me
» garderai cependant bien, dit-il, de vouloir
» donner à ces résultats de mon travail plus
» d'extension qu'ils n'en doivent naturellement
» avoir. J'ai prouvé que le problème de la force
» physique des peuples, même les plus grossiers,
» n'est pas aussi simple qu'on auroit pu le croire
» d'abord ; que, d'une part, il se rattache essen-
» tiellement aux détails de leur constitution
» physique, de leur organisation sociale ; et que
» de l'autre, il se trouve lié par les rapports
» les plus puissans avec l'histoire du climat, de la
» température, de ses productions diverses, etc.

» Envisagée sous ce rapport, la question que je
» viens de traiter est bien loin de pouvoir être
» résolue *d'une manière générale....* Il me suffit
» d'avoir, le premier en ce genre, ouvert la
» carrière de l'observation, et d'avoir opposé
» des expériences directes, des faits nombreux
» à cette opinion trop communément admise,
» trop dangereuse peut-être, et très-certainement
» trop exclusive *de la dégénération physique*
» *de l'homme par le perfectionnement de la ci-*
» *vilisation.* »

P. K.

MÉDECINE. CHIRURGIE.

Observation de convulsions symptomatiques, par M. Clément *fils, médecin à ****, correspondant de la Société médicale d'Émulation.*

Malgré les nombreux et excellens traités *ex professo* que l'art médical possède sur chaque maladie, la médecine clinique offre chaque jour à l'historien érudit et au praticien consommé, les faits les plus extraordinaires et les plus embarrassans. Les affections vulgairement appelées *spasmodiques*, peuvent, parmi une infinité d'autres, étayer cette assertion; l'observation suivante en offre une nouvelle preuve.

M. ***, âgé de 16 ans, d'une constitution maigre, mais vigoureuse, d'une stature très-grande et au delà de son âge, d'un tempérament plus lymphatique que sanguin, d'un caractère apathique, et peu gai, s'étoit, pendant tout le temps de son accroissement très-rapide, livré à la funeste habitude de la masturbation; à peine corrigé de ce défaut, il fut, dans le courant de floréal an XII, subitement attaqué d'une fièvre gastrique continue, qui, au bout de 15 jours, céda insensiblement et sans crise manifeste à un traitement

traitement convenable, et à trois purgatifs administrés à propos.

Convalescent dès ce moment, et livré à son appétit et à ses exercices ordinaires, il conserva néanmoins une légère fréquence dans le pouls et une dyspepsie habituelle, à laquelle les amers furent vainement opposés; le peu de succès de ces moyens, son habitude vicieuse antécédente et son accroissement extrême, me portèrent à lui proposer le lait de chèvre, qu'il désiroit, et qu'il prit avec avidité.

Pendant l'usage de cet aliment médicamenteux, il rendit par l'anus, et sans que j'en fusse instruit, un ver de l'espèce des lombricaux, auxquels il avoit été sujet pendant la majeure partie de sa jeunesse. Peu de temps après cette excrétion vermiculaire, le malade éprouva des lassitudes spontanées, la diminution de l'appétit, et des rapports nidoreux, pour lesquels je proposai un purgatif que d'autres soins plus pressans firent négliger.

Le 4 prairial, il se joignit à ces symptômes, le long des tendons fléchisseurs du pied gauche, et depuis le milieu de la jambe jusqu'aux orteils, une douleur légère de dilacération.

Le lendemain, 5 du mois, elle fut plus vive, gêna la marche, et fut accompagnée de tremblemens de la main gauche.

Le 6, le même état continuant, je prescrivis un liniment anodin, mais son application ne produisit aucun effet.

La douleur plus intense le septième jour au matin, empêcha totalement la progression : elle fut suivie de tremblemens assez marqués des deux mains, et d'engourdissement dans les poignets et l'extrémité inférieure des avant-bras; néaumoins le malade déjeûna comme de coutume : à midi il se met à table pour dîner; à peine porte-t-il à la bouche la première cuillerée de soupe, qu'il a un vertige, perd subitement la connoissance, et éprouve des mouvemens convulsifs, d'abord des mains et des bras, et bientôt de tout le corps. On voyoit se contracter en particulier chaque muscle soumis au regard et au toucher; ceux du tronc et des membres agissoient si violemment, que quatre personnes vigoureuses avoient de la peine à contenir le malade.

Dans cet état, aussi alarmant qu'inattendu, je fis appeler M. Gueyrard, qui déjà avoit donné avec moi des soins aux parens de ce jeune homme. Ce médecin, tout à la fois modeste et savant, daigna me faire part de ses lumières, en se réunissant à moi pour soigner le malade, qui fut aussitôt déshabillé et couché.

Nous le parfumâmes alors pendant un quart d'heure avec des substances animales brûlées;

nous offrîmes à son inspiration des odeurs fortes et volatiles; nous lui fîmes avaler, quoiqu'avec peine, quelques gouttes d'une potion antispasmodique et tonique : le castoréum, le musc, l'opium, les liqueurs éthérées et spiritueuses, tout fut prodigué, mais sans succès : les convulsions et le défaut de connoissance se soutinrent avec des alternatives d'une plus ou moins grande intensité ; les muscles masseters restèrent constamment contractés : les moteurs des lèvres éprouvoient séparément des mouvemens convulsifs ; ceux de la partie postérieure du cou inclinoient fortement la tête en arrière ; ceux du larynx, dans un état de spasme continuel, s'opposoient à la libre déglutition des liquides portés dans la bouche à travers les dents ; la plupart des paroxismes de convulsions étoient accompagnés de vomissement d'un fluide jaunâtre, aqueux et glaireux, et d'excrétion alvine de de matière très-fétide, peu consistante et de diverses couleurs ; les urines ne couloient point. Pendant les contractions, les lèvres étoient par fois recouvertes d'une espèce de bave ; les muscles du bas-ventre étoient si tendus, que la partie antérieure de cette cavité étoit entièrement déprimée et rapprochée de la colonne vertébrale : on ne pouvoit palper aucun des points de la capacité abdominale, sans augmenter les convulsions, ou

sans les exciter, même quand elles avoient cessé. Placée directement sous la région épigastrique, la main sentoit une sorte de frémissement ; tous les sens paroissoient suspendus ; les facultés intellectuelles, et même l'audition et la parole étoient abolies ; l'œil étoit ouvert, brillant et immobile, le regard fixe, et chaque paroxisme étoit marqué par des hurlemens aigus que le malade poussoit.

Le soir, les convulsions étoient plus rares ; la chaleur animale étoit extrêmement diminuée, une sueur presque froide recouvroit tout le corps ; le pouls étoit dur, petit, rare, égal et prompt ; l'œil étoit fermé, et en l'ouvrant, on apercevoit la pupille très-dilatée et peu sensible aux impressions de la lumière. L'ensemble de ces symptômes, réunis aux signes commémoratifs, sembloient indiquer une affection vermineuse : aussi ce diagnostique conjectural détermina M. Gueyrard et moi à prescrire au malade une potion huileuse et vermifuge, un lavement avec le lait, et des fomentations émollientes sur l'abdomen, précédées d'une embrocation avec l'huide de *cade*. A ces moyens, le soir, à dix heures, nous joignîmes l'application d'un sinapisme aux pieds, pour prévenir les congestions sur le cerveau, que nous étions fondés à redouter.

La nuit qui succéda à cette journée fut très-

orageuse, et se passa dans des alternatives de convulsion et d'assoupissement profond.

Le lendemain matin, 8 prairial, et deuxième jour de la maladie, ce jeune homme ne pouvoit presque plus avaler; la membrane interne de la bouche sembloit frappée de stupeur, les liquides y étoient gardés pendant plusieurs minutes; l'œil étoit fermé; il présentoit la pupille très-dilatée et plus sensible qu'à l'ordinaire aux impressions extérieures.

Dès ce moment, lorsque les paroxismes convulsifs finissoient, ils cédoient la place à un assoupissement comateux. Les déjections glaireuses par la bouche continuèrent; les selles restèrent nulles; quelques gouttes d'urine rougeâtre commencèrent à couler; mais les facultés de l'entendement ne se rétablissoient point. Nous crûmes, dans cet état, devoir substituer des vésicatoires aux sinapismes, qui n'avoient produit aucun effet, et seconder les indications qui se présentoient, en administrant une potion composée de sirop de fleurs de pêcher, d'un grain de tartrite de potasse antimonié, et d'eau commune distillée, avec addition d'une once d'eau de fleurs d'orange. En effet, le malade, dans l'après-midi, poussa une petite selle grisâtre; l'abdomen, quoique déprimé, fut moins sensible; des alternatives de chaleur et de froid aux membres se mani-

festèrent dans le courant du jour : le soir, les convulsions furent plus rares et plus courtes, quoique toujours accompagnées de vomissement; tout le corps étoit rouge, couvert de sueur, et ne pouvoit être mu sans de vives douleurs; le pouls étoit plus fort, plus développé et un peu fréquent. Le malade avoit donné à sa mère quelque signe équivoque de connoissance, caractérisée par un regard tourné vers elle, et accompagné de pleurs ; le vésicatoire avoit fortement agi : dès ce moment, nous commençâmes à lui permettre quelques gouttes de bouillon, que nous avions jusqu'alors prohibé.

Le 9 au matin, le malade étoit calme; il avoit passé une assez bonne nuit, quoique son sommeil eût été par fois interrompu par beaucoup d'anxiété, effet, peut-être, de la chaleur et de la sueur excessive qu'il avoit éprouvé; il n'avoit plus eu de convulsion depuis minuit; il avoit recouvré, et l'audition, et la connoissance; il étoit moins porté au sommeil que le jour précédent, mais il conservoit une espèce de stupeur et d'hébêtement qui ne lui permettoit de se rappeler que confusément des choses qui s'étoient passées avant cette maladie : il ne répondoit que lentement et par signe aux questions que nous lui faisions; son ventre, moins déprimé, n'étoit plus douloureux; les urines couloient in-

volontairement, mais les selles restoient languissantes. Toujours pénétrés de l'idée que cette affection n'étoit que vermineuse, nous ordonnâmes deux potions à prendre alternativement par cuillerées, l'une avec l'éther sulfurique, l'eau de fleurs d'orange, le sirop de limon, la décoction de fougère mâle, et l'autre avec l'huile de ricin, le sirop de fleurs de pêcher, et l'eau de lis; ces moyens ne produisirent aucun effet sensible : néanmoins, le soir les facultés intellectuelles et les sens du malade étoient plus développés; il avoit eu dans la journée un léger frisson suivi de chaleur et d'un peu de sueur, et de quelques selles modérées, provoquées par un lavement émollient : ses forces paroissoient se ranimer, malgré sa répugnance presque invincible pour le bouillon, qu'il avoit pourtant pris avec avidité pendant sa fièvre gastrique ; aussi substituâmes-nous à cet aliment liquide un peu de limonade, qui fut avalée avec une espèce de délectation.

La nuit du 9 au 10 fut très-tranquille, le malade rendit une selle peu abondante et jaunâtre ; à son réveil, il commença à prononcer distinctement quelques mots ; mais malgré le développement toujours plus marqué des facultés mentales, il avoit par fois des idées confuses et des égaremens de l'imagination ; néanmoins il

répondit avec précision à toutes nos questions; et nous demanda avec empressement la permission de tremper un morceau de pain dans sa limonade, qu'il prit toujours avec un nouveau plaisir.

Depuis ce moment, il n'a cessé de nous affirmer qu'il n'avoit aucun souvenir de son état passé. Bientôt, pouvant parler et ouvrir facilement la bouche (ce qu'il n'avoit pu faire encore), nous reconnûmes, dans une infinité d'aphtes dont la cavité buccale et la langue étoient parsemées, la cause de la répugnance pour le bouillon, et de l'impression désagréable qu'il excitoit.

L'amélioration de la santé data de cette époque; ce jour-là même, les selles se rétablirent, il rendit des matières dures, noires, et bilieuses.

Le 11 prairial, le calme fut parfait, quoique le malade eût eu dans la nuit un très-léger mouvement fébrile: la sensibilité de la bouche diminuant, il commença à prendre un peu d'alimens, dont la digestion fut très-facile.

Le soir, malgré la suppuration abondante et glutineuse des vésicatoires, il y eut un retour de douleur à la jambe primitivement malade; mais cette douleur céda à l'immersion de la partie dans l'eau chaude, laquelle immersion fut suivie d'un léger froid aux pieds qui cessa

bientôt, et ne fut accompagné d'aucun autre symptôme.

Le 14, le malade allant chaque jour de mieux en mieux, reprenant son coloris, ses forces, son appétit ordinaire et ses alimens accoutumés, il put sans peine commencer à se lever et à marcher; néanmoins il éprouva encore un léger tremblement avec sentiment de formication dans les mains et les pieds.

Le 15, l'appétit diminua, les vésicatoires furent secs; une éruption miliaire, plus sensible au toucher qu'à l'œil, se manifesta sur le dos des poignets et des mains; cette éruption se termina deux jours après par une desquammation furfuracée.

L'appareil saburral plus fortement prononcé, nous détermina, le dix-septième jour, à administrer au malade une tisane purgative, qui produisit un bon effet.

Le 18 prairial, dixième jour de la maladie, ce jeune homme entra en convalescence; ses fonctions et ses forces se rétablirent rapidement; quelques frémissemens aux pieds et aux mains pendant la veille, ainsi que quelques mouvemens involontaires et subits pendant le sommeil, furent les seuls restes d'une maladie aussi grave: quelques prises de 10 grains de quina en poudre combattirent ces symptômes et prévinrent la

longueur des digestions auxquelles son estomac étoit sujet; depuis lors il n'a cessé de se bien porter.

Réflexions.

Si l'on applique à la médecine la précision et la rigueur qu'on observe dans toutes les sciences de fait, et qu'on ne juge des maladies que sur des preuves sensibles, on sera forcé de convenir que le diagnostique de ce cas pathologique a été non-seulement très-obscur, mais même fort incertain : cependant si, d'après les préceptes de l'art, on a recours aux signes rationnels et à l'induction, on verra dans l'affection que nous venons d'exposer un caractère vermineux : nous nous abstenons néanmoins de prononcer, référant de notre jugement aux Sociétés de Médecine, qui peut-être trouveront dans les selles abondantes et dures, un symptôme propre à éclairer les doutes, et alors ces convulsions auroient tout à la fois été vermineuses et bilieuses; cette idée pourra peut-être paroître vraisemblable. Nous remarquerons, en terminant ces réflexions, qu'il est assez rare (1) de voir des convulsions aussi fortes et aussi soutenues,

---

(1) Quelques observateurs, et le tome dix-neuvième du Recueil de la Société de Médecine de Paris, en fournissent des exemples.

chez un sujet de cet âge, et qu'il est encore plus extraordinaire de voir un désordre aussi violent se terminer sans troubler les fonctions, et sans laisser une maladie grave, que l'on avoit d'ailleurs tout sujet de craindre chez un sujet déjà mal disposé.

Observation sur un cas d'anévrisme multiple de l'aorte, avec rupture d'une des poches anévrismales dans l'œsophage, suivie d'une note sur une rupture de l'aorte ascendante, dans le poumon droit, par J. O'REARDON, *de Dublin, docteur-médecin de l'Université d'Edimbourg, membre de la Société royale de Médecine de la même ville, associé correspondant étranger de la Société médicale d'Emulation de Paris.*

On admit à l'Hôtel-Dieu de Paris, le huit septembre 1807, le nommé J. Bertois, écrivain, âgé de quarante-deux ans, d'un tempérament lymphatico-bilieux, iris d'un gris obscur, cheveux et sourcils blonds, visage blême, brunâtre, et tirant très-légèrement sur le violet; stature grêle et petite, embonpoint un peu au-dessous du médiocre, peau molle, caractère moral très-sensible.

Il n'avoit eu précédemment aucune autre maladie, excepté qu'il fut atteint, six ans au-

paravant, d'une perte totale de mouvement des membres du côté gauche. Bertois fut, après un mois, guéri de cette affection, qui ne revint plus. Il fit une chute violente sur le dos, en janvier dernier; et, depuis cette époque, il s'est constamment plaint de douleurs dans les régions lombaires et dans toute la moitié inférieure de la colonne vertébrale. La mort d'un de ses amis, en juin dernier, l'affligea à un degré extrême, et contribua à lui abattre l'esprit. Ce malade éprouvoit, depuis six semaines avant son entrée à l'hôpital, une palpitation du cœur avec diminution considérable d'appétit, et des forces. Soumis à l'observation le lendemain de son arrivée, il présenta l'état suivant: battement accéléré du cœur, qui, sans être fort, étoit très-facile à distinguer; pulsation de l'artère radiale droite, petite, accélérée, régulière et isochrone avec celle du cœur; l'artère radiale du bras gauche battoit à peu près avec le même degré d'accélération et la même régularité; mais les battemens étoient incomparablement plus petits et plus foibles, de manière à rendre très-remarquable la différence entre le pouls de l'un et de l'autre côté. Une pression médiocre exercée au creux de l'estomac, gênoit la respiration et occasionnoit une forte souffrance, dont il rapportoit

le siége à la partie inférieure du sternum. Une douleur constante se faisoit sentir dans la moitié inférieure du dos et dans la partie postérieure de chaque région lombaire, et principalement du côté gauche. Le décubitus sur l'un ou l'autre côté, ainsi que sur le dos, étoit plus ou moins pénible, et obligeoit le malade à changer fréquemment de position. Quoique foible, il se trouvoit souvent plus à son aise debout que dans le lit. La respiration, qui étoit libre pendant que le malade restoit tranquille, devenoit très-gênée par un peu d'exercice; la voix étoit distincte et naturelle, quoique foible. Le malade ne pouvoit dormir que pendant quelques minutes de suite; mais il n'étoit jamais réveillé en sursaut. Il avoit, à de longs intervalles, une petite toux courte et très-légère, qui sembloit provenir de quelque irritation particulière ou d'une grande sensibilité nerveuse, plutôt que d'une affection des poumons. Il y avoit constipation depuis plusieurs jours, et le malade ne pouvoit aller à la selle que par des lavemens. La poitrine résonnoit bien par la percussion. Les alimens descendoient facilement jusque vers le milieu du passage de l'œsophage à travers la hauteur de la poitrine; mais arrivés à cet endroit, ils occasionnoient un sentiment pénible au malade; la boisson produisoit le même ef-

fet, mais à un moindre degré. Les alimens de consistance molle, comme le vermicelle et la bouillie, se faisoient aussi sentir dans le même endroit, quoiqu'ils passassent bien plus facilement que le pain ou la viande, quelque bien broyés qu'ils fussent. On fit au malade plier le tronc en avant, tandis qu'il avaloit un morceau de pain après l'avoir mâché suffisamment, et on lui demanda si ce changement de position influoit sur la déglutition. Le malade répondit dans l'instant qu'il avaloit sans peine. La personne qui proposa cette épreuve, observa qu'il existoit probablement une affection du cœur qui pressoit contre l'œsophage, et que le pli du tronc en avant rendoit libre le tube alimentaire, en changeant la position de l'organe lésé : cette expérience et l'hypothèse qui en résulta étoient ingénieuses. Le professeur Bourdier, médecin de la salle, fit beaucoup d'attention aux phénomènes qui se présentoient, et fut réservé à émettre son opinion ; mais il ne douta pas qu'il n'existât une maladie organique, soit du cœur, soit de l'aorte.

J'interrogeai Bertois à mon loisir le jour d'après ; je lui fis répéter, à plusieurs reprises, l'épreuve d'avaler du pain et de la viande, ayant le tronc plié en avant ; mais chaque morceau qu'il prit passa avec le même effort pé-

nible, malgré cette position; et, en effet, cela devoit être ainsi, comme on pourra le concevoir d'après l'autopsie cadavérique, dont je donnerai le détail à la suite de cette observation. La réponse que le malade fit la première fois qu'il avala du pain ayant le tronc courbé en avant, je l'attribue à une complaisance déplacée ou à cette bizarrerie que nous rencontrons souvent parmi les malades des hôpitaux. A la suite d'une saignée du bras, ordonnée par le docteur Bourdier, le battement du cœur de notre malade fut diminué; il cessa même au bout de quelques jours d'être perceptible: les autres symptômes continuèrent, excepté que le malade m'assura, le dix-huit de septembre, dix jours après son entrée, que son appétit étoit amélioré, et que les alimens descendoient un peu plus facilement qu'ils ne le faisoient auparavant. Le vingt-sept du même mois, le malade étoit, en apparence, dans le même état que le dix-huit. Le vingt-neuf, il parut assez bien; il causa avec le veilleur sur les onze heures de la nuit, sans indiquer le moindre changement, et dit même alors qu'il ne se sentoit pas plus mal que les jours précédens. Vers les quatres heure du matin, un malade voisin appela le veilleur auprès de ce malheureux, qui avoit été saisi inopinément d'un vomissement de sang; il en rendit des flots

en quantité très-considérable : ne pouvant plus parler, il appliqua la main sur la région de l'estomac, pour indiquer le siége de son mal. Il mourut immédiatement après, sans qu'il arrivât presque d'altération dans la couleur de son visage.

Inspection anatomique (1).

L'extérieur du corps ne présenta d'autre changement après la mort, qu'une légère augmentation de lividité ; les poumons étoient sains et crépitans ; seulement il y avoit de légères adhérences de la partie postérieure du poumon gauche avec la plèvre ; le péricarde ne contenoit que la quantité ordinaire de sérosité ; le cœur étoit sain, un peu moins volumineux que de coutume ; l'aorte ascendante étoit en même temps plus grosse que dans l'état naturel ; la partie supérieure de l'aorte descendante communiquoit par une large ouverture avec un sac situé immédiatement à son côté gauche et constituant une seule cavité avec ce vaisseau. Ce sac avoit le double de la grosseur d'un poing ordinaire ; il étoit d'une forme légèrement ovale. Placé sur

(1) Je fis cette ouverture avec le docteur Husson, un des médecins de l'Hôtel-Dieu, et avec M. Lafargue, éléve interne.

le

le côté gauche du corps des quatrième, cinquième et sixième vertèbres, il s'appuyoit contre les têtes et les articulations descôtes correspondantes. Il y avoit une carie considérable de la moitié gauche du corps de ces trois vertèbres et des cartilages intervertébraux, sans que la moelle épinière fut mise à découvert. Le creux formé par cette carie constituoit une grande partie de la cavité commune de l'anévrisme et de l'aorte. La masse de sang contenue dans le canal vertébral avoit soulevé d'abord, et par suite déchiré le périoste et les membranes qui enveloppent la partie antérieure du corps des vertèbres affectées. Les bords des parties membraneuses ainsi déchirés, étoient adhérentes à chaque côté de l'œsophage, qui étoit pareillement ouvert dans cet endroit, et formoit une communication large et directe avec la carie des vertèbres, et par conséquent avec la cavité générale de l'anévrisme. La face postérieure de la trachée qui correspondoit à cette lésion de l'œsophage, étoit légèrement corrodée, et avoit dans le même endroit une couleur livide tirant sur le violet, sans qu'il se fût formé la moindre déchirure. Le reste de l'œsophage, ainsi que le cardia, étoit dans un état naturel. L'estomac étoit entièrement rempli et distendu par du sang qui s'y trouvoit séparé en coagulum

et en sérosité albumineuse. Les parois de ce viscère ne présentoient point de lésion particulière, seulement une portion peu considérable de la membrane interne étoit corrodée et d'un violet noirâtre. La paroi postérieure du commencement de l'aorte abdominale formoit, sur le corps de la dernière vertèbre dorsale, et de la première lombaire, une ouverture qui communiquoit avec deux anévrismes placés aux deux côtés de l'artère. La capacité de l'ensemble de ces deux tumeurs égaloit à peu près celle de la poche anévrismale supérieure déjà décrite. La paroi antérieure de cette partie du tube aortique n'avoit pas subi d'altération, et elle donnoit naissance, comme de coutume, à l'artère cœliaque et à la mésentérique supérieure. Les fibres de la partie supérieure de chaque muscle psoas couvroient l'extérieur du sac anévrismal de son côté, et sembloient même former une partie constituante des parois de ce sac; mais il n'y avoit pas d'infiltration de sang dans la substance de l'un ni de l'autre de ces muscles, qui, d'ailleurs, étoient parfaitement sains, ainsi que les viscères abdominaux, à l'exception de l'estomac, comme il a été dit ci-dessus.

Essayons de comparer les symptômes qu'éprouva le malade, avec l'état pathologique du

cadavre. La perte totale de mouvement des membres du côté gauche qu'avoit éprouvée Bertois, pendant un mois, il y avoit six ans, a-t-elle eu quelque rapport avec la maladie dont il est mort? C'est une question que je ne saurois résoudre (1). Quant à la forte chute que le malade fit sur le dos, en janvier dernier, je suis disposé à la regarder comme la cause excitante de l'anévrisme; car dès le moment de cet accident, les douleurs du dos et des lombes se firent sentir. N'est-il pas raisonnable de croire que l'ébranlement causé par la chute a pu occasionner un commencement de désorganisation,

---

(1) Le seul cas que je puisse trouver parmi les auteurs, et qui semble avoir quelque analogie avec celui-ci, est une observation de Meltinus, dont je vais donner l'extrait suivant. Un paysan de quarante-cinq ans, homme robuste, fut subitement atteint d'hémiplégie du côté droit, avec perte de la parole et de la connoissance, et quelques mouvemens convulsifs du côté gauche du corps. Ces symptômes disparurent bientôt; mais il resta un étourdissement (vertigo), et une espèce de bégaiement. Cet homme reprit ses travaux ordinaires, mais il lui survint, peu de jours après, une tumeur anévrismale qui se fit remarquer à l'extérieur de la poitrine sous la peau, au-dessous de la clavicule et sur le bord gauche du sternum. (Scriptorum latinorum de *Anevrysmatibus collectio*, *editore*, *Lauth*, pag. 471). Il est à regretter que l'auteur n'ait pas donné le résultat cadavérique.

soit de la face interne des vertèbres, soit des parois même de l'aorte ?

Les anévrismes qui s'étoient formés par la suite, la situation de chacune de ces tumeurs, la carie des vertèbres, expliquent, à mon avis, tous les symptômes qui sont survenus, tels que l'augmentation et la durée constante des souffrances dans les régions lombaires et dans toute la moitié inférieure du dos, la gêne de la respiration et la douleur excitée par une pression modique à la partie supérieure de l'épigastre, l'état fort pénible de la déglutition, la diminution de l'appétit, le malaise qui accompagnoit le décubitus dans toutes les positions et sur le côté gauche en particulier, le battement plus sensible du cœur, la petitesse et la foiblesse remarquables du pouls du bras gauche, en comparaison de celui du bras droit : ce dernier phénomène me paroît provenir particulièrement de la présence de la grande tumeur anévrismale située au commencement de l'aorte descendante, qui, s'élargissant constamment et recélant une quantité considérable de sang, empêchoit que ce fluide ne fût poussé avec la force ordinaire dans l'artère sous-clavière gauche. Il n'y avoit pas de compression de ce vaisseau, car la situation du sac anévrismal n'étoit pas assez élevée pour produire cet effet.

Enfin, la scène fut terminée par la rupture de la tumeur et de la paroi postérieure de l'œsophage, et par l'irruption soudaine du contenu de l'aorte dans l'estomac.

Parmi les exemples nombreux d'anévrismes de diverses espèces consignés dans plusieurs écrits de médecine pathologique que j'ai consulté, comme ceux de Morgagni, de Hunter, de Monro, de Lauth et du docteur Corvisart, et de quelques autres savans, je ne me rappelle pas d'avoir trouvé d'observations de rupture de l'aorte dans l'œsophage : le professeur Corvisart annonce, de la manière la plus briève, dans son ouvrage, qu'un cas de cette espèce avoit été vu par M. Dupuytren. Les expressions du savant professeur sont : « J'ai vu une hémorragie mortelle produite par la rupture de l'aorte dans la trachée-artère; M. Boyer a eu occasion de faire la même observation. M. Dupuytren a vu aussi une pareille hémorragie avoir lieu par l'œsophage. »

Trois jeunes médecins aussi éclairés que zélés, MM. Caillard, Lecomte et Serre, m'ont fait l'amitié de me laisser voir à l'Hôtel-Dieu, un anévrisme de l'aorte qu'ils venoient de trouver chez une femme morte d'une hémorragie de longue durée par les voies aériennes, et qui, dans sa maladie, étoit sujette à de fréquentes lipothymies. Il y

avoit destruction totale d'une partie considérable de la paroi antérieure de l'aorte ascendante : mais l'ouverture formée dans cet endroit étoit bouchée par une accumulation de la fibrine du sang, condensée , et convertie en un corps demi-sphérique qui avançoit à la distance de deux pouces et demi hors de l'aorte. Presque en face de cette ouverture, mais un peu du côté droit, il se présentoit une autre déchirure de l'aorte, qui communiquoit directement avec la substance parenchymateuse du lobe moyen du poumon droit, où il se trouvoit quelques onces de sang coagulé. Il y avoit ossification de la surface interne de l'aorte ascendante, depuis une ligne au-dessus de l'origine des artères coronaires, jusqu'au commencement des ouvertures contre nature dont je viens de parler. Nous n'avons pas trouvé de lésion de la trachée ni des bronches, que ces dernières paroissoient un peu avoir souffert dans leurs dernières ramifications qui répondoient à l'endroit déchiré du poumon.

Le cœur étoit dans une condition parfaitement saine.

BIBLIOGRAPHIE.

Histoire des phlegmasies, ou inflammations chroniques, fondées sur de nouvelles observations cliniques et d'anatomie pathologique, par M. Broussais (1).

Deuxième article. (*Voy.* le cahier de septembre, pag. 234.)

Le second volume de l'ouvrage de M. Broussais traite des phlegmasies de l'abdomen ; mais l'auteur ne les embrasse pas toutes, il n'approfondit que celles de la membrane muqueuse des voies digestives et celles du péritoine ; les autres ne paroissent qu'accidentellement et comme complication dans les histoires particulières.

Les phlegmasies muqueuses du canal digestif sont toutes comprises dans les mêmes généralités ; ensuite l'auteur les considère isolément, parce qu'il trouve quelque différence entre les causes qui préparent la phlogose des deux extrémités de cette membrane, et que les moyens curatifs applicables aux phlegmasies gastriques

---

(1) A Paris, chez Gabon, libraire, place de l'Ecole de Médecine, N°. 2, et chez Crochard, libraire, rue de l'Ecole de Médecine, N°. 3. Prix 14 fr, et 18 fr., franc de port.

ne sont pas toujours les plus convenables dans celles des intestins, et *vice versâ*. Plusieurs histoires de gastrites, prouvées par l'ouverture des cadavres, offrent successivement au lecteur les différentes nuances de cette maladie, depuis l'état le plus aigu, le plus évident, jusqu'au plus chronique et au plus difficile à distinguer. L'auteur nous fait saisir sans efforts les traits caractéristiques de cette dangereuse maladie, qui n'a jamais été bien connue, et qu'on craint, en lisant M. Broussais, d'avoir plus d'une fois confondu avec d'autres affections d'un caractère bien différent, les fièvres ataxiques et adynamiques. Nous lui devons ici le témoignage authentique d'avoir fait tous ses efforts pour épargner désormais aux médecins praticiens, ainsi qu'à lui-même, une erreur aussi préjudiciable à l'humanité.

Il étudie ensuite, et en suivant la même marche, la phlogose simple et primitive de la membrane muqueuse des intestins, puis la complication de cette phlogose, d'abord avec les fièvres continues, ensuite avec les intermittentes. On ne verra pas sans le plus vif intérêt, dans ce chapitre, le rapprochement d'une foule de phlogoses muqueuses du côlon, différentes par leur degré, depuis la forme de dyssenterie aiguë, jusqu'à celle du dévoiement apyrétique et sans

douleur, ainsi que le détail des preuves, rassemblées par l'auteur, pour établir l'identité de ces affections, et conduire le lecteur à une indication curative, simple et uniforme. L'examen de la complication des phlogoses muqueuses de l'abdomen avec les fièvres intermittentes, lui donne lieu de disserter sur ces dernières, de soumettre plusieurs propositions nouvelles relatives à la nature du frisson fébrile, aux influences qu'il exerce sur les différens viscères, et de considérer les symptômes ataxiques, qui caractérisent les intermittentes pernicieuses, sous un point de vue tout-à-fait nouveau. Personne n'avoit songé, avant M. Broussais, à établir une distinction entre les symptômes locaux qui constituent le caractère ataxique, et ceux qui sont subordonnés à l'existence d'un point d'irritation de nature inflammatoire. Du reste, nous ne pouvons que renvoyer à l'ouvrage même ceux qui désireront des détails circonstanciés sur ce point de pathologie trop long-temps négligé.

Les bornes de ce journal ne nous permettent pas d'indiquer toutes les questions de pathologie que l'auteur a traitées, en faisant l'histoire des phlogoses gastriques : il faut l'entendre parler lui-même ; il a, d'ailleurs, une teinte d'originalité que nous ne pourrions faire passer dans notre analise, et qui contribue pour beaucoup au

plaisir qu'on éprouve en le suivant dans ses discussions. Nous appellerons néanmoins l'attention de nos lecteurs sur une dissertation relative à la diathèse inflammatoire, que M. Broussais a placée parmi les observations de phlegmasies gastro-intestinales : on y trouvera plusieurs idées lumineuses, que nous croyons susceptibles d'exercer beaucoup d'inflence sur les systèmes et les opinions du jour.

Après avoir familiarisé ses lecteurs avec les symptômes de la phlogose muqueuse gastro-intestinale, et avec les lésions organiques qui peuvent la constater sur les cadavres, l'auteur trace l'histoire générale de cette maladie, et l'on est étonné d'y trouver encore beaucoup de choses nouvelles. Nous avons été frappés de la profondeur des vues de ce médecin, et de l'art avec lequel il a disposé tous ses matériaux, soutenu ses discussions, et fait ressortir ses conclusions, soit dans l'exposition des causes, soit dans la peinture des symptômes et l'expression des traits caractéristiques de la phlegmasie. Il en résulte un tableau, dans lequel on retrouve, avec plaisir, tous les traits épars qu'on auroit sans doute bien pu saisir en parcourant l'ouvrage, mais qu'on auroit eu de la peine à rassembler et à tenir en rapport assez exactement pour ne pas perdre, en partie, le fruit de sa lecture.

C'est à ce tableau si régulier des symptômes que M. Broussais a voulu opposer le tableau non moins régulier des indications curatives; elles sont toutes aussi rationnelles que celles de la phthisie pulmonaire.

Dans le traitement de la gastrite, notre auteur a dû tirer tout de son propre fonds; quant à celui de la dyssenterie, quoiqu'il n'ait proposé que des moyens bien connus, il en a tellement raisonné l'emploi, il a développé l'indication fondamentale d'une manière si simple et si différente de ce que nous possédions avant lui sur le même sujet, que l'on peut dire qu'il s'est approprié la vraie méthode curative de la phlegmasie du côlon.

La péritonite forme le dernier quart du second volume. L'auteur commence par déterminer l'état actuel des connoissances sur cette maladie, et annonce qu'il reste encore beaucoup à faire pour compléter son histoire : il s'arrête peu sur l'état aigu de cette phlegmasie, encore n'est-ce que pour faire connoître des variétés dont on n'avoit aucune idée, et qui peuvent prendre le masque des autres maladies.

Il s'engage aussitôt dans l'étude des péritonites chroniques et latentes, dont il produit des exemples multipliés. Nous avons admiré, avec un plaisir qui sera sans doute partagé par bien

d'autres, la facilité avec laquelle M. Broussais déroule le tableau de cette funeste maladie. On est encore ici forcé de convenir qu'on a souvent pris le change sur le véritable caractère d'un grand nombre d'affections chroniques de l'abdomen, qu'on a pu rencontrer avant d'avoir observé, avec lui, cette phlegmasie; mais on lui sait gré de l'art avec lequel il nous conduit à renoncer, à son exemple, à nos anciens préjugés.

Deux discussions particulières, très-étroitement liées au fonds du sujet, nous ont frappé dans la lecture du Traité de la péritonite: la première a pour sujet les hémorragies actives du péritoine, l'autre roule sur les influences que la rate peut recevoir des troubles de la circulation capillaire, dans certaines circonstances extraordinaires, telles que le frisson fébrile, les efforts, les percussions, etc. On y reconnoît un physiologiste profond, un observateur sans préjugé, un médecin qui promet encore à la science plus qu'il ne vient de lui donner. Nous n'avons pas été moins satisfaits des idées de M. Broussais sur l'effet du vomitif dans la péritonite. Les principes qu'il veut établir ici contrarient encore en quelques points les opinions reçues. Il prouve que le vomitif est une des causes déterminantes les plus efficaces de la phlegmasie du péritoine. Quelle réserve cette assertion, qui

devient sous sa plume une vérité démontrée, ne doit-elle pas inspirer à ces praticiens routiniers, qui sont toujours prêts à prodiguer les émétiques aux femmes en couche, sur la parole de quelques médecins célèbres, et sans avoir songé à constater la nature du mal, et le véritable siége du point d'irritation qui se développe dans la cavité abdominale !

Après avoir fait l'histoire générale de la péritonite avec autant d'art et de succès que celle des phlogoses muqueuses de l'abdomen, le docteur Broussais s'arrête un instant sur une affection du tissu cellulaire par lequel le péritoine tient aux organes qu'il revêt : c'est un engorgement lardacé, susceptible de dégénération cancéreuse, ainsi que l'auteur en a fourni la preuve. Cette altération pathologique avoit été aperçue par Morgnagni ; le docteur Corvisart en avoit rencontré une pareille dans le tissu cellulaire du médiastin (*Voy.* les Commentaires sur l'ouvrage *d'Avenbrugger*) ; mais M. Broussais a su le premier en déterminer le siége et en développer le mécanisme d'une manière telle, que l'observation ne peut plus être détournée de cette maladie.

Le traitement de la péritonite offre, dans l'ouvrage du docteur Broussais, tout ce qu'on peut désirer de plus rationnel et de plus satis-

faisant pour un esprit sévère et judicieux. Si l'on est forcé de gémir, avec lui, sur la pénurie des moyens que l'art peut opposer aux phlogoses du péritoine déjà invétérées, on se console en songeant que le travail de ce médecin mettra les praticiens en garde contre les causes de ces maladies, les tiendra en éveil sur les signes souvent très-fugaces de leur début, et fournira, par conséquent, des moyens d'en diminuer le nombre, et de les traiter convenablement dans la seule période où la guérison soit possible.

L'ouvrage que nous venons d'analiser est écrit avec clarté et précision : l'auteur ne dit jamais que ce qu'il faut dire ; il enchaîne et dispose ses phrases de la manière la plus propre à produire l'effet désiré, et tout en parlant à la raison par des argumens faciles et réguliers, il émeut et séduit l'imagination par des tableaux. Cette réunion de talens, aujourd'hui fort rare, est extrêmement précieuse dans un homme qui consacre ses veilles à la peinture des maux de l'espèce humaine.

Nous ne croyons point trop hasarder, en mettant le travail du docteur Broussais à côté de celui de Morgagni : on y trouve de plus, tout ce que les connoissances nouvellement acquises ont pu ajouter à la science ; les observations y sont complètes, et celles de l'illustre auteur des Lettres

sur l'anatomie pathologique ne le sont pas le plus ordinairement. La médecine moderne recevra, sans doute, par cet ouvrage, une nouvelle impulsion ; on n'y rencontre rien de hasardé, d'hypothétique ; il est entièrement composé de faits bien observés, et de rapprochemens rigoureux ; c'est la nature elle-même qui s'y montre, qui s'y explique : il doit être vrai dans tous les temps.

GRAPERON, D.-M. P.

Notice nécrologique sur M. RIVAUD-SAINT-GERMAIN, *chirurgien en chef de la marine, à Flessingue.*

Jacques-Louis Rivaud-Saint-Germain, né le 20 septembre 1779, montra, de bonne heure, les dispositions les plus heureuses. Pendant le règne affreux de la terreur, il avoit vu son père traîné de prison en prison, sa mère persécutée, leur fortune envahie, ses frères obligés de fuir. Alors les enfans, vivement excités par les événemens politiques, la plupart instruits à l'école du malheur, devinrent plutôt des hommes : quoique fort jeune, Rivaux fut le défenseur et le soutien de la maison parternelle ; il avoit alors 13 ans, et il étonna et déconcerta souvent, par son courage et

sa présence d'esprit, les persécuteurs de sa famille. Mais son éducation avoit souffert, il sentit alors le besoin de l'étude, et s'y livra avec ardeur; les cours de langues anciennes, des différentes branches de l'histoire naturelle, de physique, de chimie, etc., furent suivis par lui avec un égal succès. C'est en 1794 qu'il s'occupa plus particulièrement de l'art de guérir, et il ne tarda pas à être reçu à l'Ecole pratique de médecine de Paris.

Le besoin de joindre l'expérience à la théorie, le décida à solliciter de l'emploi aux armées; il fut destiné pour l'hôpital des vénériens de Besançon.

Dans l'hiver de l'an VIII, l'armée du Rhin s'organisa, et M. Percy, chirurgien en chef de cette armée, dont Rivaud-Saint-Germain étoit avantageusement connu, l'appela et le plaça à l'hôpital d'Hinsisheim, dans la haute Alsace; au printemps suivant, l'armée passa le Rhin, et les fameuses batailles de Moësikich, Stœlkæh et Biberach se donnèrent en peu de jours: il s'agissoit de forcer des passages; il y eut un grand nombre de blessés de part et d'autre. Rivaud succomba à la fatigue, et contracta une fièvre nerveuse qui fit craindre pour sa vie; cependant il se rétablit promptement, et M. Percy, qui l'honoroit de son estime, le plaça à l'hôpital de

Lindau,

Lindau, sur le lac de Constance, ensuite à Augsbourg. Il sollicita son licenciement, et se rendit à Paris pour y continuer ses études chéries; il s'y livra avec tant d'ardeur, que sa santé ne tarda pas à en être affectée; il crut que de nouveaux voyages, et surtout par mer, étoient nécessaires à son rétablissement; et comme sa fortune ne lui permettoit pas de les faire à ses dépens, il se rendit à Granville, où il s'embarqua au mois de floréal an X, sur un bâtiment marchand; arrivé dans les parages du *Petit Nord* de l'île de *Terre-Neuve*, après avoir franchi les glaces, son goût décidé pour la botanique et l'histoire naturelle en général, se réveilla; il s'y livra tout entier, et il avoit déjà formé une très-belle collection des productions naturelles de ce pays, lorsque le capitaine, à la suite d'une querelle injuste, fit jeter à la mer toutes les plantes vivantes, dont beaucoup étoient inconnues: il fut forcé de revenir en France sur un autre navire. Il composa sur ce qui lui restoit, un Mémoire qu'il présenta à l'Institut; un rapport avantageux en fut fait par MM. Lacépède et Cuvier: je possède ce travail, il en paroîtra quelques parties dans le Bulletin des Sciences médicales.

Au mois de vendémiaire an XII, l'armée navale s'organisa à Boulogne; Rivaud-Saint-Ger-

main y fut envoyé comme officier de santé et fut chargé de plusieurs services importans.

Embarqué ensuite à Flessingue, sur la prame la *Ville d'Aix*, lorsque la division Gallo-Batave quittoit l'Escaut pour rejoindre la flottille impériale à Boulogne, il fut témoin actif du combat que cette division eut à soutenir ; et ce fut la prame, la *Ville d'Aix*, commandée par le brave capitaine Brunet, qui après avoir essuyé, pendant huit heures, le feu de l'ennemi, le força à reprendre le large : il resta quelque temps sur les côtes, chargé en chef du service de santé des bâtimens en armement dans l'Escaut, ainsi que des divisions de prames.

Etant chirurgien en chef de la frégate *la Libre*, il fut pris par les Anglais, et ne dut sa liberté qu'aux soins de sir Joseph Bancks, président de la Société royale de Londres, à qui il avoit été vivement recommandé par M. de Lacépède. A son retour, il fut d'abord embarqué sur une frégate et ensuite chargé en chef du service du port de Flessingue.

C'est la mission où notre collègue se livra plus particulièrement à la pratique médicale : doué de toutes les qualités nécessaires à un bon observateur, il ne lui manqua qu'une santé plus robuste ; son amour pour l'observation l'avoit entraîné à Flessingue, où le grand nombre de

maladies donnoit sans doute un champ très-vaste à ses études ; mais il étoit dans un pays malsain, qui porta bientôt son influence délétère sur celui même qui vouloit approfondir les causes de son insalubrité. Le travail important qu'il nous a communiqué sur les affections fébriles et méningo-gastriques qui règnent depuis Ostende jusqu'à Flessingue, est le fruit de ce funeste séjour. M. Broussais vous en a fait un rapport avantageux, qui a été inséré dans votre Bulletin.

Le zèle qu'il mit à remplir ses fonctions, à soigner même les habitans de Flessingue étrangers à la marine, et qui réclamoient ses soins, soutint pendant quelque temps ses forces ; mais bientôt des affections catarrhales répétées, des fièvres intermittentes rebelles, le forcèrent à quitter ce pays ; il revint à Paris chercher un air plus salubre et les soins d'une tendre mère, d'un frère chéri : mais que peuvent toutes les attentions, les précautions du plus tendre intérêt, quand la constitution est détériorée, quand les organes principaux sont gravement affectés ! Il étoit déjà au dernier degré de la phthisie pulmonaire catarrhale, lorsqu'il arriva dans la capitale, où il a succombé le 27 du mois de juin 1808, à l'âge de 29 ans.

Rivaud-Saint-Germain ne fut pas seulement instruit en médecine ; l'histoire naturelle, la

physique, la chimie lui étoient familières ; il s'occupa aussi de la littérature avec quelques succès. Son caractère doux, aimant, ses connoissances variées, ses talens agréables, lui avoient fait beaucoup d'amis ; il fut particulièrement estimé de M. de Lacépède ; il avoit su se faire aimer des personnes les plus recommandables, et par leurs talens, et par les places éminentes qu'ils occupent dans l'Etat.

Faut-il qu'avec tant de moyens, et tant de motifs d'espérance, il ait été enlevé si jeune aux sciences, à ses amis, et à une famille dont il étoit tendrement chéri !

GRAPERON, D.-M.

VARIÉTÉS.

Sociétés de Médecine.

La Société médicale d'Emulation de Paris, dans sa Séance du 17 août 1808, a nommé, à l'unanimité, M. le docteur CORVISART, son Président honoraire perpétuel. Dans la Séance du 19 octobre 1808, elle a entendu un rapport sur les travaux de son Conseil d'Administration pendant ses vacances.

Messieurs les docteurs Keraudren et Tartra viennent de recevoir de la Société médicale de Bologne, et de l'Académie royale de Médecine de Madrid, le titre d'Associé correspondant.

Dans les divers rapports des commissaires près les Sociétés savantes, on a cité un Mémoire lu par M. Loiseleur des Longchamps, sur les narcisses : l'auteur a remarqué surtout leurs propriétés médicinales : il regarde le narcisse odorant comme plus actif que le narcisse des poëtes. Ils déterminent tous deux des vomissemens, le premier à 30 grains, le second à 50 ou 60. L'auteur a cité une observation d'un médecin, M. Dufrenois, sur la guérison d'un état convulsif, chez une fille qui y étoit très-sujette, par l'usage de l'ognon de cette plante. Le même médecin a employé, avec succès, dans les convulsions, l'infusion des fleurs de narcisses. Il en a aussi fait faire un sirop qu'il a administré, avec beaucoup de succès, dans la coqueluche.

M. Deyeux a fait connoître les champignons qui ont causé l'accident récemment arrivé à Belleville ; ce sont les espèces suivantes : *amanita bulbosa*, *amanita citrina*, *amanita viridis*, *amanita verna* de Persoon. A ce sujet, on a rappelé quelques moyens employés avec succès. M. Navier a traité cet

empoisonnement par le sulfate de cuivre. Un soldat, suivant M. Guyton de Morveau, a été guéri par l'éther pris par l'anus et par la bouche.

MM. Gay-Lussac et Thenard, à qui la chimie doit déjà de si importantes découvertes, sont parvenus à décomposer l'acide boracique au moyen du nouveau métal de la potasse. On introduit dans un tube de cuivre une égale quantité de métal et d'acide boracique vitreux; on chauffe légèrement au rouge quelques minutes; il se forme une masse qu'on lave à plusieurs fois dans l'eau; on obtient une matière brun-verdâtre particulière, qui est le radical boracique. Chauffé à 150 degrés de Réaumur, il brûle avec intensité et forme de l'acide boracique vitreux.

Analise des journaux.

Le traitement empirique suivant, est employé avec succès dans le Nord contre les affections cancéreuses; il est appuyé sur les témoignages des célèbres professeurs Winslow, Callisen et Bauget, sur plusieurs faits bien constatés : on fait prendre au malade, matin et soir, six grains d'extrait de ciguë; le malade boit en 24 heures deux livres et demie de décoction de salsepareille et de squine, à la dose de deux onces pour cinq livres d'eau réduites à moitié.

Le régime se réduit, pendant ce traitement, qui se continue cinq ou six semaines, à manger à midi et à huit heures du soir, deux onces de viande maigre, rôtie ou bouillie, et deux onces de pain seulement. (*Bibliothéque Médicale.*)

M. John Robertson propose l'emploi de la teinture de cantharides dans les blénorragies et les leucorrées invétérées: il se fonde sur la propriété qu'a ce médicament, d'enflammer les voies urinaires. Il cite à l'appui beaucoup d'observations de guérison complète, par son usage à très-haute dose.

Le docteur Streglits a employé, avec un succès surprenant, les aspersions d'eau tiède et d'eau froide, dans la

scarlatine ; il administre l'une ou l'autre suivant le degré de chaleur du malade et le période de la maladie.

(*Annales de médecine d'Allembourg.*)

M. Ducrotay de Blainville a répété les expériences de Bichat et de M. Dupuytren sur la section des nerfs de la huitième paire; voici les conclusions qu'il en tire:

Les lapins, à qui on a coupé un de ces cordons, ne meurent pas; quand on a coupé les deux, ils meurent environ sept heures après. Les pigeons, les poulets ne périssent qu'au bout de six ou sept jours, dans une inanition complète : il n'y a alors aucune différence dans leur manière d'altérer l'air; le sang des artères et des veines n'a pas changé de couleur; les inspirations sont diminuées de fréquences, mais elles semblent plus grandes; la fonction digestive est constamment abolie, ils ne mangent plus; et s'ils viennent de manger, ou si on leur ingère des alimens, ils ne les digèrent pas : l'animal est triste.

A l'ouverture, le poumon ne contient pas plus de sang qu'à l'ordinaire; il n'est pas plus noir. Il n'y a aucune congestion au cerveau. Dans les oiseaux, le jabot étoit distendu par une quantité de liquide blanchâtre et acescent.

(*Bulletin des Sciences par la Société philomatique.*)

Le docteur Percival, de Manchester, dit avoir retiré de très-grands avantages de l'administration de l'huile de morue dans le rhumatisme chronique, la sciatique rebelle, la roideur des articulations, principalement quand il n'y a ni fièvre, ni inflammation; on l'a administré, avec succès, à la dose d'une demi-once à une once, trois ou quatre fois par jour : pour la rendre moins désagréable, on la mêle avec un peu d'eau de menthe poivrée, et on y ajoute trois ou quatre gouttes de lessive des savonniers, ce qui forme un savon, qu'on décompose aussitôt dans l'estomac, en

faisant prendre par dessus chaque dose une cuillerée à café de suc de limon. Ce remède excite quelquefois les douleurs, mais elles diminuent ensuite; il augmente la transpiration, et produit à chaque fois la sensation d'une douce chaleur dans tout le corps : quand on en fait usage quelques semaines de suite, il produit souvent des symptômes de saburre qui nécessitent l'émétique : on frotte les parties souffrantes avec la même huile.

(*Bibliothéque Britannique.*)

Beaucoup de praticiens confirment les propriétés toniques et fébrifuges du ratania indiqué par M. Pages. Le *Medical and surgical Review* ajoute que les marchands de vins d'Espagne et de Portugal en font usage, pour donner l'astringence et la couleur rouge qui font l'agrément de leurs vins, et que les propriétés médicinales de ces boissons doivent être attribuées à cette racine. (*Idem.*)

Nous n'avons pas encore réussi à retirer de la potasse le nouveau métal pur, en opérant par la voie sèche; et nous pensons que celui qui a été produit de cette manière en France, contient toujours un peu de fer.

En opérant à la manière suédoise, qui consiste à galvaniser en contact avec le mercure, M. Davy a obtenu des amalgames de la base de la baryte, de la strontiane, de la chaux, de la magnésie, de l'alumine et de la silice. Il est parvenu à ôter le mercure de la baryte, et il en est résulté un corps solide et blanc, qui a tout l'éclat métallique : je vois que les chimistes Français pensent que toutes ces nouvelles substances sont des hydrures, plutôt que des métaux. — C'est aussi la première idée que nous en avons eue; mais nous avons préféré adopter l'autre opinion, comme plus adaptée au système actuel de chimie; car nous soupçonnons que quelques-uns des métaux communs, sont dans le

même cas. Le plomb, par exemple, est un hydrure de plomb, de même que le métal de la potasse est un hydrure de potasse : ceci pourra conduire au renversement absolu de la chimie antiphlogistique.

(*Extrait d'une lettre de* M. Blagden.)

(*Nouv. Bulletin des Sciences de la Société philomatique.*)

Annonces d'Ouvrages.

Essai d'une méthode analitique appliquée à l'étude de toutes les branches de la Médecine; par J.-P. Maygrier, *docteur en médecine, professeur d'anatomie et de physiologie, d'accouchemens, de maladies des femmes et des enfans; membre de la Société médicale d'Emulation de Paris, de celle des sciences physiques et médicales de la ville de Liége,* etc., etc.

A Paris, chez l'auteur, rue des Petits Augustins, N°. 24, et chez Méquignon l'aîné, libraire de l'Ecole et de la Société de Médecine de Paris, rue de l'Ecole de Médecine, N°. 9.

De l'ordre raisonné et méthodique dans lequel on entreprend l'étude des branches qui constituent une science, dépendent, en grande partie, les succès de celui qui s'y livre. On peut même dire, que plus une science a d'étendue, et plus il devient important de bien saisir cet ordre. Le docteur Maygrier a donc rendu un service signalé aux étudians en médecine, en leur traçant un plan d'études, dont les avantages seront bientôt sentis par celui qui voudra l'adopter.

L'auteur présente d'abord à ses lecteurs, ces modèles de l'antiquité médicale, dont les noms et les travaux précieux ont bravé les révolutions d'une longue suite de

siècles. Il prouve ainsi, qu'en médecine surtout, le vrai mérite peut seul résister à la faux du temps; tandis que *la médiocrité et l'ignorance n'usurpent tout au plus que des succès trompeurs et éphémères.*

Outre le génie qu'avoient en partage des médecins tels que Hippocrate, Galien, Arétée de Cappadoce, Celse, Cœlius-Aurelianus, Alexandre de Tralles, Paul d'Ægine, Prosper Alpin, etc., « l'éducation particulière qui leur fut donnée, l'heureuse alliance qu'ils faisoient de la philosophie, qu'ils regardoient comme devant servir d'introduction à l'étude de la médecine, l'habitude qu'ils avoient des voyages, moyen négligé par les modernes, devinrent autant de causes qui leur méritèrent de leurs contemporains et de la postérité, les éloges qu'on n'a cessé de leur donner. »

Le docteur Maygrier, après avoir fait sentir que les éducations privées que les anciens médecins recevoient de leurs maîtres, ne peuvent avoir lieu dans les Ecoles de médecine, « par l'impossibilité bien évidente de faire pour chacun en particulier ce qui convient le mieux pour tous, » conclut qu'il faut, autant qu'on le peut, faire plier, pour ainsi dire, l'esprit de tous au mode d'enseignement adopté; et c'est avec raison qu'il pense que l'enseignement public a de plus l'avantage, sur l'éducation médicale privée, d'exciter parmi les élèves une noble et fructueuse émulation.

L'auteur examine la méthode adoptée par l'Ecole de Paris, « où la science médicale n'est plus bornée à l'explication vague et insignifiante de quelques procédés opératoires ou de quelques préparations pharmaceutiques, et à celle d'hypothèses gratuites et de systèmes erronés; mais où on a su heureusement allier à son enseignement l'esprit philosophique et celui d'analise. »

Cependant, l'excellence bien reconnue de cette méthode

manquera son but, si de son côté l'élève ne met pas de l'ordre dans les moyens d'instruction, qui de toute part s'offrent à son ardeur. Quoique le plan d'études que lui présente l'auteur, se rapporte principalement à l'enseignement de l'Ecole de Paris, il n'en est pas moins vrai qu'il pourra être suivi avec fruit dans toute autre Ecole ou Université.

Nous nous garderons bien d'en présenter ici un extrait; la sage concision de l'ouvrage s'y oppose : nous nous bornerons seulement à en recommander la lecture et la méditation, non-seulement à ceux qui entrent dans la carrière médicale, mais encore aux médecins formés, qui y trouveront plus d'un sujet d'intérêt et d'instruction.

M-c.

Plantes usuelles, indigènes et exotiques, dessinées et coloriées d'après nature, avec la description de leurs caractères distinctifs et de leurs propriétés médicales, par Joseph Roques, *docteur en médecine de l'ancienne faculté de Montpellier, membre de la Société médicale d'Emulation de Paris, et de plusieurs Sociétés savantes* (1).

Il est peu de penchans nobles et utiles qui ne présentent en même temps leur côté désavantageux. Ainsi l'amour des découvertes dégénéra plus d'une fois, qu'on nous per-

(1) Cet ouvrage, format in-4°., sera composé d'environ 500 plantes gravées et coloriées avec le plus grand soin. La collection formera vingt-quatre livraisons en deux volumes. Prix de la livraison contenant 24 plantes en 6 planches, 6 fr. pour Paris, et 6 fr. 50 cent. par la poste. Il paroît jusqu'à ce jour 20 livraisons, qu'on trouve à Paris, chez l'auteur, rue des Filles Saint-Thomas, N°. 17.

mette cette expression, en ambition de la nouveauté. Au lieu de méditer les données obtenues, de les apprécier à leur juste valeur, et d'en faire un choix éclairé, on s'égara, attiré par de fausses lueurs, en des sentiers sombres et tortueux. *In medio posita fugimus, fugientia captamus*; telle est encore aujourd'hui la devise de beaucoup de personnes.

Il n'est peut-être pas de branche des connoissances humaines qui ait autant souffert de cette direction vicieuse de l'esprit, que la science médicale; et parmi les diverses parties qui la composent, que l'étude des substances médicamenteuses. L'impulsion polypharmaque imprimée à la médecine par l'Ecole de Galien et par les Arabes, impulsion à laquelle le siècle de Paracelse sembla mettre le sceau, fit donner dans des travers inconcevables. Chacun ambitionnoit le mérite d'avoir reconnu en telle ou telle substance des *vertus occultes*, propres à combattre telle ou telle autre affections. et souvent les analogies les plus ridicules devinrent l'unique fondement sur lequel s'appuyoient de pareilles assertions. Ainsi on vit les Arabes recommander les écrevisses contre le cancer; les priapes de cerf et de baleine, les testicules d'étalons comme aphrodisiaques; le sang de bouc comme dépuratif de la masse du sang; l'estomac de poule comme stomachique, etc., etc.

On sait à quel point ces raisonnemens, faux ou vagues, influèrent désavantageusement sur la détermination de l'action médicamenteuse des plantes. Cette classe de notre matière médicale, la plus féconde en bienfaits, devint, par une conséquence naturelle, la plus fertile en erreurs. Plus un médecin savoit assigner gratuitement de vertus aux nombreux individus qui la composent, et plus il passoit pour expert aux yeux du vulgaire. Cette impression subsiste encore de nos jours, où il n'est pas rare

de voir nos médicastres attribuer à la même plante une série de propriétés, parmi lesquelles il en est de contradictoires et même d'exclusives.

Il est vrai qu'il a toujours existé des médecins assez éclairés, pour soumettre à une observation sévère et impartiale l'action des végétaux médicamenteux. Il est encore vrai, que nous possédons quelques nouveaux Traités de matière médicale, dans lesquels on a établi un choix raisonné de ces mêmes substances; mais, nous osons l'avancer, personne n'a, jusqu'à présent, mieux réussi dans une entreprise aussi difficile, que le docteur Roques. Si nous n'avons pas parlé plutôt de son ouvrage, c'est que nous désirions attendre le nombre presque complet des livraisons, afin d'en mieux juger l'ensemble.

Le docteur Roques a réellement nettoyé l'étable d'Augias, ou, pour me servir d'une comparaison plus appropriée, il a débarrassé nos jardins pharmaceutiques des mauvaises herbes qui les déparoient; mais dont il a pourtant cru devoir couserver quelques-unes, soit en faveur de la beauté et de l'élégance de leurs formes, soit pour mieux signaler leur réputation usurpée. Il est peu de plantes véritablement actives sur lesquelles l'auteur ne fournisse des observations tirées de sa propre expérience; voici, par exemple, ce qu'il dit de l'arnica, moyen peut-être trop négligé, et dont nous avons eu nous-mêmes tant de fois l'occasion de constater les salutaires effets :

« L'arnica mérite une place distinguée parmi les substances toniques et excitantes. Le docteur Collin, médecin de Vienne, qui a longuement disserté sur cette plante héroïque, en a obtenu des effets surprenans dans la curation de la paralysie et de l'amaurose. Haller l'a recommandée dans les maladies convulsives. Kæmpf, dans son *Enchiridium medicum*, excellent ouvrage, qui mérite d'être mieux

apprécié par les médecins modernes, fait l'éloge dans la phthisie ulcéreuse et le catarrhe chronique. Nous ne répéterons point avec Vogel et Cartheuser, que l'arnica a la propriété de résoudre le sang extravasé, à la suite des contre-coups, de diviser l'humeur épanchée, de la dissoudre et de l'évacuer, soit par les urines, soit par les émonctoires de la peau, de la manière la plus prompte et la plus efficace; ces éloges sont assurément exagérés, et il ne faudroit pas s'en tenir à ce seul moyen pour remédier aux accidens qui résultent des contusions graves. Toutefois, après avoir employé les remèdes généraux, on peut avoir recours à la décoction des fleurs d'arnica, dont on donne une tasse de trois heures en trois heures, et préparer avec ces mêmes fleurs des cataplasmes qu'on applique avantageusement sur les parties contuses. Nous ne parlerons pas non plus des maladies laiteuses, dont on a, si mal à propos, agrandi le domaine, et auxquelles on peut opposer l'arnica, d'après l'opinion de Desbois de Rochefort: mais pourrions-nous passer sous silence les observations recueillies par le célèbre Stoll, le plus grand médecin clinique du dernier siècle, dans le traitement des fièvres muqueuses et adynamiques que ce précieux remède combat avec tant de puissance, par l'excitation prompte et durable qu'il imprime à tous les organes? Cet habile observateur avoue avec la candeur qui le caractérise, que les effets de l'arnica ont surpassé son attente, et qu'aucun autre moyen ne lui a procuré autant de succès dans la curation des fièvres putrides. La langueur des forces vitales, un délire obscur et tranquille, un pouls foible, accéléré, indiquent l'usage de ce médicament. Il excite par fois des vomissemens qui se répètent à de longs intervalles, et qui, dès lors, imitent le vomissement critique qui survient dans les fièvres putrides; mais le plus souvent il décide une douleur violente au creux de l'estomac, laquelle se

dissipe lorsqu'on le donne à des doses moindres. Stoll pense que la qualité spécifique de l'arnica, dépend de cette impression vive qu'elle porte sur le système gastrique.

» Le docteur Collin a également prouvé son efficacité dans le traitement de la dyssenterie bilieuse, sans le secours des évacuans. Nous croyons néanmoins que dans les cas observés par ce médecin, l'atonie du conduit intestinal étoit le principe de la fluxion dyssentérique, car l'usage de l'arnica pourroit être suivi de grands inconvéniens, si cette maladie étoit compliquée de la diathèse inflammatoire, ou éminemment gastrique. Dans ces circonstances, les partisans de la méthode excitante sont dans une étrange erreur, lorsqu'ils prodiguent l'arnica, le vin et l'opium : il faut réserver ces grands moyens pour la dyssenterie adynamique, et les employer assez tôt ; car s'il ne faut pas oublier que la liberté du canal intestinal prévient les accidens les plus graves, tels que les métastases au cerveau et à la poitrine, il faut se rappeler aussi qu'il est des cours de ventre pernicieux qui tendent à énerver les forces, et à développer une ataxie prompte et mortelle. On n'a que trop d'exemples de ces diarrhées excessives, qui triomphent de tous les secours de l'art, lorsqu'on s'est borné, pendant trop long-temps, à une méthode exspectante et pusillanime. Dans ces cas extrêmement difficiles, il faut se hâter de donner le remède par excellence, la racine d'arnica. Nous l'avons employée d'après le mode de Collin et de Stoll, et elle nous a souvent réussi, sans autre moyen auxiliaire qu'un vin généreux ; toutefois on peut l'associer utilement au cachou, au quinquina et à l'opium, en excitant, en même temps, l'organe cutané par des applications épispastiques, renouvelées tous les deux jours, sans enlever l'épiderme, afin de calmer par révulsion le mouvement spasmodique des intestins.

On prescrit l'arnica de diverses manières : on fait bouillir

les fleurs, depuis demi-once jusqu'à une once, dans deux livres et demie d'eau, et l'on ajoute à deux livres de cólature deux onces de sirop d'écorce d'orange ou de canelle. On donne une tasse de ce mélange de deux heures en deux heures. La dose de l'extrait préparé avec les fleurs, est depuis vingt grains jusqu'à un gros. On emploie la racine à la dose d'une once, en infusion théiforme, dans deux livres d'eau, et encore mieux en substance, pulvérisée, à la dose d'un demi-gros ou d'un grós, à des intervalles plus ou moins rapprochés. »

Nous recommandons également la lecture des articles sur le pavot et la substance gommo-résineuse qu'il fournit, l'opium; ceux sur le quinquina, la serpentaire de Virginie, l'ipécacuana, le laurier camphrier, l'ellébore, le polygala, la scille maritime, etc., etc. Nous regrettons sincèrement que les bornes de cette feuille ne nous permettent point de confirmer nos lecteurs par des citations plus nombreuses, dans la haute opinion que nous avons conçue du travail de l'auteur.

Nous ne parlerons pas de la partie essentiellement botanique de cet ouvrage, nous dirons seulement, que les descriptions individuelles des plantes sont très-exactes, et qu'en outre elles sont précédées d'un précis descriptif des parties extérieures des végétaux, et d'un aperçu sur les méthodes de Tournefort, de Linnée et de Jussieu. Le docteur Roques a su, par l'agrément de son style, adoucir l'aridité naturelle de cette partie de son travail.

L'exécution des planches gravées et coloriées répond à celle du texte : puissent-elles se répandre entre les mains des élèves en pharmacie, auxquels l'institution, selon nous très-vicieuse, des herboristes, fait souvent oublier une partie pratique et bien essentielle de leurs études !

Les médecins, les pharmaciens et les naturalistes ne sauroient attendre avec trop d'impatience la terminaison d'un ouvrage qui manquoit encore à la science. M-c.

BULLETIN DES SCIENCES MÉDICALES.

NOVEMBRE 1808.

MÉDECINE. CHIRURGIE.

Observation d'une inflammation de l'estomac, prise pour une fièvre ataxique.

La Société vient de recevoir une observation bien propre à faire sentir toute l'importance du service que M. Broussais a rendu à l'humanité, en dévoilant les véritables caractères d'une des plus perfides et des plus redoutables maladies dont elle puisse être affligée :

Un jeune homme, qui buvoit de l'eau-de-vie immodérément depuis quelques jours, fut pris tout à coup de frissons dans le dos et de vomissemens. Il resta chez lui; et le lendemain, comme il avoit des nausées, il fit appeler un homme de l'art, qui crut reconnoître un embarras gastrique, et ordonna l'émétique. Les vomissemens furent accompagnés de douleurs considérables. Le lendemain, on donna la limonade tartarisée; la

langue étoit sèche, la fièvre continue; les vomissemens fréquens; rien ne restoit dans l'estomac, si ce n'est de l'eau pure : aussi le malade disoit-il, en en buvant un grand verre, *de tous vos médicamens, voilà le meilleur, je n'en prendrai pas d'autre.*

Les quatre et cinquième jours, la maladie empira : foiblesse, chaleur âcre, langue encroûtée, soif ardente ; on décida que la fièvre étoit adynamique, et l'on prescrivit des potions camphrées, vin sucré, limonade tartarisée, un lavement avec de l'extrait de quinquina.

Le sixième jour, exaspération des symptômes; le septième, figure décomposée, nuance jaune des yeux ; délire ; mêmes prescriptions, vésicatoires aux jambes.

Le 8, délire, hoquet, ictère général; potion à la cannelle et au camphre, avec vingt-quatre grains de musc. Chaque fois que le malade prenoit de cette mixture, il entroit en convulsion, poussoit des gémissemens, portoit la main sur l'épigastre et vouloit se déchirer; chaque hoquet étoit suivi de convulsions, puis d'un moment de calme, pendant lequel la respiration étoit haletante; et cet ensemble de symptômes fut attribué à un état ataxique qui termine souvent les fièvres adynamiques!

Le neuvième jour, sinapismes sur l'épigastre, mort à minuit.

Autopsie cadavérique.

L'estomac étoit grangrené dans presque toute sa membrane interne ; dans certaines parties, surtout vers le pylore, les trois membranes étoient désorganisées ; le côlon très-enflammé dans toute son étendue; les intestins grèles de couleur rosée ; le foie un peu décoloré.

Il ne manque rien à l'authenticité de ce fait intéressant, le cadavre ayant été ouvert en présence de six personnes de l'art, qui avoient été également témoins du début, des symptômes et du traitement de la maladie. Quant à la personne qui a dirigé le traitement, on ne sauroit, sans injustice, l'arguer d'impéritie ou d'inattention; elle s'est conduite d'après les principes généralement adoptés. L'ouvrage du docteur Broussais contient beaucoup d'exemples de pareilles méprises arrivées à des médecins d'un savoir distingué. L'auteur lui-même ne craint pas d'avouer que partant du point où il a trouvé la science, il a souvent commis la même erreur; et c'est au désir bien louable qu'il avoit d'épargner à ses collègues ce funeste désagrément, que nous devons l'ouvrage précieux qui a été annoncé dans les deux cahiers du Bulletin qui ont précédé celui-ci.

Observation sur une plaie de tête, suivie d'un épanchement de sang considérable et d'une inflammation de l'arachnoïde, qui n'ont été annoncés par aucun symptôme; par M. MANLAY, *chirurgien interne à l'Hôtel-Dieu de Paris.*

Jean-Baptiste Boursier, âgé de 52 ans, d'une haute stature et d'un tempérament très-robuste, travaillant au canal, vint à l'Hôtel-Dieu le 18 octobre dernier. Voici l'état dans lequel il s'offrit : il étoit dans une ivresse très-prononcée; il portoit sur la région moyenne du front une plaie, dont la direction étoit verticale et l'étendue de quatre pouces; le bord droit de cette plaie refoulé latéralement, laissoit une portion du coronal à découvert, sans cependant que le péricrâne ait été enlevé. Les renseignemens que l'on obtint du malade furent: qu'il étoit tombé dans un égoût, et qu'il s'étoit relevé de lui-même sans avoir perdu connoissance; qu'il avoit marché après sa chute, qu'il avoit uriné, qu'il ne souffroit point; en un mot, par toutes ses réponses, il annonçoit l'intégrité parfaite des fonctions cérébrales, et faisoit penser que les tégumens seuls avoient été compromis.

Si l'on se rappelle surtout qu'un des bords de la plaie étoit refoulé, on se persuadera facilement que le coup avoit été porté obliquement, et conséquemment, que le cerveau auroit pu avoir été ménagé.

Cet individu avoit de plus une entorse violente du poignet gauche; et cet autre accident ayant dû diviser la force totale du choc, expliquoit encore la nullité de lésion des fonctions cérébrales. N'ayant reconnu aucune fracture au crâne, la plaie fut nettoyée, et légèrement réunie par des bandelettes agglutinatives; du petit lait émétisé, des bains de pieds, des lavemens, et une saignée, lui furent prescrits; mais le malade qui, comme nous l'avons dit, étoit ivre, s'opposa, d'une manière absolue, à ce que la saignée lui fût pratiquée, disant qu'il ne souffroit point, qu'il n'étoit point malade, etc. Le lendemain, toutes ses fonctions se faisoient comme dans l'état naturel; aucune douleur, pas d'insensibilité. Néanmoins, comme l'expérience a appris que ces sortes de lésions sont quelquefois suivies d'accidens graves, même funestes, on insista sur la saignée et sur les dérivatifs. La saignée lui fut faite au pied, et l'on continua jusqu'au 27 l'usage du petit lait, des bains de pieds et des lavemens. Cette prescription fut suivie, et aucun symptôme fâcheux ne se manifesta, sinon une légère dimi-

nution d'appétit, dont le malade se plaignit ce jour-là. On jugea convenable de l'évacuer légèrement ; on ajouta à son petit lait un grain de tartrite de potasse antimonié et deux gros de sulfate de soude ; il eut peu de selles.

Depuis le 20 jusqu'au 27, le malade se promenoit dans la salle et annonçoit un homme convalescent. Le 28, il se plaignit d'une douleur légère à la région hépatique : il prit une once de sulfate de soude, qui lui procura plusieurs selles. Le 29, la douleur existoit encore, mais à peine le malade se plaignoit-il ; on lui continua son petit lait. Le 30, même état et même prescription. Le 31, aucun symptôme fâcheux ; il se promenoit dans la salle, buvoit et mangeoit comme un homme en parfaite santé. Le premier novembre, il ne put se lever ; il y avoit de la prostration, la langue étoit sèche et brunâtre, le pouls foible, enfin, tous les symptômes d'une fièvre adynamique : on lui prescrivit un demi-litre de vin. Le 2, la prostration étoit plus considérable, le pouls plus foible et la langue tout-à-fait noire ; il répondoit toujours juste aux questions qui lui étoient faites ; le vin fut continué. Le 3, augmentation de tous les symptômes précédens, difficulté légère de respirer : il mourut le lendemain à huit heures du matin, dans un véritable état adynamique.

Ouverture.

Tous les organes abdominaux parurent sains au premier aspect; cependant la région hépatique, qui avoit été le siége d'une douleur obscure, profonde, sollicita mon attention. J'examinai le foie, qui, dans toute sa surface, avoit la couleur naturelle; un seul point, de la grandeur d'un centime, étoit blanchâtre; j'y plongeai le bistouri, et une quantité de pus assez considérable s'écoula; j'incisai de nouveau cet organe, et je découvris huit ou dix foyers purulens semblables au premier, et dont le plus considérable égaloit le volume d'un œuf de pigeon. En poursuivant mes recherches, tous les organes de la poitrine me parurent parfaitement sains; mais la cavité droite contenoit une assez grande quantité de liquide jaunâtre, et en soulevant le poumon de ce côté, je vis une série de foyers purulens placés derrière la plèvre, sur la ligne des articulations costo-vertébrales; quelques-uns de ces foyers étoient du volume d'un œuf de poule; je m'aperçus bientôt, en faisant mouvoir les côtes, et après avoir divisé les muscles qui les séparent, que presque toutes étoient fracturées près leurs articulations avec les vertèbres; deux seulement avoient résisté. La ren-

contre de cet état pathologique me surprit, surtout en me rappelant qu'il n'avoit été annoncé par aucun symptôme, que le malade n'avoit accusé aucune douleur dans cette région pendant les derniers momens de sa vie, seulement il s'étoit plaint d'une légère difficulté de respirer. Cette dernière circonstance me fit croire que la nullité des accidens cérébraux tenoit à ce que la force du coup avoit été dirigée sur la poitrine, et que, par ce moyen, l'encéphale avoit été épargné.

Néanmoins, comme j'avois sous les yeux un exemple frappant d'une lésion considérable qui avoit été méconnue à cause de l'absence des symptômes indicateurs, je voulus m'assurer de l'état du cerveau : après avoir scié le crâne, je l'enlevai avec une facilité étonnante, et je vis que la dure-mère avoit été décollée dans presque toute son étendue; je l'incisai à la partie supérieure de l'hémisphère droit, et aussitôt il s'écoula beaucoup de sérosité sanguinolente; cette portion du cerveau, mise à découvert, quelle fut ma surprise de voir toute sa surface recouverte d'une couche de sang noir et en caillot, de l'épaisseur de deux lignes ! Cette couche fut enlevée presque d'un seul morceau : l'arachnoïde étoit épaisse, recouverte d'une couche purulente, et le lobe antérieur étoit détruit dans son centre

par la suppuration, sous la dure-mère de l'hémisphère gauche ; il se trouva aussi un peu de liquide séreux.

Réflexions.

Telles sont les altérations que l'ouverture de ce sujet m'a présentées.

Si maintenant on compare la gravité des accidens et la légèreté des symptômes que le malade a d'abord offert, on sera étonné de rencontrer si peu de rapport entre les uns et les autres. En effet, en récapitulant le résultat de l'autopsie : le foie parsemé de plusieurs abcès ; le côté droit de la poitrine contenant une grande quantité de liquide ; presque toutes les côtes de cette région fracturées ; tout l'hémisphère droit du cerveau comprimé par un caillot de deux lignes d'épaisseur ; l'arachnoïde enflammée, épaissie et couverte d'une couche purulente ; le lobe antérieur droit presque détruit par la suppuration ; la dure-mère décollée dans toute son étendue, et cependant l'individu ayant toutes ces lésions, ne pas éprouver le moindre accident pendant 14 ou 15 jours, boire, manger, dormir et se promener, offrir seulement, trois jours avant sa mort, des symptômes d'embarras gastrique ; ces mêmes symptômes dégénérer en ceux d'une fièvre adynamique, et le malade périr

par l'accroissement de ces symptômes, on doit être très-étonné, sans doute; et le praticien ne sera-t-il pas embarrassé lorsqu'il s'agira de décider sur l'emploi du trépan, s'il se rappelle surtout ces, cas où une inflammation légère de la dure-mère, où une légère exudation purulente, produisent des symptômes de compression si évidens? Alors, en effet, le trépan est presque toujours nuisible, parce qu'en exposant les méninges et même le cerveau au contact de l'air, il ne remédie pas à une compression qui n'existe pas; il augmente seulement l'inflammation, et amène plus promptement la mort du malade. D'après l'observation précédente, ne peut-on pas se faire ces questions? Le malade est-il mort d'une fièvre adynamique indépendante de sa chute, et occasionnée seulement par le séjour dans un grand hôpital? ou bien, la lésion cérébrale a-t-elle été la cause déterminante des symptômes adynamiques? la lésion cérébrale ne l'auroit-elle pas produite plus tard? enfin, pourquoi ces lésions si multipliées ne se sont-elles point manifestées par des symptômes qui ordinairement annoncent des désordres bien moins grands?

NOSOGRAPHIE VÉGÉTALE.

Mémoire sur les maladies des végétaux, par M. Tollard, *médecin de l'Université de Pavie, ancien secrétaire de la société d'agriculture de Strasbourg, et médecin titulaire du ci-devant Hôpital militaire d'instruction de la même ville, membre résident des sociétés d'Encouragement pour l'industrie nationale, Médicale d'Emulation, Académique, de l'Athénée des Arts de Paris, honoraire de la Société des Sciences et Arts du département de Marengo, correspondant de celles de Vaucluse, de Jemmappes, etc.*

Depuis que Sydenham et Baglivi voulurent accomplir le vœu d'Hippocrate, de classer les affections pathologiques, on vit marcher sur les traces de ces grands hommes, les médecins des plus fameuses Ecoles de l'Europe; invités à cette grande entreprise, par l'exemple du succès des méthodes en botanique, ils firent fructifier dans leurs ouvrages, cette idée fondamentale connue depuis deux mille ans, et non développée par le père de la médecine, qui en avoit abandonné l'exécution à des siècles plus accessibles à l'étude de l'anatomie humaine et comparée.

La nomenclature des maladies fut alors soumise à une langue particulière, constante et déterminée comme celle de la botanique; mais si la médecine-pratique dut aux médecins botanistes les idées de classification des maladies de l'homme, les botanistes agriculteurs ne profitèrent pas des connoissances médicales pour faire une nosologie méthodique des plantes; parce que la physiologie végétale étoit peu avancée alors, et que l'étude de la botanique étoit encore bornée à la classification et à la nomenclature des végétaux.

De nos jours la science de la composition, du mouvement et des fonctions des organes étant plus avancée dans toutes les familles des corps vivans, elle a pu fournir des notions suffisantes pour étendre la nosologie humaine aux maladies des animaux et des plantes, pour faire deux autres nosographies; l'une ayant pour objet la classification plus exacte des maladies des animaux, et l'autre celle des maladies des végétaux: on posséderoit ainsi une nosographie complète de tous les êtres susceptibles de maladies, en s'élevant des plantes aux animaux, et de ceux-ci à l'homme.

En attendant que quelqu'un puisse exécuter un travail d'un si grand intérêt, en réunissant dans un seul ouvrage les nosographies humaine, comparée et végétale, je m'occuperai dans ce Mé-

moire des maladies des plantes considérées selon l'ordre que j'ai développé dans les leçons de botanique et de physiologie végétale que j'ai faites à l'Hôpital militaire d'Instruction de Strasbourg, jusqu'à la suppression de cet établissement (1). L'ordre dans lequel j'ai rangé ces maladies en deux grandes divisions, repose sur une abstraction, ainsi que tout le système nosologique de l'homme ; je n'ai pu le rendre meilleur, parce que la nomenclature des maladies des plantes n'est encore qu'ébauchée, et que nous ne possédons que quelques monographies de ces affections pathologiques.

J'espère pouvoir reprendre ce sujet un jour,

---

(1) Ces Hôpitaux militaires d'Instruction, supprimés il y a six ans, établis sur un plan si vaste et si complet, étoient au nombre de cinq, dont le but étoit de former à la pratique et aux règles du service, les jeunes médecins, chirurgiens et pharmaciens nouvellement admis dans le corps des officiers de santé militaires : ces écoles ont été des pépinières fécondes, d'où sont sortis un grand nombre de sujets qui honorent les sciences dans le service de santé militaire et dans la carrière civile. Je n'examinerai pas l'influence que leur suppression a produite sur le service de santé des armées ; mais qu'il soit permis à l'un des plus anciens élèves de l'Hôpital militaire d'Instruction de Paris, depuis médecin de celui de Strasbourg, de payer son tribut d'éloges et de reconnoissance à l'institution de ces écoles et à leurs fondateurs.

et le traiter sous un point de vue plus conforme à la marche anatomique, qui consisteroit à tracer les caractères communs aux maladies du même organe dans la plante, dans les animaux et dans l'homme, en commençant par la plante dont l'organisation est moins compliquée, et en finissant par l'homme, dont l'organisation plus achevée permet le développement d'un plus grand nombre de lésions organiques. Pour faciliter l'étude, on pourroit diviser, par la pensée, ces familles de maladies, en trois classes : la première finiroit où on commence à voir des nerfs et du sang ; la deuxième finiroit où commencent les aberrations de l'esprit ; la troisième traiteroit de ces dernières. Ce tableau seroit un arbre généalogique de maladies, dont les rameaux s'agrandiroient d'autant plus qu'on s'éleveroit jusqu'à l'homme ; mais arrivé au haut de l'échelle, il faudroit oublier ces trois divisions idéales, car la nature insensiblement progressive dans ses développemens ou additions d'organes depuis la plante jusqu'à l'homme, n'a établi aucune lacune.

Pour inférer des conséquences plus justes de cette proposition, il faudroit presque oublier les individus, et considérer l'ensemble des êtres organisés, comme un *corps susceptible de maladies, réunissant en lui-même tous les systèmes propres*

aux diverses familles. Je ne pense pas que cette proposition soit une hypothèse, elle prend sa source dans l'anatomie comparée, qui démontre évidemment que tous les êtres organisés procèdent du même plan primitif, et que tous possèdent les mêmes systèmes plus ou moins développés, et modifiés par des causes et pour des fins que je n'examinerai pas, parce qu'elles rentrent dans le domaine sans borne de la métaphysique.

Quiconque est nourri de la lecture des anciens et des modernes qui traitent des sciences en rapport avec cette matière, connoît la nomenclature, les formes et les habitudes des êtres vivans; a voulu s'élever à la hauteur des connoissances acquises de nos jours en anatomie comparée et en physiologie végétale; a beaucoup étudié le mouvement des êtres organiques; seroit familier avec toutes les classifications nosologiques; auroit observé et décrit un grand nombre de maladies de l'homme, des animaux et des plantes; quiconque, dis-je, aura parcouru avec un jugement sain, et un esprit rapide et observateur, le cercle de ces diverses études, doit entreprendre ce travail, non pour son profit, mais pour la gloire des sciences.

Je ne m'occuperai que des maladies qui commencent l'échelle dont j'ai précédemment parlé; je franchirai le plus de degrés qu'il me sera

possible : satisfait de payer mon tribut à cette partie des sciences naturelles et de laisser à d'autres la tâche glorieuse de dérouler le tableau non encore fait, comme il convient à l'état actuel des sciences, de toutes les affections morbifiques de l'immensité des corps vivans.

La pathologie des végétaux, long-temps circonscrite dans l'emploi des recettes empiriques, n'avoit pas été considérée, jusqu'alors, comme susceptible de prendre rang sur la ligne des autres pathologies ; parce que l'exposition des maladies qui en font le sujet, n'avoit été assujettie à aucun système et qu'elles n'avoient pas reçu de nomenclature déterminée. Cependant les maladies des plantes présentent assez de caractères qui leur sont communs, avec des affections ou des accidens analogues dans les animaux, pour établir les rapports qui lient tous les êtres vivans par leurs maladies, de même que dans l'état de santé ; ils sont unis par des nuances insensibles d'organisation et de fonctions.

Dépourvus de sang et de nerfs proprement dit, on n'aperçoit dans les végétaux rien d'analogue aux pyrexies ni aux névroses ; on n'y aperçoit, au contraire, que des affections indolentes : mais quoique le spectacle de ces maladies n'excite en nous aucun sentiment pénible, ainsi qu'il nous arrive en voyant souffrir un homme ou un animal,

elles

elles doivent cependant nous occuper et trouver place dans le grand cadre nosologique, comme faisant partie de l'histoire naturelle médicale, et parce qu'elles affectent des êtres qui servent aux premiers besoins des hommes.

Les végétaux, toujours attachés au sol, dépourvus de la faculté de vouloir et presque de celle de sentir, ne présentent dans leurs maladies que des phénomènes réguliers, lents et toujours peu compliqués dans leur marche. Nous avons dit qu'on n'apercevoit dans les plantes aucun caractère de maladies qui put se rapporter aux pyrexies ni aux névroses; ainsi, on ne nous fera point le reproche de pousser trop loin l'analogie; cependant elles possèdent un principe de vie toujours actif, qui les rend, jusqu'à un certain point, indépendantes de la diminution du calorique en hiver, et de son augmentation en été. On remarque dans les végétaux deux foyers principaux de vitalité, qui résident dans le *collet des racines* et dans les *nœuds*. Les germes sont disséminés très-abondamment dans ces parties, d'où il sort plus facilement des racines et des tiges; et si la plante est malade, le principe vital jouit long-temps encore de toute son énergie dans ces deux centres d'activité.

Les végétaux possèdent aussi une sorte de

sensibilité, puisqu'ils sont excités par les corps extérieurs; la sensitive, fatiguée par des irritations long-temps continuées, tombe dans l'état pathologique de prostration de forces; et si les rayons solaires cessent de stimuler les feuilles du lupin, elles s'inclinent vers la terre, ou plutôt ne recevant plus le stimulus nécessaire, elles cèdent aux lois de la pesanteur.

Que dire de cette espèce de volonté, de cette faculté des plantes, de fuir certains corps, d'en rechercher d'autres, de se plaire en famille, de périr plutôt que de végéter à côté de certaines autres plantes, de préférer ou de refuser des alimens, de se modifier par la culture, de dégénérer, de se fortifier, de se naturaliser dans un autre climat, d'y changer de constitution, de perdre ou d'acquérir plus de sensibilité, plus de susceptibilité, d'être excité par les corps extérieurs? J'ai parlé de ces phénomènes dans le nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle, je ne m'en occuperai pas ici; mais ils me serviront de guide dans l'exposition des maladies des plantes.

Des maladies des végétaux.

On appelle maladie, tout état contre nature qui trouble l'exercice libre et facile des fonctions des corps vivans; ceux-ci sont divisés en deux

séries : l'une comprend les corps vivans qui changent de place à volonté, ce sont les animaux ; l'autre renferme les corps vivans qui ne peuvent exercer la locomotion, ce sont les végétaux. Ces derniers seuls considérés dans leurs maladies, seront l'objet de nos recherches.

Les maladies des plantes sont susceptibles d'être divisées suivant les causes qui les produisent et suivant les signes qu'elles présentent ; les bases sur lesquelles reposent ces divisions n'étant pas encore assez connues, nous nous bornerons à les considérer sous le rapport du lieu qu'elles occupent.

PREMIÈRE DIVISION.

Maladies locales qui intéressent une ou plusieurs parties de la Plante.

Plaies.	Par instrumens piquans.... Par instrumens tranchans... Par instrumens contondans.. Par la morsure des animaux.	Avec perte de substance. Sans perte de substance.

Ulcères.	Consécutif d'une plaie. Gommeux, gomme des jardins ou dépôt interne, ou ulcère par les insectes (de Plenck), ou pourriture (d'Adanson). Carcinomateux { Occulte / Ouvert. Avec carie, pourriture, voûtes ou gouttières, cutané, galle ou lèpre.

Fractures.	Simple...... Compliquée.. Comminutive.	Par le vent, la foudre; ou poids de la neige..	Avec perte de substance. Sans perte de substance.

FENTES OU FISSURES.	De l'écorce ou gerses . . De l'écorce et du corps ligneux.	Par obésité ; la foudre, le vent, la gelée.
DÉCURTATION.	Naturelle . . . . par vétusté. Accidentelle . . . . par la gelée, la nature du sol, le soleil, l'incision annulaire corticale non cicatrisée.	
EXFOLIATION DE L'ÉCORCE.	Par les pluies. Par le soleil. Par la gelée. Par une lotion corrosive.	
EXOSTOSES.	Par la nature du sol. Par suite des plaies. Par suite des fractures.	
CHUTE ACCIDENTELLE DES FEUILLES.	Par une pluie froide suivie d'un soleil ardent. Par les engrais brûlans. Par les vapeurs maritimes.	
PANACHURES.	Acquise. Momentanée. Par foiblesse organique primitive. Par l'absence des rayons solaires.	
CLOQUE OU ROULEMENT DES FEUILLES.	Par atonie du système exhalant. Par les insectes. Par un coup de soleil subit après la pluie.	
BRULURE.	Par le travail des insectes. Par l'action du soleil.	
ROUILLE.	Par la nature froide du sol. Par la température froide. Par les plantes cryptogames.	
ALBIGO OU MEUNIER.	Par foiblesse organique. Par la présence des végétaux parasites.	
ERGOT.	Par la nature du sol froid, argileux, humide et imperméable à l'eau. Par l'humidité de l'air. Par les animaux microscopiques. Par le mode de semis.	

Carie. .... Par les mêmes causes et par contagion.

Charbon. ..... Par les mêmes causes que la carie.

Excroissances.	Galles. .... Vernis des feuilles. ... Follicules charnues des feuilles, etc.	Par suite d'une plaie par instrum. piquant. Par les piqûres des animaux.

Stérilité.	Par la fullomanie ou excès de vigueur dans les feuilles. Par la coulure ou foiblesse organique..	
	Par épuisement ou oblitération des organes secrétoires du fluide séminal.	Marcottes. Boutures, etc.

Vermination. .... Par les insectes.

DEUXIÈME DIVISION.

Maladies universelles, qui intéressent la plante entière.

Chlorose.	Par foiblesse organique primitive ou acquise. Par l'absence de l'air. Par l'absence de la lumière, etc.
Pléthore.	Par la natnre généreuse du sol. Par l'absence d'organes sexuels complets.
Ictère.	Par l'action du soleil. Par la gelée. Par les arrosemens inconsidérés. Par la nature du sol. Par foiblesse organique primitive ou acquise.
Rachitis.	Par foiblesse organique primitive ou acquise. Par la mauvaise qualité du sol.
Anasarque.	Par les pluies continues. Par le froid humide. Par atonie du système exhalant.
Champlure.	Par la gelée.
Gelis.	Des plantes herbacées. Des plantes ligneuses.

GANGRÈNE.	Par la gelée.
SPHACÈLE.	Par la gelée.
CARIE SÈCHE.	Par la présence des animaux. Par vétusté ou oblitération du système vasculaire. Par une séve impure.
PHTIRIASIS.....	Par la présence de très-petits animaux en grand nombre sous l'épiderme.
DÉFAILLANCE.	Par le défaut d'alimens. { Air. Lumière. Eau.
MOUSSE.	Par l'indigence du sol. Par les plantes cryptogames.
TACHES.	Acquises Par l'indigence du sol. Par le soleil. Par les insectes mineurs. Par les plantes cryptogames.
MORT SUBITE.	Par un coup de soleil ardent à la suite d'une pluie dans les extrêmes chaleurs de l'été. Par la foudre. Par l'électricité, qui fait périr sur-le-champ tous les champignons.

Telles sont les maladies des végétaux : examinons rapidement leur caractère, leurs causes et leur traitement.

Maladies du premier ordre qui intéressent une ou plusieurs parties de la plante sans l'affecter totalement.

Plaie. Solution de continuité des parties molles avec ou sans perte de substance, qui peut être

produite par un instrument piquant, contondant, ou par la morsure des animaux.

Les plaies par instrumens piquans et tranchans se guérissent plus facilement que celles qui résultent des instrumens contondans, qui écrasent, macèrent et désorganisent les parties, sans que cependant il y ait solution de continuité totale; ainsi, lorsque l'écorce a cessé d'être en communauté de vie avec l'aubier, et qu'elle se dessèche et commence à devenir un réceptacle d'insectes, ou qu'on s'aperçoit que le système vasculaire se flétrit, il faut scarifier tout ce qui est malade et recouvrir la plaie, pour la garantir de l'action de l'air. On évitera par ce moyen le contact de la séve avec l'air atmosphérique, qui la changeroit incessamment de nature, et la convertiroit en une liqueur sanieuse qui donneroit lieu à un ulcère, dont les progrès toujours croissans dépraveroient la lymphe et détruiroient le tissu végétal. On évite aussi par ce moyen la formation des tumeurs qui reconnoissent pour cause un fluide extravasé à la suite d'une plaie.

Quelle que soit la cause des plaies, elles seront abritées du contact de l'air et de la lumière avec un lut compact et visqueux dont elles seront enduites et recouvertes.

Les plaies par morsures d'animaux seront toujours rafraîchies, de manière à couper tout

ce qui auroit pu être compris dans la morsure.

Ulcère. Toute solution de continuité des parties molles par érosion ou par suite d'une plaie d'où découle ou suinte une matière sanieuse, âcre et corrosive, est un ulcère.

Les ulcères diffèrent des plaies, en ce que celles-ci sont toujours le produit des corps extérieurs violemment poussés sur les végétaux, et parce qu'il suinte toujours de leurs pores un suc non dépravé, qui s'emploie à la formation du bourrelet de cicatrisation ; les ulcères, au contraire, sont produits par une plaie mal guérie, comme nous l'avons dit en parlant des plaies contuses ; ils sont aussi produits par la dépravation des sucs végétaux ; ils se montrent quelquefois spontanément et sans cause apparente, sous l'écorce des végétaux ou dans le corps ligneux, comme on le remarque dans l'orme ; ils se manifestent aussi spontanément sur les bulbes des jacinthes et des narcisses ; enfin, il en est qui sont le produit d'un sol malsain.

Tous les ulcères, de telle nature qu'ils soient, seront lavés avec l'eau pure pour y déterminer un afflux vital ; ceux qui sont fistuleux et caverneux, de manière que les lotions ne puissent y arriver, seront scarifiés jusqu'au vif et traités comme une plaie simple ; les uns et les autres seront abrités du contact de l'air, par les moyens

que nous avons indiqués en parlant des plaies.

Des ulcères en particulier.

Ulcère gommeux, connu sous le nom de *gomme*, etc., fréquent dans les pruniers, les pêchers, les cerisiers, etc.; il sera scarifié pour en faire une plaie simple, dont on opérera la cicatrisation par les moyens indiqués, en même temps qu'on établira au-dessous et du côté opposé, un exutoire par plusieurs incisions longitudinales, d'où puisse s'écouler la gomme.

Ulcère consécutif d'une plaie; il sera ramené à l'état de plaie simple et traité comme telle.

Ulcère simple produit par diverses causes, et notamment par le ver blanc; il faut découvrir les racines et amputer tout ce qui est malade.

Ulcère interne ou *pourriture.* Il existe une maladie commune, dans le saule, et les gros arbres qui habitent les lieux humides, et qui se voit aussi dans les arbres fruitiers; elle est quelquefois le produit de l'âge, mais elle se rapporte le plus souvent à l'étêtement que l'on a fait des arbres en les plantant, parce que l'eau s'infiltre dans l'intérieur du tronc et le désorganise. Si l'infiltration se fait dans les parties moins intérieures, dans l'aubier, par exemple, la maladie prend le nom de *gouttière :* on attribue aussi cette maladie aux animaux qui habitent sous terre, qui

ulcèrent les racines, et s'élèvent successivement dans l'intérieur de l'arbre. On remédiera à cette maladie, en scarifiant, autant qu'il sera possible, toutes les parties malades, pour les amener à l'état de plaie simple, en cessant d'étêter les arbres, en coupant les racines attaquées par les vers, et en garnissant le pied des arbres de matières susceptibles d'éloigner les animaux.

Ulcère carcinomateux. Excroissance sur le tronc, d'où il suinte une matière corrosive; maladie commune aux arbres à noyaux et à ceux plantés dans les lieux marécageux où croupissent des eaux impures. On le distingue en *cancer occulte* et en *cancer ouvert*; l'un et l'autre seront amenés à l'état de plaie simple et traités comme telle.

Ulcère cutané. Lorsqu'à la suite d'un ulcère négligé, toute l'écorce est ulcérée, ou que par la suite du travail des animaux qui se logent sous l'écorce, le même phénomène est produit, on dit qu'un arbre a la *gale*. Si c'est un arbre commun et d'une végétation rapide, on l'arrachera pour en mettre un autre à sa place; si, au contraire, c'est un arbre exotique et rare, on pourra lui appliquer les procédés indiqués pour l'ulcère simple : les lotions et les frictions avec une brosse dure.

Avant de cesser de parler des plaies et des ulcères, il nous paroît nécessaire de présenter la théorie de leur cicatrisation.

L'oblitération des plaies végétales se fait par l'anastomose du système vasculaire, si la solution de continuité est sans perte de substance. Lorsqu'il y a plaie avec perte de substance corticale, celle-ci se répare par la dilatation du système réticulaire qui forme, par le bord supérieur, et un peu par le bord inférieur, un bourrelet dont les bourgeons croissent successivement d'un bord à l'autre de la plaie, jusqu'à ce que, venant à se toucher, ils entrent en communication vitale. Cette opération naturelle dure une saison, une ou plusieurs années, selon la grandeur de la plaie, la texture et les forces vitales de l'écorce.

Mais si la solution de continuité avec perte de substance existe dans le corps ligneux, elle ne peut se réparer; la portion de l'écorce appelée *liber*, se dilatant et glissant dans l'orifice de la plaie, y forme de nouvelles couches réticulaires ligneuses et superposées, qui laissent toujours après leur formation des traces de la solution de continuité du corps ligneux.

J'en ai dit assez pour faire sentir que la théorie de la cicatrisation des ulcères admet les

mêmes explications, puisque j'ai annoncé, en parlant de leur étiologie et de leur traitement, que pour les guérir il falloit les amener à l'état de plaie simple.

Fractures. On appelle fracture, une solution de continuité des fibres du tronc ou des rameaux. Les fractures peuvent être produites par les animaux, le vent, la foudre, et par d'autres causes. Lorsque la fracture est simple, on redresse la tige ou les rameaux fracturés, on met les fragmens en contact, et on les maintient avec un bandage approprié. Si la fracture est comminutive et qu'il y ait beaucoup de déchiremens à l'écorce et au bois, il faut nécessairement exciser toutes les parties fendues ou contuses, et recouvrir la plaie avec un lut compact et visqueux, pour que l'air ne puisse pas la frapper.

Fentes ou *fissures.* On appelle fente ou fissure, une division spontanée et longitudinale du tronc; cet accident, de même que la fracture, est propre aux arbres; cette *maladie* est produite par l'impétuosité des vents, l'excès de vigueur de l'arbre et l'action de la gelée. Si elle s'étend jusques et y compris le liber, elle reçoit le nom de *gerses*; si elle va au delà du liber, elle prend celui de *gelivure* ou *gelissure.* Les *gerces* s'étendent dans la direction des fibres longitudinales de l'écorce, et sont produites par la gelée ou

l'excessive vigueur des plantes : dans le premier cas, la maladie n'est curable que par les bienfaits d'une saison plus douce; et dans le second, il faut couper les extrémités des branches et des racines, ou mettre une mauvaise terre aux pieds des arbres, ou les transplanter : et cette sorte de fente sera facilement oblitérée.

Les fentes accidentelles ou par les coups de vents, qui n'opèrent que la désunion des fibres longitudinales de l'aubier ou du bois, seront traitées comme une fracture simple, c'est-à-dire, que les fragmens seront mis en contact, et maintenus par un bandage approprié ; mais il importe beaucoup à la qualité du bois de s'occuper de ce soin sans retard, pour empêcher l'accès de l'air et des petits animaux.

Les fentes occasionnées par la gelée laissent toujours des traces indestructibles après elles; car les parties ligneuses qui se trouvent en contact avec l'air, se désorganisant par le froid, et étant, dans les années successives, recouvertes par de nouvelles couches ligneuses, laissent dans l'intérieur des arbres, des veines et des taches de bois mort, ou très-peu susceptible de se conserver quand il est débité en planches ou de toute autre manière. Les arbres les plus sujets à geler, et dans lesquels ce séquestre végétal se fait le

plus remarquer, sont le noyer, le marronnier, les arbres à fruits cultivés, et les arbres exotiques non encore acclimatés, et même quelquefois nos arbres indigènes les plus robustes, plantés isolément ou en avenues, et exposés ainsi à toutes les intempéries.

Indépendamment de la gelée, les fissures qui occasionnent la gelivure, proviennent aussi des lésions faites aux jeunes arbres, des blessures par les cornes des animaux, ou d'une dilacération de l'écorce par une cause quelconque.

La maladie qui nous occupe, est, pour parler d'une manière plus conforme aux expressions reçues en pathologie animale, une véritable nécrose végétale; car ici la portion ligneuse, appelée gelivure, forme un séquestre végétal sans communication vitale avec le corps ligneux; de même que dans les animaux une portion osseuse, existant sans être en communauté de vie et d'action avec le reste de l'os, donne lieu à la maladie appelée nécrose. Cette maladie est incurable dans les arbres; mais sa connoissance indique les moyens de la prévenir : ils consistent à donner plus d'attention au choix des arbres à planter, pour n'établir, en grandes plantations, que les espèces qui gèlent le moins.

La théorie de la cicatrisation des fractures et des fentes ou fissures, est la même que celle

des plaies, puisque tout l'art consiste, selon les indications, à rapprocher les parties malades ou à les exciser.

Décurtation ou *couronnement*. La moitié supérieure d'un végétal cessant de vivre, on dit qu'*il se couronne ;* cette maladie se rapporte à la mauvaise qualité de sol, à la vétusté, à la gelée, à un coup de soleil. La connoissance des causes indique le traitement : on séparera ce qui tend évidemment à la mort, avec la précaution d'amputer jusqu'au vif, et on mettra une meilleure qualité de terre autour des racines.

Exfoliation de l'écorce. Le soleil, la gelée, les pluies, les insectes, une lotion corrosive, ou des accidens, peuvent donner lieu à cette maladie, dont le caractère est une tendance visible de l'écorce à se séparer du tronc. Il faut favoriser cette desquammation de l'écorce et même de l'aubier, si elle s'étoit propagée au delà du liber, afin de faciliter le travail de la nature et d'éviter le séjour des animaux entre le bois et l'écorce. L'exfoliation opérée naturellement ou artificiellement, la plaie, quelque grande qu'elle soit, sera recouverte et abritée avec soin du contact de la lumière et de l'air.

Tumeurs ou *exostoses*. Les arbres portent quelquefois des tumeurs très-volumineuses, qu'on pourroit comparer aux tumeurs animales. Ces

maladies sont produites par des piqûres d'insectes, de plaies négligées, ou par la mauvaise qualité du sol ; les sucs nourriciers se jettent vers ces tumeurs, s'y élaborent beaucoup mieux que dans les autres parties de la plante, y sont plus abondans et logés entre des mailles plus serrées. Ces tumeurs seront amputées et traitées comme une plaie simple.

Chute accidentelle des feuilles. Lorsqu'à la suite d'une pluie froide, précédée et suivie d'un soleil ardent, les feuilles tombent, il faut mettre la plante à l'ombre si on peut : on enveloppera la tige de paille et d'argile, pour empêcher l'évaporation de l'humidité végétale, dans laquelle résident, pendant le reste de la saison, toutes les ressources de la vitalité, puisque les feuilles qui devoient la nourrir à cette époque n'existent plus. Cet accident survient encore aux plantes exotiques par l'excès du froid, et aux arbres indigènes par les engrais corrosifs ou les vapeurs saline, comme on le voit aux bord de la mer. Si cette effeuillaison pathologique est totale, il faut rabattre les sommités des rameaux et abriter, comme nous l'avons dit, les autres parties du contact de l'air; si elle provient de l'indigence du sol, il faut le rendre meilleur, en déposant aux pieds de la plante la terre qui lui convient le plus.

La suite au Bulletin prochain.

MÉDECINE NAUTIQUE.

Notice sur quelques applications utiles des observations météréologiques à l'hygiène navale, par F. Peron, *naturaliste de l'expédition de Découvertes aux Terres Australes, correspondant de l'Institut impérial, de la Société de l'Ecole de Paris, de la Société médicale d'Emulation de la même ville*, etc. (1).

Les marins et les voyageurs, portant toujours au loin leurs regards, ne considèrent pas assez l'état des lieux qu'ils habitent, c'est-à-dire, les différentes parties du bâtiment sur lequel ils naviguent; on a peu fait d'observations à ce sujet, ou du moins, on a négligé de les publier.

Curieux de connoître les proportions relatives de la température et de l'humidité des diverses parties de la corvette *le Géographe*, M. Peron a fait, tous les dix jours, à midi et à minuit, des observations thermométriques et hygrométriques, sur la dunette, sous les gaillards, dans la sainte-barbe et dans la cale de ce bâtiment. Sa notice offre le tableau de ces expériences; en les comparant entre elles, il reconnoît, par rapport à la température :

(1) La notice dont nous donnons ici l'analise, a été insérée dans le cahier du mois d'avril 1808.

1°. Qu'en général la température de l'intérieur du vaisseau est de 3 à 4° plus haute que celle de l'air extérieur;

2°. Que la différence de température entre la sainte-barbe et l'entre-pont (1), est à peine d'un degré, lorsque, par l'ouverture des sabords et l'application des manches à vent, on a soin d'entretenir un courant salutaire dans la sainte-barbe;

3°. Que toutes choses égales d'ailleurs, la cale d'un navire en est la partie la plus chaude, etc.

Ces résultats sont très-conformes à ceux obtenus par M. Bigot de Morogues, sur la frégate *la Solbay*. A la vérité, ce dernier s'est borné à comparer la température de la cale avec celle de l'air extérieur, tandis que M. Peron a fait ses observations en quatre endroits différens du navire. Je vais rapporter ce que M. Morogues a écrit à ce sujet dans son Mémoire (2) sur la corruption de l'air dans les vaisseaux; c'est réunir ce que nous possédons de plus exact sur cette matière.

« Pendant le cours de la campagne que je viens

---

(1) C'est par erreur qu'on a imprimé dans la Notice l'entre-pont au lieu de la batterie.

(2) Premier volume des Mémoires des Savans Etrangers, publiés par l'Académie des Sciences.

de faire, dit M. de Morogues, j'ai comparé deux thermomètres égaux, l'un placé dans la cale aux vivres, et l'autre dans la grande chambre de la frégate, comme étant les deux endroits du vaisseau où l'air diffère le plus; le premier, par la qualité et la quantité des vivres qui s'échauffent dans cette cale, par la transpiration des gens qui y habitent continuellement, enfin, par la lumière d'une lampe qu'on y entretient; le second, parce que je tenois les fenêtres de la grande chambre presque toujours ouvertes, et parce que personne n'y couchoit. En suivant exactement les degrés des deux thermomètres, j'ai toujours remarqué que l'air de la cale, lorsque l'écoutille est fermée pendant quelque temps, est plus chaud que celui de la grande chambre, et que, lorsque l'écoutille est ouverte, la cale suit à peu près la température de l'air extérieur; les deux thermomètres, dans ce dernier cas, montant ou baissant presque en même temps, avec cette différence cependant, que les variations du thermomètre de la cale sont toujours entre les deux termes extrêmes de la variation du thermomètre de la chambre; c'est-à-dire, que l'air de l'atmosphère devenant plus frais, le thermomètre de la cale (l'écoutille ouverte) baissoit au-dessous du degré d'élévation où il avoit été (l'écoutille fermée), et

que celui de la chambre baissoit encore davantage; enfin, que l'air extérieur s'échauffant, le thermomètre de la cale ne montoit pas autant que l'autre ; il y avoit dans sa variation un degré au moins de différence, et quelquefois deux ou trois. »

On s'attendroit à trouver la température de la cale bien plus élevée que celle de l'air extérieur, d'après la forte sensation de chaleur qu'on éprouve en se présentant seulement à l'écoutille, et surtout lorsqu'on reste quelques instans dans la cale. La chaleur accablante qu'on éprouve alors ne sauroit dépendre uniquement de la température particulière à cette partie du vaisseau, puisqu'elle est très-peu supérieure à celle de l'atmosphère. On doit, en effet, l'attribuer principalement aux mauvaises qualités de l'air qui s'y altère par son séjour, et devient peu respirable et peu propre à entretenir l'énergie des forces vitales, parce qu'il est chargé de vapeurs aqueuses et d'émanations fétides et nuisibles fournies par les vivres, le cordage, la corruption de l'eau dans les pièces et à fond de cale, la transpiration pulmonaire et cutanée des gens de l'équipage qui travaillent ou qui couchent dans ce lieu, etc. D'après l'évaluation de M. de Morogues, ces diverses exhalations entreroient pour un quart dans la composition

de l'atmosphère de la cale; et si, comme il a été observé tant de fois, et récemment encore par M. Peron, la lumière qu'on y porte est quelquefois pâle, foible et près de s'éteindre, c'est que la masse atmosphérique y contient évidemment une grande proportion de gaz et de miasmes contraires en même temps à la combustion et à la respiration, qui exigent les mêmes conditions dans l'air, et dont les phénomènes ont entre eux une analogie si bien démontrée par les chimistes modernes. Pour ce qui concerne l'humidité, M. Peron conclut de ses expériences :

4°. Que cette humidité est habituellement plus forte dans le vaisseau qu'à l'air libre, etc.;

5°. Que la différence entre l'humidité de l'atmosphère et celle de l'intérieur du navire, est, en général, plus forte que la différence de température; cette dernière n'a pas été de plus de 3 à 4 degrés, et la différence hygrométrique s'est élevée souvent jusqu'à 10 et 12 degrés;

6°. Que toutes choses égales d'ailleurs, l'entre-pont étoit plus humide que la sainte-barbe, et ce résultat singulier m'a paru dépendre exclusivement de ces inondations funestes auxquelles l'entre-pont (1) étoit soumis

---

(1) Voyez la note première.

chaque jour; tandis que la sainte-barbe ne se nettoyoit qu'à sec, le voisinage des poudres s'opposant à l'introduction de l'eau dans cet endroit;

7°. De ces expériences, il résulte enfin, que si la cale est l'endroit le plus chaud du bâtiment, elle en est aussi le plus humide, et que, sous l'un et l'autre rapport, elle doit en être considérée comme le plus insalubre.

Il n'avoit pas encore été fait sur mer des expériences régulières avec l'hygromètre, pour constater le degré d'humidité de l'intérieur des vaisseaux. Les effets sensibles qu'elle manifeste annonçoient seulement qu'elle est habituellement très-grande : elle pénètre du dehors; elle est portée dans toutes les parties du navire par les marins dont les vêtemens ont été mouillés; elle est le produit des exhalaisons d'un très-grand nombre d'hommes réunis dans un petit espace; elle est encore augmentée par l'eau qui découle des futailles, et par toute celle qui se rassemble à fond de cale. Une des causes qui, comme l'a aussi remarqué M. Peron, a la plus grande part à l'excès d'humidité qui règne dans les vaisseaux, c'est, sans doute, l'habitude où l'on est de laver, chaque matin, les ponts, en y versant une énorme quantité d'eau de mer. Malgré la précaution de les fauberter

ensuite, et de les frotter de sable, ils ne se dessèchent que lentement et imparfaitement; l'eau de mer dont ils sont imprégnés paroît y déposer des particules salines, et entre autres du muriate de chaux, qui attire puissamment l'humidité de l'air dès que le temps devient brumeux ou pluvieux. Aussi l'humidité se répand-elle partout; elle adhère à tous les objets : les uns moisissent, les autres se liquéfient, ceux-ci fermentent, ceux-là subissent un autre genre de décomposition. L'humidité est encore, plus que la chaleur, l'instrument de l'altération que contractent, sur les vaisseaux, les subsistances navales.

Cependant les effets de l'humidité, sur la santé des marins, ne sont pas moins funestes : elle relâche le tissu de la peau, résout les forces, occasionne des infiltrations et des épanchemens de sérosité, peut-être parce qu'elle est en partie absorbée, et surtout parce qu'elle s'oppose à la perspiration cutanée et à l'exhalation pulmonaire. Elle prête une plus grande activité au froid et à la chaleur pour produire, dans le premier cas, les typhus, parmi lesquels se placent ces maladies terribles, spécialement connues sous le nom de *fièvres des vaisseaux*; et dans le second, les fièvres rémittentes bilieuses, qui sont le fléau des Européens aux

Antilles, et en général sous la température chaude et humide de la Zone torride. Il est donc de la plus grande importance de s'opposer à ces dangereux effets : ainsi, au lieu de répandre inconsidérément des torrens d'eau sur les ponts intérieurs, on doit user de toutes les précautions pour dissiper l'humidité presque toujours surabondante. L'action du feu qu'on allume en différentes parties du vaisseau, ou que l'on transporte d'un lieu à un autre, et l'attention d'essuyer et de frotter (1) les parois intérieurs du navire, et tous les objets qu'il renferme, comme les affûts et les ustensiles d'artillerie, tels sont les moyens par lesquels on parviendra non-seulement à faire disparoître l'humidité de tous les endroits où elle se fixe, mais encore à enlever en même temps les corpuscules ou miasmes insensibles qui, après avoir flotté dans l'air, se déposent çà et là, acquièrent, en se combinant avec l'humidité, des propriétés encore plus malfaisantes, et finissent par devenir des germes de contagion et de mort. Il n'est pas moins indispensable que les marins aient des vêtemens propres à les défendre de l'humidité, et qu'ils puissent en changer au besoin.

---

(1) Règlement du premier janvier 1786, art 23 et 24.

En faisant des expériences sur la température et l'humidité de la corvette *le Géographe*, M. Peron ne laissoit échapper aucune des remarques qui pouvoient intéresser la salubrité du vaisseau et la santé de ses compagnons de voyage : la chaleur excessive qu'il avoit observée durant la nuit à la sainte-barbe, annonçoit qu'il y couchoit un trop grand nombre d'individus, et la température humide et chaude de ce lieu ne pouvant qu'être nuisible à tous, il étoit indispensable d'en exclure plusieurs. De vingt-quatre ils furent réduits à quinze ou seize, et les résultats obtenus dans la nuit suivante confirmèrent la justesse de cette observation.

Il seroit à désirer que l'on connût d'une manière précise ce qu'il faut d'air pour entretenir la respiration d'un homme pendant un temps donné; ce seroit, sans doute, la meilleure base à suivre pour régler le nombre d'individus qu'on pourroit placer à la fois dans une salle, dans une prison, en un mot, dans un local dont on auroit calculé la capacité pour savoir le volume d'air qu'il contient. Plusieurs physiciens ont cherché à mesurer l'air employé dans une respiration moyenne, mais ils présentent des résultats très-différens : selon le professeur Gregory, il n'entre pas en

une minute plus de 36 pouces cubes d'air dans les poumons ; le docteur Percival croit qu'un homme en santé consume quatre quartes d'air par minute ; M. Hil d'Alberg, conseiller des mines en Suède, porte cette quantité à 177 pouces cubes pour le même espace de temps, et M. Goodwyn, de 216 à 250 pouces cubiques ; enfin, d'après les expériences du docteur Menzies, le volume d'air qui entre dans les poumons, à chaque inspiration, est de 33 pouces 0.44 cubes. On estime à 18 le nombre des inspirations par minute : ainsi, les poumons d'un homme de stature ordinaire recevroient, par minute, 594 pouces 792 cubes. 24 hommes, pendant six heures, emploîront donc 2973 pieds 888 cubes d'air. Mais la sainte-barbe de la corvette *le Géographe* (1) pouvant en contenir au plus 1800 pieds cubiques, il devoit se trouver un déficit de 1173 pieds 888 cubes sur le volume d'air nécessaire, d'après le docteur Menzies, pour alimenter la respiration de ces

---

(1) Je dois la connoissance des dimensions de la sainte-barbe de ce bâtiment, à M. le capitaine de frégate Henri Freycinet, membre de la Légion d'Honneur, et l'un des officiers qui ont le plus contribués au succès de l'expédition de découvertes aux Terres Australes, par les nombreux travaux géographiques qu'il a lui-même exécutés, et par ceux auxquels il a pris part.

24 hommes pendant la durée de leur sommeil. En réduisant à 15 le nombre des individus qui couchoient dans la sainte-barbe, on se rapprochoit donc de la proportion d'air que contenoit cette partie du vaisseau.

Les expériences et les observations que renferme le Mémoire dont il est ici question, intéressantes en elles-mêmes, le sont encore plus par leur objet; elles doivent faire sentir de plus en plus l'utilité des précautions sanitaires qui peuvent être prises sur les vaisseaux pour la conservation des équipages : sous ce rapport, M. Peron n'aura pas moins bien mérité de la médecine navale, que des autres sciences physiques et naturelles.

P. K.

HYGIÈNE PUBLIQUE.

Sur les Dispensaires établis à Paris, par la Société Philantropique.

Depuis long-temps nous nous promettons, pour répondre au désir manifesté par quelques-uns de nos correspondans, de faire connoître l'établissement des *Dispensaires*. C'est après les avoir suivis long-temps, avec tout l'intérêt que le médecin doit y trouver, que nous allons essayer d'en tracer les principales dispositions et de faire remarquer leur grande utilité.

La Société Philantropique, fondée avant la révolution, fut toujours occupée à remédier aux besoins des habitans peu fortunés de cette capitale; elle assura, par ses soupes économiques, un moyen d'existence à un grand nombre d'indigens; par des conseils utiles, par des avances faites à propos, elle excita la prévoyance des ouvriers, des artisans, qui, encore dans l'âge du travail, peuvent, par de légères épargnes, s'assurer un abri contre la misère qui est tant à redouter dans la vieillesse; tandis que par l'institution d'un grand nombre d'écoles gratuites, elle donnoit à leurs enfans les moyens de s'instruire, et d'échapper à l'infortune.

Mais, cette Société, éclairée par le génie de la bienfaisance, n'étoit pas encore satisfaite : elle voulut secourir l'homme pauvre et souffrant, elle institua les Dispensaires, et ils furent fondés principalement pour ces infortunés à qui un sort plus heureux a été promis et qui conservent, dans le malheur, cette délicatesse de sentiment, cette susceptibilité qui ne leur permettent pas d'user des mêmes secours que ceux nés sans fortune. Ils répugneroient à entrer dans les hôpitaux, et craignant de ne pouvoir récompenser dignement les médecins, ils ne les appeleroient pas à temps d'en recevoir des secours efficaces. Cette institution n'est donc pas destinée à la classe des indigens absolument sans ressource, puisqu'on ne donne aux dispensaires que des soins et des médicamens, et que le malade doit être dans la possibilité d'exécuter le régime et les autres moyens d'hygiène qui lui sont prescrits par le médecin.

Le nombre des malades dans les hôpitaux doit être diminué par ces établissemens, où ils sont traités à meilleur compte. Presque tous ceux qui viennent aux dispensaires entreroient à l'hôpital, mais plus tard, et souvent, lorsque la maladie trop avancée dans son cours, n'offriroit plus aucun moyen de guérison. Les dispensaires peuvent donc être considérés comme réunissant l'é-

conomie et la bienfaisance. Ils ont encore un autre avantage, bien plus grand pour les malades, c'est de ne pas les obliger de quitter leur demeure, où ils peuvent encore s'occuper, ou au moins veiller, quand la maladie n'est pas très-grave, à un petit commerce, à des moyens d'existence qui seroient peut-être détruits par quelque temps de séjour dans un hôpital. Ne doit-on pas aussi compter pour beaucoup de conserver au malade les soins d'une épouse, d'une mère, de parens ou d'amis intéressés à son prompt rétablissement ? Le séjour des hôpitaux est affligeant pour beaucoup, redouté de tous, avec raison, par la crainte d'une contagion fréquemment observée. La différence de mortalité dans les uns et les autres est extraordinaire, elle ne peut être expliquée que par la terreur que les hôpitaux inspirent quelquefois aux malades; dans les dispensaires, elle a été à peine d'un sur vingt-cinq, tandis qu'elle est ordinairement d'un cinquième, à l'Hôtel-Dieu de Paris.

Les égards que l'on a pour les malades sont donc une partie essentielle des bienfaits que procure aux infortunés ce genre d'établissement sanitaire ; on en doit surtout la conservation, l'habitude même, à l'esprit de bienveillance, de charité éclairée, qui anime tous les membres

de la Société, et qui se communique à tous ceux qui sont chargés par elle, d'exécuter ses vues bienfaisantes.

Ces utiles établissemens datent de 1803 (an XI), leur institution s'est perfectionnée par les soins *du Conseil d'Administration* de la Société, où l'on voit siéger les hommes les plus recommandables par leurs lumières, leurs places éminentes, et surtout, par leur amour constant et zélé pour l'humanité. Les noms de MM. Pastoret, Parmentier, Delessert, Micand-la-Vieuville, Deleuse, Mathieu de Montmorency, de la Roche, de Pralin, Thouret, Duchanoy, etc., etc., ne se rencontrent-ils pas à la tête de tous les établissemens bons et utiles au bien de l'humanité? Les personnes les plus illustres se trouvent aussi parmi les bienfaiteurs.

Trois à six commissaires, nommés par la Société, sont affectés à chacun des Dispensaires; ils sont chargés de sa police, de son administration, de surveiller le service, et d'en rendre compte à la Société. Des médecins et des chirurgiens consultans, choisis parmi les praticiens les plus distingués de la capitale, sont appelés lorsqu'une maladie grave oblige à réunir plus de lumière; le service se fait habituellement, près des malades, par un médecin et un chirurgien ordinaires, pour chaque Dispensaire. Ils reçoivent chacun, par an, une indemnité de six

cents francs, ils sont suppléés par des adjoints et aidés par des élèves. Enfin, un élève instruit, sous le titre d'agent, est toujours présent au Dispensaire pour veiller aux premiers accidens; il est logé et chauffé, et reçoit, en outre, trois cent soixante francs par an.

Les grands succès qu'ont eu les Dispensaires à Paris, ont sans doute tenu beaucoup à l'excellent choix que MM. les professeurs de l'Ecole de médecine ont su faire des médecins et chirurgiens ordinaires et adjoints qui ont été employés; et qu'ils ont été invités à désigner. Ces succès doivent aussi être attribués en grande partie au zèle de MM. les commissaires près les Dispensaires, qui, par leur présence, donnent l'exemple de cette aimable bienveillance, de ces égards délicats que l'on doit aux malheureux. Ils excitent par leur assiduité celle des médecins et des chirurgiens; ils veillent à ce qu'il règne le plus grand ordre dans les enregistremens, la plus grande économie dans les distributions des médicamens; ils représentent la Société envers ceux à qui elle a confié l'honorable mission de distribuer ses bienfaits. L'ardeur que MM. les médecins et chirurgiens ont mis à remplir leurs fonctions quelquefois très-pénibles, méritent aussi les plus grands éloges.

Tous les ans, au premier janvier, le Conseil

d'Administration

d'Administration de la Société rend un compte détaillé de ses opérations pendant l'année qui vient de s'écouler; un des médecins ou chirurgiens ordinaires fait connoître le résultat des nombreux traitemens employés dans les divers Dispensaires. Le nombre des malades, pendant l'année, suivant le dernier compte rendu, s'élevoit déjà à plus de 4000.

Beaucoup d'améliorations ont eu lieu, dans cet établissement, depuis sa création, et il paroît qu'il y en aura encore sous peu de très-importantes, que nous nous empresserons de faire connoître. Les dépenses sont proportionnellement bien moindres qu'elles n'ont été les premières années : elles se sont à peine élevées les dernières à 17 francs et même à 15 francs, pour chaque malade traité au Dispensaire ou à domicile, malgré la chèreté des drogues : mais il est vrai que MM. les pharmaciens ont rivalisé de désintéressement avec les bienfaiteurs, et qu'ils livrent maintenant les médicamens aux prix qu'ils leur coûtent.

Il seroit facile à beaucoup de villes du premier ou du second ordre d'établir chez elles un ou plusieurs Dispensaires. Les établissemens de charité proprement dits, dont elles sont généralement pourvues, ne jouissent pas des mêmes avantages, et ne sont pas destinées à la même classe de malades.

Puissions-nous avoir contribué, par ce court rapport, à l'édification d'un de ces temples consacrés à la bienfaisance ! On compléteroit ainsi les vues bienfaisantes du Gouvernement, qui, en détruisant la mendicité, force, pour ainsi dire, les gens riches à mieux placer leurs aumônes.

Nous ferons connoître les faits intéressans de pratique dont nous pourrons être témoins, ou qui nous seront communiqués par les médecins des cinq Dispensaires établis à Paris, et qui, presque tous, sont membres de la Société médicale d'Emulation de Paris.

Nous croyons utile de présenter ici le règlement qui régit cette sage et bienfaisante institution.

Règlement des Dispensaires établis à Paris, par la Société Philantropique.

ARTICLE PREMIER.

Le but de chaque *Dispensaire* est de donner aux malades qui lui sont recommandés par les Souscripteurs de la Société Philantropique, tous les secours de la médecine; de leur fournir les médicamens nécessaires, et de leur faire les opérations que leur état exige.

II. Chaque *Dispensaire* est composé d'une commission de cinq membres de la Société Phi-

lantropique, pour serveiller l'établissement et en régler les dépenses; d'un médecin et d'un chirurgien ordinaires; de deux adjoints; d'un élève en chirurgie; de trois ou quatre pharmaciens, et d'un agent résidant au bureau du *Dispensaire.*

III. Chaque souscripteur de la Société Philantropique aura le droit d'avoir un malade sur la liste des *Dispensaires :* à cet effet, on lui délivrera une carte par chaque souscription de 30 francs; mais il ne pourra en avoir plus de quatre : cette carte, qui ne pourra servir qu'une année, contiendra le numéro et la date de l'enregistrement, le nom et la demeure du souscripteur.

IV. Lorsqu'un souscripteur voudra faire donner des secours à quelque malade, il lui donnera une lettre écrite de sa main, adressée à l'agent du *Dispensaire* du quartier où demeure le malade; il lui remettra en outre sa carte.

V. Le malade sera tenu de remettre ou d'envoyer la lettre et la carte à l'agent du *Dispensaire;* celui-ci les gardera et il enregistrera les nom, prénoms et adresse du malade, sur le registre du *Dispensaire,* la date de l'entrée et le nom du souscripteur : une colonne du registre servira en outre à inscrire le genre de la maladie. L'agent délivrera au malade une feuille séparée qu contiendra les mêmes désignations, et sur la-

quelle le médecin ou le chirurgien écrira les remèdes et prescriptions auxquelles le malade devra se conformer.

VI. Si le malade est en état de sortir, il pourra se rendre deux fois par semaine à la salle des consultations du *Dispensaire*; s'il est obligé de garder la chambre, le médecin ou le chirurgien ira le visiter d'après l'avis qui leur en sera donné par l'agent, aussitôt que le malade aura fait remettre la lettre et la carte.

VII. Les jours de consultations sont fixés aux lundi et jeudi, depuis midi jusqu'à 2 heures.

VIII. Les adjoints assisteront aux consultations, et remplaceront les médecins et chirurgiens ordinaires, en cas de maladie, d'absence, ou de surcroît d'occupations.

IX. Le malade devra s'adresser à l'agent du *Dispensaire*, qui avertira le médecin ou le chirurgien de le visiter. Dans les *cas urgens, cependant*, le malade pourra s'adresser directement aux médecins et chirurgiens, en leur envoyant la lettre et la carte du souscripteur, qu'ils remettront aux Dispensaires.

X. Les médecins et chirurgiens délivreront leur ordonnance sur un papier séparé, portant la date du jour de la visite, le nom du malade, celui du *Dispensaire* et du pharmacien, et la signeront. Le pharmacien délivrera les médica-

mens et gardera l'ordonnance, qu'il joindra ensuite à l'appui de son mémoire.

XI. Lorsqu'un malade sera guéri, il rapportera la feuille qui lui aura été remise; on inscrira sur le registre le jour de sa guérison, et on lui rendra sa carte et une formule de remercîmens imprimée; il la rapportera au membre de la Société qui lui aura donné sa lettre de recommandation : ce sera un avis pour ce dernier, qu'il peut donner sa carte à un autre malade; en cas de mort, l'agent en donnera avis au souscripteur, et lui renverra sa carte.

XII. Les malades qui seroient évidemment en état de supporter eux-mêmes la dépense de leur maladie, ne seront pas admis aux *Dispensaires*.

XIII. Tous les ans, les médecins et chirurgiens rendront compte à la Société Philantropique de la nature des maladies qu'ils ont eu à traiter, de leurs succès, et des moyens qu'ils ont employés pour les obtenir.

On souscrit chez M. Baron, agent général de la Société Philantropique, rue des Filles Saint-Thomas, N°. 20.

GRAPERON, D. M. P.

VARIÉTÉS.

Société Médicale d'Emulation de Paris.

Parmi les rapports des commissaires près les Sociétés savantes, nous citerons celui de M. Tartra, sur une opération d'anévrisme, faite à l'Hôtel-Dieu de Paris, par M. Pelletan : la tumeur située au creux du jarret, avoit le volume d'un œuf de poule ; les battemens de l'artère étoient arrêtés par la compression faite immédiatement au-dessus de la tumeur. M. Pelletan a suivi un procédé qui n'a été indiqué que par Anel, et pratiqué une seule fois par M. Desault; il a lié l'artère poplitée entre son passage à travers le troisième abducteur et la tumeur, après avoir pratiqué une incision suffisante; il n'a point ouvert le sac anévrismal et n'a point fait de seconde ligature; l'opération de l'anévrisme a été réduite à sa plus grande simplicité par ce procédé, qui a, sur celui de Hunter, applicable à une autre circonstance, l'avantage de conserver la ressource des artères articulaires.

M. Séguin, qui a déjà proposé l'usage de la gélatine pour arrêter les fièvres intermittentes, vient d'offrir un autre moyen analogue, l'albumine : il fait prendre trois blancs d'œuf, délayés dans un petit verre d'eau froide et sucrée légèrement, plusieurs fois avant l'accès, et même les jours où l'accès ne doit pas avoir lieu. Le frisson est toujours diminué, et la fièvre cesse ensuite. Les malades à qui M. Séguin a fait prendre ainsi jusqu'à 30 blancs d'œuf, en une heure et demie, n'ont éprouvé aucune incommodité, un sentiment de chaleur générale a été le seul effet sensible; il ne recommande ce moyen que pour les fièvres simples et sans affections organiques.

On dit que le docteur Ritter, célèbre physicien d'Alle-

magne, vient de publier une série d'expériences très-intéressantes, qui tendroient à prouver que l'eau est encore une substance indécomposée, et que son changement, en oxygène et en hydrogène, est le résultat de son union avec l'électricité positive et négative.

La combinaison de l'eau avec l'électricité positive constitueroit l'oxygène, avec l'électricité négative elle constitueroit l'hydrogène. Nous attendons les détails des expériences sur lesquelles M. Ritter prétend fonder sa découverte.

M. Navaro a lu à la Société un Mémoire intitulé : *Des avantages de la Vaccine sur la petite vérole, dans le cas de coïncidence de ces deux affections, la première étant antérieure de quelques jours à la seconde.* Il résulte de l'expérience et du travail de l'auteur :

1°. Que la petite vérole, loin d'être contrariée dans son développement et sa marche par la vaccine, reçoit au contraire de celle-ci une influence, qui tourne entièrement à l'avantage du malade ;

2°. Que la petite vérole, qui se déclare avec des symptômes alarmans dans son début, devient bénigne et sans mauvais caractères sur sa fin, lorsque la vaccine a précédé de quelques jours l'invasion de la première ;

3°. Que la vaccine doit être considérée, non-seulement comme suppléant la petite vérole et comme un préservatif de cette dernière, mais encore comme un moyen puissant et assuré de modérer et d'atténuer les symptômes fâcheux dont la petite vérole naturelle est très-souvent accompagnée.

Ces nouvelles vues de M. Navaro, sur les avantages inappréciables de la vaccine, méritent la plus sérieuse attention de la part des gens de l'art, et doivent engager l'auteur

à poursuivre ses observations, sur un sujet dont l'intérêt est si grand, et dont on éprouve de jour en jour de nouveaux bienfaits.

On se borne à donner aujourd'hui un court extrait de ce Mémoire intéressant, la Société se proposant de l'insérer en entier ou en partie dans un des ouvrages qu'elle publie.

Analise des journaux.

Dans un ouvrage intitulé : *Réflexions sur l'opération césarienne, la perforation du crâne et le dépècement de l'enfant, avec un aperçu comparatif de ces diverses opérations*, par W., il n'est rien dit de nouveau sur ces opérations ; l'auteur a pour objet d'en restreindre beaucoup la pratique, vu le petit nombre des succès qui, dans l'opération césarienne, sont aux insuccès dans le rapport d'un à 13. Il trouve plus convenable d'exercer une grande compression sur la tête de l'enfant au moyen du forceps, dut-il même en résulter des accidens, que de le sacrifier en recourant à la perforation du crâne et à l'accouchement par lambeaux. Le rédacteur de l'analise de son ouvrage lui donne en cela parfaitement raison, ajoutant qu'il a été lui-même dans le cas d'exercer, sur la tête d'un enfant, déjà enclavée depuis quelque temps et poussée par des douleurs de plusieurs jours, une compression si forte, avec le forceps, que les deux yeux sortoient d'environ un demi-pouce de leurs orbites*, ce qui n'empêcha pas cet enfant de vivre jusqu'à l'âge de trois ans, où il mourut de la petite vérole. L'auteur conclud que la mère ne doit jamais être sacrifiée à l'enfant, parce que celui-ci est un être moins parfait qu'elle, que son existence n'est qu'objective, et que sa conservation est incertaine et problématique. En supposant même les circonstances les plus favorables à l'opération césarienne, il

pense qu'on ne peut la pratiquer que d'après le désir de la mère, et qu'il n'est point permis de l'y forcer.

(*Extrait de Bibliothèque de médecine-pratique de* M. Hufeland, par M. Demangeon.)

M. Brante (Journal de Gehlen), d'après plusieurs expériences sur l'urine des chameaux, prétend y avoir trouvé de l'urate de potasse ; il se fonde principalement sur ce que le sédiment de l'urine de cet animal ayant été traité par l'acide nitrique, il est devenu rouge.

M. Chevreul a répété les mêmes expériences, et pense que M. Brante a pris pour de l'acide urique une portion de la matière huileuse rousse, qui est le principe colorant et odorant de l'urine des herbivores, et qui a la propriété de devenir rouge avec l'acide nitrique ; mais qu'elle diffère de l'acide urique, en ce qu'elle devient rouge avec les acides sulfurique et muriatique. Il n'y a pas, dans cette urine, de phosphate de chaux, comme M. Brante l'avance, mais un mélange de magnésie, de silice, d'alcali et de matière animale. Suivant M. Chevreul, l'urine de cheval ne contient pas de phosphate de chaux, mais de la magnésie.

Les excrémens des oiseaux contiennent de véritable acide urique, ainsi que l'ont prouvé MM. Fourcroy et Vauquelin.

Voici la composition des urines de quelques animaux, suivant ces savans chimistes :

Urine de Chameau.

1. Une matière animale coagulable par la chaleur.
2. Du carbonate de chaux.
3. Du carbonate de magnésie.
4. De la silice.
5. Un atome de sulfate de chaux.
6. Un atome de fer.

7. Du carbonate d'ammoniaque.
8. Du muriate de potasse, en petite quantité.
9. Du sulfate de soude, en petite quantité.
10. Du sulfate de potasse, en grande quantité.
11. Du carbonate de potasse en petite quantité.
12. De l'acide zoonique.
13. De l'urée.
14. Une huile odorante rousse, qui donne à l'urine son odeur et sa couleur.

Urine de cheval.

1. Carbonate de chaux.
2. — de soude.
3. — de potasse.
4. Muriate de potasse.
5. Urée.
6. Eau et mucilage.

Urine de lapin.

1. Carbonate de chaux.
2. — de magnésie.
3. — de potasse.
4. Sulfate de potasse.
5. Urée.
6. Gélatine.
7. Soufre.

Urine de cochon d'Inde.

1. Carbonate de chaux.
2. Carbonate de potasse.
3. Muriate de potasse.

Il n'y a point d'urée ni de phosphates.

Annonces d'Ouvrages.

Histoire naturelle des Animaux, par Pline, *traduction nouvelle, avec le texte en regard, suivie de notes historiques et critiques, d'une table analitique et d'un index latin et français, par* P.-C.-B. Gueroult, *Proviseur du Lycée Charlemagne, ci-devant professeur d'éloquence en l'Université de Paris, membre de la Société d'Emulation de Rouen* (1).

Les écrits des anciens sur les sciences naturelles, doivent être considérés : comme le résumé de tout ce qui a été observé pendant plusieurs milliers d'années, et sans aucune interruption. Les Caldéens, les Ethiopiens, les peuples de la Phénicie et de l'Egypte, avoient immédiatement précédé les Grecs et les Romains; leurs observations étoient accumulées et transmises, d'âge en âge, par tradition ou par les livres; il n'étoit pas pour eux de *peuples anciens*, qui leur fussent étrangers par les connoissances, les mœurs, les usages; ils pouvoient connoître tout ce qui avoit été remarqué depuis que les hommes ont commencé à réfléchir; mais nous, séparés des beaux temps de la Grèce et de Rome, par quinze siècles d'ignorance et de barbarie, nous ne faisons que commencer à connoître la nature, à peine si nous avons eu le temps d'apprendre à l'étudier.

Avec quel charme ne trouvons-nous pas, dans le peu qui nous reste des anciens, ces observations multipliées, dont la vérité nous étonne, dont la délicatesse confond souvent notre imagination, et dont la simplicité détruit nos bril-

---

(1) A Paris, chez Duminil-Lesueur, Imprimeur de la Société Médicale d'Emulation de Paris, rue de la Harpe, N°. 78. 3 vol. in-8°.; prix broché, 12 fr.

lantes et vaines théories : que seroient, en effet, les sciences, si nous n'avions pas été conduits, par les écrits antérieurs, dans la route de l'observation ?

Les anciens auroient pu nous être plus utiles encore, si on eut reconnu la méthode qu'ils avoient suivie pour arriver à cette certitude de prédiction des phénomènes, à cette belle imitation de la nature, et à cette connoissance parfaite de ce qui plaît à l'esprit humain.

Mais on ne les a point d'abord entendu ; on a pris pour leur science ce qui n'étoit que l'abus de leur imagination; ce n'est pas sur le système des atomes, l'harmonie des astres, les propriétés des nombres qu'ils fondoient leur politique, leur médecine, leur poésie, les arts ; ils étoient parvenus à ce haut degré de perfection, dans tout ce qui dépend de l'observation, à force de consigner des faits, de les observer de nouveau, de les graver dans la mémoire par la religion, la poésie, les monumens : oui, les marbres même, étoient destinés à nous transmettre les secrets de leurs sciences, à les perpétuer d'âge en âge. Il n'a pas fallu moins que le bouleversement des peuples, pendant près de deux mille ans, pour détruire presque tout ce que les hommes avoient produits dans une si longue suite de siècles, et pour nous priver de l'intelligence d'une grande partie de ce qui s'est conservé.

Ils avoient commencé par observer la nature, et nous avons voulu raisonner sur ce qu'ils avoient vu, et ce que nous ne connoissions pas. Nous avons pris les sciences où ils les avoient laissées, avions-nous les moyens de les continuer comme ils auroient pu le faire eux-mêmes ? Non, sans doute, puisque nous n'avions encore aucune observation : aussi on a été pendant long-temps sans rien produire, à les commenter sans les entendre : on a enfin abandonné leurs raisonnemens pour s'attacher,

comme ils avoient fait d'abord, à la simple observation, et de grands succès en sont déjà le fruit. Mais que de faits extraordinaires traités de fables pendant long-temps, se sont enfin vérifiés ! Nous ne connoissons pas encore assez parfaitement la nature pour juger les anciens.

Les ouvrages où ils nous ont laissé une partie de leurs remarques, nous sont donc extrêmement précieux, et nous devons les lire pour apprendre à étudier, pour être avertis des phénomènes que nous devons remarquer, et pour connoître la nature telle qu'elle étoit jadis, et peut-être telle qu'elle n'est plus.

Parmi les ouvrages qui renferment les connoissances des anciens, quelle collection plus vaste de faits que l'histoire naturelle de Pline ? Il a joint aux travaux des Grecs, tout ce que les conquêtes des Romains, dans toutes les parties connues du monde, les dépouilles de l'univers, avoient pu y ajouter; il a réuni dans son Traité des animaux, ce qui avoit été dit avant lui, sur ce sujet; tout ce qui se disoit de son temps, et ce qu'il a vu par lui-même. Non-seulement il donne des détails importans sur les formes extérieures, les habitudes des animaux et de l'homme; mais encore il traite de leur organisation, de leurs maladies, des arts dans lesquels ils étoient employés; et, sous ces divers rapports, cet ouvrage doit être médité par le physiologiste, le médecin, et le naturaliste.

Mais les altérations du texte, la difficulté de le bien entendre, parce que les objets portent maintenant des noms qui ne sont plus en rapport avec ceux qui les désignoient autrefois, rendoient nécessaire une traduction bien faite de cet ouvrage; M. Gueroult, professeur de l'ancienne Université, déjà célèbre par ses grandes connoissances dans la langue latine, et une diction pure et élégante dans ses écrits français, a rendu ce service à la science: on retrouve,

dans son excellente traduction, le charme et l'élégance de l'auteur latin, et souvent, toute l'éloquence du Pline Français. M. Gueroult a joint à chaque livre des notes savantes, où il rapporte les observations des Buffon, des Daubanton, des Lacépède et des Cuvier; c'est ainsi qu'en ajoutant les connoissances des anciens à celles des modernes, il a complété la science de la nature. GRAPERON, D. M. P.

L'étude des auteurs classiques en médecine a un peu diminué en Allemagne, depuis qu'une foule de jeunes auteurs s'occupent de renverser les systèmes existans et d'en former de nouveaux. Il est peut-être utile qu'on essaye de toutes les manières pour arriver à des vérités nouvelles; mais il est cependant nécessaire, lorsqu'on a commencé une nouvelle route, de jeter ses regards en arrière, de comparer les théories avec les expériences des prédécesseurs, et de revoir avec ces nouvelles lunettes, pour ainsi dire, comment les vérités anciennes peuvent entrer dans le cadre. M. Piérer, à Altembourg, qui, depuis dix ans, s'est le plus occupé d'examiner et de répandre, dans une gazette médicale très-estimée, toutes les révolutions qu'on a tenté dernièrement dans l'art de la médecine, vient de préparer cette étude; il s'est proposé de publier une série d'auteurs classiques anciens, dont le premier volume vient de paroître, et dont voici le titre :

Bibliothecam Iatricam usui medicorum omnis ævi dicatam seu collectionem operum à primatibus artis medicæ qui medicinæ condendæ, promovendæ et augendæ, inde à primordiis artis salutaris, singularem operam dederunt, et ingenio, acumine mentis, seduloque naturæ studio præclari, non solum coævis suis atque asseclis summo

honori fuerunt, sed etiam omnis subsecuti, subventurique temporis admirationem meruerunt, dignique sunt, quorum scripta ab omnibus, qui compendiaria medicinæ scientia haud contenti, ut ipsi artis periti fiant, genio præcellenti vere artis peritorum omnis œvi imbui cupiunt, legantur, relegantur, manibus volvantur, relictorum aut omnium aut selectiorum indicat, J.-F. Pierer, M. D.

La collection contiendra tout ce qui est venu jusqu'à nous des anciens auteurs Grecs et Latins, même ceux qui sont d'une importance moindre, parce qu'ils ont toujours beaucoup influé sur l'esprit de leur siècle et sur le perfectionnement de la médecine. On admettra jusqu'aux auteurs Arabes moins connus. Mais arrivé aux successeurs des Arabes, ainsi qu'à l'époque où les sciences commencent à renaître dans l'ouest de l'Europe, on ne donnera qu'un choix des auteurs qui ont été fondateurs d'une secte quelconque, ou qui ont véritablement enrichi la science; et de ces auteurs mêmes, on ne donnera que les ouvrages principaux, pour faire concevoir leur esprit particulier, et ce qu'ils ont de meilleur.

La collection entière sera publiée en langue latine; on choisira les meilleures traductions existantes, on les corrigera, ou l'on en fera de nouvelles, on publiera enfin l'original de ceux qui sont écrits en langue latine, d'après les éditions les plus accréditées.

Chaque ouvrage sera précédé d'une introduction qui donnera une idée de l'état de la science, à l'époque où vécut l'auteur, avec une notice biographique; on indiquera en même temps les sources et les moyens de se procurer les renseignemens ultérieurs, en cas qu'on désire approfondir le sujet. Un index, aussi complet que possible, et une table des matières constituant chaque chapitre, terminera l'ouvrage, dans lequel on fera connoître en même temps

tout ce qui peut contribuer à juger le mérite de l'auteur. Les termes inusités seront en outre expliqués séparément.

Les OEuvres d'Hippocrate ont paru; on peut juger, d'après ceux-ci, l'idée que l'auteur s'est formée de la manière dont un plan aussi vaste devoit être exécuté; mais quelque soit le succès de cette entreprise, on aura toujours l'édition de chaque auteur séparément, aussi complète qu'on a jugé à propos de la donner, et les souscripteurs n'auront pas le regret d'avoir un ouvrage incomplet.

Les souscripteurs auront un quart de bénéfice sur le prix du libraire : chaque alphabet, de 24 feuilles in-8°., beaux caractères, coûtera à peu près quatre livres dix sous; de sorte que les 5 volumes des OEuvres d'Hippocrate, qui renferment à peu près 115 feuilles d'impression, monteront au prix de 4 écus, environ 16 fr. Le prix du libraire étant de 5 écus 8 gros, c'est-à-dire, à peu près de 21 à 22 fr. Les libraires, MM. Koenig, Schoell, Tourneisen, et MM. Treutel et Würtz, se chargeront de procurer l'ouvrage. La bibliothéque de l'Ecole de médecine s'est empressée de s'en procurer un exemplaire, et ceux qui désireront en juger avant que de se le procurer, peuvent y prendre connoissance des premiers volumes.

Les 21, 22, 23 et 24me. livraisons, terminant les plantes usuelles, indigènes et exotiques, avec la description de leurs caractères distinctifs et de leurs propriétés médicales, par Joseph Roques, docteur en médecine de l'ancienne faculté de Montpellier. Deux volumes in-4°., contenant cinq cents plantes, gravées et coloriées; prix, 150 fr. et 300 fr., en papier vélin.

Nous rendrons compte des dernières livraisons de cet ouvrage utile, dans un des prochains cahiers.

BULLETIN
DES
SCIENCES MÉDICALES.

DÉCEMBRE 1808.

MÉDECINE. CHIRURGIE.

Observations et réflexions sur le croup, par M. Duval, *docteur en médecine, chirurgien entretenu de première classe de la marine, correspondant de la société à Brest.*

Première Observation.

P. Q., native de Brest, âgée de trois ans et demi, d'une constitution lymphatique sanguine, eut, pendant le cours de l'été dernier, une coqueluche très-intense qui dura quatre mois. Depuis ce temps, elle étoit seulement sujette à quelques légères affections catarrhales de la poitrine; elle jouissoit, au reste, d'une bonne santé, et prenoit plaisir aux jeux ordinaires de l'enfance. On remarqua, le 14 avril, qu'elle étoit enrhumée et triste; le lendemain, même état; le 16, respiration gênée, changement du son de

sa voix ; mais elle joue et mange avec appétit, ce qui entretient la sécurité des parens sur le danger de cette affection. Dans la nuit de ce jour, l'enfant fut subitement réveillé par un accès d'une toux violente, accompagnée d'une respiration laborieuse et d'enrouement. La mère s'inquiète alors, et lui donne, dans la matinée, un grain de tartrite de potasse antimonié ; quelques évacuations, tant supérieures qu'alvines, en furent l'effet, et dès lors il y eut un soulagement très-marqué. M. Le Breton, médecin de la maison, vit la malade vers les onze heures du matin, et lui trouva la voix rauque, sifflante et assez semblable au cri d'un jeune canard, la respiration pénible, le visage bouffi, haut en couleur et altéré ; il y avoit intégrité et même acuité des facultés intellectuelles ; la langue étoit muqueuse, nulle phlogose à l'arrière-bouche ; le pouls étoit précipité et dur : à ces traits, M. Le Breton reconnoît le croup, me fait prévenir, et veut bien prendre mon avis sur les moyens de traitement. On appliqua sur-le-champ, d'après notre décision, quatre sangsues à la partie antérieure du cou et on favorisa l'écoulement du sang pendant quelques heures. Nous prescrivîmes une eau de tilleul miellée et légèrement acidulée, et une cuillerée de lok émétisé, toutes les demi-heures. L'enfant refuse toutes ces boissons

et veut seulement boire de l'eau fraîche, dont la déglutition est douloureuse : à 7 heures du soir, pouls précipité, état d'anxiété ; je couvris la nuque et la partie supérieure du dos d'un large vésicatoire camphré.

Vers les trois heures du matin, les parens alarmés nous firent réveiller ; nous nous empressâmes d'aller près de lui, il étoit dans un état d'angoisse inexprimable, vouloit, à chaque minute, changer de position ; le pouls étoit précipité et quelquefois presqu'insensible ; je remarquai quelques rémissions, pendant lesquelles le visage devenoit pâle, et les pommettes, les lèvres prenoient une couleur livide ; la respiration étoit stertoreuse, et l'enfant s'assoupissoit ; mais bientôt il se réveilloit brusquement, s'élançoit du lit, portoit la tête en arrière, étendoit les bras, ouvroit la bouche, faisoit de longues inspirations et sembloit, dans ces mouvemens, vouloir humer tout l'air ambiant ; le cou étoit gonflé à l'extérieur, le larynx sensible au toucher, et l'enfant y portoit la main, comme s'il eut voulu signaler le siége de sa douleur : ventouses scarifiées, sinapismes autour du cou, inspirations répétées d'éther sulfurique, d'acide acétique, lavemens irritans, vésicatoire à la partie antérieure du cou, titillation de l'arrière-bouche, tels furent les moyens employés dans le dessein

d'arrêter, au moins pendant quelques heures, le cours d'une affection aussi rapidement mortelle. Tous ces moyens furent inutiles; à 7 heures, les accès de toux se succèdent, et après une suite d'efforts les plus violens, la malade expectora un crachat liquide, visqueux, d'une teinte verdâtre; elle fit une selle copieuse: à 8 heures, le visage se couvre de sueur froide, la respiration est haletante, les lèvres bleuissent, les ongles des pieds et des mains prennent la même teinte, et à 9 heures, l'enfant rend le dernier soupir, ayant conservé une parfaite connoissance jusqu'à son dernier moment.

L'autopsie cadavérique eut lieu le lendemain matin, en présence de MM. Le Breton et Billant, docteurs-médecins, et fournit les résultats suivans : les vaisseaux du cou étoient très-injectés, la langue, le pharynx et l'œsophage dans l'état naturel; sur les parties latérales du conduit alimentaire, et non loin de la division des bronches, existoient deux tumeurs de la grosseur d'une noix; elles étoient composées d'une matière lardacée, et dans leur centre, d'une espèce de putrilage. On remarquoit plusieurs autres petites tumeurs enkystées analogues, quelques-unes renfermoient du pus. Le parenchyme du lobe supérieur du poumon gauche recéloit un kyste purulent, plus volumineux

que ceux précités. La cavité du larynx, de la trachée et des bronches, renfermoit une matière puriforme pulpeuse supérieurement, dans le trajet d'un centimètre, et liquide visqueux, d'une teinte grisâtre, et parsemée de plusieurs bulles d'air dans le reste du canal. La membrane muqueuse offroit, çà et là, quelques marques de phlogoses, les poumons étoient emphysémateux dans plusieurs points de leur surface extérieure, leur parenchyme gorgé de sang et dans un état voisin de l'hépatisation ; le cœur avoit ses cavités remplies d'un sang très-noir : nulle autre particularité ne fut remarquée.

Réflexions.

Doit-on regarder l'affection dont je viens d'exposer l'histoire, comme un croup devenu mortel avant l'époque de la formation de la concrétion membraniforme; ou constitueroit-elle une variété du croup, qu'on pourroit appeler *croup purulent ?* Les kystes remplis de pus, dont l'autopsie a démontré l'existence, n'indiquent-ils pas la présence d'une diathèse scrofuleuse qui a pu compliquer le croup et fournir le pus?

L'inspection anatomique des personnes victimes du croup nous démontre, le plus fréquemment, un second conduit aérien, sous forme de membrane, qui s'étend depuis le larynx jus-

qu'aux ramifications bronchiques, comme je l'ai remarqué, il y a quelques années, chez un enfant de cette ville, dont je fis l'autopsie cadavérique. Dans cette espèce de croup il existe un tube supplémentaire, par lequel l'air peut filer à la faveur de cette voie pathologique, et pénétrer dans les poumons, jusqu'à l'instant où la toux occasionne la rupture de cette membrane très-friable, et où ses débris interceptent toute issue à l'air, et donnent lieu à la mort. Mais dans le croup purulent, l'air ne circule que très-difficilement à travers la colonne des matières qui obstruent tout le canal aérien; de là une prompte asphyxie. Quels moyens l'art peut-il opposer à cette nouvelle espèce de croup? Souvent on n'obtient, par les émétiques et l'emploi de la titillation, aucune expectoration. La trachéotomie doit-elle être tentée? M. Duret, chirurgien en chef, m'a dit l'avoir pratiquée sur le vivant, et n'avoir pu saisir que quelques fragmens de la fausse membrane, qui étoit d'une contexture très-molle. M. Sabatier, premier médecin de la marine (1), disoit, dans ses leçons, que la trachéotomie avoit été faite à un enfant dans le dessein d'extraire la membrane, mais qu'on ne le put faire

---

(1) Frère du célèbre anatomiste de ce nom.

à cause de son extrême mollesse. L'introduction d'une sonde de gomme élastique dans la trachée-artère, ne seroit-elle pas préférable dans le cas, surtout, du croup purulent? On atteindroit ainsi le double but qu'on doit se proposer : 1°. celui de livrer un passage plus libre à l'air; 2°. d'extraire les fluides qui engouent le canal, ce que l'on pourroit faire au moyen d'une seringue; on exciteroit probablement, par l'emploi de ce moyen, une toux favorable à l'expulsion des matières visqueuses, purulentes ou membraniformes.

Deuxième Observation.

Une petite fille, âgée de deux ans, appartenant à des cultivateurs de Lambésellec, d'une constitution lymphatique, éprouvoit, depuis plusieurs jours, un rhume assez intense, à la suite duquel la respiration fut très-laborieuse : la mère vint à Brest, la présenter à M. Le Breton, qui remarqua les symptômes suivans : le visage bouffi, les joues fortement colorées d'un rouge bleuâtre, la respiration pénible, la peau brûlante et le pouls précipité; le médecin ne pouvant, à cause de ses occupations, suivre le traitement de cet enfant, voulut bien me le confier; je le vis le 29 avril, et le trouvai dans l'état que je viens de relater. Ma prescription de ce jour fut, l'application de quatre sangsues

autour du cou, un pédiluve irritant, un lok avec le tartrite de potasse antimonié, et pour boisson ordinaire, une tisane d'orge miellée. Le lendemain 30, j'appris que la nuit avoit été assez tranquille, la voix croupale étoit sensible, le pouls étoit précipité et mou; les sangsues avoient donné une petite quantité de sang: je me décidai à placer un large vésicatoire à la partie antérieure et supérieure du thorax. Le premier mai, même son de voix; sensibilité du larynx et de la trachée, quand je comprimois le canal; un certain gargouillement se faisoit entendre: il y avoit toux violente sans expectoration. J'ajoutai aux prescriptions de la veille, les inspirations de gaz muriatique oxygéné, dont je dirigeai moi-même l'administration : leur effet fut la provocation d'une toux très-vive, et suivie de l'expectoration de quelques crachats muqueux: j'appliquai un sinapisme à la partie antérieure du cou; la nuit fut très-agitée et avec insomnie. Le 2, même état, phlegmasie cutanée et gonflement du cou: l'enfant fut encore soumis aux mêmes inspirations; il y eut toux et éjection de plusieurs crachats, dans lesquels on voyoit plusieurs pellicules grisâtres; la nuit fut tranquille, il eut une sueur très-abondante. Le 3, même état que la veille et mêmes médicamens. Le 4, respiration moins laborieuse, voix moins

voilée. La petite malade refusant toute espèce de médicament, on lui fit prendre, en plusieurs fois, trois grains de tartre stibié dans du lait, seule boisson dont elle voulut user : dans la nuit, il y eut plusieurs évacuations alvines et un sommeil de quatre heures. Le 5, respiration plus libre, diarrhée. Le 6, cessation de tout symptôme alarmant, convalescence. (On ne put observer ni les urines ni les selles).

Réflexions.

Je ne balance point à regarder l'affection qui fait le sujet de cette observation, comme le croup. Mon opinion se trouve étayée de celle d'un médecin auquel une pratique aussi étendue qu'éclairée fournit de fréquentes occasions d'observer différentes espèces de catarrhes pulmonaires. Quoique chez ce dernier enfant je n'observai pas un crachat aussi caractéristique du croup que l'étoit celui rejeté par le sujet de la troisième observation, on ne peut néamoins assurer qu'il n'en ait pas rejeté avec ses excrémens. Les enfans ont, comme on le sait, l'habitude d'avaler leur salive. Le croup, comme les diverses autres espèces de catarrhes, ne peut-il pas céder aux secours de l'art et se terminer par résolution ? Or des sueurs et une diarrhée ont eu lieu chez l'enfant dont je viens de parler.

Quant à la méthode de traitement, elle doit être, à mon avis, relative au caractère de la maladie à ses divers états et à d'autres circonstances. Dans le croup, ne peut-on pas envisager la muqueuse du conduit aérien comme étant en proie à une fluxion? son premier état, celui d'irritation, lorsqu'il se signale par les symptômes qui indiquent l'inflammation, demande l'emploi d'une saignée générale et locale; on y joint les inspirations de vapeurs émollientes et les topiques de même nature. Les révulsifs peuvent convenir à cette époque, mais on reconnoît difficilement cette affection lors de son début: ne suffiroit-il pas d'en soupçonner l'invasion, pour recourir au traitement? On doit, après les saignées, administrer promptement les émétiques et les purgatifs, et même les employer exclusivement, et sur-le-champ, si la diathèse muqueuse ou bilieuse est prédominante. Les médications phlegmatiques de la peau au voisinage du siége de la maladie, doivent être mises en usage, les sinapismes me semblent très-recommandables. Les caustiques, les sétons à la nuque, ne seroient-ils pas avantageux? A ce premier état succède celui de la sécrétion pathologique, qui peut être puriforme ou membraniforme. La membrane muqueuse du conduit aérien devient alors l'objet d'une médication spéciale qu'on peut

exercer d'une manière indirecte en donnant les émétiques très-répétés, médicamens dont l'effet secondaire est d'agir sur cette membrane, ou d'une manière directe par les inspirations de certaines substances stimulantes, et par les moyens mécaniques. On trouve dans les inspirations de gaz muriatique, un stimulant des plus énergiques, dont on pourroit redouter l'emploi si le croup étoit une affection essentiellement inflammatoire ; mais le plus fréquemment cette inflammation est asthénique. Je ne prétends pas que ce seul fait soit suffisant pour autoriser l'admission de ce moyen ; mais, dans une maladie où les ressources de l'art sont bornées, n'est-il pas du devoir d'un médecin de tenter d'en agrandir le domaine par des essais qui, prudemment dirigés, peuvent un jour obtenir la sanction de l'expérience ?

Troisième Observation.

« J. P., âgée de cinq ans et trois mois, d'un tempérament pituiteux, d'une contexture molle, sujette, pendant son enfance, à des affections cattarrhales de la poitrine et de la muqueuse nasale, fut inopinément saisie, pendant la nuit du 27 au 28, d'une toux avec une oppression qui, sans causer beaucoup d'inquiétude à la mère, la détermina cependant à me faire appeler dans le

jour. Je vis la petite malade l'après-midi ; je la trouvai accablée, toussant par fois, ayant un peu d'oppression ; le côté gauche de la gorge me parut gonflé, au lieu où répondent les amygdales ; elle avoit peu de fièvre, le visage ne présentoit pas une rougeur surnaturelle. Je la fis vomir sur-le-champ par un grain d'émétique qui lui fit rendre beaucoup de glaires, un peu de bile, et produisit quelques selles. L'enfant parut soulagé ; le lendemain 29, je la trouvai dans un état moins favorable ; l'oppression avoit augmenté, la toux paroissoit lui occasionner de vives douleurs, et toutes les fois qu'il la prévoyoit, il s'agitoit comme font les enfans atteints de la coqueluche ; le pouls étoit fréquent, dur, la chaleur de la peau un peu élevée, la voix étoit rauque, le son le plus souvent grave, et quelquefois fort aigu ; la respiration bruyante : l'enfant étoit dans un état d'agitation continuelle ; elle répugnoit aux boissons, et néanmoins la déglutition des alimens solides étoit assez facile. Je fis une assez forte saignée locale par l'application d'une sangsue, qui donna pendant quelque-temps. Je prescrivis un lok avec le kermès ; j'administrai l'émétique à doses fracturées ; j'ordonnai un lavement irritant, que je fis répéter le soir ; la nuit se passa comme le jour précédent. Le 30, j'appliquai sur la nuque, et entre les deux épaules, un large vésica-

toire ; je lui faisois inspirer le gaz muriatique, mais il ne produisoit que l'éternument, et la toux qui survenoit paroissoit être spontanée : ce jour, vers le soir, elle rendit un flocon de la largeur d'un centime, d'une couleur jaune, d'une ténacité assez grande, et qui avoit vraiment cette consistance membraneuse qu'on attribue à l'albumine. Cette substance confirma mes soupçons, et j'eus la certitude d'avoir le croup à traiter. »

Tel est l'exposé précis et littéral que me remit M. Le Breton, le jour où il voulut bien m'adjoindre à lui pour me donner cette nouvelle occasion d'observer le croup : je l'accompagnai à la visite de neuf heures du soir chez la petite malade ; nous ordonnâmes l'application d'un sinapisme autour du cou, les inspirations de gaz muriatique, et une potion émétisée à prendre par cuillerée. Le lendemain, même état, pouls précipité, visage constamment décoloré : on lui fit prendre, le matin, une potion émétisée ; il y eut après un accès de toux, expuition de plusieurs flocons membraneux : vers les cinq heures du soir, elle expectora, à la suite des efforts les plus douloureux, une portion de fausse membrane d'un blanc grisâtre, longue de deux centimètres. M. Le Breton démontra, par l'insuflation, qu'elle étoit tubulée : cette pièce fut présentée à

MM. Duret, chirurgien en chef de la marine; Gesnouin, pharmacien en chef; De la Porte, second chirurgien en chef; l'anxiété, après cette éjection, devint moins forte, et fit place à un état de somnolence, qui étoit quelquefois interrompu par des accès d'une toux très-vive.

On mit en usage les inspirations de gaz muriatique, dont l'effet fut d'exciter la toux, mais sans produire d'expectoration. On nous rapporta, le premier juin, que la petite malade avoit eu de fréquens paroxismes pendant la nuit, mais que depuis trois heures du matin il y avoit rémission. A notre visite du matin, nous trouvâmes la voix moins voilée, mais la respiration étoit laborieuse; une potion émétisée, édulcorée avec le sirop d'ipéca, une autre composée de quinze grains de carbonate ammoniacal, deux onces de sirop de capillaire, et un véhicule aqueux, telle fut l'ordonnance de ce jour. Ces médicamens étoient donnés à des intervalles éloignés : le premier produisit quelques vomissemens et des crachats avec des parcelles membraneuses; on suspendit alors son administration, et on le remplaça par de petites doses du second; on donna également quelques grains de muriate mercuriel doux, associé au sucre, et on en obtint plusieurs selles. Le 2 juin, respiration moins gênée, intermissions très-longues, anxiété presque nulle : lok avec le ker-

mès, et potion composée avec le polygala de Virginie, la gomme ammoniaque.

Le 3, la malade étoit dans l'assoupissement; la figure étoit décolorée et décomposée; le pouls précipité et très-variable, et il y avoit prostration des forces : l'enfant buvoit néanmoins seul, et jouissoit d'une parfaite connoissance. Nous prescrivîmes une potion excitante, quelques cuillerées de vin de Malaga. Le soir, le pouls étoit précipité et petit; je mis les vésicatoires aux cuisses : dans la nuit, les rémissions devinrent d'une courte durée, les paroxismes se succédèrent très-rapidement, et l'enfant expira à trois heures du matin, dans des angoisses inexprimables.

Autopsie câdavérique.

M. Le Breton ayant obtenu, à force de sollicitations, la permission de faire l'ouverture, il pratiqua d'abord la trachéotomie, commença l'incision au-dessous du cartilage cricoïde, coupa plusieurs cerceaux, et, à la faveur de cette section, introduisit une pince dans l'intérieur de la trachée pour saisir la concrétion membraniforme : toutes ses tentatives furent vaines, il ne put rien amener; nous procédâmes ensuite à la section du thorax; les poumons furent trouvés

gorgés de sang, et l'on remarquoit à leur surface postérieure de petites taches brunes, quelques points des poumons étoient compacts et menacés d'hépatisation. Le conduit aérien ayant été divisé suivant sa longueur, nous vîmes la face laryngée de l'épiglotte, l'intérieur du larynx et la partie supérieure de la trachée-artère dans l'étendue d'un centimètre, couverte d'une couenne membraniforme très-adhérente ; dans le reste de ce canal, jusqu'aux dernières ramifications des bronches, cette concrétion membraniforme étoit tubulée et pulpeuse à sa terminaison ; la membrane muqueuse des voies aériennes étoit phlogosée dans toute son étendue.

Réflexions.

Cette observation peut, à notre avis, intéresser la science médicale, en donnant lieu aux remarques suivantes : 1°. la voix, pendant le cours de cette affection, n'imita pas celle d'un jeune coq, effet asssigné au croup par la plupart des auteurs; 2°. une portion de la fausse membrane, longue au moins de deux centimètres, fut rejetée ; plusieurs autres fragmens membraneux de même nature précédèrent et suivirent cette expression. Depuis le moment où le malade eut expectoré la la portion la plus considérable, la voix devint plus claire,

et la respiration eut plus de liberté : quelques rayons d'espoir sembloient luire, mais ils s'éclipsèrent bientôt ; l'altération des traits de la face, jointe à la foiblesse et à la précipitation du pouls, nous annoncèrent que le croup compteroit encore cette victime : quel fruit eût-on retiré de la trachéotomie, puisqu'on a vu que la portion membraneuse rejetée, a été remplacée par une nouvelle exsudation de même nature ? D'ailleurs, comment extraire la totalité de ce tube, dont une portion étoit adhérente, et l'autre d'une texture molle et très-friable ? Dans le cas même, où l'on eût été assez heureux pour réussir, la malade eut-elle échappé à l'affection pulmonaire qui compliquoit ce croup ?

Observations sur l'emploi des moyens existans dans les hémorragies utérines, par G.-G. LAFONT-GOUZI, *médecin à Toulouse, membre de la Societé médicale d'Émulation de Paris, des Societés de medecine de Montpellier, Bruxelles, Bordeaux et Parme; de l'Academie Imperiale des Sciences, Littérature et Beaux-Arts de Turin, et de celle de Dijon.*

Dans la plupart des cas d'hémorragie, surtout celle de l'utérus, j'emploie avec confiance un traitement excitant, quoique je n'ignore pas que

le froid, le silence, le repos, et la soustraction d'autres agens stimulans, arrêtent aussi quelquefois les hémorragies. J'ai employé, avec un grand succès, la teinture de canelle contre les hémorragies utérines, suscitées par les fausses couches, par les circonstances d'un accouchement laborieux, et même dans deux cas d'hémoptysie alarmante, survenue tout à coup chez des sujets doués d'une foible constitution. M. Brunet, ancien médecin de l'hôpital Saint-Jacques de Toulouse, arrêta presque sur-le-champ, en présence de beaucoup d'élèves, une hémoptysie très-grave, par l'usage du même remède que je l'avois engagé à employer. Les Allemands ordonnent souvent la teinture de canelle dans la ménorrhagie, depuis que Plenck a fait connoître, le premier, son efficacité dans ce cas : il faut en donner une demi-once ou une once dans cinq ou six onces de véhicule, dont le malade prend une ou deux cuillerées chaque demi-heure ou chaque heure, selon la gravité de l'hémorragie. Lorsque le danger est pressant, on a recours en même temps à d'autres remèdes, comme, par exemple, aux frictions spiritueuses et opiacées sur l'hypogastre et la région lombaire; aux rubéfians, etc.

Il semble que dans les cas de foiblesse directe, une méthode stimulante, active ne peut pas être convenable; mais les faits prouvent

évidemment qu'elle est souvent d'une grande utilité. Les idées de Brown, au sujet du traitement des deux espèces de foiblesse, ne sont pas en tout point fondées, comme je l'ai dit, il y a long-temps, dans des cours publics, et comme je le prouverai dans les Elémens de thérapeutique et de pharmacologie, auxquels je travaille depuis plusieurs années: je ne pense point, par exemple, que lorsque la foiblesse directe se forme subitement, les excitans énergiques, administrés sur-le-champ, n'y soient point convenables; je crois, au contraire, que dans ces cas il faut, en général, soutenir efficacement l'énergie vitale, et remplacer, en quelque sorte, par les secours médicinaux, le stimulus interne ou externe dont le corps souffre la privation.

Le sentiment que j'expose ici étant contraire à la théorie de Brown, et particulièrement aux idées que le célèbre Joseph Franck a publiées dans ses Observations théorico-pratiques, et ma conduite clinique dans le traitement des hémorragies étant opposée à celle que la plupart des médecins Français ont adoptée; je crois devoir transcrire ici un fragment des prolégomènes de mes Elémens inédits de thérapeutique, où ce sujet est traité, et d'y joindre deux observations qui viennent à son appui.

« La foiblesse directe est quelquefois accompa-

guée d'un état de torpeur ou d'insensibilité qui autorise l'emploi, même à haute dose, des excitans énergiques; c'est ce qui arrive, par exemple, dans la raphanie, dans le tétanos, dans la paralysie, dans le froid des fièvres intermittentes. J'ai traité des fièvres graves par débilité directe, où j'ai observé, à différentes époques de leurs cours, tantôt une sensibilité émoussée, et tantôt une sensibilité vive; et j'ai vu que dans le premier cas, les malades supportoient facilement une quantité considérable de vin et d'autres excitans, ce qu'ils ne faisoient pas dans le second. L'action des stimulans, quoique forte et prolongée, ne rend pas toujours le corps moins excitable, comme le prétend Brown, puisque dans les climats chauds, la sensibilité est plus exaltée que dans les froids; de même aussi, il n'est pas généralement vrai que la diminution des stimulans rende le corps plus excitable, puisque, toutes choses étant égales, les habitans du Nord sont moins sensibles que ceux des contrées méridionales; dans ce cas, comme dans d'autres, le corps ne devient plus sensible ou plus excitable que pour les stimulans dont il souffre la privation; car pour bien d'autres, il les supporte facilement: c'est ce qu'on voit communément chez les peuples du Nord.

» L'action continuelle que le froid exerce sur

l'homme, contribue davantage à diminuer la sensibilité ou à s'opposer à son exaltation, qu'à affoiblir le corps, pourvu qu'elle soit passée en habitude, et que la nourriture, les boissons, le contentement, etc., la contrebalancent; je pense pareillement, que l'éducation mâle contribue à peu près autant à rendre le corps insensible qu'à lui donner de la vigueur, et que c'est ainsi qu'elle le met à l'abri de beaucoup de maladies qui attaquent facilement les sujets, d'ailleurs forts et bien constitués, mais dont la sensibilité est plus considérable. L'insensibilité physique est l'apanage des peuples élevés durement, et d'une manière mâle; on la trouve encore de nos jours chez les sauvages de l'Amérique Septentrionale, comme elle étoit anciennement chez les premiers Perses, chez les Grecs et les Romains.

« Je pense aussi que l'éducation molle et efféminée nuit autant par l'exaltation de la sensibilité qu'elle occasionne, et qui ouvre la porte à une foule innombrable de maladies, que par la foiblesse de la constitution qu'elle fait développer.

« Combien de faits ne prouvent-ils pas que la disposition et l'état des organes influe singulièrement sur la sensibilité et l'irritabilité, indépendamment de toute espèce de foiblesse? C'est ainsi que distendues par le sang, comme dans l'inflammation, ou par d'autres humeurs, ou

par le supplice de la torture, nos parties acquièrent une sensibilité exquise. Le corps en proie à certaines maladies hipersténiques, telles que le rhumatisme, ne manifeste-t-il pas une sensibilité vive, tandis qu'on observe communément le contraire dans les cas de manie et d'obésité?

» N'y a-t-il pas quelquefois de la différence entre une asténie directe qui s'est accrue graduellement, et celle qui est très-récente et qui s'est formée tout à coup, comme cela a lieu dans les cas d'hémorragie? Les faits que j'ai observés avec attention me portent à croire qu'il peut être très-utile de recourir promptement aux cordiaux puissans, dans le dernier cas: on le fait avec succès pour prévenir une syncope imminente et pour la dissiper; j'avoue qu'il ne faut point donner une grande quantité des stimulans dont on a éprouvé subitement une privation considérable; ainsi, il ne conviendroit pas d'exposer à la chaleur un homme transi de froid, et à une lumière vive celui qui est resté long-temps dans l'obscurité; de faire prendre beaucoup de nourriture à un affamé; de prescrire les exercices du corps à un sujet qui est resté long-temps dans l'inaction; de présenter à une mère tendre un fils qu'elle croit mort: mais instruit par les faits que j'ai observés, je ne doute point que pour ranimer les sujets qui sont dans les cas sup-

posés cidessus, on ne puisse employer, avec avantage, certains autres stimulans actifs différens de ceux qui leur manquent, tels que les spiritueux, l'opium, la musique, les bonnes nouvelles, les frictions avec les spiritueux et les aromatiques, etc.; à un père désolé d'avoir perdu un de ses enfans, je ne ferois point difficulté de lui présenter un autre de ses enfans qu'il n'a pas vu depuis long-temps; et je puis espérer, d'après des exemples analogues dont j'ai été le témoin, que le plaisir et la joie du retour de celui-ci, contrebalanceront plus ou moins le chagrin qu'il ressent de la mort de l'autre. J'exposerois au grand air les asphyxiés et je leur donnerois hardiment des boissons chaudes, alcoholisées, le sel de corne de cerf, l'eau de canelle, etc. (1);

---

(1) Dans le cas d'asphyxie, l'air ne sauroit exciter trop promptement, parce que le poumon ne reprend que peu à peu la faculté de le décomposer; d'ailleurs, il y a un état de torpeur ou d'insensibilité, en vertu duquel les remèdes excitans très-énergiques ne produisent pas un effet plus grand que les stimulans légers, dans les cas où la sensibilité est assez vive. Le corps en proie à la torpeur n'est point sensible à l'action des stimulans modérés, il en faut de puissans pour rétablir les forces et pour mettre en jeu les organes. Tel malade attaqué de tétanos n'est pas plus excité par 10, 20 ou 30 grains d'opium, que les sujets sensibles et irritables ne le sont lorsqu'ils prennent un demi-grain de ce remède.

enfin, malgré que l'humidité produise une foiblesse directe aussi positive que les autres agens nuisibles, l'usage des liqueurs spiritueuses et des aromatiques n'est pas moins convenable aux personnes obligées de séjourner dans les pays humides, et que cette cause jette dans différentes maladies asténiques, où l'on sait que ces remèdes sont efficaces. »

Je ne rapporterai point en entier le passage des prolégomènes dont j'ai extrait ce fragment: ce qui précède, réuni aux deux observations suivantes, suffit, je pense, pour donner du poids à mon sentiment, et pour autoriser ma pratique dans bien des cas d'hémorragie.

Une demoiselle, âgée d'environ vingt ans, forte et bien constituée, avoit à la grande lèvre droite une excroissance charnue, dont elle désiroit ardemment être délivrée: j'en fis l'excision. Pour des raisons qu'il seroit inutile et trop long de rapporter ici, l'hémorragie qui s'ensuivit ne fut point arrêtée tout de suite comme elle auroit pu l'etre facilement; après avoir enfin été vaincue, elle se renouvela pendant mon absence. Je la dissipai encore une fois sur-le-champ: quelque temps après, la malade perdit encore environ trois ou quatre livres de sang. Dans les douze premières heures qui suivirent l'operation, cette demoiselle eut plusieurs syncopes, dont une fut alar-

mante : le froid ; la pâleur, une sensation continuelle de defaillance, enfin des envies de vomir, des vomissemens répétés de matières bilieuses, le hoquet, des soubresauts dans les tendons, de légers mouvemens convulsifs, foiblesse, fréquence et irrégularité du pouls, tels furent les symptômes qu'elle présenta dans cet espace de temps : je lui fis prendre sur-le-champ la potion anti-émétique de Rivière, qui ne produisit point l'effet que j'espérois, et une potion avec l'eau de menthe, la liqueur d Hoffmann et le laudanum liquide ; on lui donnoit d'abord, tous les quarts d'heure, et ensuite toutes les demi-heures, une petite cuillerée de cette potion, et de temps en temps un peu de vin du Rhin. Ce traitement calma assez promptement les fâcheux symptômes précités ; et, environ douze heures après l'opération, la malade étoit assez tranquille, la chaleur étoit revenue, le vomissement étoit arrêté, et l'état spasmodique à peu près vaincu ; elle n'eut plus de défaillance. Au bout d'une quinzaine de jours la plaie étoit guérie, et les forces assez rétablies pour qu'elle pût reprendre son train de vie ordinaire.

Je pense qu'un traitement débilitant n'auroit pas eu le succès que j'ai obtenu de celui que je viens de décrire en peu de mots. Quoique la douleur vive, mais très-courte, que la malade

éprouva pendant l'opération, ait pu contribuer à l'état fâcheux qui s'est développé promptement, il n'étoit pas douteux que la perte du sang n'en fût la principale cause, et que je n'eusse à combattre une débilité directe.

N., rue des Fleurs, âgée d'environ trente-quatre ans, mère de six enfans, ayant eu différentes maladies asténiques, dont je l'avois délivrée, épuisée par un allaitement continué pendant deux ans, fut atteinte tout à coup, le 27 octobre 1807, d'une ménorrhagie extrêmement abondante; elle rendoit, de temps en temps, des caillots avec coliques vives, qui diminuoient ensuite de violence: à midi je fus appelé; voici les symptômes qu'elle présentoit: pâleur de la face et de tout le corps; pouls petit, fréquent, très-foible et souvent irrégulier; frissons et tremblement; débilité extrême; disposition continuelle aux défaillances; syncopes graves de temps en temps; ayant à peine la force de parler; soif. Une sage-femme avoit déjà appliqué vainement sur le ventre l'eau froide et acidulée avec le vinaigre. La malade se plaignoit de beaucoup de froid au moment où je la vis: je prescrivis sur-le-champ, teinture de canelle une once, eau quatre onces et demie, sirop demi-once, laudanum liquide dix gouttes, à prendre par cuillerées chaque quart d'heure; à quatre heures l'hémor-

ragie étoit diminuée ; à cinq heures et demie la malade avoit achevé la potion. La ménorrhagie étoit encore plus diminuée ; cependant, foiblesse extrême, douleur à l'estomac ; de légers mouvemens suffisoient pour occasionner une syncope : j'ordonnai 1°. teinture de canelle une once, eau sept onces, sirop demi-once ; 2°. opium un grain, nitre vingt grains ; faites une poudre que vous diviserez en douze parties égales : on en donnera une chaque demi-heure dans une cuillerée de la potion ; 3°. thériaque une once délayée dans deux onces d'eau de Rabel : appliquez le mélange sur l'hypogastre, à l'aide de compresses qui s'en imbiberont ; 4°. vésicatoire à la région lombaire. L'état de la malade s'améliora de plus en plus : à huit heures du soir, la chaleur étoit revenue, et la perte étoit fort peu considérable. Le 28, l'hémorragie, d'ailleurs très-peu sensible, fut entièrement domptée. Relativement à l'objet que je me propose, il est inutile de rapporter la suite de cette maladie et du traitement.

Je cite de préférence ces deux cas, parce que la débilité directe étoit assurément très-grave, que le traitement excitant y fut varié et fort actif, et que le succès que j'en obtins promptement me paroît hors de doute.

HISTOIRE NATURELLE.

Recherches et observations faites en 1799, sur le phénomène et l'origine d'une matière animale existante dans la grotte de l'Arc, de l'île de Caprée, par Antoine Pitaro, *docteur en médecine et en chirurgie, des Ecoles de Naples et de Salerne, et membre de plusieurs Sociétés savantes.*

En parcourant le N°. CXCVI des Annales de Chimie, j'ai lu un rapport fait à la Classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut, par MM. Fourcroy et Vauquelin, sur une substance de la grotte de l'Arc dans l'île de Caprée, substance découverte et examinée par le napolitain Breislack, mais depuis analisée avec soin par M. Laugier.

Cette matière a piqué la curiosité des naturalistes, à cause de l'obscurité de son origine que, jusqu'à présent, on n'a pu découvrir, et sur laquelle on n'a formé aucune conjecture propre à la faire soupçonner, à cause des poils qu'elle renferme, parce qu'elle possède des propriétés analogues à celles de quelques substances animales, et qu'il est impossible à tout quadrupède de pénétrer dans cette grotte.

J'ai visité plusieurs fois l'île de Caprée, et à différentes époques, ainsi que la grotte de l'Arc ; j'ai cédé toujours au désir d'y gravir au moyen d'une échelle, pour examiner et observer ce phénomène, et je crois avoir eu le bonheur de découvrir la cause qui le produit. Voyant l'intérêt que MM. Fourcroy et Vauquelin prennent à son origine dans leur rapport, parce qu'ils le regardent comme très-intéressant pour l'histoire naturelle des animaux, pour la philosophie chimique, et pour la médecine, j'ai cru devoir faire connoître ce que j'avois observé et pensé à ce sujet.

Ce ne sont ni les marmottes, ni les chauve-souris, comme on l'a présumé, qui déposent la matière analisée, car il n'y a rien, dans cette grotte (1), qui puisse y atirer les premières, ou faciliter aux secondes les moyens d'y déposer leurs excrémens ou leurs urines.

Au printemps, et pendant deux ans de suite, dans la belle saison, j'ai toujours surpris sur les parois de la grotte une grande quantité de gros lima-

---

(1) La *grotte de l'Arc* est située vers la partie méridionale de l'île de Caprée, et à la moitié de la hauteur de la montagne *Solaro*; elle a plus de 34 *mètres* de profondeur; elle est très-humide en hiver; ses parois, sa voûte, et son sol, fort inclinés, sont de pierre calcaire.

çons (1) sans coquille, qui, comme égarés, s'exténuoient à force de se traîner, et qui, à défaut de nourriture, finissoient par y périr : j'y ai vu aussi beaucoup de gros vers luisans, un grand nombre de chenilles processionnaires, quelques chenilles disparates, quelques chenilles masquées, des araignées de caves proprement dites, etc., surtout des papillons, des fourmis, des mouches, des lézards très-petits, tous égarés, exténués, ou morts, ou pouris, ou desséchés.

En hiver rien de tout cela n'existe; on n'y voit que les cadavres de ces animaux convertis en une matière molle, sur le point des parois qu'ils occupoient en mourant : on voit aussi aux mêmes endroits une transudation ou filtration calcaire qui se mêle avec la matière animale corrompue, déposée sur les parois de la grotte.

J'ai distingué dans cette matière, et sur la superficie des croûtes, des antennes, des soies, des poils, et des cornes presqu'intactes, qui, par leur forme et la manière dont elles étoient disposées, m'indiquoient, à peu près, l'espèce d'insecte auquel ils avoient appartenus. Il y avoit des endroits où la superficie de la couche étoit

(1) Mollusques, de l'ordre des gastéropodes nus, qui se traînent dans les lieux humides.

noire, luisante et polie; en d'autres endroits elle étoit rude, globuleuse, granulée et d'une couleur grise-roussâtre.

Il y avoit des points où cette croûte étoit tellement adhérente, qu'il falloit des outils pour en enlever quelques morceaux. En examinant les parties qui avoient été détachées, il étoit facile de reconnoître que la matière n'avoit, dans son intérieur, aucun rapport avec les dépôts calcaires : dans d'autres endroits, il n'étoit pas difficile d'en gratter quelque partie, et on en tiroit alors une matière animale à demi-pétrifiée, et qui avoit été pénétrée par les sels calcaires : ailleurs encore, on la trouvoit en forme de mamelons de 5 à 6 centimètres de diamètre, et quelquefois en protubérances allongées ou en stalactites.

Cette matière, dans quelqu'état qu'elle se présentât, sentoit le tan, et sur la langue elle en avoit la saveur; elle se dissolvoit un peu dans l'eau, se ramollissoit au feu, et s'enflammoit comme les substances adipeuses, rendant une odeur fétide comme les substances animales corrompues et rances; à la distillation, elle donnoit un peu de substance huileuse empireumatique, qui indiquoit, de temps à autre, la présence d'une substance ammoniacale, surtout si la matière étoit récemment tirée de la grotte; elle laissoit sublimer du

carbonate d'ammoniaque; au fond du vase distillatoire, il se déposoit une matière charbonneuse, semblable à celle que peut donner, dans une pareille opération, une matière animale; dans quelques endroits, elle étoit mêlée à une substance saline analogue au nitrate de potasse.

Les résultats de cette analise me donnèrent l'idée que la matière qui tapissoit les parois de la grotte de l'Arc, étoit animale, et qu'elle appartenoit à des mollusques, à des insectes et à quelques reptiles sauriens. Dans l'intention de m'en assurer, je construisis, au printemps, dans une des cours de l'hôpital de l'artillerie de Naples, une petite grotte: j'employai à mon édifice des matériaux de la même nature que celle de la grotte de Caprée (1); j'eus la précaution de la couvrir de terre, en lui laissant une communication avec l'atmosphère, afin de me donner la facilité d'observer; je rassemblai ensuite plusieurs espèces de mollusques, d'insectes, de reptiles semblables à celles que j'avois vues dans la grotte de l'Arc, et je les introduisis dans ma grotte artificielle, où ils commencèrent à se faire la guerre et à se poursuivre.

Fatigués d'aller et de venir, les mollusques, les insectes, les reptiles exténués, s'attachoient

(1) Une grosse pierre calcaire fut creusée en forme de la grotte de l'Arc, et disposée de même.

et

et se fixoient à une place; elles y restoient jusqu'à ce qu'étant pouries, elles se changeassent, par l'humidité de la petite grotte, en une matière molle, qui, à la superficie, devenoit plate et unie: mais cette matière étoit plus ou moins élevée selon le volume des insectes ou des mollusques; et elle renfermoit les poils, les antennes, les cornes, etc., des insectes. Les limaçons sans coquille formoient, à la place qu'ils avoient occupée, des éminences comme des mamelons. Quelques chenilles, se métamorphosant en leurs chrysalides, périrent aussi et restèrent pendues aux parois par leur partie postérieure; quelques-unes, plus avancées dans leur métamorphose, restoient avec leurs ailes à demi-collées sur la superficie et chargées d'une légère efflorescence saline, qui fusoit sur les charbons ardens comme du nitrate à base de terre calcaire. Beaucoup de ces animaux tomboient sur le sol de la petite grotte, et produisoient sur lui le même effet que sur le reste de la superficie interne de l'appareil.

Enfin, les parois de ma grotte artificielle finirent par m'offrir l'aspect de ceux de la grotte de l'Arc, et surtout en hiver. J'ai gratté des portions de cette matière, encore molle dans certains endroits, et en l'examinant, j'ai trouvé qu'elles avoient à peu près les mêmes caractères;

et je me suis cru assuré de la vérité de mes conjectures. Je voulois introduire une seconde fois de pareils mollusques et insectes dans ma petite grotte artificielle, pour les abandonner à l'opération du temps, et pour les observer avec plus de soin : mais je fus obligé de quitter Naples, et je ne pus donner de suite à mes expériences.

D'après ces observations, je suis porté à croire que la matière découverte par le naturaliste Breislack, et analisée par M. Laugier, n'est due qu'à un amas d'insectes et de mollusques égarés dans la grotte de l'Arc, et morts sur ses parois. En effet, les limaçons sans coquille, les chenilles, les fourmis, les mouches, les papillons, les araignées, etc., tombés en putréfaction, l'acide de quelque portion de ces matières rances, et le tout ensemble se combinant avec les matières salines et métalliques de l'infiltration, et celles d'une atmosphère chargée des vapeurs de la mer, ainsi que des émanations résineuses, aromatiques, fournies si abondamment par la belle végétation de l'île, peuvent produire une matière semblable à celle trouvée dans la grotte de l'Arc, et qui, soumise à l'analise chimique, peut donner des résultats semblables à ceux obtenus par M. Laugier (1).

(1) C'est-à-dire, une liqueur ammoniacale, de l'huile fétide, du carbonate d'ammoniaque, une matière charbon-

Caprée est au *sud-ouest* du golfe de Naples; elle est fameuse par la retraite de Tibère. Elle offre un coup d'œil enchanteur ; elle a deux lieues et demie de long sur trois quarts de lieuede large. Le sol de cette île est couvert de myrtes, d'oliviers, d'orangers, d'amandiers, de figuiers ; elle offre des champs de blé d'une fraîcheur ravissante, des vignobles très-fertiles, et des prairies délicieuses.

M. Duval a joint aux observations imprimées au commencement de ce cahier, un rapport d'expériences très-intéressantes sur les moyens de déterminer, chez les animaux doués de voix, une affection analogue au croup : il a parfaitement réussi à donner à une poule la voix croupale, et à produire la fausse membrane, en lui injectant un mélange d'eau et d'acide sulfurique dans la trachée-artère. Une commission a été chargée par la Société de répéter ces mêmes expériences; elle a déjà annoncé l'avoir fait avec le même succès. Elle s'occupe maintenant à chercher les moyens d'empêcher le développement de la maladie, après avoir opéré sur l'animal comme pour la pro-

---

neuse, du muriate de potasse, de la potasse libre, du benzoate de potasse, du carbonate de chaux et de la silice.

duire : les applications d'eau froide, long-temps continuées, ont eu tout le succès désiré. Un rapport sur les expériences de M. Duval, et sur celles de la commission, sera lu à une des prochaines séances.

NOSOGRAPHIE VÉGÉTALE.

Suite du Mémoire sur les maladies des végétaux, par M. TOLLARD, *médecin de l'Université de Pavie, ancien secrétaire de la société d'agriculture de Strasbourg, et médecin titulaire du ci-devant Hôpital militaire d'instruction de la même ville; etc., etc.* (Suite de la page 480.)

Panachures. Les panachures indiquent toujours une disposition foible du principe vital ; elles cessent en transportant les plantes dans un meilleur sol. Il y a néanmoins une panachure acquise par les semences, qui paroît ne pouvoir se guérir que dans les générations successives : je veux parler de celles qui résultent de la foiblesse organique des semences. J'ai semé des graines d'érable plane, vertes, à peine mûres, qui ont néanmoins germé, se sont éleyées, mais panachées en blanc, couleur qui, dans les panachures, indique l'état de foiblesse le plus marqué. On dé-

termine à volonté des panachures dans les plantes, en les mettant à l'ombre et en les privant d'alimens, ou quelquefois en leur en donnant par excès.

Cloque. Un coup de soleil succédant à une pluie, au milieu des grandes chaleurs de l'été, produit le roulement des feuilles sur elles-mêmes, et la cessation de leurs fonctions ; cet accident arrive encore par la piqûre des insectes et par l'extrême sécheresse du sol. On borne le cours de cette maladie, en ôtant toutes les feuilles malades, en mettant les plantes à l'ombre, ou en les abritant par des paillassons. Si la maladie se rapporte aux insectes, il faut laver la plante avec un fluide qui puisse les éloigner.

Brûlure. Cette maladie diffère peu de la précédente ; mais ici la feuille n'est pas déformée dans ses dimensions, elle est comme disséquée, il ne reste que le réseau fibreux : il faut ôter les feuilles malades, et se conduire, du reste, selon les indications, comme nous l'avons dit en parlant de la cloque.

Rouille. Rougeur sur les feuilles, produite par la présence des plantes microscopiques, par les brouillards et par la nature froide et argileuse du sol. Le traitement se réduit à faire cesser les causes qui produisent la maladie. On ôtera les

feuilles malades, et on transportera la plante entière dans un meilleur sol.

Albigo. Cette maladie se manifeste sous la forme d'une poussière blanche, qui est un vrai *mucor*, en croissant sur les feuilles du houblon, des érables, des pois, etc., il produit l'albigo. On doit ôter toutes les feuilles attaquées pour détruire la multiplication de cette plante microscopique, et mettre aux pieds des individus malades une bonne terre; car il est reconnu que les arbres vigoureux nourrissent moins de plantes parasites, que les arbres appauvris par un sol stérile.

Vermination. Les insectes se développent quelquefois avec une telle rapidité sur une plante, qu'ils la fatiguent beaucoup. On fera les aspersions indiquées pour éloigner ou détruire ces hôtes incommodes.

Mort. La truffe parasite, croît sur l'ognon du safran, s'y multiplie avec beaucoup de rapidité, et donne à cette plante une maladie que Duhamel appelle *la mort*. Il faut faire une tranchée de 12 à 15 pouces de profondeur pour séparer les ognons malades de ceux qui sont encore sains.

Ergot. Il occupe, dans les bâles du seigle et du festuca fluitans, la place du grain, dont il n'est qu'une transformation, produite par plusieurs causes primitives et secondaires: la nature froide et argileuse d'un sol imperméable à

l'eau, selon les expériences de M. Tessier, la présence de certains animaux microscopiques et de quelques plantes cryptogames.

Carie des grains. Les bâles du froment, au lieu de renfermer un grain pur, contiennent une poussière noire, appelée carie, qui se communique par contagion. Les causes de cette maladie sont à peu près celles de l'ergot; elle est incurable: on la prévient par le lavage des grains et le chaulage.

Charbon. Mêmes caractères, mêmes causes, même traitement que la carie; moins contagieux.

Excroissance charnue. Les gales, les verrues des feuilles, reconnoissent pour cause la présence des insectes: il faut supprimer toutes les parties malades.

Stérilité. On dit qu'une plante est stérile, lorsqu'elle ne produit pas de fruit. La stérilité est due à l'excès de vigueur des feuilles, qui ne permet pas la formation du bouton à fruit, ou aux pluies, qui entraînent le pollen au moment de la fécondation: dans le premier cas, elle est produite par *la fullomanie;* et dans le second, par *la coulure.* Cette maladie cesse dans l'une et l'autre circonstance par les mêmes procédés, quoique dans l'un la cause occasionnelle soit dans les feuilles, et que dans l'autre elle soit dans les fleurs.

Lorsque la fullomanie est bien caractérisée, et lorsque les feuilles et les fleurs sont formées, on fait aux branches une incision annulaire corticale de quatre lignes de hauteur; en bornant ainsi l'afflux de la séve descendante vers les racines, on détermine une plus grande vitalité dans les branches, qui alors produisent des fleurs et des fruits; mais ce traitement est spécialement appliqué à la vigne.

Maladies communes à toutes les parties de la plante.

Chlorose ou *étiolement.* La chlorose est produite par l'absence de la lumière. Les tiges et les feuilles sont blanches, fades, sans saveur, odeur, ni couleur prononcées. On ne trouve plus par l'analise, les mêmes principes immédiats qu'on eût trouvé dans l'état de santé. On parviendra à rétablir les plantes, en les exposant graduellement à l'air et à la lumière.

Plethore. Elle est commune à plusieurs plantes trop arrosées et qui habitent un sol trop riche en *humus* végétal; on affoiblit la plante par la taille des branches et même par la section des racines.

Ictère. Les feuilles passent à la couleur jaune, par l'absence de la lumière, l'action du soleil,

les arrosemens inconsidérés, un mauvais sol ou des insectes qui dévorent les racines; cette maladie cessera en faisant cesser ses causes.

Anasarque. Plenck décrit, dans la quatrième classe de sa nosologie végétale, une anasarque propre aux plantes oléracées et aux arbres qui, dans les pluies abondantes, s'abreuvent d'eau, sans avoir la couleur blanche des plantes étiolées. Ces plantes sont sans saveur, quoique vertes, et ne peuvent, le plus souvent, amener leurs semences à maturité, ou celles-ci germent dans leurs péricarpes. Lorsque, dans les années pluvieuses et froides, les pluies produisent l'anasarque dans la vigne, le vin est de mauvaise qualité. Cette maladie est incurable dans les grandes cultures; mais les plantes étrangères qui en seroient affectées doivent être mises dans un lieu sec et bien aéré.

Champlure. Produite par la gelée, elle est plus ordinaire dans la vigne; les articulations se séparent presque d'elles-mêmes, comme les épiphises se séparent dans les jeunes animaux : on y remédie en coupant tout le bois mort, pour obtenir de nouveaux jets.

Gelis ou *gel.* Solidification des fluides dans le tissu végétal par l'absence de la matière de la chaleur. Si cette maladie existe dans les plantes herbacées, elles peuvent ne pas périr; car ces plantes,

d'une constitution molle, se prêtent à la dilatation du tissu cellulaire, forcé par le volume que les fluides ont acquis par leur congellation, surtout si le dégel s'opère lentement; mais si le gelis s'opère dans les arbres, les fibres ligneuses n'ayant pu se dilater, elles périssent, parce que le système cellulaire est nécessairement désorganisé et inhabile à remplir désormais ses fonctions; mais dans l'un et l'autre cas, il faut, autant qu'il se peut, procurer aux plantes gelées une température successivement plus élevée.

Les arbres gelés sans ressource, seront coupés près de terre, et on attendra de nouveaux jets de la partie inférieure de la tige.

Pour prévenir le gelis dans les plantes herbacées et dans les jeunes arbres qui ont une végétation tardive, on les effeuille en automne par degrés, et on les arrose avec de l'eau très-froide; on durcit ainsi leurs fibres en même temps qu'on borne la végétation d'un bois qui n'auroit pu s'aoûter sans ces procédés, et qui peut, dans cet état, résister davantage à l'influence des corps extérieurs.

Gangrène. Si le gelis occasionne la désorganisation partielle de l'écorce, celle-ci passe à l'état de gangrène; tout ce qui est gangrené sera scarifié jusqu'au vif.

Sphacèle. Si le gelis occasionne la désorga-

nisation totale de l'écorce, il y a sphacèle : tout ce qui est sphacelé sera scarifié jusqu'au vif.

Nécrose. Si le gelis a exercé ses ravages jusques et y compris le système ligneux, il y a nécrose : il faut couper l'arbre au pied et attendre de nouveaux jets.

Carie sèche. Lorsqu'un vieil arbre végète dans un marécage impur, la séve se déprave quelquefois et la carie se manifeste au centre médullaire, et produit ainsi les voûtes et gouttières ; elle est incurable.

Phtiriasis. Cette maladie est due à la présence d'un grand nombre d'insectes logés sous l'épiderme : elle sera combattue par les lotions savonneuses et de tabac.

Mousse. Quand les plantes ou les arbres sont couverts de lichens et autres cryptogames, et que ceux-ci fixent leurs suçoirs dans l'écorce au point de nuire à la transpiration et d'affoiblir la santé des végétaux, on dit qu'un arbre a la mousse. On peut pallier la maladie, en détruisant les mousses par les lotions et les frictions ; mais pour les guérir entièrement, il faut mettre les plantes dans un meilleur sol et scarifier toutes les parties trop fatiguées par la mousse.

Taches. Nous avons parlé des taches par panachure ; celles-ci sont produites par des

plantes parasites ou des insectes. Plusieurs plantes, à peine visibles, vivent aux dépens des autres plantes, et les font souvent périr, en produisant des maladies analogues à celles que produisent dans le tissu animal de petits insectes, et de la même manière que *l'acarus scabiei* produit la gale dans les animaux. Les plantes ont toutes leurs parasites ; un pezize vit aux dépens d'une mousse sur laquelle il est enraciné, l'orobanche s'attache aux végétaux pour en aspirer ses sucs, et quand elle les a fait périr, elle se fixe sur d'autres orobanches, et vit aux dépens de leur propre substance.

Les insectes désorganisent partiellement les feuilles, et y produisent des taches. Il faut ôter les feuilles tachées pour empêcher la multiplication ultérieure de ces petits êtres parasites.

La pathologie végétale touche à une époque favorable, elle ne peut que prospérer, car les sciences anatomique et physiologique, ayant fait des progrès réels, surtout dans les classes inférieures des corps vivans, démontrent les rapports intimes d'organisation, de fonctions, et par conséquent de maladies, qui lient tous les êtres organisés depuis la plante jusqu'à l'homme.

La pathologie des végétaux fait d'ailleurs partie de la science médicale, et ce motif

seul suffit pour engager les médecins à la cultiver. Il paroît surprenant qu'aucun nosographe de l'homme, ne s'en soit encore occupé; la médecine vétérinaire elle-même, qui touche l'homme de plus près que la médecine végétale, n'a été jusqu'à présent comprise dans aucun cadre nosographique général, et languit encore dans l'obscurité d'une nomenclature vicieuse, quoique la connoissance des causes, du siége et du traitement des maladies des animaux, ait été beaucoup perfectionnée depuis l'établissement des écoles vétérinaires.

Il paroît cependant certain que si la même langue étoit admise pour exprimer les mêmes affections, dans l'homme, les animaux et les végétaux; ces affections étant observées comparativement, seroient mieux connues et concourroient même nécessairement à perfectionner d'une manière plus certaine et plus rapide la science médicale générale.

VARIÉTÉS.

Correspondance.

Notice sur l'influence des alimens sucrés pour la formation de l'acide urique dans les urines, extraite d'une lettre de M. Haguenot, *pharmacien à Pézenas, adressée à* M. Cadet, *pharmacien de l'Empereur.*

Il y a huit ans environ que j'ai fait une observation qui se soutient toujours, et qui me paroît mériter l'attention des chimistes et des personnes qui s'occupent de la science médicale; j'en ai fait part, dans le temps, à M. Beaume, professeur de l'Ecole de Médecine de Montpellier, et à M. Deyeux, membre de l'Institut, chez lequel j'ai eu le bonheur de travailler à Paris, dans ma jeunesse, en qualité d'élève. Voici de quoi il s'agit.

Un homme d'environ quarante ans me pria d'examiner ses urines, qui charrioient et laissoient déposer, en se refroidissant, du gravier de couleur rouge, que je reconnus, après plusieurs essais, pour de l'acide urique.

Cet homme se nourrissoit principalement de fruits et d'autres alimens sucrés, ne mangeoit que peu de viande et de poisson. Soupçonnant que toutes les substances sucrées pouvoient favoriser la formation de l'acide urique, je l'engageai à s'en priver, de manger préférablement de la viande, du poisson, ou des herbages non sucrés, et de boire, dans la matinée, quelques verres d'eau pure, dans l'intention de mettre cette matière saline à même de se dissoudre dans les reins ou la vessie, ou d'être plus facilement entraînée; dès lors le gravier disparut, et les urines ne déposèrent presque pas.

Depuis cette époque, toutes les fois qu'il a voulu se nourrir avec des alimens sucrés, tels que des figues bien mûres,

fraîches ou sèches, raisin muscat très-mûr, raisins secs, carottes, betteraves, prunes de reine-claude, et tout ce qui contient beaucoup de sucre, et notamment le miel et le sucre lui-même ; l'acide urique a reparu ; et il l'a de nouveau fait disparoître en se privant totalement des alimens cités. C'est au point qu'il peut, à volonté, déterminer la formation du gravier dans quelques heures, en mangeant des alimens sucrés avec du pain, et en buvant peu d'eau avec du vin.

MM. Fourcroy et Vauquelin ont fait un long et important travail sur les calculs urinaires ; ils en ont trouvé de douze espèces : l'acide urique existe presque dans tous, et paroît en être la base fondamentale. Comment se forme cette substance ? C'est une question peu facile à résoudre. Mais quels sont les alimens qui y contribuent le plus ? Il paroît, d'après les observations ci-dessus, que le sucre proprement dit, et le muqueux sucré, en passant dans l'économie animale, ont une grande tendance à se constituer acide urique. Les mucilages qui approchent le plus du sucre, peuvent aussi y contribuer (1).

D'après ces faits, les personnes sujettes à rendre du gravier, ou qui auroient un calcul décidément formé, et qui fût surtout reconnu pour être composé en tout, ou en partie, d'acide urique, et ceux qui craindroient d'y être exposés,

---

(1) Ne peut-on pas aussi penser que pour cette formation d'acide urique, il faut des dispositions particulières ? Ces faits ne démontrent pas le changement du sucre, du mucoso sucré en acide urique ; mais qu'ils sont, dans ce sujet, l'occasion de sa formation. On peut ajouter, pour appuyer le fait rapporté par l'auteur, que les enfans de l'age de quatre à six ans sont très-sujets au calcul, et que c'est l'âge où on aime davantage les alimens sucrés. La fréquence de la même maladie, chez les vieilards, tiendroit peut-être plus au défaut d'énergie des voies urinaires, et aux difficultés fréquentes d'uriner qui ont lieu dans un âge avancé.

devroient se priver de tout aliment doux, vins de liqueur, miel, sucre, etc., et prendre tous les jours, dans la matinée, quelques verres d'eau pure, pour prévenir ou éviter l'augmentation de cette terrible affection que la formation d'acide urique détermine, et enfin suivre ce régime toute la vie.

Voilà des faits de la plus grande vérité, ajoute l'auteur; il seroit intéressant de tenter diverses expériences, de nourrir un certain nombre de personnes avec des substances animales, et d'autres avec des substances très-sucrées, et d'analiser ensuite les urines pour en connoître la différence. D'après les faits ci-dessus, il paroît qu'on rencontreroit une plus grande quantité d'acide urique dans l'urine des personnes nourries avec des alimens doux. Sans doute, on en rencontreroit dans tous, car presque tous les alimens, végétaux et animaux, contiennent plus ou moins de mucoso sucré.

Extrait d'une lettre de M. Ranque, adressée à M. Cadet.

M. Ranque, médecin à Orléans, a fait des expériences sur l'écorce de marronier d'Inde (hypocastinus) à l'Hôtel-Dieu d'Orléans. Il donne ce médicament à la dose d'une demi-once ou trois gros, par prise, dans le temps d'apyrexie; la première prise, immédiatement après l'accès, dans les fièvres tierce ou double tierce, et vingt-quatre heures après sa terminaison quand elle présente le type quarte. « Cette poudre, dit l'auteur, me paroît moins fatiguer l'estomac que le quinquina. Voilà quarante-trois malades atteints de fièvres intermittentes guéris par ce moyen. »

L'huile animale de Dippel a réussi aussi à M. Ranque sur trois teigneux, qui ont été guéris en vingt-sept jours, à l'Hôtel-Dieu de la même ville. Pendant l'emploi du liniment, les malades n'ont eu que de légers frissons, irréguliers dans leur invasion et leur durée.

Analise

Analise des Journaux.

Analise d'un ouvrage publié en anglais par le docteur James Currie, *de Liverpool, sur les effets de l'eau froide et de l'eau chaude, employée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur dans les maladies fébriles et autres.*

Ce fut le docteur Wright qui, en 1777, tenta le premier les aspersions d'eau froide sur lui-même, dans une fièvre maligne qui lui avoit été communiquée par un malade qui mourut à bord du vaisseau où il avoit été reçu convalescent au sortir de l'hôpital de Liverpool. N'ayant rien obtenu de l'usage de fréquentes doses de quinquina, de vin de Porto, et de plusieurs autres moyens, et ayant remarqué que sur le tillac il se trouvoit mieux et même d'autant mieux que l'air étoit plus froid, il résolut de se faire appliquer sur toute la superficie du corps de l'eau de mer froide. En conséquence, il fit verser sur lui, dans l'après-midi, trois seaux d'eau, qui, à la vérité, produisirent une commotion forte, mais aussi un soulagement immédiat et un adoucissement de son mal de tête, et de ses autres douleurs, avec une chaleur douce qui fut suivie d'une sueur légère. Sur le soir, comme les symptômes menaçoient de ramener la fièvre, on recommença les aspersions avec le plus grand succès. Le docteur Wright mangea de bon appétit, et eut, pour la première fois, un sommeil tranquille et bienfaisant; le lendemain, la fièvre avoit disparu, et il ne restoit plus qu'un sentiment désagréable aux cuisses et aux gencives. Cependant, pour prévenir une rechute, on employa encore deux fois l'eau froïde, ce même jour, ainsi que le lendemain, où il ne restoit aucun signe de maladie. M. Kirk, voyageur à bord du même vaisseau, avoit eu la

même maladie pendant un mois, lorsqu'il en fut aussi parfaitement guéri après deux aspersions d'eau froide. Il jouissoit encore d'une bonne santé en 1786, auprès de Liverpool, où il vivoit.

Ces essais et quelques autres semblables, tentés par le docteur Brundreth, déterminèrent M. Currie à se servir du même moyen contre une maladie contagieuse qui se répandit promptement dans l'hôpital de Liverpool. De 16 personnes qui s'en trouvèrent attaquées dans la salle des vénériens, il en mourut deux de suite. On fit des aspersions d'eau froide, d'abord sur deux malades, dont l'un étoit à son second et l'autre à son quatrième jour de fièvre; tous deux furent guéris avec le même succès que le docteur Wright. Encouragé par cet essai, on se servit du même moyen pour cinq autres malades, qui lui durent également leur guérison parfaite. C'est depuis cette époque, que le docteur Currie s'est servi de la même méthode contre toutes les fièvres lentes, lorsque les forces n'étoient point tout-à-fait épuisées; et il compte 153 individus, dont elle a principalement effectuée la guérison.

La fièvre des prisons se déclara dans le trentième régiment, en garnison à Liverpool, dont le corps-de-garde et la prison étoient très-humides et très-peu aérés. Cette fièvre s'annonçoit par la toux avec une expectoration muqueuse, un engourdissement de tout le corps, un grand mal de tête, quelquefois avec saignement de nez et crachement de sang, une grande foiblesse augmentée, chez quelques-uns, par la saignée, un délire léger et une fréquence de pouls telle, qu'il donnoit 100 à 130 pulsations par minute; au bout de huit jours il survenoit des pétichies. Dans cette fièvre, on ne fit usage des aspersions d'eau froide que pour les malades dont la chaleur s'élevoit au-dessus de l'état ordinaire, et dont la foiblesse

n'étoit pas trop grande ; n'osant en hasarder l'application pour les autres, on se contenta de les laver avec du vinaigre tiède, pratique utile dans toutes les fièvres. Les ventilations et les autres moyens n'ayant pu arrêter les progrès du mal, on fit sortir le régiment après en avoir tiré 17 individus, que la rougeur de leurs yeux, leur langueur et la décomposition des traits de leur visage firent soupçonner être atteints de la contagion. Moyennant deux aspersions d'eau froide par jour, 15 furent préservés de la maladie, et les deux autres en parcoururent toutes les périodes. On fit baigner le régiment tous les jours dans la mer, ce qui arrêta la propagation du mal. Sur 58 malades, il y en eut 26 dont la fièvre fut considérablement abrégée par les aspersions ; il en mourut deux chez qui on ne put les employer, parce qu'ils avoient été saignés, et que leur santé avoit déjà beaucoup souffert dans les Indes. L'eau employée pour les aspersions contenoit 32 à 33 parties de muriate de soude, et sa température varioit entre le 58 et le soixantième degré de Farenheit. Le temps le plus opportun pour les aspersions, est le moment où l'exacerbation de la fièvre a lieu et celui où elle cesse, ordinairement entre 6 et 9 heures, quoique chaque instant du jour soit convenable, *pourvu que le malade n'éprouve aucun sentiment de froid, que sa chaleur surpasse le degré naturel, et que sa transpiration ne soit pas trop active.* La fièvre contre laquelle les aspersions ont été principalement employées, est la *fièvre lente contagieuse*, ou la *fièvre nerveuse* du langage ordinaire, désignée, par Cullen, sous la dénomination de *typhus*, et par Darwin, sous celle de *febris inirritativa.* L'auteur rapporte beaucoup d'observations particulières sur cette fièvre, et il remarque que quand elle a déjà duré 10 à 12 jours, l'eau ne doit être que

légèrement froide, et qu'on pourroit peut-être substituer alors aux apersions des fomentations avec le vinaigre tiède. Quand les aspersions d'eau froide se font durant le froid de la fièvre, la respiration cesse presqu'entièrement, le pouls devient incertain, foible, et on ne peut en compter les battemens; le froid du corps redouble et les membres entrent dans une contraction qui semble annoncer le tétanos. La présence d'un frissonnement, même avec un degré de chaleur élevée, est une contre-indication absolue; il en est encore de même de la sueur, surtout lorsqu'elle a déjà duré quelque temps. Hors le cas de ces exceptions, l'on peut employer les aspersions froides dans tous les temps, mais avec beaucoup plus de succès dans le commencement de la fièvre. Lorsque celle-ci a déjà duré quelque temps, que la chaleur a déjà bien diminué, et que la foiblesse est considérable, il faut, après l'aspersion, donner au malade quelque stimulant; le meilleur et le plus convenable, c'est le vin chaud.

L'auteur rapporte ensuite plusieurs observations de maladies, et fait un grand nombre de rapprochemens et de considérations intéressantes, tant sur les divers usages de l'eau, que sur les diverses maladies à la guérison desquelles elle peut s'employer, non-seulement d'après sa propre expérience, mais aussi d'après celle des médecins anciens et modernes. Quelque intérêt que présente son ouvrage, ce n'est pas ici le lieu d'en donner une analise plus détaillée.

Annonces d'Ouvrages.

Manuel de l'Électricité, comprenant les principes élémentaires, l'exposition des systèmes, la description et l'usage des différens appareils électriques, un exposé des méthodes employées dans l'électricité médicale, avec treize

planches, suivi d'une table chronologique de tous les ouvrages relatifs à l'électricité, par Claude Veau Delaunay, docteur-médecin, professeur de physique et de chimie adjoint au lycée Bonaparte, membre de l'académie de médecine, de la société médicale, de l'académie celtique, de la société philotechnique, etc., etc.; avec cette épigraphe :

La Physique est une mine dans laquelle on ne peut descendre qu'avec des machines.

Prix 5 fr. 50 cent., et franc de port par la poste, 7 fr. A Paris, chez Duprat-Duverger, rue des Grands-Augustins, N°. 21, et chez l'Auteur, rue de Seine, N°. 6. 1809.

De toutes les parties de la physique expérimentale, il en est peu qui présentent autant d'attraits que les phénomènes électriques, soit par leur prodigieuse variété, soit par la facilité de les répéter et de les multiplier. L'électricité nous intéresse et nous attache par la diversité et la rapidité de ses effets; elle captive notre attention, et récrée notre imagination en parlant à la fois à tous nos sens, dont elle sollicite soudainement l'action collective. Aussi cette branche de la physique a été plus généralement cultivée que les autres, et elle est devenue l'objet d'une étude spéciale.

Mais si les expériences électriques ont tant de droits à notre intérêt et à notre préférence, elles demandent, pour être faites avec succès et sans danger, beaucoup d'habitude et d'adresse, et une connoissance parfaite de la composition des appareils, ainsi que de leurs usages. Un manuel en ce genre étoit donc indispensable pour diriger les personnes les moins exercées. C'étoit une lacune dans l'art expérimental que l'on doit savoir gré à M. Veau Delaunay d'avoir rempli.

L'auteur ne s'est point borné à la description méthodique, et à l'usage raisonné des différens appareils employés pour l'électricité; il a exposé les principes élémentaires de cette science; il a décrit avec ordre les nombreux phénomènes qu'elle présente, et il a donné des explications savantes qui prouvent l'étendue de ses connoissances.

Relativement à l'électricité médicale, l'auteur a indiqué les moyens que l'on peut mettre en usage dans le traitement de plusieurs maladies, principalement dans celles où l'on reconnoît des engorgemens séreux et lymphatiques, dans les rhumatismes en général, et dans un grand nombre de maladies, lorsqu'elles ne sont point accompagnées de fièvres. M. Veau Delaunay a eu des succès dans plusieurs cas, principalement dans des douleurs rhumatismales.

L'ouvrage est terminé par une table chronologique qui indique les moyens de connoître les progrès successifs de l'électricité par les productions des savans dans cette partie de la physique.

L'exposé rapide què nous venons de faire des objets principaux distribués avec méthode, et traités avec recherches et avec soin dans le *Manuel de l'Electricité*, suffisent pour en faire apprécier l'utilité et le mérite. Cet ouvrage ne peut manquer d'être recommandable, puisque son estimable auteur se livre, depuis un grand nombre d'années, à la physique expérimentale, et qu'il est chargé de professer cette partie dans l'instruction publique.

TABLE GÉNÉRALE

Des Matières contenues dans les cahiers des mois d'avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre 1808, *formant le deuxième volume du Bulletin des Sciences Médicales.*

ANATOMIE. PHYSIOLOGIE.

MÉDECINE. CHIRURGIE.

MATIÈRE MÉDICALE.

Pharmacie. Chimie. Histoire naturelle médicale.

HYGIENE PUBLIQUE.

Médecine légale.

VARIÉTÉS.

Littérature médicale. Biographie. Bibliographie.

FIN DE LA TABLE

ET DU SECOND VOLUME.